

MIGRATIONS TOGOLAISES **BILAN ET PERSPECTIVES**



Université du Bénin
Unité de Recherche démographique

Al. S. G. et sa
Les for

UNIVERSITE DU BENIN
UNITE DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE

**MIGRATIONS TOGOLAISES
BILAN ET PERSPECTIVES**

Edité par
Emile LEBRIS, Guy PONTIE, André QUESNEL,
Joel GREGORY, M-Thérèse DUQUETTE-AHADO, Kokou VIGNIKIN.

L'édition et l'impression de cette publication ont été rendues possibles grâce à la contribution financière du CRDI (Centre de Recherches pour le Développement International) et du FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de population). Les opinions émises dans ce document n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Unité de Recherche Démographique
Lomé, 1986



108
MIGRA
LEB

F 25233



**UNITE DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE
UNIVERSITE DU BENIN**

Créée en 1975, l'Unité de Recherche Démographique a pour principal objectif de promouvoir la recherche et l'enseignement de la démographie.

Elle dispense des cours de démographie au sein de l'Université du Bénin dans différentes écoles et auprès des instances éducatives qui en font la demande.

Ses activités de recherche sont essentiellement centrées sur les interrelations population et développement dans le contexte ouest-africain à travers les phénomènes démographiques tels que la fécondité, la mortalité et la migration.

Elle possède également un centre de documentation sur les questions de population qui rassemble et publie des ouvrages sur les données africaines.

Adresse: B.P. 12971, Lomé, TOGO
Télex: 5258 UB TO
Téléphone: 21-17-21

SOMMAIRE

Liste des collaborateurs	3
Avant-propos.....	5
<u>Preface</u>	
<u>Emile LE BRIS, Guy PONTIE, A. QUESNEL</u>	
"Introduction".....	7- 24 —
<u>Agbodeka LAWSON</u>	
"Les migrations internes au Togo".....	25- 40
<u>Jean-Claude BARBIER</u>	
"Les Kotokoli d'ailleurs - étude d'une diaspora".	41- 84 —
<u>Yves MARGUERAT</u>	
"Deux cent cinquante-quatre cousins - une étude en cours sur les migrations d'un lignage kabyè"....	85-108 —
<u>Anne-Marie PILLET-SCHWARTZ</u>	
"Les migrations rurales des Kabyè et des Losso - un phénomène à suivre".....	109-138
<u>Guy PONTIE</u>	
"Notes sur les migrations externes des Moba-Gurma du Nord-Togo".....	139-166 —
<u>Véronique DUPONT</u>	
"Le rôle des villes secondaires dans les processus migratoires - le cas de 3 centres urbains en région de plantation: Atakpamé, Kpalimé et Badou".....	167-208 —
<u>Yves MARGUERAT</u>	
"Les migrations vers les villes du Togo".....	209-234 —
<u>Koffi EKOUÉVI</u>	
"Les expulsés du Nigéria de retour dans le Sud-Est Togo".....	235-254
<u>Emile LE BRIS</u>	
"Synthèse des travaux sur la mobilité interne et externe dans le Sud-Est du Togo".....	255-282 —

Thérèse LOCOH

"L'émigration, ses coûts et avantages pour le
Togo méridional"..... 283-298

Kokou VIGNIKIN

"Mode de production et migration dans le Sud-Est
Togo"..... 299-320

A.QUESNEL

"La mobilité des populations du plateau de
Dayes"..... 321-346

Marie-Thérèse DUQUETTE-AHADO

"Tendances de migration interne au Togo 1960-1981.
Estimation à partir de la méthode résiduelle.".. 347-358

Post-faceJoel GREGORY, Kokou VIGNIKIN et Marie-Thérèse
DUQUETTE-AHADO

"Le rôle des migrations dans la dynamique démogra-
phique togolaise. Quelles perspectives de recher-
che pour demain?"..... 361-373

BIBLIOGRAPHIE 375-385

LISTE DES COLLABORATEURS

BARBIER Jean-Claude	sociologue, ORSTOM, Lomé.
DUPONT Véronique	démographe, ORSTOM, Paris.
DUQUETTE-AHADO Marie-Thérèse	démographe, URD, Lomé.
EKOUÉVI Koffi	économiste, assistant de recherche, URD, Lomé.
GREGORY Joël	démographe, département de démographie, Université de Montréal.
LAWSON Agbodeka	statisticien, Direction de la Statistique, Lomé.
LE BRIS Emile	géographe, ORSTOM, Paris.
LOCOH Thérèse	démographe, INED, Paris, conseiller scientifique, URD, Lomé.
MARGUERAT Yves	géographe, ORSTOM, Lomé.
PILLET-SCHWARTZ Anne-Marie	géographe, CNRS, Paris.
PONTIE Guy	sociologue, ORSTOM, Paris.
QUESNEL André	démographe, ORSTOM, Paris.
VIGNIKIN Kokou	économiste, assistant de recherche, URD, Lomé.

AVANT-PROPOS

Pour l'ensemble des pays africains, la migration, par les perturbations de tous ordres qu'elle engendre, est un sujet de préoccupation. Le Togo ne fait pas exception à la règle. Plusieurs auteurs se sont déjà penchés sur les manifestations du phénomène dans ce pays. Cet ouvrage traduit une volonté de faire le point sur ces recherches et proposer des pistes pour des recherches à court, moyen et long terme.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution à ce document. L'éventail d'informations qui y sont rassemblées montre l'intérêt des chercheurs pour le sujet et trace des perspectives de recherche fort intéressantes.

Plus qu'un document d'information, il est à souhaiter que cet ouvrage serve de base de discussion et de référence pour l'élaboration de méthodologies nouvelles pour les futures recherches sur les migrations togolaises et ouest-africaines.

L'équipe de l'URD.

PREFACE

INTRODUCTION

E. LEBRIS, G. PONTIE et A. QUESNEL

4,8 millions d'âmes représentent l'apport démographique probable de l'intérieur au littoral au terme de 50 ans de migrations (1920-1970). Telle était l'estimation de S.AMIN pour la seule Afrique de l'Ouest⁽¹⁾. Elle avait le double mérite d'attirer l'attention sur l'importance du phénomène migratoire et sur l'orientation principale des mouvements. On assiste en effet à un transfert de population des zones déshéritées de l'intérieur vers les zones côtières qui ont suscité davantage d'intérêt de la part des puissances coloniales mais aussi, à une époque plus récente, des "développeurs".

On peut penser que, depuis 1970, la situation a évolué dans le sens d'une accélération mais peut-être aussi d'une diversification des mouvements migratoires, même si on peut constater, par ailleurs, une certaine contraction de l'espace de déploiement possible, en raison notamment des fermetures de frontières, des expulsions des étrangers, mais aussi, dans les pays côtiers, de manifestations de la sécheresse.

La connaissance, à la fois quantitative et qualitative, de ces phénomènes devrait être un préalable nécessaire à toute prise de décision en matière d'urbanisation, d'infrastructure scolaire et sanitaire ou encore, pour ne citer que quelques exemples, dans le domaine de l'aménagement rural, de la régionalisation du développement... Aussi, planificateurs et gouvernants attendent-ils des démographes en particulier - mais pas seulement - une évaluation de l'importance des migrations et de leurs principales orientations, une connaissance des caractéristiques essentielles des groupes de migrants et si possible -mais c'est plus difficile!- une compréhension des mécanismes migratoires afin de

⁽¹⁾AMIN, S., "Introduction" in S.AMIN ed. Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, Londres, 1974, pp. 3-64.

se doter de moyens de les freiner, de les orienter, de les canaliser, voire de les provoquer.

Interpellés de l'extérieur par les planificateurs, les chercheurs en sciences sociales le sont également au sein de leurs disciplines respectives dans la mesure où l'analyse des phénomènes migratoires, en eux-mêmes ou pour ce qu'ils révèlent, est un moyen d'approche privilégié des changements sociaux et économiques qui affectent les sociétés. Il n'est donc pas étonnant que les migrations aient suscité de nombreuses études. Mais le sujet est vaste, particulièrement difficile à saisir dans toutes ses dimensions, et la littérature qui lui est consacrée donne une impression d'éclatement. Chaque discipline aborde le thème avec ses méthodes et son domaine propre d'investigation, sans qu'il y ait toujours complémentarité entre ces différentes approches, voire même - et c'est souhaitable - unicité de vue à l'intérieur de chaque discipline.

Ces différentes approches ont bien sûr évolué dans le temps, en raison de la transformation des mouvements migratoires eux-mêmes, mais aussi des débats au sein de chaque discipline, ou de l'ensemble des sciences sociales, suscités par l'élaboration de théories générales réorientant périodiquement les recherches, l'échelle des études, et privilégiant certains cadres d'interprétation. Elles ont évolué enfin, sous l'effet très important de l'affinement des techniques d'appréhension des migrations qui a particulièrement retenu l'attention des démographes.

Nous évoquerons rapidement - et donc de façon caricaturale - les différentes approches disciplinaires et les principales étapes théoriques et méthodologiques qui jalonnent les études sur les migrations, avant de centrer notre attention sur un thème particulièrement important à la jonction de la recherche appliquée et de la recherche fondamentale: celui des relations, dans le cadre du Togo, entre politiques publiques et mouvements migratoires.

I-APPROCHES DISCIPLINAIRES ET THEORIES EXPLICATIVES

Les différentes approches disciplinaires - beaucoup moins monolithiques qu'il n'y paraîtra ici - ne sont pas sans relation avec le type d'explication proposé: à ce titre elles méritaient d'être rapidement évoquées⁽¹⁾.

Les démographes ont, pendant longtemps, appréhendé les phénomènes migratoires en termes "comptables": analyse des flux et des stocks, mise en évidence des caractéristiques morphologiques des groupes de migrants... Le fait qu'ils aient été souvent absorbés par la préparation et l'analyse des recensements explique en grande partie cela. Ce faisant, ils ont apporté une connaissance précieuse du phénomène au niveau national ou régional, que les chercheurs d'autres disciplines ont eu peut-être le tort d'ignorer ou du moins de sous-utiliser. Lorsqu'ils ont mené des études plus limitées dans l'espace et, de ce fait, plus approfondies, ils se sont attachés à affiner les techniques d'appréhension des mouvements migratoires et ont largement participé ainsi - nous insisterons ultérieurement sur ce point - au renouvellement de la problématique des migrations.

Analyser, les flux, mais des biens plus que des personnes, affiner les techniques "comptables" d'appréhension de ces flux, ont été également au centre des préoccupations des économistes. Mais cette approche quantitative n'a pas éclipsé des études plus qualitatives menées notamment par les micro-économistes ruraux qui ont analysé les migrations en relation avec les systèmes de production locaux dont elles contribuent à renforcer, à détruire -voire à créer - l'équilibre. Cette approche, de type "anthropologie économique", n'est pas très éloignée de celle de nombreux sociologues.

Pour nombre de géographes - qui ont beaucoup investi dans les recherches sur ce thème - la migration a été avant tout considérée comme un déplacement dans l'espa-

⁽¹⁾Voir à propos l'analyse éclairante de J.L.AMSELLE : "Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique" in Les migrations africaines, sous la direction de J.L.AMSELLE, ed. Maspero, coll. Dossiers africains, Paris, 1976, 126 p.

ce. Dans le cadre de migrations rurales-rurales par exemple, l'accent sera mis sur les capacités des migrants à maîtriser un nouvel espace, sur l'adaptabilité des systèmes de cultures et des façons culturelles: passage d'un système intensif à un système extensif, adoption de nouvelles cultures, d'un outillage nouveau, nouvel équilibre entre cultures vivrières et cultures de rentes... ou au contraire conservatisme dans ces différents domaines. Aussi, lorsqu'ils ont analysé les causes des migrations à partir de l'étude des sociétés de départ, ont-ils eu tendance à mettre l'accent sur la pression démographique et foncière.

Quant aux sociologues, plus encore que les autres chercheurs en sciences sociales, ils se sont intéressés aux migrations davantage pour ce qu'elles signifiaient que pour ce qu'elles étaient. Plus qu'un objet de recherche, la migration a été, en quelque sorte, un moyen d'accès à d'autres phénomènes. Il est vrai que l'analyse des mouvements migratoires, y compris de faible amplitude ou numériquement peu significatifs, peut être un moyen privilégié d'appréhender par exemple les contradictions internes ou les conflits qui affectent une société. Centrée sur les zones d'arrivées elle permettra par contre d'étudier les capacités d'innovation sociale des groupes de migrants, les permanences et les ruptures par rapport au type d'organisation sociale qui prévalait dans la société de départ⁽¹⁾.

Il aurait été nécessaire d'évoquer également d'autres types d'approches: celle des psycho-sociologues par exemple (en termes de motivations), voir celle des psychopathologues⁽²⁾...

Mais les clivages ne sont pas exclusivement disciplinaires, d'autant que tous les chercheurs d'une même discipline ne relèvent pas d'une même école, ni d'une

¹cf. "Migrations rurales et création de nouveaux milieux sociaux en Afrique tropicale", Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVI, 1-2, 1979.

²cf. COLLOMB, H. et AYATS, H., "Les migrations au Sénégal: étude psychopathologique" in Cahier des Etudes Africaines, II, 8, 1962, pp. 570-597.

même idéologie. L'échelle retenue (niveau national, régional, ethnique) n'est évidemment pas indifférente⁽¹⁾; le fait de privilégier l'analyse de la société de départ ou de centrer son attention sur les zones d'arrivées, non plus.

Certes il n'est pas question ici de nier l'intérêt de ces différentes approches, même si elles se révèlent parfois très partielles et peu complémentaires. Toutefois, le risque était grand - et il n'a pas toujours été évité - de privilégier en même temps qu'une approche particulière un type d'explication déterminée. Ainsi J.L. AMSELLE⁽²⁾ décèle-t-il - non sans regret - dans l'abondante littérature consacrée aux migrations africaines, davantage de raffinements typologiques que de schémas explicatifs satisfaisants. Il s'attache notamment à montrer que des typologies classiques et apparemment opératoires, d'ordre spatial (migrations rurales/urbaines), ou historique (migrations archaïques/modernes), ou encore des oppositions entre migrations agricoles/migrations de travail, migrations spontanées/migrations dirigées... sont loin d'être toujours pertinentes au niveau de l'explication.

Cet éclatement, à la fois des approches et des modèles d'explication, a été violemment critiqué par S. AMIN⁽³⁾. Les mouvements migratoires, estime-t-il, doivent être interprétés par référence à la domination exercée par les pays industrialisés du "centre" sur les économies "périphériques" des pays sous-développés. Quelle que soit l'échelle des études retenues, les migrations doivent donc être replacées dans un contexte macro-économique. C'est le centre qui impose un certain type de développement, définit la nature et la localisation des projets, et détermine en dernière instance "la dotation en facteurs". "Le problème est donc de connaître les raisons du choix de base: celui de la stratégie d'ensemble; car les migrations trouvent là

¹Voir notamment les travaux du groupe AMIRA, montrant qu'entre le niveau macro et le niveau micro, il n'y a pas seulement une différence d'échelle, mais une différence de nature.

²op.cit.

³AMIN, S., 1974, op.cit.

leur raison ultime véritable. Le choix rationnel du migrant n'est que la cause immédiate, apparente, une platitude qui ne nous avance nullement."⁽¹⁾ L'approche de type "individualiste" (individu décidé à migrer) ou l'enquête de motivations dissociant motivation économique et extra-économique, ne présentent, dans ce cadre, aucun intérêt: "la cause économique est réelle dans tous les cas, et son habillement idéologique également général"⁽²⁾.

Nombre de recherches avaient déjà mis l'accent sur le poids des déterminismes externes en matière de migrations, notamment pour la période coloniale (travail obligatoire, transferts de main-d'oeuvre, migrations induites par la nécessité de payer l'impôt...). Mais S.AMIN est allé plus loin, et en attribuant aux phénomènes de "dépendance économique" le statut d'explication ultime des mouvements migratoires, il a incité les chercheurs, en raison même de ses excès, sinon à reviser leurs positions du moins à approfondir leurs analyses. L'affirmation de la primauté absolue des facteurs économiques (macro-économiques), de la totale dépendance des Etats africains vis-à-vis des pays du "Centre", du destin inéluctable des sociétés africaines à s'insérer dans l'économie capitaliste mondiale impliquant la prolétarianisation des migrants, a en effet suscité des réactions, y compris parmi les tenants de la théorie de la dépendance⁽³⁾. Dans ce cadre, le rôle des chercheurs aurait dû se limiter en somme à analyser les plus ou moins grandes résistances des sociétés à entrer dans le système, étant bien entendu qu'elles n'y échapperaient pas.

Or, au cours des dernières années, sans minimiser pour autant le poids des déterminations externes, les chercheurs se sont appliqués, plus que par le passé, à analyser les réponses différenciées des sociétés

¹Ibid, p.28

²Ibid, p.32

³Notamment MEILLASSOUX, Cl. Femmes, greniers et capitaux, ed. Maspéro, Paris, 1977, 251p.

face aux pressions extérieures, en fonction de leurs dynamismes internes et de leur histoire⁽¹⁾. C'est autant les formes d'autonomie des sociétés, leurs capacités d'innovation que leurs formes de dépendances qui ont été mises en évidence. On est sorti, par là même, du schéma dualiste classique qui opposait terme à terme détermination externe / détermination interne, modernisme / traditionalisme...

Cela s'est traduit, dans le domaine des recherches sur les migrations, par une prise en compte plus intégrée des sociétés "de départ" et des sociétés d'accueil, tant au niveau des causes que des conséquences des mouvements⁽²⁾, mais aussi et surtout par une attention particulière accordée aux mouvements migratoires eux-mêmes⁽³⁾ dans leur complexité, aux stratégies différentielles des migrants, à l'évolution dans le temps de leurs statuts sociaux... C'est probablement là que réside l'originalité essentielle des recherches récentes: considérer, pour reprendre la formule de J.L.AMSELLE, que "la migration, contrairement à toutes les évidences, ce n'est pas un déplacement dans l'espace, mais plutôt un changement d'état ou de condition sociale"⁽⁴⁾. Cela suppose un affinement des techniques de saisie des mouvements migratoires et de la constitution

¹Voir à ce propos "Anthropologie et histoire", in Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines, vol. XXI, n° 1, 1985, 170p.

²Nombre de chercheurs avaient insisté sur la nécessité de tenir les "deux bouts de la chaîne", mais société de départ et société d'accueil étaient essentiellement perçues en termes d'opposition (répulsion des zones de départ/attraction des zones d'arrivées; passage du monde traditionnel au monde moderne...) alors que le migrant doit être perçu comme participant à la fois des deux sociétés.

³... il apparaît qu'il est impossible d'étudier un mouvement migratoire en l'observant seulement au point d'arrivée et au point de départ et qu'il est nécessaire de le suivre d'un bout à l'autre en connaissant parfaitement les bases traditionnelles qui lui ont donné naissance..." notait déjà J.ROUCH en 1960 ("Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique Occidentale", in Bulletin IFAN, XII, p. 372).

⁴op.cit., p.28

des groupes de migrants, le recours à une approche à la fois plus intensive et plus qualitative¹⁾ prenant en compte aussi bien les "représentations idéologiques" véhiculées par la migration que les facteurs économiques.

Cela dit, tout autant que la façon dont ils sont perçus, ce sont les mouvements migratoires eux-mêmes qui ont évolué, et les études ont dû en tenir compte, même si l'on peut noter un décalage entre "l'actualité" et les préoccupations des chercheurs. La croissance démographique tant dans les zones rurales que dans les villes n'est pas sans influence directe à la fois sur les structures de population, les changements sociaux et les mouvements migratoires eux-mêmes. Il en est de même des progrès de la scolarisation, de l'évolution des politiques nationales, de celles des bailleurs de fonds...

L'intérêt particulier accordé depuis quelques années aux phénomènes urbains, paraît, de ce point de vue, significatif. Certes la croissance urbaine n'est pas un phénomène récent - même si elle s'est considérablement accélérée au cours des dernières années - les migrations vers la ville non plus et d'excellentes recherches ont été menées dans ces domaines par le passé, mais l'essentiel du potentiel de recherches était alors concentré sur le secteur rural. Nombre d'"urbanistes" n'étaient d'ailleurs que des ruralistes reconvertis et cela a pesé pendant longtemps sur la nature des recherches urbaines. Ainsi, lorsqu'on étudiait les migrants installés en ville, c'était généralement par référence à la société d'origine: on s'intéressait davantage à ce qu'ils n'étaient plus qu'à ce qu'ils étaient devenus. Lieu de modernité, la ville n'était pas un objet de recherche en soi, mais bien souvent un moyen de tester la plasticité des structures propres à la société d'origine des migrants.

La situation a heureusement évolué en ce sens que les villes n'apparaissent plus comme réceptacles passifs de flux indifférenciés. On s'est mis à raisonner en

¹cf. notamment les travaux de Ph. HAERINGER relatifs à la méthode des biographies.

termes de processus, de filières et de stratégies d'acteurs, tant pour tenter de mettre en corrélation conditions d'expulsion du milieu rural et modalités de l'insertion en ville, que pour saisir les migrations intra-urbaines. Il reste pourtant une voie qui, à notre sens est insuffisamment explorée: quelle influence les politiques urbaines publiques ont-elles sur la mobilité?

II-L'APPREHENSION DE LA MOBILITE

Les évolutions, que l'on vient rapidement d'évoquer, dans la conception même des mouvements migratoires nécessitent un affinement des méthodes voire des techniques d'approche du phénomène. On peut même penser que, dans certains cas, c'est l'affinement des techniques d'analyse de la mobilité qui a conduit le chercheur à se poser de nouvelles questions.

L'étude de la mobilité relève, nous venons de le voir, de problématiques et de positions théoriques différentes. On peut cependant identifier trois niveaux problématiques principaux:

- les conditions écologiques, historiques et socio-économiques qui, dans une société ou une région donnée, sont génératrices de déplacements,
- les déplacements comme indicateurs de la redistribution de la population,
- les déplacements comme expression mais aussi comme opérateur de crises et de stratégies, bref du fonctionnement, de l'articulation et de la reproduction des systèmes sociaux dans lesquels sont insérés les individus.

Il est difficile de dissocier ces trois niveaux quant on veut comprendre la nature et le rôle de la mobilité en tant que processus social dans le procès global de reproduction des sociétés. Toutefois, chacun donnant lieu à différentes méthodes d'approche, le risque en privilégiant l'un par rapport aux autres est d'édifier la

méthode en cadre d'interprétation¹¹.

Pourtant ce sont les méthodes de saisie des déplacements souvent de caractère administratif (recensement) qui ont orienté les problématiques de mobilité.

L'approche de la mobilité en terme de stocks et flux

Les déplacements d'un lieu à un autre, manifestation de la mobilité, sont saisis dans un cadre étroit, défini par les notions de territoire, de résidence et d'irréversibilité.

Il en résulte des approches statiques en termes de migration nette et de stocks-flux; la différenciation opérée à partir des caractéristiques individuelles des migrants, oriente l'analyse vers les déséquilibres spatiaux avec la construction de champs migratoires et la typologie de mouvements. L'explication de la migration nette, ou de différences de stocks, est conduite, à partir de là, selon des différentiels de structure socio-économique (terre, emploi, salaire, etc.).

Ce mode d'approche n'est plus viable devant le caractère multidimensionnel du déplacement, et la nécessité de le prendre en compte. Il s'opère alors une révision au plan problématique. Or il arrive que d'un côté cela ne remette pas fondamentalement en cause les méthodes classiques de saisie des déplacements (ou bien qu'on ne réussisse pas à en élaborer de nouvelles) et que, d'un autre côté, se développent des modes d'approche qui consistent essentiellement en des tentatives de dépassement des contraintes du cadre statique sans reposer la problématique qui leur est sous-jacente.

¹¹Il y a autonomisation de l'instrument, celui-ci "imposant à l'objet une métamorphose destinée à le rendre plus maniable". (Ph. COUTY, "La vérité doit être construite" in Cahiers DRSTOM, série Sciences Humaines, vol. XX, n° 1, 1984, pp.5-15). Ceci est particulièrement net en démographie: le phénomène migratoire est considéré, en analyse démographique, indépendant des autres phénomènes démographiques, et lié aux variables d'état de l'individu; la manifestation du phénomène est saisie en même temps que son "explication" à travers ces variables individuelles. Certains démographes s'emploient à sortir de ce carcan analytique.

Ces tentatives vont principalement dans deux directions:

- la remise en cause des éléments conceptuels du déplacement,
- la dynamisation du mode d'approche classique, ou pour parler comme les démographes, la réalisation d'approches longitudinales.

L'approche longitudinale

Elle s'avère indispensable si l'on veut mesurer l'intensité et le calendrier des mouvements migratoires, et leurs changements.

Il est clair, par exemple, en ce qui concerne l'urbanisation de la Région des Plateaux, que la stricte approche en termes de stock et de flux, si elle révèle un peuplement régional des villes et leur réel pouvoir d'attraction (MARGUERAT), s'avère insuffisante pour appréhender leur faible capacité de rétention et surtout leur rôle de redistribution de population tant vers la capitale que dans l'ensemble régional des Plateaux. C'est en appréhendant le devenir de la population résidente de 1970, par l'enquête renouvelée et le devenir, en 1982, des immigrants installés dans l'intervalle 1970-79, que V.DUPONT a pu mettre en évidence ce phénomène.

De même la construction de cohortes de population permet de mieux évaluer la composition des flux migratoires dans le temps et dans l'espace. Les cohortes sont définies et se différencient selon des critères de temps (d'arrivée ou de départ), de nature du mouvement (professionnel ou familial), etc. Toutefois, si l'idée de suivi de groupes particuliers d'individus, apparaît dans cette démarche, elle reste orientée vers l'appréhension des changements de position des individus, et non pas encore vers celle de leur trajectoire, et donc de leur histoire et de leurs stratégies.

La remise en cause des termes référence des déplacements

L'individu exerçant de moins en moins l'ensemble de ses activités sociales en un lieu unique - la résidence -, le déplacement d'une activité d'un lieu à un

autre ne signifie pas la rupture avec les autres activités et les lieux où elles s'exercent. Dès lors un déplacement ne pouvant plus être appréhendé du seul point de vue de la résidence, et le changement de résidence ne remettant pas forcément en cause les autres implantations, c'est la notion même d'irréversibilité qui devient caduque.

Cette multiplicité des déplacements, de la résidence et des activités, va conduire, étant donné l'appareil méthodologique dont on dispose à l'heure actuelle, à une hiérarchisation des mouvements et à la construction de typologies spécifiques. En effet l'analyse continue d'être portée sur les déplacements et les flux indépendamment des individus, alors que l'appréhension de la mobilité exige, nous le verrons plus loin, de se placer du point de vue du sujet, de sa trajectoire et de sa situation spécifique. Les typologies vont être construites à partir de critères de hiérarchisation très divers: la durée, l'activité, la fréquence de déplacement, l'espace concerné, etc... mais spécifiques à la société considérée. Les critères de différenciation retenus dès lors synthétisent les conditions de formation des mouvements, ils sont investis d'un contenu social spécifique. La typologie retenue permet alors une décomposition de la mobilité et une mesure de l'intensité de certains déplacements particuliers.

L'approche de la mobilité en termes spatiaux:

structure de l'espace et articulation des différents espaces.

Nous reprenons là le premier niveau problématique d'approche de la mobilité. Il s'agit d'appréhender les éléments constitutifs et de transformation de l'espace international, national, urbain et rural des populations dans le cadre de la dépendance capitaliste et sous l'effet de la mise en place des politiques et des projets de développement nationaux.

Cependant il faut noter que cette structuration de l'espace, liée à l'élargissement de l'économie de marché et à la croissance démographique⁽¹⁾, s'accompagne

¹On oublie trop souvent que le croît démographique est, depuis une trentaine d'années, supérieur à 2% dans la majorité du monde rural africain.

de formes inédites de mobilité, révélées par l'intensification, la diversification et la réversibilité des déplacements.

Cette démarche, que l'on retrouve plus ou moins clairement explicitée et adoptée dans les études présentées (LE BRIS, PILLET-SCHWARTZ, QUESNEL...) permet de révéler, en ce qui concerne le Togo, la constitution d'un espace plus inégalitaire (localisation de la population, des investissements en infrastructure, etc.) plus contrôlé (politiques d'aménagements, politiques migratoires nationales et internationales) et qui, après une période d'élargissement (multiplication et diversification des lieux d'activités, dispersion des réseaux familiaux) se trouve chaque fois plus fragmenté et plus exigu (frontière, aliénation de la terre, etc.).

Cette démarche exige de se situer à différentes échelles et registres de la société .

La subjectivisation de la mobilité: une analyse en termes d'espace de vie, de cycle familial et de systèmes résidentiels.

L'approche précédente se réfère à une problématique du peuplement et d'occupation de l'espace liée à la transformation de celui-ci.

On se situe maintenant dans la perspective de la reproduction des groupes sociaux et, plus particulièrement, dans celle des stratégies qu'ils développent face aux situations qui s'imposent à eux.

L'analyse privilégie l'organisation de la production de l'unité familiale référée à un groupe social, la place et le rôle qu'y jouent les différents membres face à la transformation de l'espace de production (densification, nouvelles cultures, installation et émergence d'autres groupes sociaux, projets de développement) et à la transformation des conditions de la reproduction (baisse de la mortalité, changements au niveau des stratégies matrimoniales et de l'espace dans lequel elles s'insèrent, scolarisation et diminution de la main-d'oeuvre familiale, existence de réseaux migratoires etc.).

Les déplacements dès lors répondent à la problématique

que migratoire d'un groupe social particulier et sont le vecteur de stratégies multiples: leur forme et leur sens se diversifient.

Ils s'appuient sur des réseaux anciens, et participent à la constitution de nouveaux réseaux, qui seront différemment activés selon les situations rencontrées.

L'approche de la mobilité s'effectue alors à partir de l'analyse des biographies des individus, en terme de tronçons de vie et d'itinéraires, c'est-à-dire référés à et définis par des situations concrètes dans le temps et dans l'espace.

Les modalités analytiques sont difficilement systématisables à l'heure actuelle, elles sont diverses du fait de la grande liberté qui s'offre au chercheur dans cette voie encore peu empruntée.

Toutefois l'approche de la constitution et de la transformation de l'espace de vie, et des systèmes résidentiels des individus, n'est à même de rendre compte des réseaux migratoires et de la mobilité que s'ils sont référés à des groupes sociaux et à des contextes plus larges⁽¹⁾, eux-mêmes en transformation.

Dès lors aucune approche ne peut être suffisante quand elle est menée isolément. Toutefois, les études actuelles montrent ou suggèrent la nécessité de s'intéresser aux trajectoires et non plus aux positions.

Ce que nous appelons "subjectivisation de la mobilité", et qui nous apparaît comme un détour méthodologique indispensable, ne doit pas pour autant, occulter l'énorme poids de déterminants majeurs saisis à travers le phénomène de dépendance, lequel se traduit dans la structure politique et économique. L'époque se prête également à des recherches sur la sensibilité que manifestent les différentes formes de mobilité à la conjoncture.

¹"Au milieu organisé par un ensemble de relations socio-structurelles" (BERTAUX, D., Destins personnels et structure de classes, PUF, Paris, 1980)

III-LE CONTEXTE TOGOLAIS

L'insuffisante prise en considération des politiques publiques dans l'explication du phénomène migratoire nuit souvent gravement à la qualité des études et ce, quels que soient les cadres d'interprétation retenus. Une des raisons de cette insuffisance est sans doute que, depuis la fin de la période coloniale, il n'existe plus que très exceptionnellement de politiques migratoires stricto-sensu, qu'il s'agisse de colonisation de terres neuves ou de mouvements encadrés de retour à la terre. Le Togo n'échappe pas à la règle mais, dans ce pays comme dans tous les autres, il est clair que deux grands types de politiques ont une influence très directe sur la mobilité humaine: les politiques de mobilisation de la force de travail et les politiques du territoire.

Une autre raison intervient pour expliquer le faible recours aux politiques publiques comme élément d'explication: la distance est souvent très grande entre les desseins et les projets politiques d'une part et leur réalisation d'autre part. Même inefficaces, ces politiques n'en ont pas moins des effets incontestables sur la mobilité, ne serait-ce que par l'effet des réinterprétations auxquelles donnent lieu leurs déclarations d'intention.

Nous nous limiterons à une évocation rapide de ces politiques du territoire et de la force de travail telles qu'elles se sont succédées au Togo ces quinze dernières années. Il va de soi que l'évolution de la conjoncture internationale au cours de cette période a eu une influence déterminante sur la définition ou les réorientations parfois radicales de ces politiques. On s'interrogera, en particulier, sur la manière souvent inattendue dont la "crise" pèse sur les phénomènes de mobilité. La raison pour laquelle nous nous limitons aux quinze dernières années est assez évidente: il s'est produit, au détour des années 70, une rupture d'une importance tout à fait comparable à celle du début des années 60, même si ces ruptures sont de natures très différentes: dans le cas du Togo, cet effet de rupture s'est trouvé amplifié par le "boom" phosphatier fournissant à la puissance publique des revenus sans commune mesure avec ceux dont elle bénéficiait auparavant.

Au cours de la première décennie de l'indépendance, les initiatives publiques en matière d'emploi et d'aménagement régional s'étaient révélées fort timides. L'emploi salarié public ou privé se situait à un niveau très faible et ce sont surtout les initiatives de politique économique prises par N'Krumah au Ghana qui avaient une influence sur la mobilité des togolais. Dans le domaine de la politique régionale on peut tout au plus citer une initiative timide dans le cadre du Ministère du Plan en 1969-70. Cette initiative tournera court très rapidement et il faudra attendre 1984 pour que le même ministère, inquiet de la faible capacité de fixation des villes secondaires, passe commande d'une étude d'ensemble des villes du Togo. Les véritables intentions des autorités en matière de politique du territoire se manifestent, en fait, dans la réforme agro-foncière échafaudée dès 1974, en période de relative euphorie économique, mais dont les principaux décrets d'application ne paraîtront qu'à partir de 1978. Cette réforme a plusieurs aspects majeurs sur lesquels il faut s'arrêter: l'Etat togolais y affirme sa prétention à monopoliser les procédures d'affectation de l'espace national et à imposer un droit unifié de type européen (cadastrage, enregistrement,...). Même si ces dispositions n'ont pas véritablement fait l'objet de mesures d'applications généralisées, elles ont eu un certain nombre d'effets déstabilisateurs (spéculation, développement d'un véritable "banditisme foncier" ...) et ont permis des interventions "à la hussarde" de l'Etat expulsant par exemple plusieurs milliers de personnes de leur terre pour étendre la réserve de la Kéran dans le nord du pays. Il est évidemment trop tôt pour évaluer les effets d'une telle réforme sur la mobilité mais on peut, sans risque de se tromper, estimer que les effets de la crise mondiale jouant de plus en plus durement, l'Etat sera amené à mobiliser des superficies de plus en plus importantes pour réaliser ses objectifs de rentabilité économique.

De fait, la réforme agro-foncière a également consisté dans un assez profond bouleversement du dispositif de développement rural s'exprimant dans le discours politique de la "Révolution verte". Il s'agit officiellement d'accroître la production en améliorant l'encadrement des paysans. On passe ainsi de sociétés régionales (SORAD) à compétence horizontale assez large (non seulement encadrer mais aussi produire) mais dont l'et-

ficacité laissait sérieusement à désirer, à deux structures spécifiques, -les unes de production (les ORPV: Organisme de Production et de Promotion des Cultures Vivrières), les autres d'encadrement (ARAC: Animation Rurale et Action Coopérative). La mise en place de ces nouvelles structures s'accompagne d'un effort significatif de mécanisation et d'une réorganisation des conditions de production des cultures d'exportation (café, cacao, coton, palmier...). Cette nouvelle politique est censée dissuader les paysans de migrer et doit même être créatrice d'emplois pour les besoins d'encadrement. G.PONTIE a montré, ailleurs, que le développement de la culture attelée dans le nord du pays avait eu dans ce domaine des effets divers; quant à A.SCHWARTZ à propos du développement de la culture cotonnière, il considère que l'on a effectivement obtenu une stabilisation de la population paysanne. Mais le même auteur attire l'attention sur les risques inhérents à la mauvaise synchronisation des différentes opérations⁽¹⁾: "on a en fait l'impression que les véritables meneurs de jeu au niveau de chacun des projets ce sont les organismes financiers... Le Togo peut ainsi, à la limite, apparaître comme un immense banc d'essai où opèrent, quelquefois concurremment, au mieux en s'ignorant les uns les autres, les principaux organismes internationaux de financement de l'aide... De véritables chasses gardées territoriales en sont résultées...". Les exemples ne manquent pas: le projet FED-Kara jugé en concurrence avec le projet PNUD-FAO de Kanté et avec le projet Banque Mondiale de la région de Bassar, est aussi concurrent avec les projets de la SRCC dans la Région des Plateaux; on peut, en effet, considérer qu'un succès du projet Kara risquerait de tarir les mouvements migratoires dirigés vers les zones de plantation. Là aussi, il y a loin des desseins politiques aux réalisations et force est de constater que, dans la phase où les moyens financiers sont devenus relativement importants (1973-78), la priorité absolue à l'agriculture n'a pas été véritablement observée. En revanche, des investissements très lourds ont été consentis au profit de l'industrie et des services. Cette flambée d'investissement a donné un véritable coup de fouet à un sec-

¹SCHWARTZ, A., Eléments pour une étude de l'emploi au Togo à l'horizon du quatrième Plan quinquennal (1981-85), DRSTOM, Lomé, 1980.

teur salarié essentiellement localisé en ville et, dans la plupart des cas, contrôlé par l'Etat. Citons simplement certaines réalisations industrielles particulièrement ambitieuses pour observer que, dans la plupart des cas, on a opté pour une technologie de pointe faiblement consommatrice de main-d'oeuvre (raffinerie, aciérie, cimenterie).

Dès 1982, il apparaissait que les effets de la crise ne permettaient plus de continuer sur cette lancée. Le Togo se voyait imposer un moratoire très dur par le FMI et, symboliquement, le gouvernement prenait la décision de dissoudre six sociétés d'Etat... Au delà de cette mesure symbolique, on pouvait s'apercevoir des saignées sur le marché du travail salarié dans les industries manufacturières, le bâtiment et les travaux publics (la politique des grands travaux de la fin des années soixante-dix avait mobilisé d'importants effectifs) et dans certains services comme l'hôtellerie. Plusieurs milliers d'emplois salariés disparaissent ainsi et ces disparitions se répercutent en chaîne sur tout un secteur de sous-traitance qualifié d'informel. Les solutions qui s'offrent aux laissés pour compte de l'éphémère période de prospérité sont très restreintes. Cette population flottante ne trouve plus guère à se redistribuer dans un espace transnational (difficultés du Ghana, expulsions au Nigéria) et voit son espace de vie singulièrement restreint. L'accélération de la croissance de Lomé laisse supposer que cette population n'est pas "rentrée au village" et cherche à survivre par tous les moyens dans la capitale togolaise, tout en faisant jouer de multiples réseaux qui poussent leurs ramifications bien au delà. Il serait également intéressant de s'interroger sur les effets de la crise dans les villages. Notre hypothèse est que, loin de constituer un frein à la pression migratoire, elle joue comme accélérateur de l'exode rural mais d'un exode qui aurait sans doute changé de nature. On observe, dans le Sud-Est, par exemple, que le niveau de fécondité s'est maintenu à un niveau élevé et que les chefs de familles tiennent à peu près ce langage: plus c'est difficile en ville et plus il faut y envoyer nos fils nombreux en espérant que l'un d'eux au moins réussira...

Si cette hypothèse s'avère juste, il conviendra de s'interroger sur la différence avec un pays comme la Côte d'Ivoire où un mouvement de retour a été identifié depuis quelques années.

LES MIGRATIONS INTERNES AU TOGO

Agbodeka LAWSON

L'histoire nous rappelle que les déplacements de population ont été, à certaines époques et pour certains pays, considérables puisque ce sont eux qui en ont déterminé le peuplement. Actuellement dans la plupart des pays du Tiers-Monde, les mouvements naturels de population, compte tenu de leur nécessité dans les modèles de croissance économique, retiennent davantage l'attention des économistes et des planificateurs que les mouvements migratoires. Cependant, l'étude de ces derniers est d'un intérêt certain notamment dans la mesure de l'attraction des centres urbains et du déplacement de la main-d'oeuvre avec leurs effets sur l'évolution économique et sociale d'un pays.

Même s'il est devenu classique de voir dans la croissance des villes les effets secondaires de l'explosion démographique, il n'en demeure pas moins que le phénomène est en partie lié aux dotations factorielles des différentes subdivisions géographiques d'un pays. Bien qu'il n'existe pas de données statistiques importantes sur les mouvements migratoires au Togo, nous tenterons, en comparant les résultats des différents recensements et en analysant diverses études réalisées par certains organismes, de dégager les tendances à long terme du phénomène au cours des deux dernières décennies.

I- BILAN DEMOGRAPHIQUE

La population du Togo au dernier recensement de nombre 1981 est de 2,7 millions d'habitants (tableau 1). Deux recensements ont précédé celui de 1981. Le premier a eu lieu entre 1958 et 1960 et a été suivi d'une enquête démographique en 1961. A partir des résultats de ces deux opérations, la population togolaise a été estimée à 1,4 million d'individus au 1er Janvier 1960. Le deuxième recensement a été effectué en 1970. Tout comme le premier, il a été suivi d'une enquête démographique en 1971.

Tableau 1. Répartition de la population togolaise par région (en milliers).

Régions	1960	1970			1981		
	Total	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Ensemble du Togo	1 430,8	1 950,6	937,4	1 013,2	2 719,5	1 325,6	1 393,9
Région Maritime	490,8	703,9	333,0	370,9	1 040,2	499,0	541,2
Région Plateaux	343,9	469,8	230,2	239,6	650,4	321,8	328,6
Région Centrale	117,4	174,0	84,3	89,2	273,1	137,0	136,1
Région de la Kara	293,6	362,2	170,2	192,0	426,6	206,1	220,5
Région Savanes	185,1	250,7	119,2	121,5	329,1	161,7	167,4

source: (1)

Selon le recensement de 1970, la population résidente au Togo était de 1,95 million d'habitants ce qui représente un accroissement moyen annuel de 3,1% entre 1960 et 1970. Cependant, avec les résultats de l'enquête démographique de 1961 qui donnaient un taux brut de natalité de 55% et un taux brut de mortalité de 29%, on s'aperçoit que la croissance naturelle n'est que de 2,6% (tableau 2). Ce même taux d'accroissement naturel a été observé par les statisticiens de l'enquête démographique de 1961 avec un niveau de mortalité relativement faible se situant aux environs de 19% et un taux de natalité de 45%. Alors que la population croissait de 50 742 individus par an en moyenne entre 1960 et 1970, elle n'a cru que de 66 142 individus par an en

¹ L'ensemble des données contenues dans ce document provient:

- (1) Recensement général de la population (Mars-Avril 1970), Vol.2, Direction de la Statistique du Togo.
- (2) Recensement général de la population et de l'habitat (09-22 Novembre 1981), Direction de la Statistique du Togo, juin 1985.
- (3) Enquête démographique de 1961, Direction de la Statistique.
- (4) Enquête démographique de 1971, Direction de la Statistique.

N.B. : Les chiffres de 1960 sont estimés à partir des résultats du recensement de la population de 1958-1960. La Région de la Kara tient compte de sa délimitation administrative de 1981 pour les années 1960 et 1970.

moyenne entre 1970 et 1981 ce qui correspond à un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%. Mais il est à noter que le retour précipité de 75 à 80 000 togolais résidant à l'étranger à la fin de 1969 a "gonflé" l'effectif de 1970. Au cours des années soixante et soixante-dix, le taux global de fécondité a décliné. Il est passé de 220% en 1961 à 207% en 1971.

Tableau 2. Quelques taux démographiques issus des enquêtes démographiques de 1961 et 1971.

Région	Enquête démographique 1961			Enquête démographique 1971		
	Nata- lité (%)	Morta- lité (%)	Accrois- sement (%)	Nata- lité (%)	Morta- lité (%)	Accrois- sement (%)
Ensemble du Togo	55	29	2,6	45	19	2,6
Région Maritime	55	29	2,6	46	14	3,2
<u>Lomé</u>	47	24	2,3	40	7	3,3
Région des Plateaux	57	23	3,4	49	15	2,8
Région Centrale	46	28	1,8	45	24	2,1
Région de la Kara	-	-	-	39	29	1,0
Région des Savanes	67	43	2,4	52	23	2,9
Autres communes	-	-	-	40	15	2,5
<u>Zone urbaine</u>	-	-	-	45	11	3,4
<u>Zone rurale</u>	-	-	-	42	20	2,2

Un bref aperçu des mouvements migratoires vers les villes se dégage des tableaux 3, 4 et 5. On remarque ainsi que les centres urbains abritent une proportion de plus en plus importante de la population totale. En effet sur 100 togolais, 16 vivaient dans des centres urbains en 1960, 21 en 1970 et 25 en 1981 (tableau 3).

Malgré ces mouvements migratoires relativement importants la structure par âge n'a pas connu de changement notable comme nous le montre le tableau 6. La population togolaise est une population jeune. En ce qui concerne la répartition par sexe, on constate en 1970 comme en 1981 dans toutes les régions du Togo, un déséquilibre en faveur du sexe féminin (tableau 7).

Cette situation peut résulter de deux tendances qui se renforcent l'une et l'autre bien qu'elles soient distinctes. La première serait la part de plus en plus prononcée de jeunes adultes qui émigrent et la deuxième une surmortalité masculine relativement importante.

Tableau 3. Population rurale et population urbaine (%).

Population	1960	1970	1981
Total	100	100	100
Rurale	84,1	78,8	74,9
Urbaine	15,9	21,2	25,1

source: (1), (2) et (3) op.cit.

Tableau 4. Répartition de la population urbaine par région (en milliers).

Régions	1960	1970	1981
Ensemble du Togo	227,5	413,7	684,1
Région Maritime	122,8	227,3	429,1
Lomé	92,3	188,9	375,5
Région des Plateaux	83,5	57,0	73,4
Région Centrale	24,3	50,1	70,2
Région de la Kara	34,5	59,6	81,5
Région des Savanes	12,4	19,7	29,9

source: (1), (2) et (3) op.cit.

Tableau 5. Répartition de la population rurale par région (en milliers).

Régions	1960	1970	1981
Ensemble du Togo	1 203,3	1 539,9	2 035,4
Région Maritime	368,0	483,3	611,1
Région des Plateaux	310,4	414,0	577,0
Région Centrale	93,1	123,2	203,0
Région de la Kara	259,1	300,3	345,1
Région des Savanes	172,7	219,2	299,3

source: (1), (2) et (3) op.cit.

Tableau 6. Répartition de la population par grands groupes d'âge (%).

Grands groupes d'âge	1961	1970	1981
0 - 14	47,9	49,8	49,8
15 - 29	21,7	21,5	24,8
30 - 44	16,1	15,1	13,2
45 - 59	8,9	8,0	6,8
60 et +	5,4	5,6	5,4

source: (1), (2) et (3) op.cit.

Tableau 7. Rapports de masculinité par région.

Régions	1970	1981
Ensemble du Togo	93	97
Région Maritime	90	92
Région des Plateaux	96	98
Région Centrale	95	98
Région de la Kara	89	93
Région des Savanes	98	96

II-GRANDES TENDANCES REGIONALES DE LA MIGRATION INTERNE

Dans un contexte où l'accroissement naturel demeure extrêmement varié d'une région à l'autre, les mouvements migratoires tendent à expliquer la relative stabilité que l'on observe dans la répartition géographique de la population. Envisagés au plan régional, les mouvements migratoires ruraux ont été marqués par deux faits significatifs au cours de la dernière décennie. D'une part, on observe un renversement des tendances migratoires dans la partie sud du Togo; d'autre part, on constate le renforcement de la position attractive de la Région Centrale par rapport aux régions de la moitié nord du pays (tableau 8).

Une autre caractéristique des comportements migratoires est que la population des zones rurales continue d'affluer et ceci dans une moindre mesure, vers des zones urbaines (tableau 9). Ces mouvements combinés aux

variations d'une zone à l'autre des comportements de fécondité ont eu pour impact d'atténuer la croissance des centres urbains entre 1970 et 1981 bien que les taux restent très élevés par rapport au taux d'accroissement de l'ensemble du pays.

Tableau 8. Accroissement démographique de la population rurale par région (%).

Régions	1960-1970*			1970-1981		
	Total	Accrois. naturel	Solde migratoire	Total	Accrois. naturel	Solde migratoire
Ensemble du Togo	2,4	2,6	- 0,2	2,4	2,6	- 0,2
Région Maritime	2,7	2,6	0,1	2,0	3,2	- 1,2
Région des Plateaux	2,8	3,4	- 0,6	2,9	2,8	0,1
Région Centrale	2,8	1,8	2	4,3	2,1	2,2
Région de la Kara	1,4	1,9**	- 0,5	1,2	1,4**	- 0,2
Région des Savanes	2,4	2,4	-	2,7	2,9	- 0,2

N.B.: Les taux d'accroissement naturel sont les taux globaux régionaux c'est à dire comprenant aussi bien la zone rurale que les centres urbains.

* : Les taux globaux de la période 1960-1970 sont calculés à partir du tableau 1.

** : Les taux d'accroissement naturel de la Région de la Kara sont estimés à partir de ceux de la Région des Savanes et de la Région Centrale en ce qui concerne 1960-1970. Pour 1970-1981 les estimations sont faites avec les taux des Régions Centrale et de la Kara avant 1981.

Si ces évolutions tendanciennes des flux régionaux expliquent en partie la répartition régionale de la population, elles ne sauraient cacher la diversité souvent considérable des taux d'accroissement de la population d'une préfecture à l'autre à l'intérieur de chaque région.

En absence de données récentes sur les mouvements de population, nous allons essayer de présenter les grands traits des mouvements migratoires internes au cours des années soixante et soixante-dix.

II-1. Migration rurale

Région Maritime

La Région Maritime a été une région d'immigration nette de 1960 à 1970. A partir des tableaux 8 et 9 on estime à 4 624 le nombre de ruraux qui seraient venus s'installer dans la région. Par contre c'est le phénomène inverse qu'on observe de 1970 à 1981. Ainsi avec une densité moyenne de 111 et 161 habitants au km² en 1970 et 1981, la Région Maritime a été un important foyer d'émigration entre 1970 et 1981 d'où seraient partis quelques 91 516 ruraux. Cette émigration est inévitable par l'existence, à l'intérieur d'une région dans l'ensemble fortement peuplée (densité moyenne, en 1981, de 161 h/km²) de zones incontestablement surpeuplées (arrière pays immédiat d'Aného, secteurs d'Anfoin et de Vogan, où les densités sont supérieures à 200 h/km²); ce surpeuplement s'accompagne d'une surexploitation des terres (surface moyenne de l'exploitation agricole: 1,3 ha ; surface moyenne cultivée par actif: 0,26 ha) et d'une dégradation subséquente des sols.

Ces excédents démographiques trouvent un exutoire partiel dans trois destinations principales pour les migrants ruraux:

-certains migrent vers la partie occidentale de la Région des Plateaux où le migrant trouve à s'employer comme métayer ou comme ouvrier agricole sur les plantations de café et de cacao du Kloto et de l'Akposso (migration interrégionale);

-d'autres migrent vers le Ghana, où les possibilités d'emploi sur les plantations de café et de cacao sont similaires (migration internationale): le "retour", en 1969, de plus de 36 000 migrants ressortissants de la Région Maritime montre l'ampleur de ce mouvement, surtout pendant la première décennie étudiée;

-et un certain nombre de ruraux de la partie est de la région se dirige vers le Nigéria.

Région des Plateaux

La Région des Plateaux est la région rurale la plus

riche du pays, grâce à la gamme variée de cultures- aussi bien industrielles (café, cacao, palmier à l'huile, coton) que vivrières- que permet la dualité de son milieu naturel -hauteurs relativement bien arrosées dans la partie la plus occidentale, plaine plus sèche dans la partie la plus orientale. On estime à plus de 23 000 le nombre de ruraux qui auraient émigré de la région entre 1960 et 1970. On peut penser que ce flux migratoire s'est dirigé vers le Ghana où la main d'oeuvre était bien rémunérée dans les plantations de café et de cacao. En effet près de 92 300 Ewés-dont le terroir est traditionnellement la Région des Plateaux - nés hors du Ghana ont été dénombrés dans ce pays en 1960. Mais sur les 82 000 Togolais rapatriés en 1969 on n'avait compté que 6 000 ressortissants de la région; ce qui indique que la plupart des émigrants de cette région ne sont pas revenus. Au cours des dix dernières années la Région des Plateaux a accueilli plus de 5 000 immigrants internes.

Ces derniers s'installent surtout dans la partie la plus occidentale de la région -préfectures de Kloto, Amou et Wawa, productrices de café et de cacao-, où les migrants trouvent à s'employer comme ouvriers agricoles (migrations saisonnières) ou comme métayers (migrations durables), quand ils n'accèdent pas eux-mêmes à la propriété (migrations permanentes). D'une enquête renouvelée effectuée de 1970 à 1976 sur le plateau de Dayes par une équipe de démographes de l'ORSTOM ⁽¹⁾, il ressort que 26% de la population de cette zone est allochtone (dont 21% de Kabyè). Cette partie la plus occidentale de la région attire aussi quelques ressortissants de la Région Maritime.

Région Centrale

Avec une densité globale de 21 h/km², la Région Centrale reste, en 1981, la plus faiblement peuplée du Togo. Elle constitue, depuis un demi-siècle, l'exutoire par excellence du trop-plein démographique de la toute proche Région de la Kara (migration interrégionale): en

⁽¹⁾QUESNEL, A. et P. VIMARD, Dynamique de population en économie de plantation: le plateau de Dayes (Sud-Ouest du Togo). Structure et mouvement de la population. Centre ORSTOM de Lomé, Mai 1982.

1970, Kabyè, Losso et Lamba entrent pour 28,5% dans son peuplement. Terre de "colonisation" agricole, où la plupart des immigrants s'installent définitivement, on peut supposer que cette région joue aussi un rôle de relais dans les migrations entre la Région de la Kara et la Région des Plateaux; un certain nombre de migrants préfèrent commencer par tenter leur chance pas trop loin du pays avant de s'engager plus avant vers le sud, avec pour objectif les plantations de café et de cacao du Kloto, de l'Akposso ou du Litimé, voire celles plus lointaines du Ghana. D'une façon générale, on pourrait estimer, à partir des tableaux 5 et 8, que plus de 40 000 ruraux se seraient installés dans la Région Centrale de 1970 à 1981 contre 11 400 au cours de la période allant de 1960 à 1970. Une enquête démographique dans cette région nous fournirait beaucoup plus d'informations sur les types de migrants qu'on y retrouve.

Région de la Kara

C'est de la Région de la Kara que partent les principaux flux migratoires du Togo (sur 260 000 Kabyè et 88 000 Losso recensés en 1970, respectivement 138 000 et 56 000 étaient installés hors de leur pays d'origine, soit plus de la moitié des premiers et près des deux-tiers des seconds). Les ruraux qui auraient quitté cette région sont estimés à environ 13 900 entre 1960-1970 et 9 200 entre 1970-1981. Les émigrants quittent des zones aux possibilités agricoles réduites, pour des zones moins peuplées, voire vides d'hommes, aux possibilités agricoles plus grandes.

Région des Savanes

Un seul mouvement migratoire d'une ampleur significative est à noter dans la Région des Savanes: il s'agit du courant qui draine vers le Ghana (migration internationale) de jeunes Moba et Gourma de la préfecture de Tône. D'après une enquête effectuée en 1976 par un sociologue de l'ORSTOM¹⁾, cette migration porterait alors sur un effectif de quelques 10 000 actifs et

¹⁾PONTIE, G., Notes sur les migrations moba-gourma (Nord-Togo), Lomé, ORSTOM, 1980, 12p.

affecterait 15% des hommes de la tranche d'âge de 15 à 39 ans, ce qui est loin d'être négligeable. 76% de ces migrants exercent au Ghana une activité agricole: 62% sont "gardiens" de cacao (c'est-à-dire chargés, pour le compte d'un propriétaire de plantation, des opérations de culture et de pré-commercialisation, moyennant une rétribution correspondant au tiers du produit de la vente), 14% pratiquent la culture vivrière pour leur propre compte; 24% exercent leurs activités en ville, à Accra, Kumasi ou Tema, où ils sont boutiquiers, cantonniers, employés de maison, manoeuvres. Le migrant part jeune et célibataire, revient se marier au pays après 2 ou 3 ans, repart avec sa femme. Quand elles ne sont pas définitives, ces migrations sont généralement de longue durée.

D'autres mouvements ayant une portée plus restreinte sont toutefois présents: ceux des étudiants, des fonctionnaires et des travailleurs vers le sud, soit en direction de la capitale ou encore vers les régions limitrophes. (1)

II-2. Croissance urbaine

L'un des changements les plus marquants des comportements démographiques au cours des deux dernières décennies au Togo a été le ralentissement de la croissance des centres urbains. C'est l'ensemble des centres urbains et non seulement les grandes villes - telles que Lomé, la capitale et Sokodé- qui ont vu le déclin de leur taux de croissance d'une période à l'autre. Le fort pourcentage de la population vivant dans les villes qu'on a observé en 1981 n'est que le reflet d'une reclassification des zones rurales - où d'ailleurs la fécondité est très élevée- en zones urbaines.

On note que mis à part la Région Maritime - où se trouve la capitale avec un taux d'accroissement moyen de 6% - la croissance urbaine dans les autres régions a été modérée au cours de la dernière décennie (tableau 9)

¹Nous nous sommes inspirés du chapitre "Migration" de l'ouvrage d'Alfred SCHWARTZ, Eléments pour une étude de l'emploi au Togo à l'horizon du quatrième Plan quinquennal (1981-1985), ORSTOM, 1980.

Tableau 9. Croissance annuelle moyenne des centres urbains par région (%).

Régions	1960-1970	1970-1981
Ensemble du Togo	6,1	4,4
Région Maritime	6,2	5,5
Lomé	7,2	6,0
Région des Plateaux	5,3	2,1
Région Centrale	7,3	3,1
Région de la Kara	5,5	2,7
Région des Savanes	4,6	3,8

III-CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

III-1. Sexe

Pour l'ensemble du pays on remarque qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans le groupe de ceux dont le lieu de naissance est autre que le lieu de résidence au moment du recensement alors que c'est le phénomène inverse qu'on observe parmi les non-migrants (nés dans la ville ou le village de recensement). On note ainsi en 1961 tout comme en 1970, 80 et 82 hommes pour 100 femmes dans le groupe de migrants. Ce déséquilibre est encore plus prononcé parmi les non-migrants intra-régionaux qu'au niveau des migrants inter-régionaux (tableau 10). Le rapport de masculinité de ces derniers est de 92% en 1961 contre 60% pour les premiers. On retrouve la même situation en 1970 c'est-à-dire faible déficit masculin parmi les migrants inter-régionaux et surnombre féminin parmi les migrants intra-régionaux.

Si dans toutes les régions on observe plus de femmes parmi les migrants il n'y a cependant pas une uniformité des rapports de masculinité d'une région à l'autre. Par exemple on compte parmi les migrants intra-régionaux de la Région des Savanes 40 hommes pour 100 femmes alors qu'il y a 73 contre 100 dans la Région des Plateaux. Dans le groupe des migrants inter-régionaux deux régions font figure d'exception. Il s'agit de la Région Maritime et de la Région des Savanes où on dénombre respectivement 105 et 103 hommes pour 100 femmes en 1970.

Tableau 10. Rapport de masculinité de migrants et des non-migrants pour l'ensemble du Togo.

	1961	1970
Non migrants		
.nés dans la ville ou village du recensement	102	103
Migrants		
.nés dans une autre ville ou village de la même région	60	55
.nés dans une autre région	92	98
.nés dans un autre pays	87	93

source: World Bank, Demographic aspects of migration in West Africa, Vol.2, 1980.

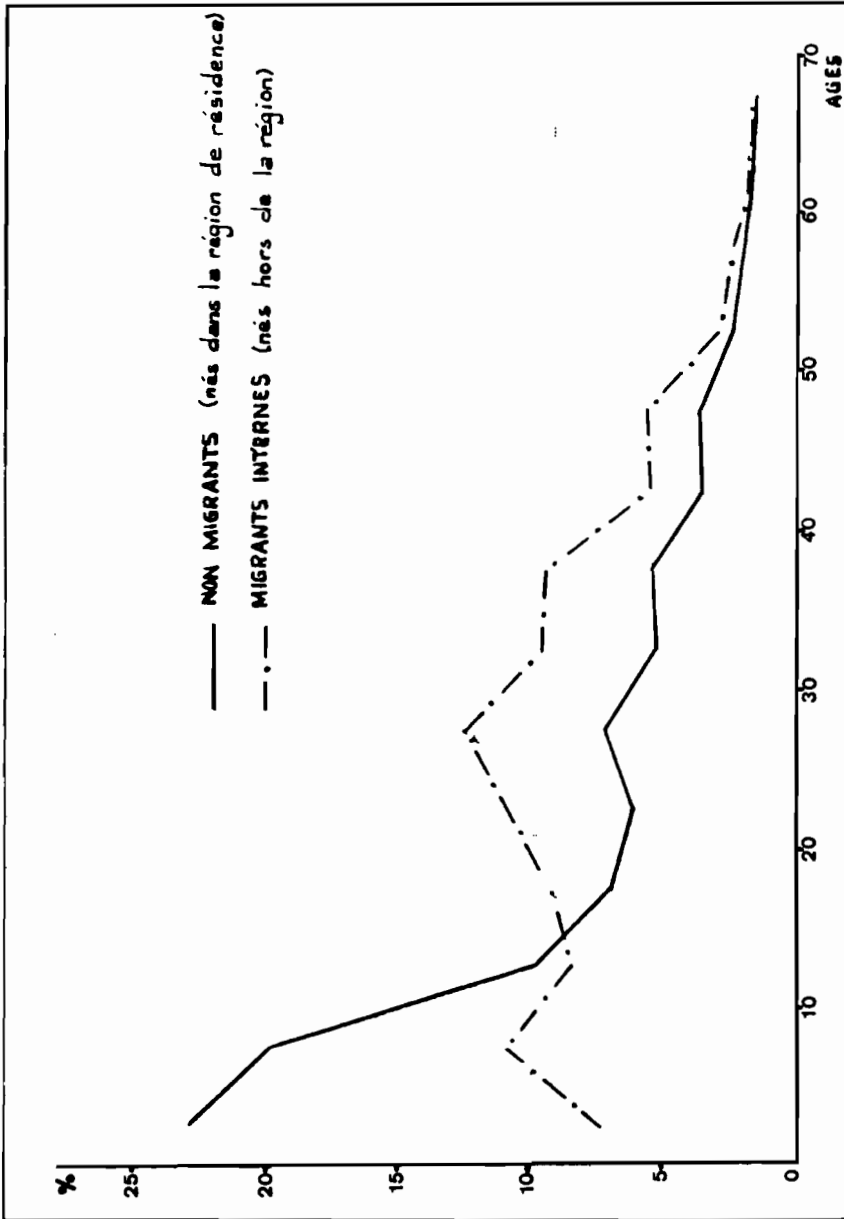
Un autre fait saillant dans la composition par sexe des migrants inter-régionaux est l'important déficit masculin qu'on rencontre dans le groupe d'âge 20-29 ans. Un léger déficit masculin existe également dans les groupes d'âges 0-9 ans et 30-39 ans. En dehors de ces 3 groupes d'âges tous les autres groupes présentent un déficit féminin (tableau 11).

III-2. Age

Comme dans tous les pays du monde, c'est parmi les jeunes adultes qu'on trouve les candidats à la migration. En effet les personnes âgées de 25-29 ans représentent plus de 20% des migrants (durée de vie) tandis que le même groupe d'âge parmi les non-migrants ne donne qu'une proportion de 6,4%

Au niveau des courbes représentatives de la distribution par âge (figure 1) des deux groupes, on observe un écart assez important au niveau du groupe d'âge 0-15 ans; la courbe des migrants étant nettement au dessus de celle des non-migrants. On remarque au delà de 25 ans un rétrécissement progressif des écarts entre les deux courbes qui d'ailleurs se confondent pour les derniers groupes d'âge. Parmi les migrants qui se sont installés à Lomé entre 1960 et 1970 on note une forte proportion de jeunes adultes de 15-19 ans. Dans les

Figure 1. Distribution par âge des migrants.



années soixante plus de 48% des migrants inter-régionaux -migration vers les centres urbains- se trouve dans ce groupe.

Tableau 11. Répartition de la population résidente par âge, sexe et type de migration (en milliers), Togo, 1970.

Age	Type de migration et sexe								
	Non-migrants ⁽¹⁾			Migrants internes ⁽²⁾			Immigrants ⁽³⁾		
	Homme	Femme	H/Fx100	Homme	Femme	H/Fx100	Homme	Femme	H/Fx100
0-9	350,7	338,4	104	16,0	17,0	94	27,5	27,7	99
10-19	145,6	126,8	115	16,6	15,4	108	12,5	12,4	101
20-29	79,7	132,6	60	17,9	25,3	71	8,8	14,6	61
30-39	69,6	100,9	69	16,4	18,1	90	8,1	10,1	80
40-49	51,3	61,1	84	11,6	8,6	135	5,7	5,0	115
50-59	32,9	35,0	94	5,8	3,9	155	3,3	2,2	148
60-69	21,4	24,5	87	3,2	2,1	152	1,9	1,3	148
70 et +	24,0	24,0	100	2,6	1,8	146	1,4	1,1	132
Total	775,2	843,4	92	90,0	92,0	98	69,3	74,3	93

source: World Bank, op.cit.

⁽¹⁾ les non-migrants sont ceux qui sont nés dans la région de résidence.

⁽²⁾ les migrants internes résident dans une région autre que leur région de naissance.

⁽³⁾ les immigrants sont ceux qui sont nés à l'étranger.

III-3. Profession

La plupart des migrants sont des ouvriers et manoeuvres agricoles et conducteurs d'engins. A l'exception de la Région Maritime, plus de 60% des migrants (durée de vie) des autres régions occupent ce type d'emploi.

Plus de 25% des migrants (durée de vie) âgés de 12 ans et plus de la Région Centrale et de la Région des Plateaux se trouvent dans la catégorie des agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs et chasseurs.

Dans la Région Maritime où se concentre une grande partie des activités industrielles du pays on trouve également parmi les migrants inter-régionaux 57,4% d'ouvriers et manoeuvres agricoles et conducteurs d'engins; 10,4% comme personnel commercial et vendeurs.

CONCLUSION

En absence de changements fondamentaux au niveau des structures économiques (industrialisation lente, pas de diminution de l'emploi dans le secteur agricole), nous avons constaté que la concentration de la population dans les centres urbains autre que Lomé s'est effectuée de façon très modérée au cours de la décennie passée.

Etant donné que les variations de l'emploi dans le secteur moderne de l'économie résulte de la confrontation d'une offre de travail - déterminée par des facteurs démographiques - et d'une demande de travail - principalement guidée par des facteurs économiques dans le court terme, la faiblesse du marché intérieur n'a pas eu d'impact majeur sur l'absorption de la main d'oeuvre supplémentaire qui arrive à Lomé.

C'est le secteur informel qui a essentiellement absorbé le fort accroissement de la population active entre 1970 et 1981.

Au total l'économie togolaise n'a pas durement ressenti l'effet à moyen terme du phénomène migratoire. À plus long terme l'analyse des causalités qui lient croissance économique et évolution démographique devrait être centrée sur la répartition spatiale de la population, une politique de diversification des implantations industrielles rentrerait bien dans ce cadre.

Toutefois l'implantation des unités industrielles régionales ne saurait être le seul moteur de création d'emploi -surtout dans les zones rurales.

Au niveau de la planification, il est prévu que: "...la politique de l'emploi en milieu rural passera par la modernisation de l'agriculture ... pour un meilleur rendement et un revenu urbain grâce à l'apport de technologies appropriées, la lutte contre l'exode rural grâce à la revalorisation du travail agricole, les facilités accordées aux jeunes pour leur installation en milieu rural..." (Quatrième Plan Economique et Social, Togo).

LES KOTOKOLI D'AILLEURS

Etude préliminaire d'une diaspora

Jean-Claude BARBIER

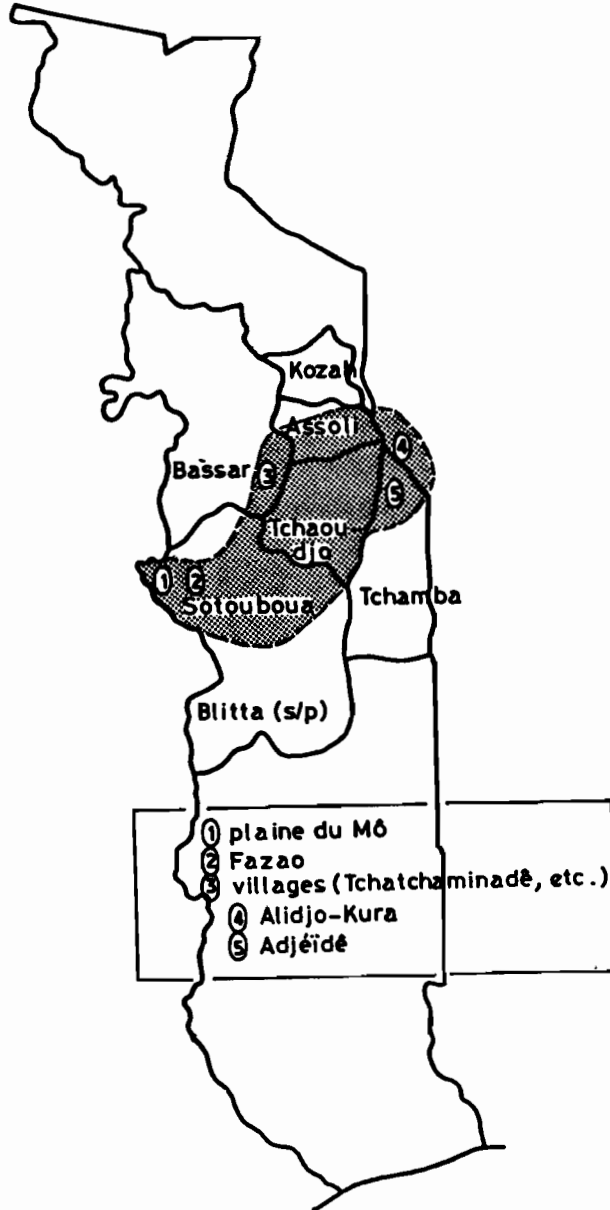
Introduction

Évalués à 55 000 au début de la période coloniale française, les Kotokoli du Centre-Togo se retrouvent au nombre de 156 500 en 1981, lors du dernier recensement; mais étant une "ethnie qui émigre" en partie hors des frontières nationales, on peut s'attendre à ce qu'ils soient encore beaucoup plus nombreux.

Leur aire d'habitat traditionnel ne se prête guère à un développement des cultures agricoles spéculatives du fait de contraintes pédologiques (sols peu épais des montagnes, fortement concrétionnés, où le coton échoue et où les cultures vivrières n'ont pas la place suffisante pour s'étendre, notamment l'igname qui nécessite des sols plus profonds) et écologiques (la forêt sèche ne saurait abriter les cultures arboricoles que sont le café et le cacao). Les Kotokoli désireux de s'enrichir ont donc été amenés à faire de l'agriculture sous d'autres cieux, dans les régions plus septentrionales où s'est développée une économie de plantation, tant au Togo qu'au Ghana. En plus, ils ont été poussés dans cette diaspora par une longue tradition, joutant l'agriculture et le commerce à moyenne distance, héritée du passé manding des "soudanais" immigrés en pays kotokoli aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Il en est résulté une forte propension à émigrer, y compris à l'extérieur du territoire national (toutefois dans la limite de pays voisins: le Ghana et le Nigéria), qui fait du pays kotokoli le point de départ d'une véritable diaspora dont nous allons essayer, dans cette étude préliminaire, d'estimer le volume, l'étendue géographique et les principaux caractères.

Carte 1. Localisation administrative du pays kotokoli.



I-EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le premier recensement des populations kotokoli, dont nous ayons les données, date de décembre 1917. Le capitaine Sicre mentionne dans sa "Monographie du cercle de Sokodé" ⁽¹⁾ l'existence de 46 356 "Cotocolis", la population totale recensée ayant été de 210 145 habitants ⁽²⁾. De l'aveu de l'auteur, l'exactitude de ces chiffres ne saurait être garantie. Ceux-ci, en effet, "nous ont été donnés par les chefs de groupement, de village ou de quartier" ⁽³⁾ sans que l'Administration ait eu les moyens de les contrôler ⁽⁴⁾; or, les chefs étant "enclins à dissimuler certains des leurs soit par crainte, soit par favoritisme pour les soustraire à la prestation ou à d'autres obligations publiques" ⁽⁵⁾, il convient de majorer ces résultats. Le capitaine Sicre propose une augmentation d'au moins un quart, ce qui élève la population du cercle à 250 000 et les Kotocoli à 55 150. Ce chiffre semble lui-même sous-estimé si l'on en croit le recensement de 1921 qui donne 61 594 Kotokoli ⁽⁶⁾ (à moins que ce soit cette dernière opération qui

¹1918, texte d'archives publié par le Centre d'études et de recherche de Kara en 1972. Le capitaine Sicre a succédé, à la tête du cercle de Sokodé au capitaine Bouchez en 1915. Il y restera jusqu'en 1921.

²Les autres populations mentionnées par le capitaine Sicre sont les "Kaburés" -Kabyé- (82 690 h.), les Losso (50 145 h.), les Konkomba (11 031 h.), les Bassari -Bassar-(7 680 h.) les Bambas -ou Baribas ?- (3 000 h.), les Anjanas - ou Ana? - (1 000 h.), les "Cambolés" - habitants du village de Kabolé- (5 005 h.), et les Tamberma (3 238 h.). Les Peuls n'apparaissent pas comme une catégorie à part, car ils sont linguistiquement assimilés aux Bassari et aux Kotokoli.

³SICRE, *cpt, Monographie du Cercle de Sokodé*, publié par le Centre d'études et de recherche de Kara, en 1972, CERK, 1918, 131p. (p.1)

⁴Le poste de Sokodé fut occupé à la fin du mois d'août 1914 par les forces françaises.

⁵SICRE, 1918:l. op.cit.

⁶Un rapport du cercle de Sokodé, en date du 29 février 1921, fait état d'un recensement réalisé "dans le courant de l'année" (sans doute au début de l'année, vu la date du rapport) avec les résultats suivants: Cotocolis= 61 594, Cabrais = 120 453, Bassari = 23 559, Konkomba = 6 895, Losso = ?

qui ait surestimé les effectifs); on obtient en effet un fort taux de croissance annuel entre ces deux recensements distants de trois ans: 3,75% .

En maintenant la population kotokoli au Togo à 55 150 en 1917, on a, sur 64 ans (1917-1981), un rythme annuel d'accroissement qui paraît tout à fait possible, avec un taux de +1,64 .On peut conclure que, probablement, les ressortissants de cette ethnie étaient de l'ordre de 55 à 60 000 habitants au début de la période française.

Par contre, le chiffre de 350 000 habitants, qui est avancé aux autorités françaises lors de leur installation à Sokodé en 1914 comme population totale du cercle, est excessif. On aurait alors 77 200 Kotokoli, chiffre qui ne sera atteint que dans les années soixante.

"A notre arrivée dans le Cercle de Sokodé, on nous a dit que sa population était de 350 000 habitants, nous croyons ce chiffre exagéré et nous pensons que celui de 250 000 est plus proche de la réalité." (SICRE, 1918:1)

En fait, les Allemands n'avaient avancé, quant à eux, que 300 000 habitants en 1911, d'après un comptage des cases -méthode qui, comme l'indique R.Cornevin ⁽¹⁾, surestime la population, notamment celle du Nord. Mais il est par ailleurs difficile d'établir des comparaisons entre les deux périodes coloniales, les unités administratives territoriales n'étant plus les mêmes. Le cercle de Sokodé, tel qu'il est dessiné sur une carte française de 1926, ⁽²⁾ reprend grosso-modo l'essentiel de la "Stationbezirke de Bassari-Sokodé", mais amputé de la partie la plus occidentale (des collines de Bandjéli-Dimouri jusqu'à l'Oti); par contre, il englobe désormais le pays konkomba, ainsi que l'Adélé

¹CORNEVIN, R., Histoire du Togo, ed.Berger-Levrault, Paris,1969, 554 p., (3e édition revue et augmentée). -p. 270.

²Carte des colonies de l'A.O.F., publiée par les éditions Blondel-la-Rougery à Paris (carte au 1/500 000). Ce cercle de Sokodé correspond (avec quelques modifications) aux Régions de Kara et Centrale.

(mais il perdra l'Adjuti lors d'un échange territoriale avec les Britanniques en 1927-29)⁽¹⁾. Quoiqu'il en soit, ce n'est que dans les années quarante que la population totale du cercle atteindra les 300 000 habitants (tableau 1).

Tableau 1. Population totale du "cercle de Sokodé"

01.01.1918	210 145	(250 000 estimée)
01.01.1940	298 651	
01.01.1945	307 313	
01.01.1950	320 892	
01.01.1955	335 821	
01.01.1961	363 000	

source: Cornevin, p.279.

Les recensements administratifs des années cinquante, avant que ne commence la période des recensements statistiques de 1960, 70 et 81, ne donnent pas des effectifs très élevés. La nombre de Kotokoli au Togo aurait même baissé par rapport à 1921: 58 263 en 1953, 53 187 quelques années plus tard.

P.Alexandre ⁽²⁾, en s'appuyant sur un recensement de 1953, estime les Kotokoli entre 75 750 et 78 750; mais ce chiffre englobe ceux de l'actuelle République Populaire du Bénin, alors Dahomey: la chefferie d'Alidjo-Kura et les villages environnants, dont la population est évaluée par l'auteur à 2 500; ainsi que ceux qui sont émigrés au Ghana (entre 15 et 18 000). En ne tenant compte que de la population kotokoli résidant dans le cercle de Sokodé, afin de pouvoir en comparer le chiffre avec d'autres recensements antérieurs et posté-

¹BARBIER, J.C., Sokodé, capitale administrative ou le destin d'un royaume au Togo, Lomé, ORSTOM, 1983, 28p.

²ALEXANDRE, P., "Organisation politique des Kotokoli du Nord-Togo", C.E.A., tome 4, n°14, 1963, pp.228-274, (p.232).

rieurs, on aurait 53 263 ruraux ⁽¹⁾ et 5 000 citadins (à Sokodé). Encore s'agit-il de la population totale en pays kotokoli, de laquelle il conviendrait de défalquer, éventuellement les éleveurs peuls, en tout cas les Kabyè et Losso des villages de colonisation, les fonctionnaires et agents des maisons de commerce originaires du Sud, les commerçants nago (Yoruba) du zongo de Sokodé, etc.

Quelques années plus tard, d'après un autre recensement administratif dont nous n'avons pas la date précise ⁽²⁾, les Kotokoli au Togo sont 53 187, dont 51 528 dans la circonscription de Sokodé, 1 100 dans celle de Bassari (cf. les villages kotokoli de Malfakassa: Tchatchaminadé, Akeyta, Nyota-Malfakassa, etc.), et déjà 480 à Atakpamé et 78 dans le Klouto; les émigrés hors Togo ne sont pas évalués.

L'émigration kotokoli en Gold Coast est responsable de cette baisse démographique des Kotokoli du Togo. L'économie ghanéenne, à partir des années vingt, devient en effet grande consommatrice de main-d'oeuvre étrangère ⁽³⁾. Les Kotokoli y participent activement.

Le recensement de la population du Ghana en 1948 donne 20 229 Kotokoli (tableau 2). Mais J. ROUCH ⁽⁴⁾ nous dit par ailleurs qu'il sous-estime le nombre des immigrés en comptant comme nationaux des immigrants francophones fixés depuis longtemps dans les *Northern Territories*; le recensement de 1931 donnait en effet 196 282 personnes "venues d'Afrique française"; or elles ne sont plus que 121 526 en 1948. Ce sont surtout les ressortissants des groupes ethniques à cheval sur les

¹Recensement des cantons ruraux publié par P. ALEXANDRE, op.cit.(p.232), mais dont nous ne reprenons pas les totaux, ceux-ci étant affectés de deux erreurs de calcul.

²La documentation française, "La République du Togo", Paris, ND n°2 706, 1960

³ROUCH, J., Migrations au Ghana (Gold Coast), enquête 1953-1955, Paris, Société des africanistes (Musée de l'homme), 1956, 173p. (p.27).

⁴op.cit. p. 63-65.

frontières septentrionales (Mossi, Peuls, Gurmantché, Busanga) et les Hawsa des zongos qui ont pu ainsi se faire passer pour nationaux. D'autre part, les enfants des immigrants nés au Ghana ont été considérés comme ghanéens en 1948, alors qu'ils l'étaient comme étrangers dans le recensement précédent ⁽¹⁾. En conséquence, bien que le recensement de 1948 ait été fait en janvier-février, c'est-à-dire à un moment où les immigrants sont en plus grand nombre, "il faut donc considérer ces chiffres du census (1948) comme très inférieurs à la réalité" ⁽²⁾.

Jean ROUCH estime pour sa part que 320 000 migrants "français" sont venus au Ghana, dont 118 000 des pays septentrionaux ⁽³⁾. Ils étaient plus de 600 000 en 1960, dont 238 900 en provenance du Mali, de la Haute-Volta et du Niger ⁽⁴⁾.

Néanmoins, les remarques précédentes, relatives au recensement de 1948, touchent peu les Kotokoli, dont l'aire d'habitat traditionnel est hors Ghana et dont la progéniture reste Kotokoli. Quelques éléments peuvent cependant s'assimiler dans leur lieu d'accueil: les Peuls et les Kotokoli d'origine manding (Turé, Traoré, Fofana, etc..).

Par prudence, nous préférons en rester au chiffre brut du recensement, en sachant qu'il s'agit d'un minimum: 20 229 Kotokoli en 1948. Déjà, ce chiffre témoigne d'une très forte émigration en Gold Coast, puisqu'il implique le tiers de la population kotokoli telle qu'elle fut recensée en 1921, à un moment où le mouvement n'était pas encore marquant.

¹KAY, G.B., The Political Economy of Colonialism in Ghana, a Collection of Documents and Statistics 1900-1960, Cambridge University Press, en collaboration avec Stephen Hymer, 1972, 431 p. (p. 312).

²KAY, G.B., op.cit. p.64.

³Outre les immigrants du Nord, il faut compter, nous dit Rouch (op.cit.), de nombreux "côtiers": Baülé de la Côte d'Ivoire (plutôt des Abbron ?), Ewé du Togo francophone, Dahoméens, etc..

⁴KAY, G.B., op.cit. p.312.

Tableau 2. Nombre de Kotokoli dans les territoires administratifs de Gold Coast (census 1948).

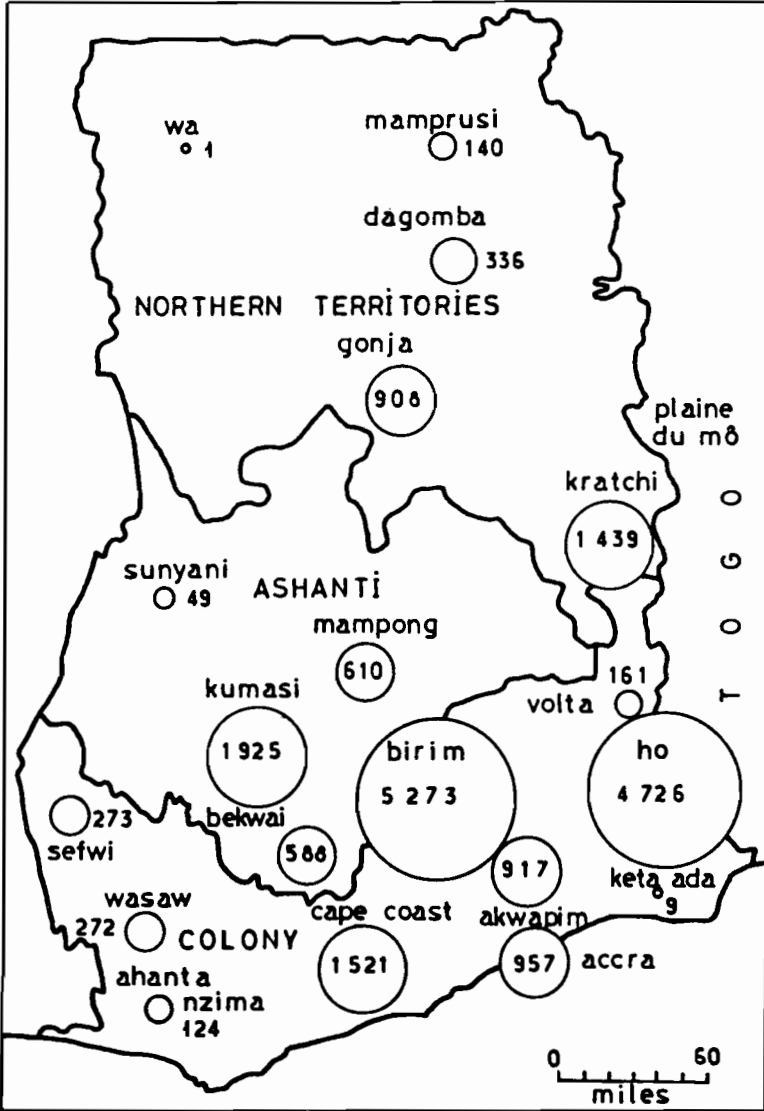
Territoires	nombre	%
COLONY	14 233	70
Birim	5 273	26
Ho	4 726	23
Cape Coast	1 521	8
Accra	957	5
Akwapin	917	4
Sefwi	273	1
Wasaw	272	1
Volta	161	1
Ahanta Nzima	124	1
Keta Ada	9	-
ASHANTI	3 172	16
Kumasi	1 925	10
Mampong	610	3
Beckwai	588	3
Sunyani	49	-
NORTH. TERRITORIES	2 824	14
Kratchi	1 439	7
Gonja	908	4
Dagomba	336	2
Mamprusi	140	1
Wa	1	-
TOTAL	20 229	100

source: ROUCH, op.cit

Les recensements administratifs effectués en zone de départ confirment cette importance. En novembre 1934, par exemple, sur 2 788 habitants recensés dans neuf villages au nord de Sokodé ¹ 719, soit 25,8%, étaient des résidents absents, considérés comme étant

¹GRADASSI, M., Marc Gradassi, 1934, Commandant du cercle de Sokodé: visites de villages Kotokoli, Lomé, Archives nationales, ORSTOM, 1985, 50p. Mult.

Carte 2. Kotokoli en Gold Coast, 1948.



temporairement en Gold Coast (427 d'entre eux, les hommes adultes, continuaient à payer leur impôt dans leur village d'origine) (tableau 3). Si l'on appliquait ce pourcentage à l'ensemble des Kotokoli connus en 1921, on obtiendrait près de 16 000 émigrés en Gold Coast ⁽¹⁾.

Selon le même dénombrement, les résidents absents adultes de sexe masculin représentent, quant à eux, 41% des hommes du village. C'est donc plus de la moitié des hommes qui, dans de nombreux villages du pays kotokoli, se trouvent en Gold Coast, en migration considérée comme temporaire.

L'existence de cette catégorie de migrants, imposables dans leur pays d'origine, pose un problème d'ordre méthodologique: n'y a-t-il pas, en effet, risque de doubles-comptes, une même personne pouvant se retrouver à la fois recensée au Ghana et au Togo ? Il est rare que les dénombrements administratifs mentionnent cette catégorie. Elle suggère par ailleurs, que des migrations de plus longue durée, voire définitives, peuvent s'ajouter aux temporaires: celles des migrants qui ne paient plus leurs impôts au chef de leur village d'origine.

Tableau 3. Résidents absents en 1934 dans neuf villages kotokoli, au nord de Sokodé.

Villages	population totale	dt migrants en Gold Coast	hommes adultes	dt migrants imposables
Kédaudé	276	9 (3,3%)	90	6 (6,7%)
Kédji-Kendjo	225	28 (12,4%)	78	15 (19,2%)
Wassara-Bô	699	201 (28,7%)	241	110 (45,6%)
Wassara-Kédéréo	297	105 (35,3%)	117	60 (51,3%)
Wassara-Kédérou	105	15 (14,3%)	41	11 (26,8%)
Awadadé	217	94 (43,3%)	88	52 (59,1%)
Duburanda	247	91 (36,8%)	95	59 (62,1%)
Niongbaodé	295	105 (35,6%)	137	70 (51,1%)
Tchavadé	427	71 (16,6%)	164	44 (26,8%)
TOTAL	2 788	719 (25,8%)	1 051	427 (41,0%)

source: GRADASSI, M. op.cit.

¹précisément 15 884.

L'évaluation par P. ALEXANDRE⁽¹⁾ de l'émigration kotokoli en Gold Coast, en 1953 (de 15 à 18 000 personnes), reste manifestement trop prudente, puisqu'en-deçà du chiffre du recensement de 1948, dont nous avons vu précédemment qu'il était pourtant sous-estimé, cette évaluation demeure d'ailleurs tout à fait impressionniste, l'auteur n'indiquant pas les bases de son calcul. En outre, ce chiffre de 1948 est à réactualiser en forte hausse, compte tenu du développement économique spectaculaire du pays d'accueil durant cette période⁽²⁾.

Le recensement de la population ghanéenne en 1960 confirme que cette évaluation était très éloignée de la réalité: ce sont en effet 58 570 Kotokoli qui sont émigrés⁽³⁾ (!) soit près de trois fois plus qu'en 1948⁽⁴⁾ et 43,7% de la population totale des Kotokoli (du Togo, du Dahomey et du Ghana) à cette date.

Une dernière indication nous est donnée par le nombre de rapatriés en provenance du Ghana, lorsque le gouvernement Busia prit la décision, en 1969, d'expulser les étrangers afin de réserver les emplois aux nationaux. La Région Centrale, qui incluait alors les préfectures d'Assoli et de Bassar, accueille 31 379 réfugiés (15 214 hommes et 16 165 femmes)⁽⁵⁾. C'est de loin la région du Togo qui a proportionnellement reçu le plus de retours (tableau 4).

¹ALEXANDRE, P., op.cit. p.232.

²ROUCH, J., op. cit., p. 65.

³GIL, B., DE GRAFT-JOHNSON, K.T., COLECRAFT, E.A., 1960, Population Census of Ghana, vol VI, The Post Enumeration Survey (P.E.S.), Supplementary Enquiry, Accra, Census Office, 1970, 491p. (9-13).

⁴2,89 fois plus.

⁵DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Recensement général de la population (mars-avril 1970) - résultats détaillés par circonscription, vol 2, Lomé, Direction de la statistique, 1975, 662p. (p. 627-629).

Tableau 4. Rapatriés en 1969 ⁽¹⁾: pourcentage de la population totale du Togo, par région.

Régions	Pop. totale	Rapatriés nombre	%
Centrale	298 919	31 379	10,5
Maritime	703 910	36 526	5,2
Savanes	240 723	5 119	2,1
Plateaux	469 790	6 845	1,5
Kara	237 304	1 115	0,5
Togo	1 950 646	80 983	4,1

source: recensement de 1970

Certes, ces rapatriés de la Région Centrale ne sont pas tous des Kotokoli; des Bassar, des Tchamba, des Kabyè et des Losso de la zone de colonisation agricole, des Adélé, etc., s'y trouvent certainement. Mais ce chiffre de 31 379 réfugiés reste par ailleurs sans doute très inférieur au volume de migrants des années soixante; nombre d'entre eux, voyant le *cédi* (la monnaie ghanéenne) se déprécier d'année en année, sont rentrés avant que le gouvernement Busia ne prenne sa décision; d'autres enfin sont restés, mais combien? Il faut en conséquence diminuer le nombre de rapatriés de la Région Centrale pour avoir une estimation des Kotokoli rapatriés, mais par ailleurs l'augmenter pour avoir une idée de l'émigration kotokoli au Ghana dans les années soixante, pour tenir compte de ceux qui sont probablement restés en dépit des événements, enfin de ceux qui résidaient au Togo dans une autre région que la Région Centrale.

Il est intéressant de constater que ces migrants le sont de longue date.

¹Les rapatriés du Ghana représentent à eux seuls 98% de l'ensemble des rapatriés au Togo (80 983 sur 82 573).

Tableau 5. Répartition des rapatriés au Togo en 1969 selon la durée de leur séjour dans le pays de provenance.

Durée	Togo	Région Centrale			
		H+F	H	F	H+F (15 ans+)
moins d'1 an	4,9	4,3	4,3	4,3	0,8
de 1 à 5 ans	35,0	32,8	33,2	32,4	13,9
de 5 à 10 ans	28,0	27,8	29,0	26,8	20,6
de 10 à 20 ans	20,5	20,0	19,6	20,3	32,8
plus de 20 ans	11,7	15,0	13,9	16,1	31,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source: recensement de 1970.

Dans la Région Centrale, 35% des rapatriés étaient hors Togo depuis dix ans et plus (32,2% pour ceux de l'ensemble du Togo); les migrations féminines apparaissent par ailleurs plus anciennes que celles des hommes (36,4% des séjours des femmes rapatriées dans le pays de provenance ont une durée d'au moins dix ans). Ces pourcentages sont évidemment plus élevés si on ne tient compte que des 15 ans et plus, censés approcher la population active: dans la Région Centrale, près de 65% des rapatriés étaient à l'extérieur du Togo depuis au moins dix ans.

Les trois derniers recensements, réalisés par le Service de la statistique en 1960, puis par la Direction de la statistique en 1970 et 1981, nous permettent d'achever la courbe de l'évolution démographique des Kotokoli avec plus de précision.

Le premier recensement général de la population togolaise, qui s'est étalé sur deux ans, de 1958 à 1960, rehausse la population du pays de + 31,6%, la faisant passer de 1 094 000 (d'après les recensements administratifs actualisés au 1/7/1957⁽⁴⁾) à 1 440 000 habitants (tableau 6):

⁽⁴⁾Service de la Statistique, 1957, Répertoire des villages du Togo.

Toutes les circonscriptions administratives bénéficient de cette hausse, hormis certaines, dans la Région Centrale, où les soldes ne sont pas toujours en faveur du recensement général.

Tableau 6. Région Centrale: comparaison des résultats des estimations de population obtenus d'après les recensements administratifs, avec ceux relevés par le recensement général, par circonscription.

Circonscriptions	rec.adm. 1/7/57	rec.général 1958-1960	différence	
			en nomb	en %
Sokodé	65 000	98 000	+ 33 000	+ 50,8
Bassari	59 000	73 000	+ 14 000	+ 23,7
Pagouda	40 000	39 000	- 1 000	- 2,5
Niantougou	46 000	44 000	- 2 000	- 4,3
Bafilo	22 000	21 000	- 1 000	- 4,5
Lama-Kara	102 000	88 000	- 14 000	- 13,7
TOTAL	334 000	363 000	+ 29 000	+ 8,7

source: recensement général de la population du Togo, 1958-1960, 2ème fascicule, p.7.

Ces différences, en plus ou en moins, reflètent des mouvements migratoires internes au Togo: les pays kabyè et losso se vident au bénéfice du pays bassari et de la zone de colonisation agricole qui s'étale de part et d'autre de la route nationale, de Sokodé à Notsé.

72 970 Kotokoli sont recensés en 1958-60 ⁽¹⁾, ce qui laisse supposer, par rapport aux résultats antécédents, soit une sous-estimation antérieure (de nombreux villages du pays kotokoli sont peu accessibles en zone montagneuse), soit l'amorce d'un flux de retour des émigrés à l'heure de l'Indépendance. A noter que

¹Recensement général de la population du Togo, 1958-60, 3ème fascicule, Etudes ethnographiques tome II, pp. 92-102.

les Peuls, nombreux en pays kotokoli et linguistiquement assimilés, ont été recensés à part⁽¹⁾ (ils l'étaient aussi dans les recensements administratifs).

Mais les résultats de ce recensement général sont eux-mêmes nettement dépassés par ceux de 1970. Là aussi, on peut penser que la méthodologie s'est affinée, notamment par l'emploi d'un personnel plus qualifié⁽²⁾. De surcroît, nous avons, entre les deux dates (soit en 1969), le retour des expatriés en provenance du Ghana, dont nous avons vu qu'ils avaient été particulièrement nombreux en Région Centrale.

Les Kotokoli au Togo sont évalués à 115 642 en 1970; ils seront 156 446 en 1981. Leur accroissement, accéléré entre les deux premiers recensements généraux (à cause du rapatriement de 1969), s'est aligné ensuite, entre 1970 et 1981, sur le rythme national. Il nous reste maintenant à évaluer les Kotokoli qui sont en dehors du Togo.

Combien sont demeurés au Ghana ? Les derniers recensements de ce pays devraient pouvoir nous l'indiquer, si toutefois la référence ethno-linguistique a été maintenue.

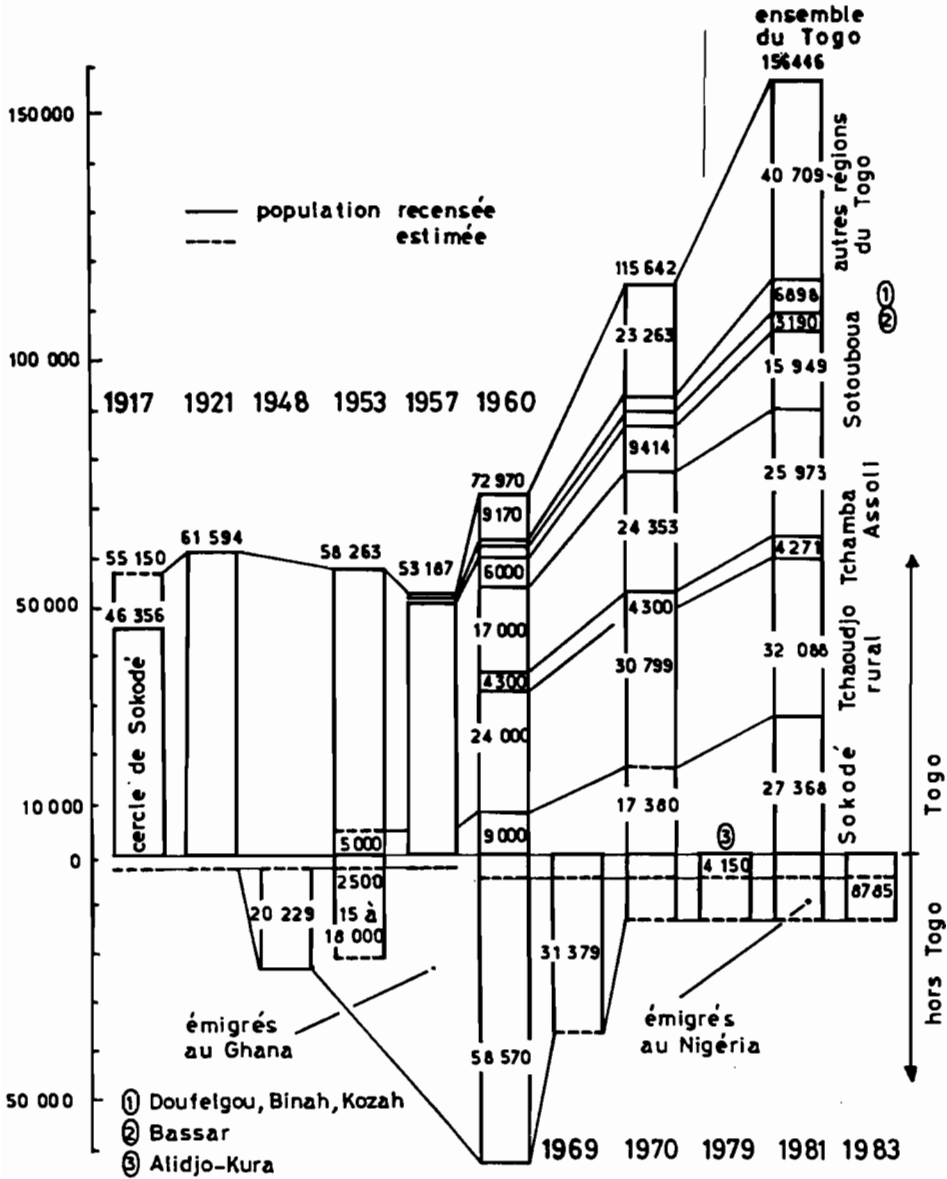
Combien se sont réorientés vers le Nigéria ? Ce pays ayant pratiqué, en février 1983, la même politique que le Ghana en 1969, nous pouvons utiliser comme indicateur le nombre de ces nouveaux rapatriés. Selon le préfet de Sokodé, en avril 1983⁽³⁾, 5 850 personnes étaient revenues, à cette date, dans la préfecture de

⁽¹⁾Id. pp 148-157.

⁽²⁾À en croire R. Cornevin (op.cit p.450), les chefs "cir", naguère responsables des recensements, les faisaient avec plus de sérieux: "Le recensement au Togo comme en d'autres pays d'Afrique a été transféré des chefs de circonscription aux services de la statistique du chef-lieu. Ces services "parachutant" des agents recenseurs, jeunes gens aux diplômes flous, souvent plus soucieux de trousseur les filles et de rafler poulets et cabris que de faire correctement leur travail- ont obtenu des chiffres parfois surprenants"! Mais il termine sur une note malgré tout indulgente: "Malgré cela on peut penser que le recensement général de 1958-60 et l'enquête démographique de 1961 ont été faits en des conditions satisfaisantes".

⁽³⁾Communication orale à Ph. Duchemin (mission SEDES, avril 1983).

Figure 1. Les Kotokoli du Nord-Togo: évolution démographique 1917-83.



Tchaoudjo, 4 000 dans celle de Tchamba et 200 dans celle de Bassar. Si l'on considère, d'une part, que les Kotokoli (principalement ceux d'Adjéidé) forment 9,5% de la population totale de la préfecture de Tchamba en 1981, et que, d'autre part, les émigrés originaires de la région de Bafilo ont pu être 2 555, nous obtenons un chiffre hypothétique de 8 785 Kotokoli de retour du Nigéria en février-mars 1983⁽¹⁾. Mais là aussi, pour avoir plus de précision, nous sommes dépendants de recensements dans les pays voisins, avec mention de l'appartenance ethnique.

Tableau 7. Taux d'accroissement annuel de Kotokoli au Togo.

Années	Pop. totale	Kotokoli		TAA	
		nbre	%	Togo	Kotokoli
1958-60	1 439 800	72 970	5,07	3,0	4,3
1970	1 998 280	115 642	5,79	2,8	2,8
1981	2 719 567	156 446	5,75		

Enfin, au Bénin, la chefferie d'Alidjo-Kura, bien que ses habitants ne parlent pas le Tém (mais le Kura, qui est un parler dérivé du Yoruba), est considérée comme "kotokoli". En fait, seuls les villages de montagne (Akaradé, Tchembéré et Kadé) et celui de Kolina (Nyoro), en plaine, qui gravitent autour, sont vraiment kotokoli. Partao, village au sud d'Alidjo-Kura, parle quant à lui le Kura⁽²⁾. Cet ensemble se trouve inclus dans le canton de Bassila, dont la population était évaluée à 8 328 habitants en 1979, lors d'un recensement général de la population de la République populai-

¹Estimation faite à partir du pourcentage des rapatriés "officiels" de la préfecture de Sokodé par rapport à la population totale de cette préfecture.

²BARBIER, J.-C., Histoire de la région d'Alidjo-Kura (R.P.B.), Rapport de mission, 27-28 juin 1984, DRSTOM, Lomé, 16 p.

re du Bénin. Les communes d'Alidjo-Kura et de Bassila s'équilibrant au sein de ce canton, nous pouvons avancer qu'environ 4 150 Kotokoli y vivent; estimation sensiblement supérieure à celle que P.Alexandre faisait en 1953 et qui était de l'ordre de 2 500 habitants (tableau 8).

Au terme de ce bilan des recensements, qui nous permet de dessiner l'évolution démographique des Kotokoli dans son ensemble, nous pouvons établir une courbe récapitulative avec ses taux d'accroissement annuel.

Tableau 8. Evolution de la population totale Kotokoli.

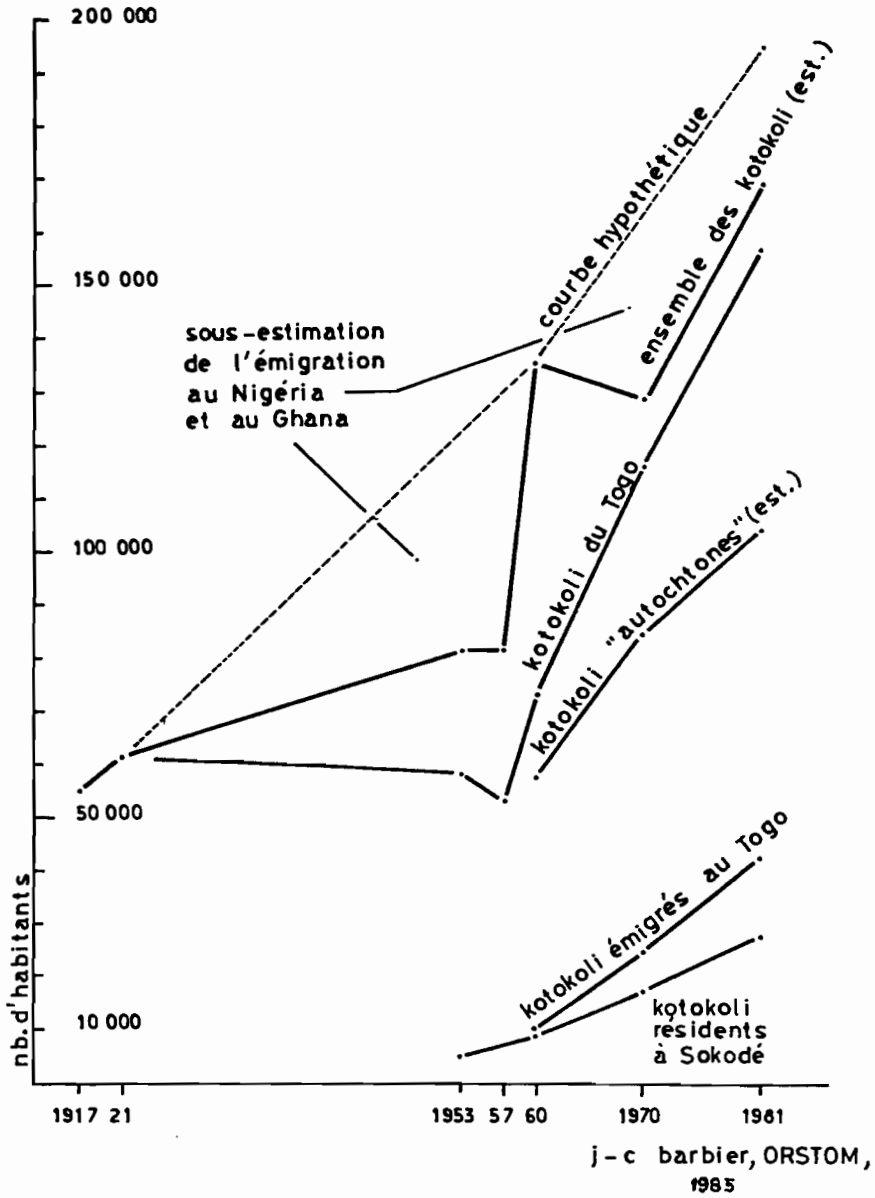
date	Togo	R.P.B.	Ghana	Nigéria	TOTAL
1917	55 150	2 500	/	/	57 650
1921	61 594	2 500	/	/	64 094
vers					
1950	58 263	2 500	20 229	/	80 992
1960	72 970	4 150	58 570		135 690
1970	115 642	4 150	?	8 785	128 577 ⁽¹⁾
1981	156 446	4 150	?	8 785	169 381 ⁽¹⁾

Il s'avère que, si la courbe de la population totale des Kotokoli au Togo, après un net fléchissement de 1921 à 1957 (figure 2) reprend une allure régulière (dont nous avons vu que le taux d'accroissement annuel de 2,8% de 1970 à 1981 était comparable à celui de l'ensemble de la population du Togo), il n'en est pas de même pour celle de l'ensemble des Kotokoli. Notre évaluation de l'émigration kotokoli en 1970 (au Nigéria et au Ghana pour ceux qui y sont restés) apparaît très nettement sous-estimée dans nos calculs, puisqu'il en résulte que la population totale kotokoli serait moins élevée qu'en 1960 !

En nous appuyant sur le recensement de 1960 au Togo et au Ghana, le seul qui nous permette de saisir à la

¹sous-estimé de 20 à 25 000 émigrés.

Figure 2. Kotokoli: autochtones et émigrés, estimation de la population totale 1917-1981.



fois les Kotokoli dans ces deux pays (mais des doubles comptes ont peut-être eu lieu), et en prenant la population totale des Kotokoli au Togo d'après le dernier recensement (1981) comme point de repère, on peut tracer une courbe d'évolution minimum (puisque les Kotokoli hors Togo ne sont pas inclus dans le chiffre de 1981) qui fait apparaître, pour 1970, une nette sous-estimation des émigrés. On peut l'évaluer, d'après ce jeu graphique, de 20 à 25 000. Nous n'en avons comptés que 8 785, en nous basant sur les rapatriements de 1983 en provenance du Nigéria.

En ajoutant ce volume d'émigrants aux données du dernier recensement, la population kotokoli avoisinerait les 200 000 personnes en 1981. Cette hypothèse nous donne un taux d'accroissement annuel de 1,73% de 1960 à 1981¹⁾, très en-dessous du taux concernant les Kotokoli au Togo de 1970 à 1981 (2,8%), ce qui indique que nous sommes peut-être encore en-dessous de la réalité.

II-REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES KOTOKOLI DU TOGO

Le lecteur aura pu constater que les Kotokoli émigrent beaucoup dans les pays voisins. Rappelons que, en 1960, 43,7% d'entre eux se trouvaient au Ghana.

Nous nous proposons, dans cette seconde partie, d'analyser, dans ses grandes lignes, l'émigration kotokoli circonscrite au seul Togo.

D'emblée se pose le problème méthodologique de l'inadéquation des entités administratives à la réalité géographique du peuplement kotokoli initial. Le pays kotokoli s'étend, en effet, sur plusieurs préfectures. Il englobe entièrement celles de Tchamba et d'Assoli, comprend une bonne partie de celle de Sotouboua (le canton de Fazao et plusieurs villages de la route nationale entre Sokodé et Djabatauré), empiète sur celle de Bassar (les villages de Tchatchaminadé, Akéïta, Niota Malfakassa, Binako et Bigabu), inclut le canton

¹⁾De 1917 à 1960, le taux d'accroissement annuel de la population totale kotokoli est de 2,01%

d'Adjéidé, dans celle de Tchamba et, de l'autre côté de la frontière avec la République Populaire du Bénin, la commune d'Alidjo-Kura, du canton de Bassila. Dans ces conditions, l'évaluation de la population kotokoli sur place, que nous qualifierons d'"autochtone" par commodité ⁽¹⁾ doit descendre au niveau du village (avec les estimations que cela comporte).

Par ailleurs, les Kotokoli ne sont pas restés confinés dans un territoire donné, dès lors que la sécurité leur permettait d'investir leur périphérie pour y mener des transactions commerciales. Avant même que la *pax germanica* n'instaure un tel climat, propice à la circulation des personnes, les Kotokoli de Tchadjo, s'appuyant sur un pouvoir local renforcé par une cavalerie de mercenaires djerma, les fameux *sémasi* (P. Alexandre, op.cit)⁽²⁾, s'installaient de plus en plus vers le sud, fondant de nouvelles chefferies (Yélivô, Birini) et de nouveaux villages (Dubuidé, Djabataüré, etc). Lors de ses tournées en pays kpési et anyaga, Von Doering mentionne la présence de Kotokoli, notamment à Blitta:

"Bien qu'il se trouve dans l'Anyanga, Blitta est bilingue et à moitié peuplé de Tchayo⁽³⁾. C'est le lieu de commerce le plus important de l'Anyanga mais le véritable centre politique est Okbandé. Je rencontrais également à Dofoli de nombreux Tchayo.."
(4).

¹Nombre de Kotokoli ne sont pas vraiment "autochtones", puisque déclarant des traditions d'origine externe: les ressortissants du clan mola, dont l'ancêtre est venu du pays gurma, ceux des groupes patronymiques manding (Turé, Traoré, Fofana, etc), etc.

²Sémasi= cavalier armé (terme général non réservé aux seuls cavaliers kotokoli).

³Prononciation réductrice de Tchadjo, nom de la principale chefferie du pays kotokoli, et par extension, de ses citoyens.

⁴DOERING, Von, Aus dem Schutzgebiete Togo: Reiseberichte von Premier lieutenant V. Doering aus den Jahren 1893 bis 1895 (au protectorat du Togo: relations de voyage du premier-lieutenant von Doering, de 1893 à 1895), Mitteilungen von Forschungsreisenden und Gelehrten aus den Deutschen Schutzgebieten, vol 8, Berlin, p.250.

Plus à l'est, parallèlement à cette route du sud, les Kotokoli fondent le quartier Bakosila à Kusuntu et prennent le pouvoir politique de ce village⁴, tandis que d'autres éléments kotokoli se retrouvent dans les agglomérations voisines, qui jalonnent la route précoloniale allant de Tchamba à Sagada, important marché de sel près de Tado, sur le Mono.

Il apparaît donc difficile de considérer comme émigrés des Kotokoli qui procèdent à cet élargissement, notamment au sein des agglomérations situées à proximité de leur aire d'habitat traditionnel (Bassar, Blitta, Tchamba, Kara), le migrant demeurant encore en relation constante avec son milieu d'origine. Nous proposons d'introduire, en conséquence, la notion de zone périphérique autour de l'espace de peuplement initial; pour les Kotokoli, les préfectures de la Kozah, de Bassar, de Tchamba et la sous-préfecture de Blitta (tableau 10).

Au sein de l'espace togolais, les Kotokoli émigrés sont passés de 13% de la population totale kotokoli au Togo, en 1960, à 27% en 1981 (tableau 10). C'est dire qu'ils sont les artisans d'une forte expansion géographique de leur groupe ethnique, bien que leur propre aire d'habitat traditionnel soit elle-même investie par d'autres populations (éleveurs peuls et colons kabyè-losso).

Ils émigrent cependant moins (toujours à l'intérieur du Togo) que les Kabyè, dont 49% de la population totale se retrouvait, en 1970, dans les préfectures d'immigration; mais beaucoup plus que d'autres ethnies qui, quant à elles, paraissent casanières, comme par exemple les Bassar et les Tchokossi (respectivement 9 et 4% en 1970) (tableau 11).

L'occupation de l'espace national, son utilisation, apparaissent donc très diverses selon les groupes ethniques. A titre d'exemple, nous faisons figurer, avec les cartes de répartition géographique des populations sus-mentionnées (cartes 3 à 5), celle des Peuls en 1970.

⁴JOHNSON, Y.A., Les quartiers de Koussountou, village du centre du Togo, Lomé, 1983, 14p. dactylographié.

Tableau 9. Répartition des Kotokoli du Togo par préfecture.

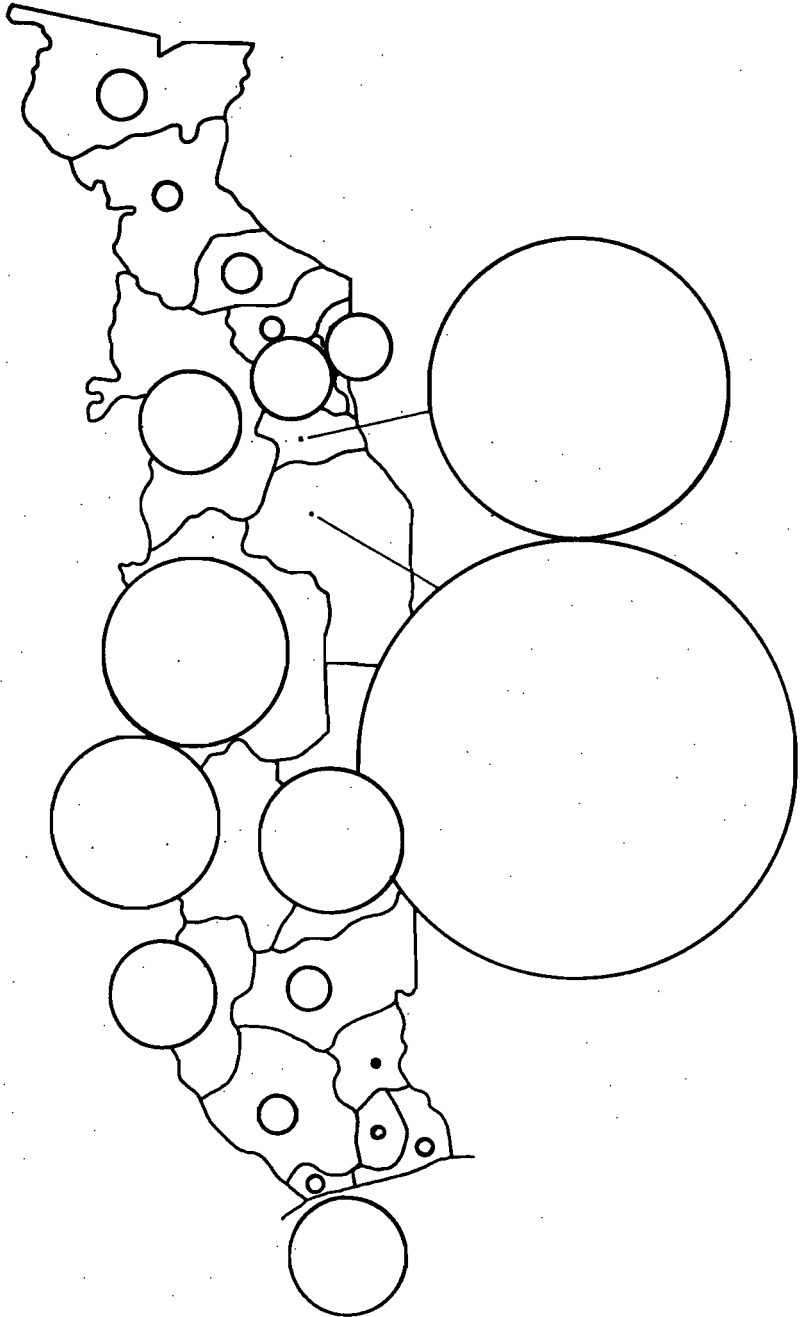
		1957	1960	1970	1981
Tchaoudjo	Sokodé		9 000	17 380 ⁽¹⁾	27 368
	Rural		24 000	30 799 ?	32 088
Assoli		51 528	17 000	24 353	25 973
Sotouboua	s/p Blitta		1 100	1 200 ?	1 200 ?
	autres		4 900	8 214 ?	14 749 ?
Tchamba	ct. Adjeidé		1 600	2 600 ?	2 571 ?
	autres		2 700	1 700 ?	1 700 ?
Bassar	v. kotokoli		1 000 ?	1 200 ?	1 275 ?
	autres	1 101	1 500 ?	1 800 ?	1 915 ?
Kozah			500	1 802	4 809
Binah et Doufelgou			500	1 331	2 089
Autres préfectures		558	9 170	23 263	40 709
TOTAL		53 187	72 970	115 642	156 446

Tableau 10. Répartition des Kotokoli du Togo par zone.

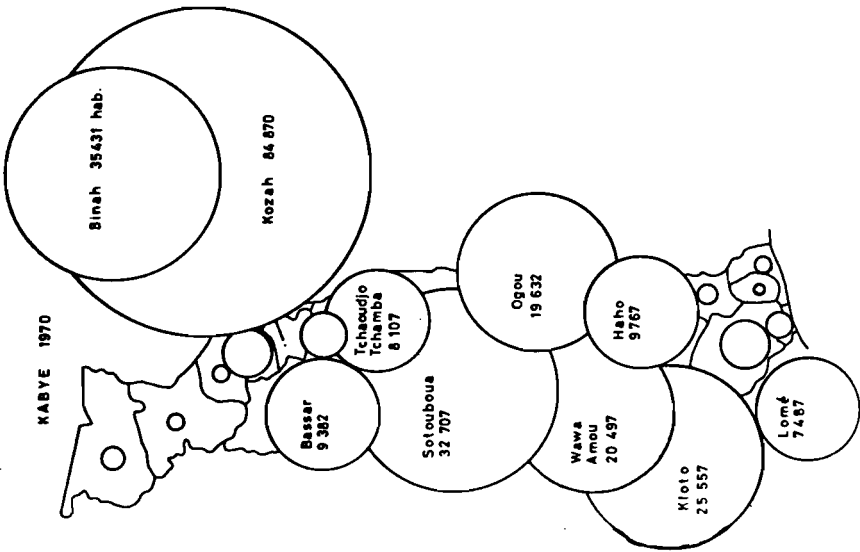
	1960		1970		1981	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
aire d'habitat traditionnel	57 500	78,8	84 546	73,1	104 024	66,5
préfectures périphériques	5 800	7,9	6 502	5,6	9 624	6,1
préfectures d'immigration	9 670	13,2	24 594	21,3	42 798	27,4
TOTAL	72 970	100,0	115 642	100,0	156 446	100,0

¹Estimation obtenue en ventilant le résultat par préfecture entre les subdivisions mentionnées.

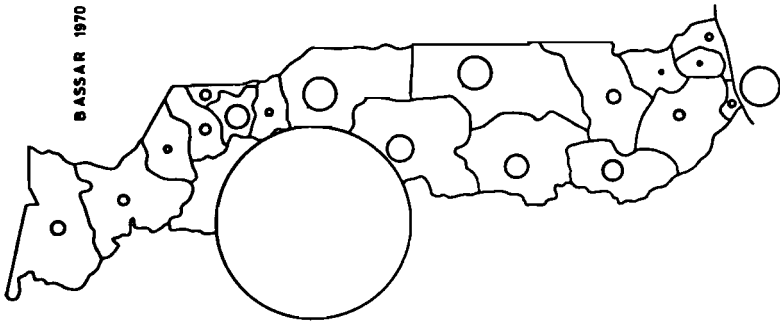
Carte 3. Kotokoli en 1970.



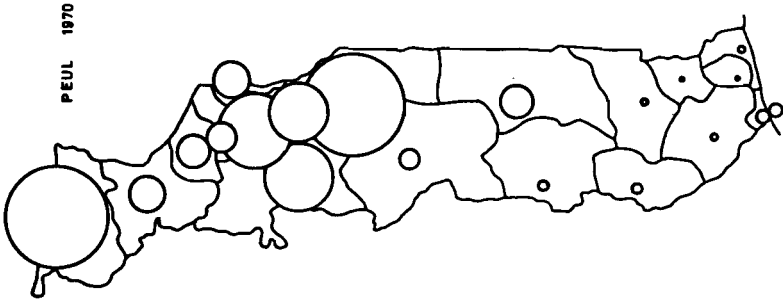
carte 4.



carte 5.



carte 6.



Éleveurs, pour la plupart sédentarisés, ils n'en sont pas pour autant liés à un territoire initial. Seules les conditions écologiques (la mouche tsé-tsé interdit aux troupeaux de descendre au sud) maintiennent ce peuplement dans une position septentrionale. On note néanmoins deux zones où ils sont plus nombreux: l'extrême Nord (la préfecture du Tône) avec 27,8% de la population totale des Peuls au Togo, et surtout les plateaux kotokoli (préfectures d'Assoli et de Tchaoudjo) et le pays bassar (48%).

Tableau 11. Répartition géographique des Kotokoli au Togo, en 1970, comparée à celle d'autres ethnies.

	Kabyè	Kotokoli	Bassar	Tchokossi
aire d'habitat traditionnel	46,2	73,1	85,1	86,2
préfectures périphériques	5,0	5,6	5,7	10,0
préfectures d'immigration	48,8	21,3	9,2	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La même diversité se retrouve entre ethnies, au niveau de la répartition des populations entre milieux urbains et ruraux. Mais seules six agglomérations, en plus de Lomé⁽⁴⁾, ayant été prises en compte, les comparaisons s'avèrent moins significatives puisque les résultats sont très différents selon que le chef-lieu de la préfecture, qui coïncide à une aire ethnique donnée, a été ou non retenus; les Kabyè par exemple n'ont que 5% d'urbains, alors que les Bassar en ont 44%, Bassar ayant été classée comme commune urbaine, mais non Kara.

En ce qui concerne les Kotokoli, le quart d'entre eux vivaient en ville en 1970 (tableau 12). A Sokodé,

⁴Celles qui juridiquement avaient le statut de commune en 1970.

Tableau 12. Répartition des Kotokoli dans les principales villes du Togo en 1970.

villes	pop.tot.	Kotokoli	
		nombre	%
Sokodé	31 838 ⁽¹⁾	17 380 ⁽²⁾	15,0
Lomé	148 185	3 980	3,4
Autres villes ⁽³⁾	105 968	7 025	6,1
Total urbain	285 991	28 385	24,5
Pop.totale	1 998 280	115 642	100,0

bien entendu, où 54,6% des chefs de ménage étaient de cette ethnie⁽⁴⁾. A Lomé aussi, mais avec un contingent peu élevé, le second néanmoins parmi les autres groupes du Nord (après les Kabyè, qui étaient 7 487) et, par ailleurs, bien intégré aux activités de commerce et de transport puisque 10,5% des anciens propriétaires de l'ex-zongo du centre de Lomé étaient Kotokoli⁽⁵⁾. Enfin, dans les autres villes secondaires du

¹Y compris Kpàgalam et Kédia.

²MARGUERAT, Y., op.cit.

³Aného, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé et Bassar.

⁴MARGUERAT, Y., communication à partir d'un dépouillement manuel des fiches de ménage du recensement de 1970 (cf. son article conjoint "Les migrations vers les villes du Togo"). Ce pourcentage appliqué à la population totale de Sokodé, donne 17 383 Kotokoli. Le recensement de 1981, par contre, permet d'établir un pourcentage au niveau de la population totale (27 368 Kotokoli résident à Sokodé, qui comprend 48 386 habitants: 56,6%). Ce pourcentage, reporté à la population totale de Sokodé en 1970 donne 18 020 Kotokoli.

⁵AGIER, M. Commerce et sociabilité, les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé (Togo), Paris, ORSTOM, 1983, 317p. ("Mémoires" 99).

770 Kotokoli vivaient dans cet ancien zongo (un zongo est un quartier où les étrangers peuvent s'installer et pratiquer leurs activités commerciales et artisanales; ce genre de quartier s'est multiplié à l'initiative des Hamsa et des Soudanais à l'époque coloniale). AGIER, op.cit. p.77.

pays, où les Kotokoli ont parfois fondé des zongo distincts de ceux des Hawsa. A Atakpamé, par exemple, les immigrants kotokoli qui, vers 1930, avaient rejoint le zongo hawsa venant directement de leur pays d'origine, s'en détachent en 1952 pour y fonder un zongo kotokoli. De Blitta à Lomé, M.AGIER, en 1979, en dénombre pas moins d'une dizaine, échelonnés le long de la route nationale (il recense conjointement sur le même parcours, 16 zongos hawsa)⁽¹⁾.

III- TYPE DE MIGRATION

Les Kotokoli n'hésitent pas à émigrer au sein de leur espace national et de ceux des pays voisins demandeurs de main-d'oeuvre (Ghana, Nigéria); on peut se demander maintenant quels sont, parmi les Kotokoli, ceux qui s'aventurent ainsi, quels sont leurs motifs et leurs stratégies ? En d'autres termes, peut-on établir un portrait du migrant kotokoli ?

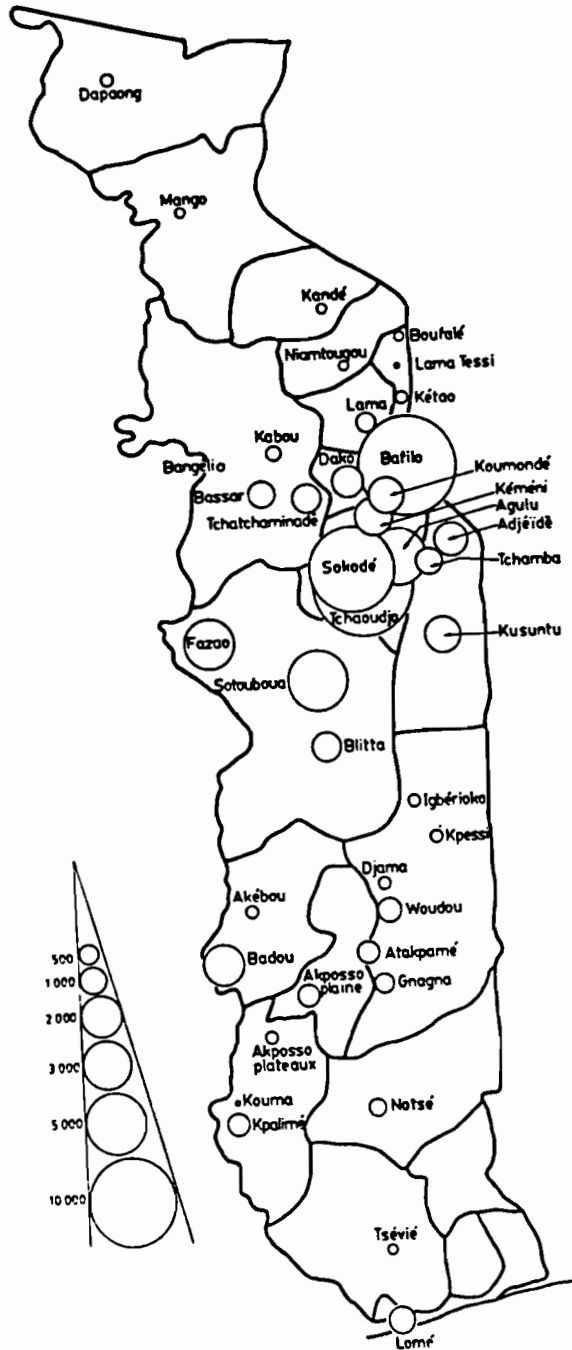
Nous le ferons aussi brièvement que possible, compte tenu des limites accordées à cet article et surtout du fait que nous n'avons pas encore relevé d'itinéraires de migrants, méthode qui s'avère généralement fructueuse pour traiter ce genre de questions. Nous nous appuierons principalement sur deux sources statistiques, que nous avons déjà utilisées dans notre première partie: le recensement de la population du Ghana en 1960 et celui des rapatriés togolais en provenance du Ghana en 1970.

Les Kotokoli ont suivi le mouvement général qui a porté nombre de populations des savanes à émigrer vers les zones forestières, où les cultures de rente sont possibles (cacao, café), plus rentables que la culture cotonnière⁽²⁾, et exigent une main d'oeuvre importante pour les temps forts (abattage des arbres, débroussaillage, récolte); vers le Sud où les villes

¹AGIER, op.cit. p.76. Ces zongo kotokoli sont: Blitta, Avakodja, Gaougblé, Djangbassou, Anié, Atakpamé, Agbonou, Avété, Mahala, Togblékopé.

²Ce qui ne veut nullement dire que le coton ne soit pas rentable. Voir sur ce point SCHWARTZ, A., Le paysan et la culture du coton au Togo, approche sociologique, Paris, ORSTOM, 1985, 106 p. "Travaux et documents", 186.

Carte 7. Kotokoli .1960, par canton.



sont en général plus actives, liées en partie à cette économie de plantation (carte 7).

Un simple coup d'oeil sur les cartes de l'immigration kotokoli dans les espaces ghanéens et togolais suffit pour s'en convaincre : les plateaux de l'Ouest-Togo (de Kpalimé à Atakpamé) et la forêt ghanéenne (de Ho à Kumasi) drainent une bonne partie des migrants. Il est toutefois remarquable que les zones littorales proprement dites, avec leurs grandes villes côtières, n'attirent pas particulièrement les Kotokoli; ils n'étaient que 957 à Accra en 1960, et 3 980 à Lomé en 1970 (mais 11 253 en 1981) (carte 8).

On retrouve en conséquence, chez les Kotokoli, les mêmes motivations d'ordre économique que parmi les autres migrants; mais la migration kotokoli se distingue des autres flux migratoires par la diversité des activités économiques sur lesquelles elle débouche, le caractère familial des déplacements et l'importance de la participation féminine.

Nous n'avons pas encore pu mettre la main sur des statistiques donnant la répartition socio-professionnelle des migrants kotokoli, mais, en attendant, nous pouvons faire appel aux témoignages d'observateurs qualifiés.

J.ROUCH⁽¹⁾ mentionne la présence de Kotokoli à Accra en 1952 parmi les jeunes rabatteurs qui, aux gares routières, interpellent les passants afin de remplir plus rapidement les cars en partance; jeunes rabatteurs qui, bien entendu, rêvent de devenir un jour transporteurs. M.AGIER⁽²⁾ retrouve ces mêmes Kotokoli à Lomé en 1979, particulièrement actifs dans le secteur des transports:

"Dans la capitale, ils sont nombreux à travailler dans les transports: chauffeurs de taxi urbains, de "taxi brousse" ou de camions. Certaines femmes kotokoli font du commerce de produits vivriers entre leur pays d'origine (...) et Lomé, avec la collaboration des chauffeurs de taxi qui assurent le transport - gratuit ou à prix réduit - des com-

¹ROUCH, J., op.cit. p.84.

²AGIER, M., op.cit. p.39.

merçantes et de leurs marchandises. Les hommes ne pratiquent pas de commerce, ou très rarement; mais ils peuvent être transporteurs, possédant plusieurs taxis et camions."

D'autres secteurs sont investis par les Kotokoli: emplois salariés dans la Fonction publique à Lomé⁽¹⁾, les grandes sociétés commerciales⁽²⁾, les compagnies minières qui exploitent l'or et le diamant au Ghana⁽³⁾, etc. Au bas de l'échelle, ceux qui volent pour survivre ou gagner plus rapidement de l'argent: en 1953, 106 Kotokoli étaient sous les verrous, à l'ombre des 21 prisons dont disposait la Gold Coast à cette date⁽⁴⁾.

Certes, les Kotokoli participent à l'économie de plantation et au développement de la production vivrière, en qualité de simples manoeuvres ou de métayers, mais, contrairement à d'autres contingents d'émigrés tels les Moba, que G.PONTIE présente essentiellement comme "gardiens de cacao" (75% des migrants Moba-Gourma installés au Ghana exercent une activité agricole, 61% dans des plantations de cacao), on les voit à la recherche d'activités plus lucratives, notamment dans les milieux urbains où, en 1960, résidaient 25,3% des chefs de ménage kotokoli (21,5% adultes de 15 ans et plus, 19,1% de la population totale).

Manifestement le migrant kotokoli vise une promotion économique dans le pays d'accueil, porteuse à terme d'une intégration sociale. Nous avons déjà vu, à propos des rapatriés togolais de 1969 revenus en Région Centrale, dont une bonne partie étaient Kotokoli, combien la durée des séjours avait été importante (tableau 5). Alors que, dans d'autres ethnies, ce sont surtout les jeunes célibataires masculins qui, le temps d'une aventure dans les pays plus "civilisés" de la côte

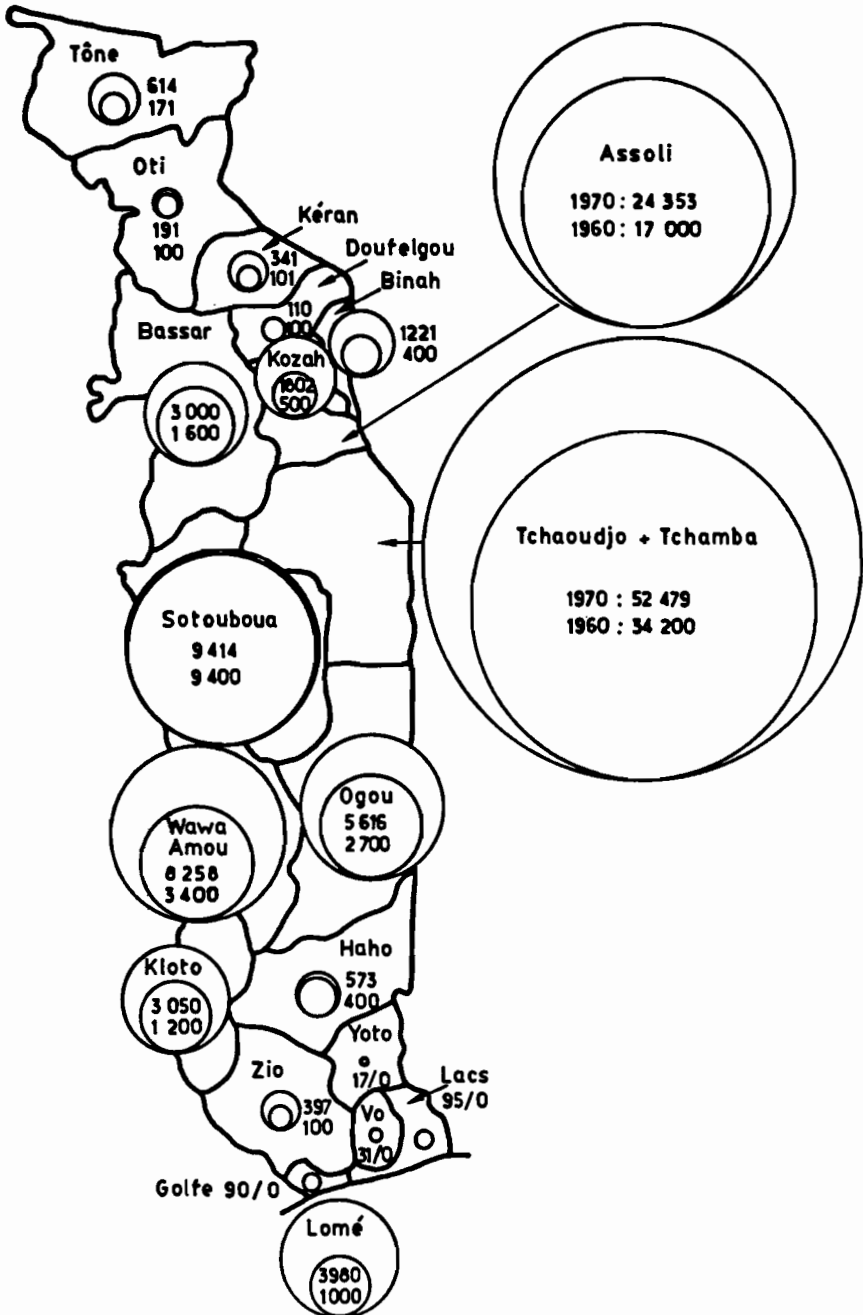
¹AGIER, M., op.cit., p.39.

²19 Kotokoli étaient employés, en août 1954, par la société UAC d'Accra, laquelle avait un effectif de 2 600 salariés (ROUCH, J., op.cit. p.78).

³98 Kotokoli étaient employés par une compagnie européenne d'exploitation de diamant à Akwatia (effectif total: 2905).

⁴ROUCH, J., op.cit. p.99.

Carte B. Kotokoli 1960-1970. Nombre par circonscription.
Source: recensement.



et pour amasser la dot matrimoniale ou tout simplement pour frimer à leur retour, ouvrent une parenthèse dans leur vie sociale en quittant temporairement leur milieu d'origine, nous avons affaire ici à une migration où les acteurs principaux sont des chefs de ménage installés en zone d'accueil avec femme(s), enfants et bagages. En 1960, les célibataires de sexe masculin et adultes (15 ans et plus) ne représentaient que 30% des hommes adultes kotokoli immigrés au Ghana (27,2% en milieu urbain et 30,4% en milieu rural) (tableau 13).

Tableau 13. Statut matrimonial des émigrés kotokoli adultes (15 ans et +) au Ghana, en 1960 (%)

	ensemble du Ghana			milieux urbains			milieux ruraux		
	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F
célibataires	16,3	29,8	1,9	13,8	27,2	1,0	17,0	30,5	2,2
mariés	78,1	65,4	91,5	78,6	68,3	88,4	77,9	64,6	92,5
divorcés	2,7	3,4	2,1	2,2	3,9	0,6	2,9	3,3	2,5
veufs	2,9	1,4	4,5	5,4	0,6	10,0	2,2	1,6	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source: recensement général du Ghana, 1960.

Il s'ensuit que les chefs de ménage se retrouvent à la tête d'unités consistantes: en moyenne 4,64 personnes par ménage, moins en milieu urbain (3,49) où s'exercent des contraintes liées à l'habitat et où il est plus difficile de nourrir une famille nombreuse, moins également lorsque le chef de ménage est une femme (3,13) (tableaux 14 et 15, figures 3 et 4).

Les chefs de ménage vivent rarement seuls (13,3% d'entre eux, mais 23,4% en milieu urbain). Ils forment le plus souvent un couple (74,0%) sont parfois sans conjoint mais vivent alors avec d'autres personnes (12,7%) (tableau 16).

Figure 3.

Population Kotokoli au Ghana en 1960: répartition des ménages selon leur taille.

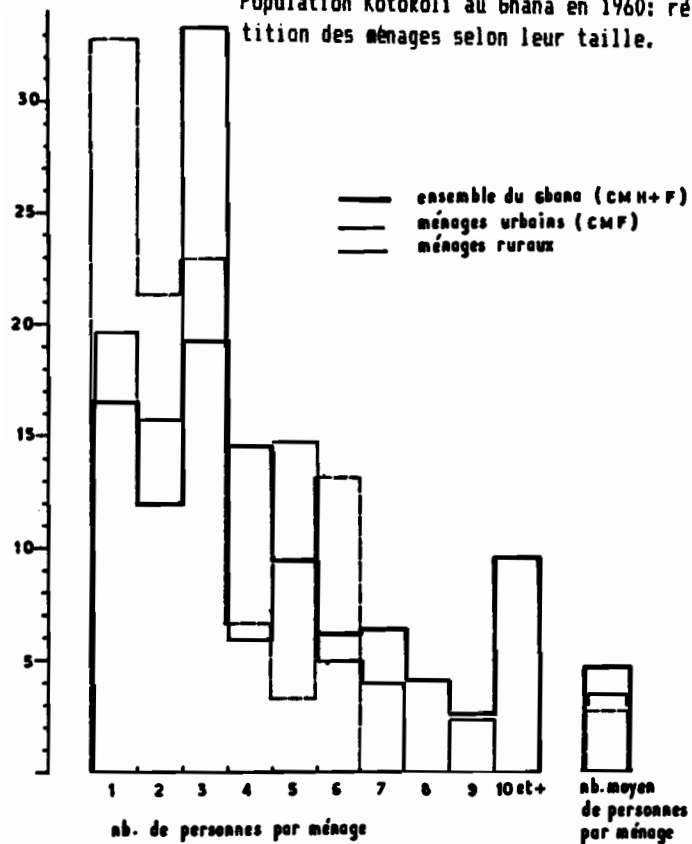


Figure 4.

Population Kotokoli au Ghana en 1960: répartition des ménages dont le chef est de sexe féminin (CMF), selon leur taille.

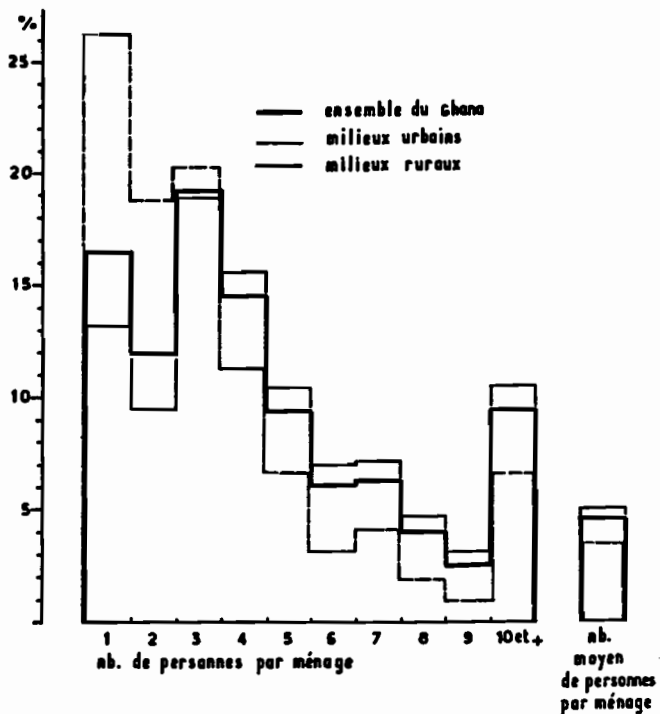


Tableau 14. Taille des ménages: nombre moyen de personnes des ménages dont le chef est Kotokoli.

	sexe du chef de ménage		
	H+F	H	F
ensemble du Ghana	4,64	4,86	3,13
milieux urbains	3,49	3,68	2,67
milieux ruraux	5,03	5,22	3,40

source: recensement général du Ghana, 1960

Tableau 15. Répartition des ménages dont le chef est Kotokoli, selon leur taille et le sexe de leur chef de ménage au Ghana en 1960 (%).

	ensemble des CM			CM masculins			CM féminins		
	GH	U	R	GH	U	R	GH	U	R
1	16,5	26,4	13,2	15,4	24,7	12,5	24,5	32,8	19,6
2	11,9	18,8	9,5	11,0	18,2	8,8	17,8	21,3	15,7
3	19,2	20,3	18,9	17,7	19,7	17,1	29,4	22,9	33,3
4	14,5	11,3	15,6	15,7	12,3	16,8	6,2	6,6	5,9
5	9,4	6,6	10,4	9,4	7,3	9,9	10,4	3,3	14,7
6	6,1	3,1	7,0	5,8	1,2	7,2	8,1	13,1	4,9
7	6,3	4,1	7,1	6,9	5,0	7,5	2,4	-	3,9
8	4,1	1,9	4,7	4,5	2,3	5,2	-	-	-
9	2,5	0,9	3,1	2,7	1,2	3,2	1,2	-	2,0
10et+	9,5	6,6	10,5	10,9	8,1	11,8	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(GH) ensemble du Ghana, (U) milieux urbains, (R) milieux ruraux.

source: recensement général du Ghana, 1960.

La structure des ménages la plus fréquente est celle du couple avec enfants non mariés (40,4%), que ce soit dans les milieux ruraux (40,9%) ou urbains (38,8%). Parfois, les enfants sont déjà mariés, ce qui peut témoigner de l'ancienneté de l'immigration si la progéniture est née sur place. La seconde structure est celle du couple accompagné de collatéraux (17,0%), mais les milieux urbains se montrent moins favorables à cette configuration (6,3% seulement).

Tableau 16. Répartition des chefs de ménage kotokoli selon leur situation de cohabitation (%).

	ensemble du Ghana	milieux urbains
personne seule	13,3	23,4
en couple	74,0	63,8
sans conjoint (mais avec autres)	12,7	12,8
Total	100,0	100,0

source: recensement général du Ghana, 1960.

Tableau 17. Répartition des chefs de ménage kotokoli, selon la composition de leur ménage (%).

	CM vivant en couple	CM sans conjoint	Ensemble des CM
sans enfant	8,2	13,3(a)	21,5
avec enf. non mariés	40,4	3,4	43,8
avec enf. mariés(b)	4,8	2,2	7,0
avec soeurs/frères	17,0	5,8	22,8
avec autres parents	2,6	0,5	3,1
avec non-apparentés	1,0	0,8	1,8
TOTAL	74,0(c)	26,0	100,0

(a) nous retrouvons là les "personnes seules" du tableau précédent.

(b) chaque ligne est exclusive des précédentes, mais non des suivantes: un enfant peut s'ajouter à des enfants non mariés, le CM est alors considéré comme étant avec des enfants non mariés.

(c) même résultat que le tableau précédent.

source: recensement général du Ghana, 1960.

Le recensement de la population du Ghana, en 1960, est d'une telle précision qu'il nous permet d'établir les liens de parenté reliant les membres adultes (15 ans et plus) des ménages à leur chef (CM). Nous nous contenterons ici de faire figurer ces données sur un graphique de parenté, du type de celui qu'utilisent

les ethnologues, en ajoutant aux résultats en nombre absolus une réduction à 10 000 personnes, afin de faciliter la comparaison entre les relations privilégiées qui prévalent au sein des ménages en milieu urbain et celles de l'ensemble de la population kotokoli au Ghana (figure 5).

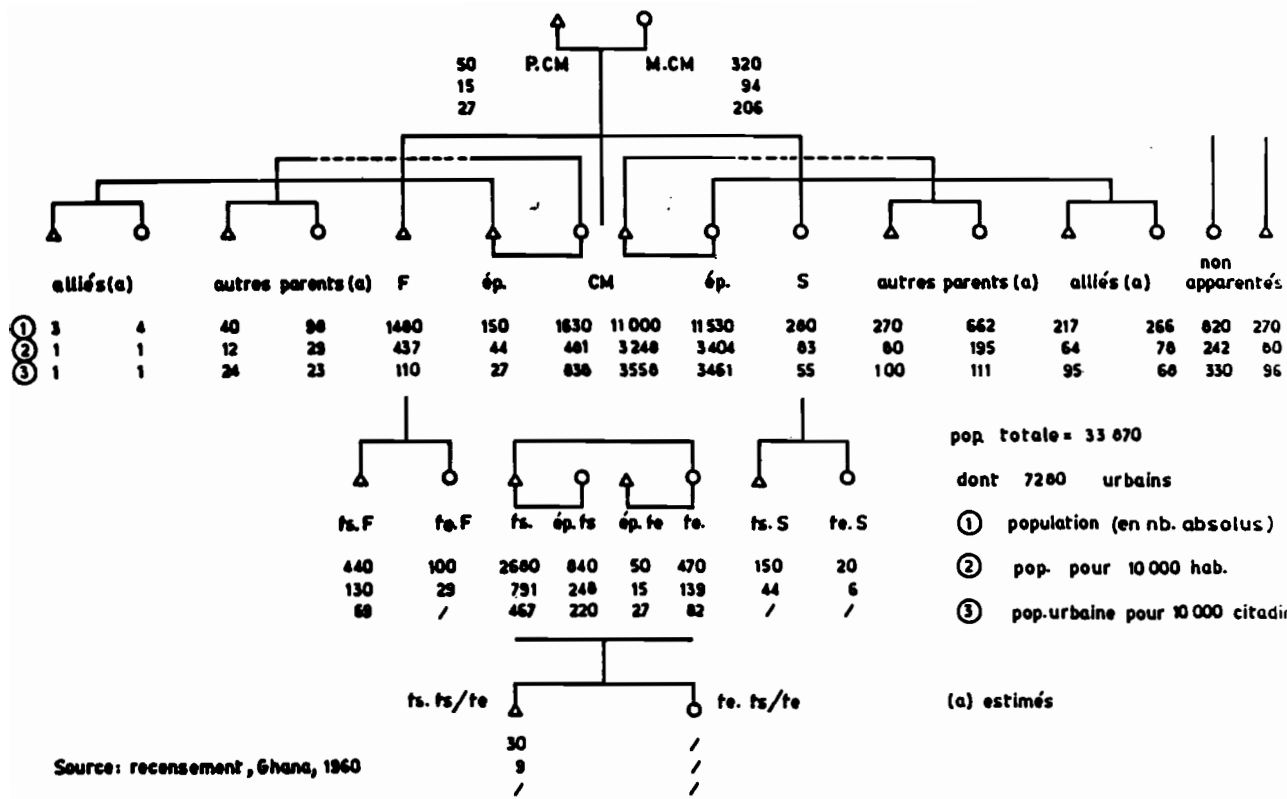
Sans vouloir analyser dans le détail la configuration qui en résulte, retenons que sa complexité même indique que nous sommes en présence, non de cohortes démographiques définies par certains critères (par exemple, les jeunes célibataires), mais d'une population totale avec toute sa pesanteur. En somme, les Kotokoli se sont reproduits démographiquement au Ghana, reproduction qui serait pleinement sociale s'ils y avaient créé de nouveaux quartiers ou villages, ce qui ne semble pas avoir été le cas (mais la fondation de zongo dans les villes du Sud-Togo va dans ce sens).

L'élaboration de pyramides des âges en milieux kotokoli immigrés au Ghana nous donne l'occasion de vérifier cette assertion. Nous avons pu en dresser une à partir des résultats du recensement du Togo, en 1970, qui indique l'âge des rapatriés togolais en Région Centrale en 1969 (figure 6). Alors que nous nous attendons à une image inverse de celle que nous donne la pyramide des âges en zone de départ, celle par exemple de la population totale de la Région Centrale en 1970 (figure 7), nous avons obtenu un reflet comportant seulement quelques différences qui n'en affectent pas la silhouette d'une façon radicale: base plus large en faveur de la pyramide des rapatriés et toujours pour celle-ci, surplus d'hommes de 25 à 40 ans (mais moins de 10 à 25 ans: les études se font-elles en pays d'origine?) enfin, proportionnellement, beaucoup moins de personnes au delà de 35 ans pour les femmes et de 45 ans pour les hommes.

Il nous reste à traiter d'une dernière caractéristique majeure de la diaspora kotokoli au Ghana: l'importance des migrations féminines.

D'une manière générale, si l'on en croit le recensement, en 1970 (des rapatriés de 1969) les Togolaises semblent avoir été aussi nombreuses que les Togolais à émigrer au Ghana (41 290 contre 41 283), mais avec une nette prépondérance numérique de 15 à 35 ans. La

Figure 5. Kotokoli de 15 ans et plus, immigrants au Ghana -1960- selon le lien de parenté avec le chef de ménage.



Source: recensement, Ghana, 1960

Figure 6. Pyramide des âges des rapatriés de 1969.
(1970)

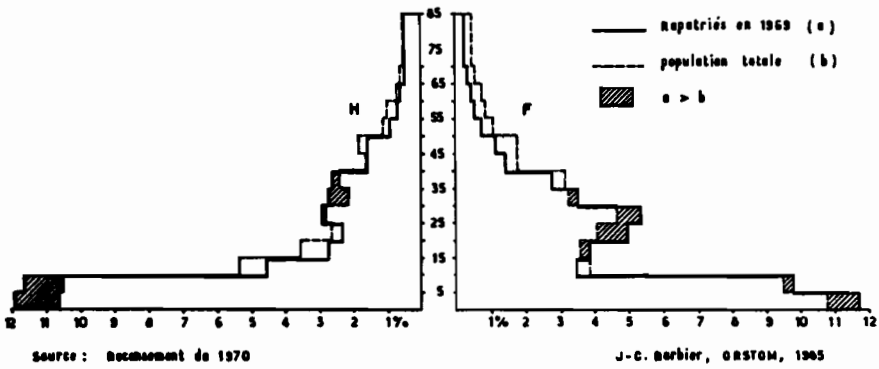
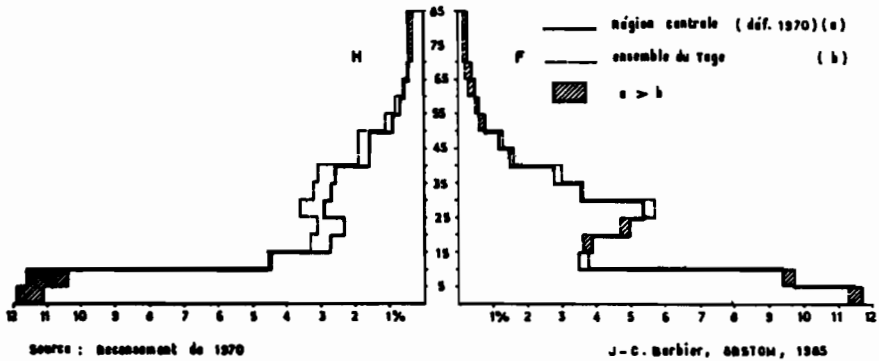


Figure 7. Pyramide des âges de la Région Centrale
Togo - 1970.



structure démographique par âge et sexe de la cohorte des rapatriés revenus en Région Centrale, présente le même déséquilibre en faveur des femmes, mais en prolongeant cette situation jusqu'à 40 ans; de surcroît les femmes y sont au total plus nombreuses (51,5% des rapatriés).

L'évolution du rapport de masculinité de ces rapatriés selon les groupes d'âge révèle nettement ce déséquilibre, notamment pour les rapatriés en Région Centrale dont la courbe "descend" plus que les autres pour les 15-30 ans (figure 8).

Enfin, la pyramide des âges de ces mêmes rapatriés (figure 6) montre que, de 15 à 25 ans, les femmes rapatriées en Région Centrale ont été proportionnellement plus nombreuses que l'ensemble des Togolaises rapatriées (également pour les femmes de 50 ans et +), avec peut-être comme conséquence un plus grand nombre d'enfants de moins de 10 ans.

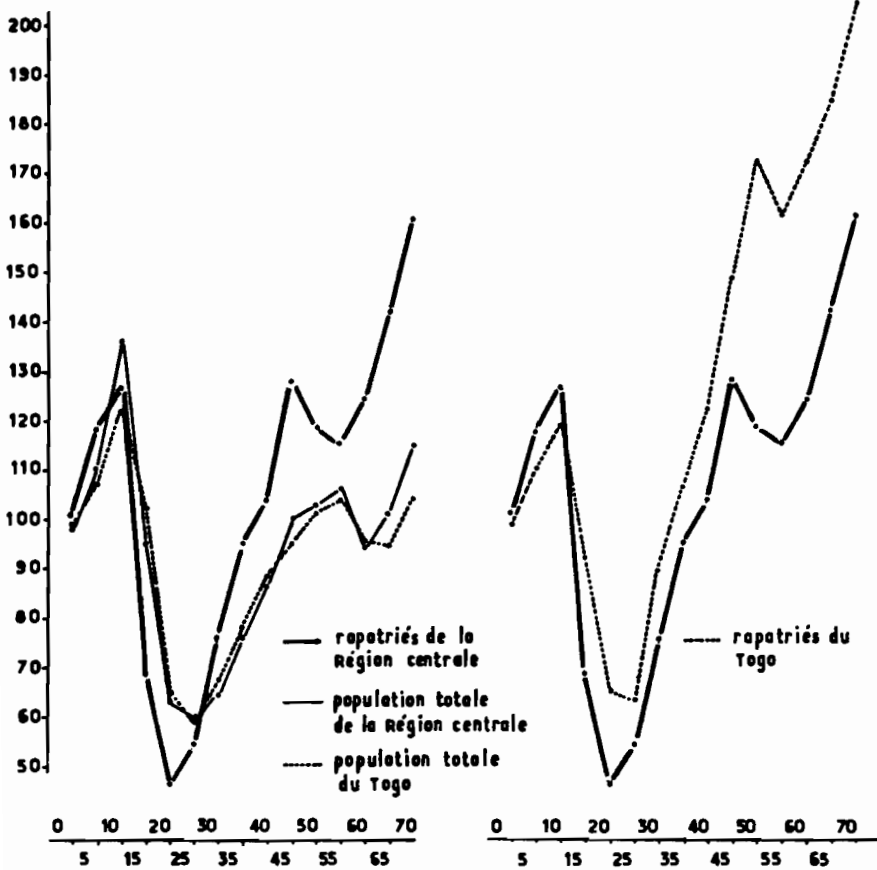
Mais qu'elles sont ces femmes en surnombre?

Disons d'abord que la plupart sont avec leur mari, ou pas loin. En 1960, le recensement du Ghana dénombreait 15 080 femmes mariées pour 11 440 hommes dans la même situation matrimoniale. Très peu de femmes kotokoli adultes (15 ans et +), toujours selon ce recensement, étaient célibataires (1,9% seulement soit 320 demoiselles); par contre les divorcées et les veuves étaient en plus grand nombre, les veuves atteignant 10% en milieu urbain.

Un nombre appréciable de ménages (12,9%) ont à leur tête une femme (soit 1630 chefs de ménage de sexe féminin), près d'un cinquième en milieu urbain (19,1%). Le quart de ces femmes chefs de ménage (24,5%, soit 400 femmes) vivent seules (sans enfant, etc.) c'est-à-dire dans des unités d'une seule personne; elles sont près du tiers dans cette situation en milieu urbain (32,8%).

Des femmes vivant seules, voilà qui peut apparaître comme propice à l'exercice d'une certaine prostitution; encore arrive-t-il souvent que les femmes qui s'y adonnent se regroupent et louent une concession. Au vu d'un sex-ratio qui penchait en faveur des femmes

Figure 8. 1970. Rapport de masculinité (H/F x 100) des rapatriés.



Source : Recensement du Togo

J.-C. Barbier, ORSTOM, 1985

kotokoli d'Accra (d'après les tables non publiées du recensement du Ghana de 1948), J.Rouch n'en doute pas:

"La très grande proportion de femmes Kotokoli (510 femmes pour 490 hommes), s'explique par le fait que beaucoup de femmes viennent spécialement à Accra pour se prostituer." (1)

Les prostituées kotokoli au Ghana font partie des femmes que les émigrants des pays septentrionaux appellent du nom hausa "karua". J.Rouch nous en parle longuement (2):

"Les "Karua" proprement dites (Hausa, Fulani, Mossi, Zerma) sont venues en Gold Coast pour exercer ce métier. Elles louent une petite maison, en général au Zongo (quartier des étrangers). Les jeunes gens vont chez elles, parlent, font de la musique, mais elles essaient de trouver un seul compagnon, par exemple un étranger de passage pour quelques jours. Elles le logent, le nourrissent et quand l'étranger quitte ce genre d'hôtel, il donne environ cinq à six livres pour une semaine. Elles finissent presque toujours par trouver un mari parmi leurs clients. En général les Hausa et les Fulani nées en Gold Coast sont les plus nombreuses. Ce sont souvent des filles non mariées qui essaient de trouver un mari. Par contre les prostituées Zabrama (=Djerma) et Gao sont toutes, comme dans leur pays, des femmes divorcées..."

Un type très particulier de "Karua" est la femme kotokoli. Les Zabrama les appellent "tyeri gaton" (celles qui vous décortiquent et vous cuisent). Le plus souvent, ce sont des femmes mariées en pays kotokoli, que leur mari envoie se prostituer en Gold Coast. Elles procèdent comme les autres "Karua" mais essaient de s'annexer un riche client. Alors elles font "un charme d'amour" qui enchaîne définitivement la victime. Si elles en ont plusieurs enfants, après avoir ramassé le plus d'argent possi-

¹ROUCH, J., op.cit., p.122.

²ROUCH, J., op.cit., p. 124-125.

ble, elles retournent au pays, emmenant ces enfants qu'elles marquent des cicatrices kotokoli. Si le malheureux père essaie de retrouver sa femme en pays kotokoli, il n'a aucun recours et ne peut reprendre ses enfants. Une de ces femmes kotokoli a causé une très grave dissension à Accra entre les Zabrama de Gothey et les gens de Sakoiré qui en sont venus aux mains, au cours d'une rixe célèbre au cinéma "Royal".

Ses informateurs principaux sont Djerma et on a là le point de vue d'un groupe d'immigrants particulièrement dépourvu de femmes et comprenant une majorité de célibataires. Le heurt entre, d'une part, des migrants sédentarisés, bien installés avec femme et enfants et, d'autre part, des jeunes célibataires en quête d'aventure, toujours de passage, est inévitable.

D'autres caractéristiques des milieux kotokoli immigrés au Ghana seraient à mentionner, par exemple l'islamisation de masse de ces milieux au contact avec les autres migrants originaires de la zone soudanaise... mais c'est là une autre histoire. Elles contribueraient à mieux cerner ce portrait du migrant kotokoli, dont nous avons essayé d'esquisser les grands traits. En cela, le très minutieux recensement de la population du Ghana de 1960 reste à étudier.

CONCLUSION

Motivée généralement par des facteurs économiques, la migration peut mettre en branle des cohortes déterminées, par exemple les hommes et les femmes de tel à tel âge, mais elle peut aussi toucher toutes les catégories sociales d'une société. Celle-ci sera dans son ensemble, et non plus seulement par l'une de ses parties, impliquée dans un procès de reproduction sociale hors de l'aire d'habitat traditionnel. La participation d'éléments féminins de même origine (donc la possibilité d'une vie familiale en zone d'immigration) et l'ancienneté du mouvement contribuent grandement à stabiliser un peuplement de diaspora.

Contrairement aux jeunes célibataires djerma des années cinquante étudiés par J.ROUCH, les Kotokoli,

à l'exemple des colonies hawsa, se sont installés en zone d'accueil pour durer. On peut d'ailleurs penser qu'ils n'en seraient pas revenus si cela n'avait été l'actuel marasme économique et financier du Ghana et les décisions d'expulsion prises à l'encontre des étrangers (Ghana 1969, Nigéria 1983 et 1985). En cela, le cas kotokoli, s'ajoutant à d'autres exemples (Bamiléké de l'Ouest Cameroun), illustre parfaitement un certain type de migration.

Le bilan des recensements, tant administratifs que généraux, nous a permis de cerner l'ampleur du phénomène, son volume; l'analyse géographique nous en a situé l'étendue et les lieux de concentration; enfin, l'énumération des principales caractéristiques de ces migrations kotokoli nous a confirmé qu'un véritable procès de reproduction sociale était à l'oeuvre dans les zones investies. Approche tout à fait préliminaire, qu'il conviendra de vérifier auprès d'anciens migrants en leur demandant le reportage de leur itinéraire. Il serait d'ailleurs intéressant de recenser les zongo fondés par les Kotokoli, d'en étudier le mode d'organisation et le fonctionnement interne, de se demander si leurs fondateurs ne renouent pas avec la grande tradition historique de la diaspora manding, d'où est précisément issue une partie du peuplement kotokoli. Cette dernière interrogation nous amène d'ailleurs à considérer les diverses composantes de l'ethnie kokotoli dans leurs stratégies actuelles: comment se positionnent les ressortissants des vieilles souches montagnardes, les populations de la plaine de Tchaüdjo (le long de l'axe Tchamba-Sokodé), les éléments manding citadinisés de longue date au sein des didaüéré (villages de musulmans soudanais dotés d'une autonomie administrative et bénéficiant de la protection des chefs coutumiers kotokoli)?

En définitive, l'étude ne doit-elle pas englober à la fois les Kotokoli d'ici et d'ailleurs ?

DEUX CENT CINQUANTE QUATRE COUSINS

Une étude en cours sur la migration
d'un lignage kabyè

Yves MARBUERAT

Les migrations kabyè sont, au Togo, un phénomène d'une importance spectaculaire: 53% des membres de l'ethnie localisés par le recensement de 1970 hors de sa zone d'origine, 63%, à celui de 1981, voilà une proportion qui n'est pas banale, et qui a attiré depuis longtemps l'attention des chercheurs, en particulier Bernard LUCIEN-BRUN⁽¹⁾ et Anne-Marie PILLET-SCHWARTZ⁽²⁾, qui ont minutieusement étudié la question: cette brève observation ne prétend être qu'une illustration de leurs propos.

Peu après mon arrivée dans ce pays que je découvrais, je me suis lié d'amitié avec une famille kabyè, en particulier quelques jeunes gens sympathiques et ouverts, dont les explications sur le devenir des leurs me parurent fort instructives. Pour voir les choses avec plus de précision, je recrutais l'un d'eux, qui présentait les qualités de rigueur nécessaires, comme enquêteur, afin qu'il fit un relevé exhaustif des membres de sa famille, en remontant aussi loin que possible⁽³⁾. Comme il était lycéen, et maintenant instituteur, l'enquête (qui exige un nombre invraisemblable de déplacements) n'a été possible que pendant les congés scolaires, chaque année depuis 1979.

¹LUCIEN-BRUN, B., La colonisation des terres neuves du centre du Togo par les Kabrè et les Losso, Paris, ORSTOM, 1974, 293p. mult.

²PILLET-SCHWARTZ, Anne-Marie, Les migrations des Kabyè et des Losso: l'ère de la Nouvelle Marche, Lomé, CNRS-ORSTOM, 1984, 325p. mult.

³En abandonnant rapidement les filiations matrilatérales, qui compliquaient trop et sont de moindre importance dans une société fondamentalement patrilineaire et virilocale.

En tirant sur ce fil, je ne m'attendais pas à dévier une pelote aussi monumentale: nous en sommes actuellement à 254 hommes adultes (à partir de 16 ans), qu'accompagnent 244 épouses et 98 filles recensées (certaines ont échappé à l'enquête), soit 596 adultes, flanqués de 301 garçons et 260 fillettes (la sous-déclaration est probable) de moins de 16 ans, soit 1 157 personnes apparentées entre elles. Aux dernières estimations, il manque encore une soixantaine d'hommes, peut-être 300 personnes supplémentaires... Nul doute qu'un tel échantillon soit significatif ⁽¹⁾.

I- UN LIGNAGE KABYE

L'enquête en cours n'a pas encore porté sur les aspects anthropologiques de ce fragment de la société kabyè, dont on trouvera la description chez Jean-Claude PAUVERT⁽²⁾, Claude SAUVAGET ⁽³⁾ ou Raymond VERDIER⁽⁴⁾. On considèrera notre groupe comme un lignage, selon la définition classique qui veut que tous ses membres descendent d'un ancêtre commun par des cheminements généalogiques connus (ou du moins à peu près, car certaines imprécisions semblent parfois subsister). On qualifiera provisoirement de "branches" la première division à partir de l'ancêtre fondateur, car il y a eu là une séparation qui a conduit, apparemment, à des destinées différentes, que nous ne détaillerons pas ici.

Une heureuse surprise de l'enquête a été que les

¹Une inquiétude est venue de ce qu'une partie de la famille est originaire de Pya, le village du Président de la République, ce qui aurait pu avoir certains effets perturbateurs. L'observation montre qu'il n'en est rien (hormis la présence d'un lycée permettant aux jeunes une scolarisation longue sur place.)

²PAUVERT, Jean-Claude, " Migration et droit foncier au Togo", in Cahiers de l'ISEA, n° 166, vol. 9, 1965, pp. 69-89.

³SAUVAGET, Claude, "Boua, village de Koudé, un terroir kabyè", in Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 16, DRSTON, Paris, 1981, 78p.

⁴VERDIER, Raymond, "Le pays kabyè, cité des dieux, cité des hommes", Paris, Karthala et CNRS, 1982, 211p.

âges, c'est à dire les dates de naissance, paraissent connus avec une assez bonne précision: la jeunesse des Kabyè est rythmée par des classes d'âges ou l'on accède par des rites qui scandent fortement le calendrier. Le plus important est le "whaa", qui fait passer les jeunes "évala" au rang de "kondona", enfin adultes. Cette cérémonie décisive n'a lieu que tous les cinq ans et le terme désigne également l'intervalle quinquennal entre deux initiations. La mémoire collective en est vigoureusement conservée, car chacun se définit ainsi, par rapport à ses camarades d'initiation ou à ceux qui l'ont reçue avant ou après lui. Il est donc possible de remonter le temps avec précision, même si le système n'a pas toujours l'exacte rigueur que mes interlocuteurs lui attribuent. Il est, en tout cas, plausible: nous pouvons admettre les dates de naissance fournies - sur deux siècles - au moins comme un ordre de grandeur.

*
* * *

L'ancêtre fondateur, Tchalin, serait donc né vers 1780, dans la partie occidentale du plus grand des massifs kabyè. Il en descendit pour s'implanter sur le piedmont, y fondant le village - notion peu précise en civilisation d'habitat dispersé - de Lao (ou Loou), aujourd'hui absorbé, sous forme de quartier, dans l'agglomération de Pya⁽¹⁾. Le premier, Tchalin planta ici le petit mil et le gombo, et son souvenir est toujours évoqué par ses descendants lors des prémices de ces récoltes.

Il eut quatre fils (prolifiques): Tchalin Kédépendo (né vers 1800), Tchalin Kpiki (1809), Abalo Yéou (1820), et Kpiki Tchalin (1830). Les deux premiers restèrent à Lao; les deux cadets s'installèrent à Tchitchao, à cinq kilomètres plus au sud, au pied de la pointe ouest du massif de Lama.

Leurs descendances respectives ont été très diverses: un seul fils (né vers 1842) et un unique petit-fils (1872) parvenus à l'âge adulte pour la branche aînée, qui ne compte aujourd'hui que six représentants

¹Localisation sur la carte 7.

mâles adultes (et trois garçonnets). La deuxième branche, par contre, s'est divisée en neuf segments (dont les ancêtres sont nés entre 1842 et 1880), qui totalisent maintenant 57 hommes et 48 garçons. Le troisième fils de Tcholim n'eut que deux descendants (nés en 1840 et 1850), mais ceux-ci sont à l'origine de 76 adultes et 86 enfants mâles. La quatrième branche n'est pas encore complètement recensée: de ses six segments, dont les fondateurs sont nés entre 1860 et 1874 (ce dernier, vieillard presque éteint, vivant toujours au moment de l'enquête, en 1983), seul le premier est complètement enquêté. Il est gigantesque: 85 adultes et 108 garçons à lui seul. Le deuxième et le sixième, inachevé, comptent déjà 30 hommes et 56 garçons.

L'écart entre les générations paraît avoir été très variable, en particulier dans les deux branches aînées (à moins que la mémoire généalogique n'y ait sauté quelques marches), où l'on trouve des écarts de 40, voire 50 et même 60 ans entre le père et ses benjamins. Certes, ce n'est pas biologiquement impossible, mais il s'agit ici, fondamentalement, d'une filiation "sociale", c'est-à-dire admise par la société, prompte à effacer des mémoires de toujours possibles accros à sa vertu d'ensemble ⁽¹⁾.

L'arbre généalogique patrilinéaire de la branche "3" (figure 1) nous servira d'illustration. Aux 162 mâles vivant en 1982 s'ajoutent 37 défunts (en plus de l'ancêtre Tcholim), soit 199 individus répartis en sept générations à partir de celui-là. Dix ans ont séparé les deux fils de la seconde génération, 46 ans les cousins de la troisième (1857 à 1903), 54 ans ceux de la quatrième (1876 à 1930), 58 ceux de la cinquième, mais il n'est pas exclu qu'il y naisse encore des rejetons. La sixième génération a pour doyen un homme né en 1932 et compte une trentaine de moins de 16 ans. La plus jeune ne compte que cinq adultes (nés de 1962 à 1965) face à cinquante-quatre enfants. Il y a, en moyenne, 26 ans d'écart entre chaque père et son fils aîné, mais - si les dates sont exactes - ce chiffre aurait

¹Un homme né en 1925, fils officiel d'un père né en 1858 - 67 ans auparavant - est en fait son petit-fils, né d'une fille contrainte à l'exil par une disette et revenue enceinte. Seul un enquêteur issu du milieu même peut percer ce genre de secret que les familles tiennent pour honteux.

augmente: 21 ans seulement séparent les plus anciennes générations, alors que plus d'un quart des premières paternités se fait après 30 ans parmi les plus récentes.

II-UNE DISPERSION SPECTACULAIRE

Sur 254 cousins adultes originaires de Pya-Lao et de Tchitchao, 28 seulement (11%) habitent effectivement les villages en question. Parmi ceux-ci, il n'y en a que 17 (moins des deux-tiers) à être nés sur place et n'avoir pas bougé: 5 sont revenus après un temps de migration et 6 sont nés ailleurs.

Cela signifie que 89% des hommes adultes de notre échantillon vivent hors de leur terroir d'origine, ce qui paraît un record assez exceptionnel (carte 1, tableau 1).

Tous ne sont pas partis très loin: 9 vivent dans la ville de Kara, à 10 kilomètres de là; 6 sont éparpillés dans les préfectures à dominante kabyè de la Kozah et de la Binah; 2 à Bassar et 1 au sud de Bafilo complètent la Région de La Kara, qui n'a donc retenu que 18% de ce lignage, alors que 19% vivent dans la Région Centrale (dont 8% dans la ville de Sotouboua et 6% dans le seul village de Babadé, un peu au nord de celle-ci) et 52% dans celle des Plateaux (20% dans les villages - surtout les hameaux périphériques - qui s'échelonnent le long de la route Kpalimé-Atakpamé, 10% à Badou, 7% à Kpalimé..). Lomé, que je m'attendais au départ à trouver en forte position, n'a recueilli que 5% de ces hommes, à peine plus que le Ghana (4%).

Cette distribution n'est pas toujours celle de "migrants" effectifs: le tiers des résidents de Badou, le quart de ceux de Sotouboua et de Babadé y sont nés. Ce sont les "secondes générations" d'un mouvement migratoire commencé il y a plus d'un demi-siècle.

*

* *

Carte 1. Répartition spatiale des 254 hommes adultes.

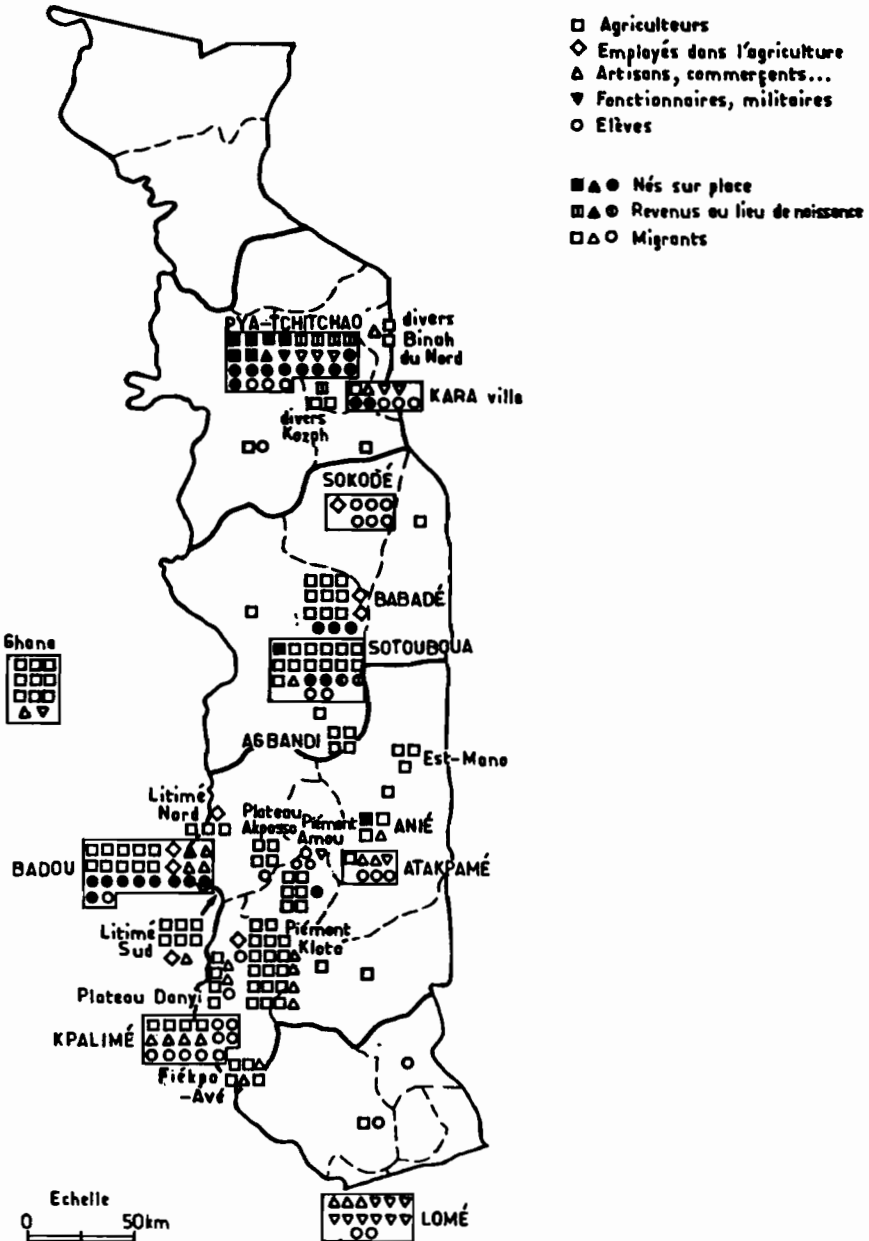


Tableau 1. Activité et résidence des 254 hommes adultes

Résidence	Agri- culteurs	Employés agrico.	Artisans comm.	Fonction. militaires	Elèves	TOTAL (%)
Pya-Tchitchao	10		1	4	13	28(11,0)
Kara-ville	1		1	2	5	9(3,5)
DiversKozah+Binah	5		1			6(2,4)
Bassar+Assoli	2				1	3(1,2)
Région La Kara	18(14%)	-	3(10%)	6(33%)	19(28%)	46(18,1)
Tchamba	1					1(0,4)
Sokodé-ville		1			6	7(2,7)
Sotouboua-ville	13		1		6	20(7,9)
Autre Sotouboua	15	2			3	20(7,9)
Région Centrale	29(22%)	3(38%)	1(3%)	-	15(22%)	48(18,9)
Atakpané-ville	1		2	1	3	7(2,7)
Autre Ogou	7		1			8(3,2)
Amou	8			1	4	13(5,1)
Badou-ville	10	2	4		10	26(10,2)
Autre Wawa	14	2	1		1	18(7,1)
Kpalimé-ville	4		5		9	18(7,1)
Autre Kloto	28	1	8		2	39(15,4)
Haho	2					2(0,8)
Région Plateaux	74(56%)	5(62%)	21(72%)	2(11%)	29(43%)	131(51,6)
Lomé (divers)			3(10%)	9(50%)	2(3%)	14(5,5)
Région Maritime	2				2	4(1,6)
Ghana	9(7%)		1	1		11(4,3)
TOTAL	132(100)	8(100)	29(100)	18(100)	67(100)	254(100)

Les activités de ces hommes expliquent largement leur répartition spatiale. Une nette majorité est composée de cultivateurs (52%), auxquels on peut ajouter 3,1% d'"employés du secteur agricole" (administrateurs de coopératives rurales, encadreurs d'organismes de développement agricole comme la SRCC,..). Le second groupe par l'importance numérique est celui des élèves (26,4%), très loin devant les artisans et commerçants: 11,4% (deux "acheteurs" de café et cacao, un commerçant en planches et un en chèvres; cinq chauffeurs de taxi, en ville et en brousse et vingt artisans: six maçons, neuf menuisiers, quatre mécaniciens, un tailleur) et les fonctionnaires et militaires (y compris gendarmes, policiers et douaniers) - les uns et les autres jamais d'un rang bien élevé: 7,1%, dont deux ou trois sont déjà à la retraite ⁽¹⁾.

La moitié des fonctionnaires et militaires vit à Lomé (soit les deux-tiers de ceux qui y résident) et un tiers dans la Kara (notamment les retraités, installés à Pya ou à Kara-ville). Les artisans et commerçants sont pour près de la moitié à Kpalimé et dans les villages du Kloto. Les élèves sont à Badou (15%), Kpalimé (13%), Sokodé (9%), Sotouboua (9%), Kara (7%), Atakpamé (4%) et Lomé (2%), mais leur principale concentration (19%) se trouve dans les villages d'origine, Pya ⁽²⁾ et Tchitchao: ils y forment près de la moitié des résidents de notre échantillon, résidents que l'on peut supposer fort précaires.

Il n'y a donc que 8% des paysans à y être restés -ou revenus- (âgés en moyenne de 60 ans), contre 22% vivant dans la Région Centrale (âge moyen: 55 ans) et 54% dans la Région des Plateaux (âge moyen: 43 ans). La migration kabyè est restée, très massivement, une migration rurale.

La répartition des activités par âge amène cependant à penser que l'avenir pourrait être différent (tableau 2):

¹Un ancien militaire redevenu paysan a été considéré comme agriculteur.

²Pya a un excellent lycée, "retombée géographique" du fait présidentiel.

Tableau 2. Répartition des activités par âge.

Age	Cultiv.	Employés agric.	Artisans commer.	Fonct. militai.	Elèves	TOTAL
16-19	1				47	48
20-24	8	1	3	1	20	33
25-29	8	5	7	4		24
30-39	28	2	10	5		45
40-49	38	1	9	4		52
50-59	14		2	3		19
60-69	13	1		1		15
70 et +	18					18

Parmi les plus âgés, les paysans dominent de façon écrasante: 87% des plus de 50 ans, 73% des 40-49 ans (devant un sixième d'artisans), 62% encore de 30-39 ans (face à près d'un quart d'artisans-commerçants). Mais la proportion se renverse chez les jeunes: un tiers seulement parmi les 25-29 ans, un quart parmi les 20-24 ans, bien que les autres professions restent très minoritaires. Ce qui est frappant est la scolarisation massive des jeunes : la totalité des moins de 20 ans (sauf un agriculteur de 19 ans), près des deux-tiers des (20-24 ans). Si les aînés, les plus de 30 ans, sont pour les trois-quarts paysans et ruraux (même s'ils résident dans - ou à la périphérie - de petites villes à dominante agricole, comme Badou et Sotouboua), les jeunes le sont de moins en moins et, par le biais de l'école, vivent de plus en plus en milieu vraiment urbain.

Il n'y a cependant pas antinomie absolue entre scolarisation et agriculture: si aucun paysan de plus de 55 ans n'a été à l'école, et bien peu parmi les plus de 30 ans, on en trouve tout de même un cinquième parmi les 30-54 ans à avoir fréquenté l'école primaire (dont plusieurs le CM1 ou CM2, les plus âgés ayant respectivement 46 et 52 ans) et davantage parmi les plus jeunes, dont quelques-uns (rares il est vrai) ont même goûté le secondaire (une 6^è et une 3^è de 20 ans tous les deux). Les fonctionnaires et les militaires sont pratiquement tous alphabétisés (sauf le plus vieux, cantonnier retraité; le plus âgé des lettrés, ancien caté-

chiste protestant, a été promu chef de canton), la majorité des artisans et commerçants -surtout des jeunes- l'est également. On notera que les enfants de ces catégories (relativement) urbanisées ne redeviennent presque jamais paysans. Les jeunes - il ne s'agit plus d'enfants - scolarisés le sont presque tous dans le secondaire classique, avec comme classe médiane la 3ème ⁽¹⁾.

La mutation spatiale des Kabyè est, on l'a vu, exceptionnelle. La mutation professionnelle ne s'est guère accomplie, mais la plus jeune génération paraît massivement disposée à le faire.

III - LES CHEMINS DE LA MIGRATION

Sur les 132 cultivateurs, 8 seulement vivent là où ils sont nés (6 à Fya ou Tchitchao, 1 à Sotouboua, 1 à Anié) et quatre y sont revenus définitivement (3 à Fya-Tchitchao, 1 à Pébéda - village du sud-ouest de la Kozah). Les autres -91%- vivent donc dans un lieu de transplantation, après une ou plusieurs migrations. On peut dénombrer ainsi 206 mouvements migratoires⁽²⁾, qui forment un écheveau assez complexe mais où de grandes lignes de force apparaissent nettement (carte 2) ⁽³⁾.

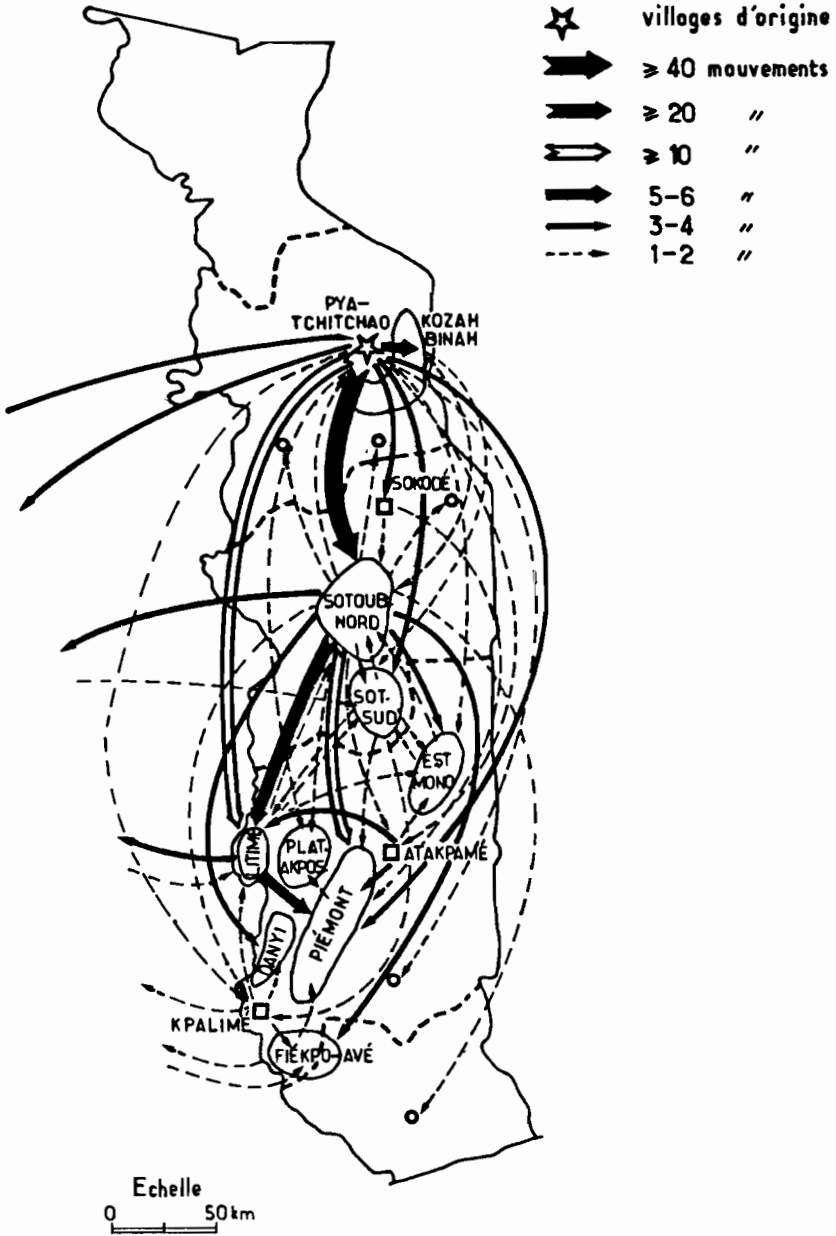
Les villages d'origine -Fya et Tchitchao- ont été le point de départ de 81 déplacements (soit 39%), Sotouboua et le village voisin de Babadé de 67 (33%), Badou et le Litimé de 9%, Agbandi et Tchébébé (au sud de la préfecture de Sotouboua) de 4%, soit 85% des mouvements de départ de quatre zones. Les destinations sont plus diversifiées: 55 mouvements (27%) se sont dirigés vers Sotouboua et Babadé, 44 (21%)

¹Un seul est élève au centre de formation agricole de Tové.

²Dont une vingtaine avant l'âge adulte, l'enfant accompagnant ses parents dans la migration.

³Nous reprenons ici les grandes zones d'accueil définies par A.M.Pillet-Schwartz (op.cit, p.93), en subdivisant plus finement son "sud-ouest".

Carte 2. Mouvements migratoires des agriculteurs.



vers Badou et le Litimé⁽¹⁾ 17% vers les villages du Piémont du Kloto et de l'Amou, 7% au Ghana, 5% vers Agbandi-Tchébébé...: 77% des mouvements sur cinq destinations. Des flux principaux apparaissent donc: de Pya-Tchitchao vers Sotouboua-Babadé (45 migrations, soit 22%), de cette dernière zone vers Badou et le Litimé (11%) ou vers le Piémont Kloto-Amou (7%), ou encore de Pya-Tchitchao vers le Litimé (5%): 45% en quatre courants migratoires principaux, tous les autres étant nettement moins massifs, dessinant des entrecroisements compliqués.

56 de nos cultivateurs, -47% de ceux qui vivent en diaspora- sont repartis pour une deuxième migration⁽²⁾. Les mouvements sont cette fois nettement plus éclatés car il s'agit d'une redistribution entre zones d'accueil, à partir, principalement, de Sotouboua-Babadé (50% des départs) et, secondairement, du Litimé (11%), se dirigeant surtout vers le Piémont (20%) et le Litimé (16%) ou le Ghana (11%). 12 (10% du total) sont repartis une troisième fois et 3 une quatrième; un tiers de ces mouvements ultimes se situant à l'intérieur d'une même zone, le Litimé en particulier (carte 3).

L'explication donnée à ces mouvements migratoires est quasi unanime: "la recherche de bonnes terres"⁽³⁾, en particulier dans les riches régions forestières du Sud-Ouest, où poussent le café et le cacao, ou bien les cultures vivrières nécessaires aux planteurs de café-cacao. Le tropisme vers le Sud-Ouest est là particulièrement massif, les plaines de Sotouboua paraissant être souvent une simple étape dans le mouvement méridien.

Ces déplacements ne se font pas très jeunes: la première migration se situe, en moyenne, à 24 ans (mais si 23% des migrants ont entre 15⁽⁴⁾ et 20 ans,

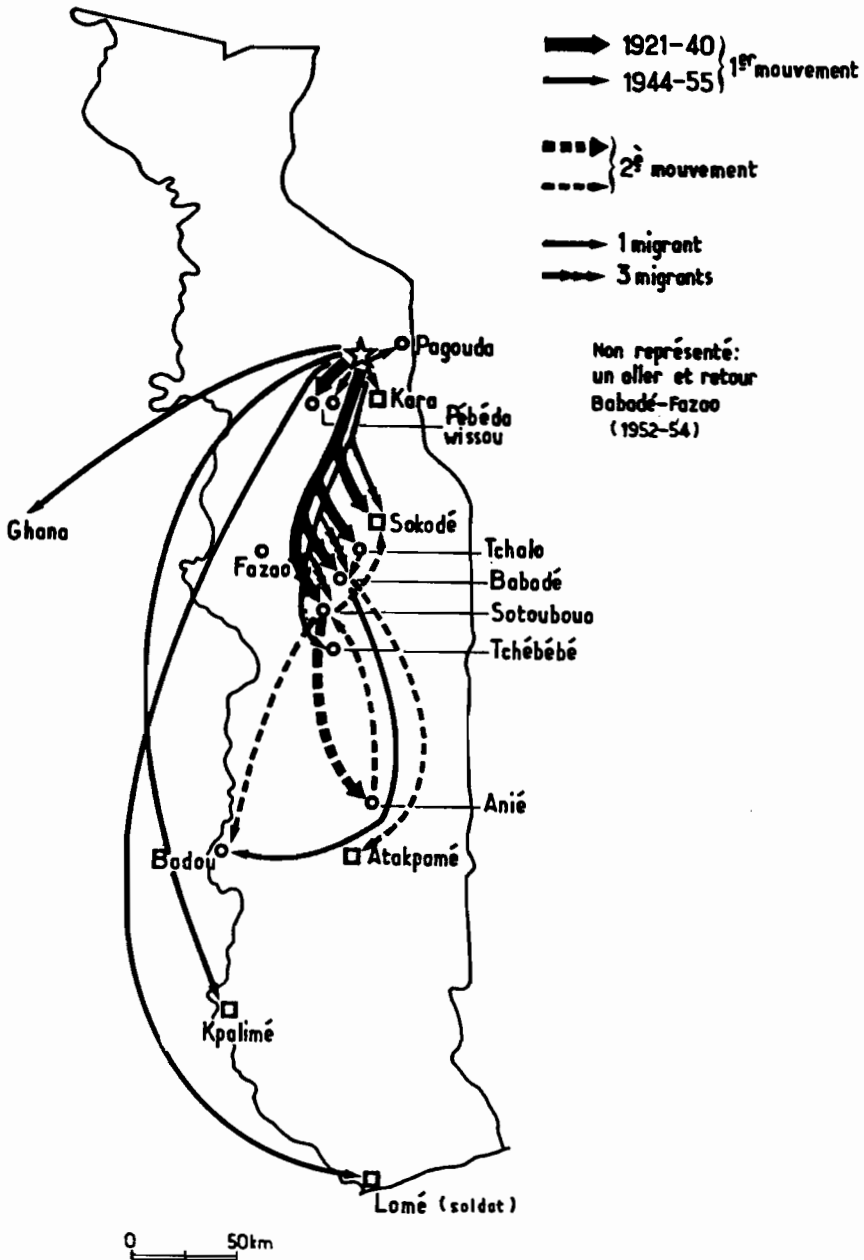
¹Y compris des mouvements internes, de Badou vers les villages du Litimé ou vice-versa.

²Non compris les retours dans les villages d'origine.

³Les autres opinions parlent de problèmes à l'intérieur de la famille ou (encore plus rarement) de questions de sorcellerie.

⁴A cet âge, ils vont rejoindre un parent, frère, cousin, oncle avant de devenir autonomes.

Carte 3. Premiers mouvements migratoires.



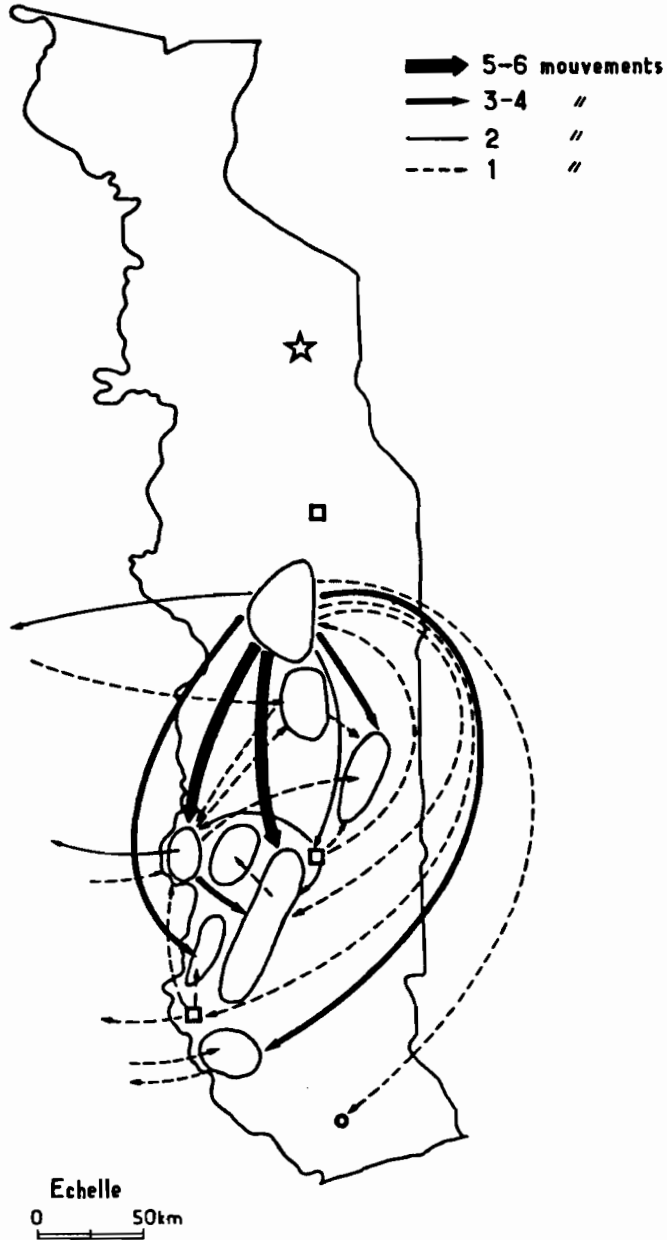
17% se placent entre 30 et 41 ans et 7% entre 48 et 52 et même 55 ans), la seconde à 35 ans (16% entre 15 et 24 ans, 13% entre 40 et 52 ans), la troisième -peu significative- à 36 ans. La première étape a duré de 1 à 4 ans dans 25% des cas, de 5 à 8 ans dans 28%, de 9 à 14 ans dans 35% et de 17 à 21 (et même une fois 31 ans) dans 12% des cas. La seconde a duré de 1 à 9 ans, avec une moyenne de 4 ans. Parmi ceux qui ne sont pas repartis de leur première implantation, une bonne douzaine sont là -c'est à dire surtout à Babadé ou Sotouboua- depuis plus de 30 ans, voire 40 ans ou même 50. L'importance des redistributions ultérieures ne doit pas masquer ce caractère majeur de la diaspora kabyè: sa durée. Rares sont les vieux migrants qui retournent au pays (par exemple pour reprendre les fonctions de féticheur de la famille); la plupart acceptent de vieillir et de mourir là où ils se sont fixés ⁽¹⁾.

Ces migrations rurales ont commencé, pour notre famille, dès 1921, par une installation à Babadé ⁽²⁾, puis en 1925 par une seconde à Sotouboua (se terminant par un retour au pays en 1980). Leurs cousins les suivent d'abord bien timidement (un en 1929, deux en 1930, un en 1935, deux en 1938, deux en 1940), avec, en 1936, la première "seconde migration" (vers Anié, le premier à se risquer aussi loin vers le sud) d'un migrant de 1930. Le mouvement prend un peu plus d'ampleur après la seconde guerre mondiale (18 entre 1945 et 1955) et surtout autour de l'Indépendance (51, soit plus du quart des migrations adultes entre 1955 et 1964). Il est resté depuis assez constant, de l'ordre de 5 à 10 départs par an (avec une proportion croissante de deuxièmes ou troisièmes migrations: la scolarisation massive des jeunes explique la diminution importante des premiers départs), comme l'indique le graphique ci-dessous. La carte 4 illustre bien comment ces migrations rurales, initialement concentrées sur les plaines du nord de Sotouboua, se sont par la suite élargies vers le sud. Les mouvements de masse vers les régions de plantation du Sud-Ouest sont donc postérieurs aux années 1955.

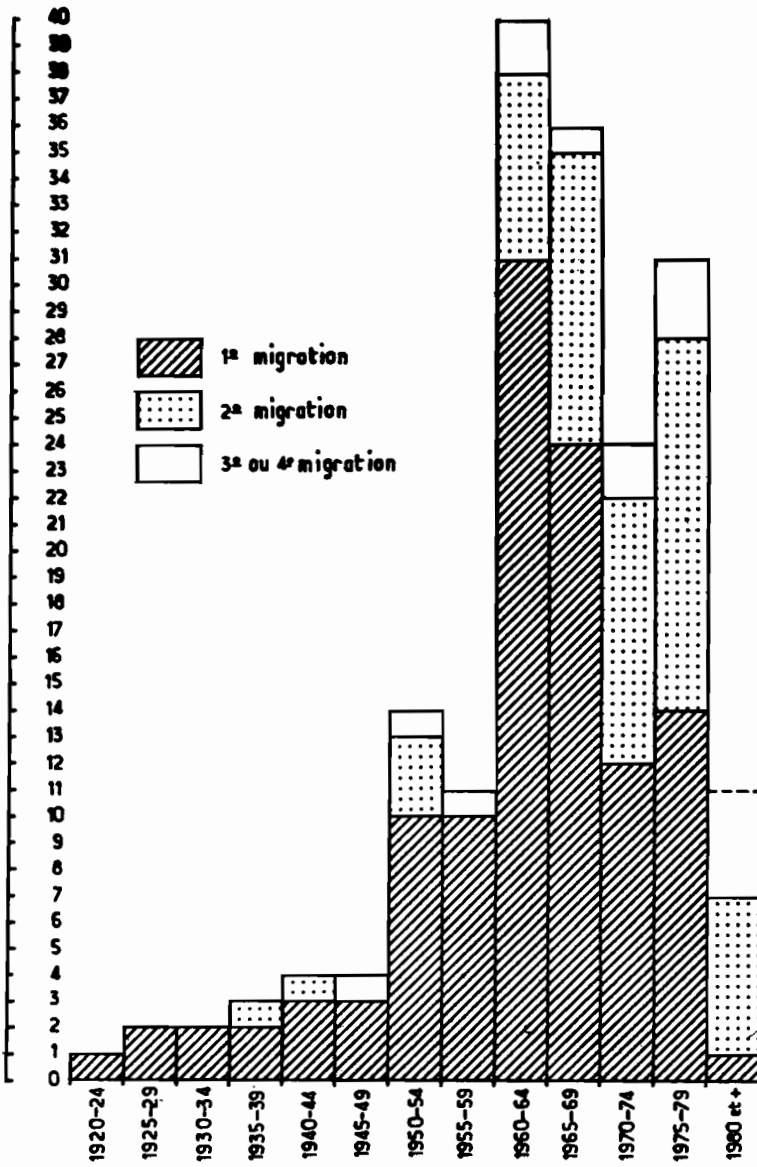
¹Le retour posthume de quelques touffes de cheveux suffisent, semble-t-il, à assurer l'inhumation symbolique dans la terre des ancêtres.

²Ce doyen des migrants, enquêté en 1979, y est mort en 1980.

Carte 4. 2^e, 3^e ou 4^e migrations des agriculteurs.
(retours aux villages d'origine exclus.)



Graphique 1. Date des migrations rurales.



Les employés des organismes d'intervention en milieu agricole, les fonctionnaires, les militaires ne font que suivre leurs ordres d'affectation. Les artisans et les commerçants ont, par contre, des migrations intéressantes, du moins à l'âge adulte, car beaucoup avaient déjà suivi un parent ou un tuteur vers 13 ou 14 ans pour aller en ville suivre un apprentissage. Ceci explique que l'origine des 52 migrations répertoriées soit aussi souvent Sokodé que les villages d'origine (25% chaque fois), devant la plaine de Sotouboua-Nord (19%) et Atakpamé (12%). La moitié des lieux d'apprentissage artisanal connus est à Sokodé, qui affirme ainsi son rôle de centre urbain majeur du Nord, loin devant Atakpamé et Lomé (12% chacune). Badou, Kpalimé, Kara, Sotouboua ... n'apparaissent qu'une seule fois. Mais nombreux sont les artisans ou commerçants qui sont allés exercer leur métier dans les villages des zones d'accueil de la diaspora: la carte de leurs migrations (carte 5) ne diffère guère de celle des ruraux que par la place qu'y tiennent les étapes citadines ¹¹.

*

* *

Les migrations scolaires sont importantes elles aussi: 39% de ceux qui vont à l'école le font à leur lieu de naissance (70% seulement de ceux-ci vivant avec leur père ou leur mère, 15% avec un oncle maternel, le reste avec un oncle paternel ou un frère). Les 61% qui se sont déplacés l'ont parfois fait avec leurs parents: 10% vivent chez leur père ou leur mère, mais 56% sont hébergés par un oncle ou une tante maternels -la patrilinéarité des Kabyè est donc loin d'être univoque- et 10% chez un oncle paternel; 7% sont chez un "tuteur", sans lien de parenté (mais en général kabyè); 5% vivent seuls, les autres chez un grand frère ou un cousin.

La distribution très large des établissements scolaires (presque tous les gros villages ont un CEG, presque tous les chefs-lieux de préfecture -et Pya- un lycée) et la circulation des jeunes scolarisés entre les membres de leur famille (avec parfois des

¹¹On ne tiendra pas compte des deux ans passés au Gabon par un chauffeur de taxi, revenu en 1977 à Lomé, d'où il était parti.

allers et retours) donne une très grande complexité aux migrations ainsi induites, où les quatre flux principaux ne représentent que 25% du total des mouvements. (carte 6)

Les origines sont plus concentrées: la plaine de Sotouboua (nord et sud) a produit 31% des migrants scolaires, le Litimé et Badou 18%, le Piémont Kloto-Amou 15%; les destinations privilégient Kpalimé, riche en collèges (20%), le piémont, avec le lycée d'Amlame (15%), Sokodé (13%) et Sotouboua (10%). Les décalages ne sont donc pas bien grands par rapport aux mouvements migratoires des adultes: les migrations scolaires restent subordonnées à celles des familles, avec le correctif de l'attaction des grands lycées urbains.

IV - LE CONSERVATISME URBAIN

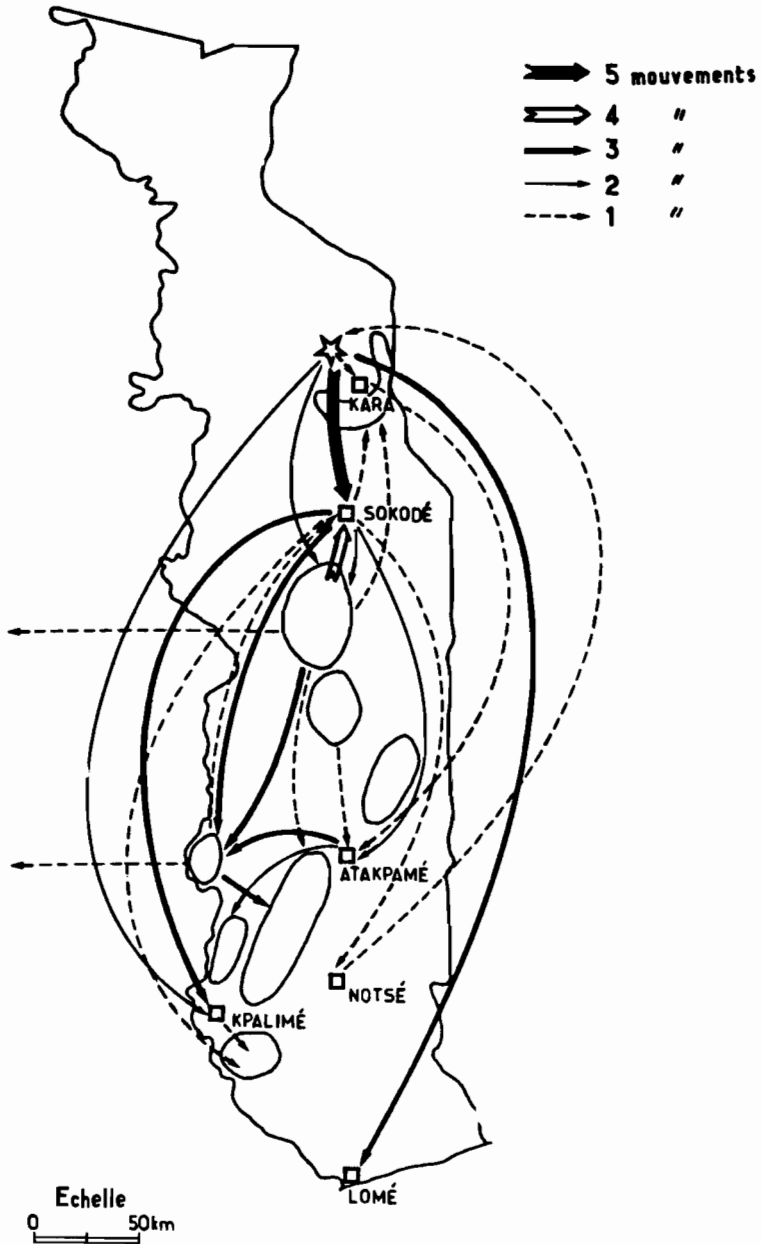
Cette extraordinaire explosion spatiale des Kabyè ne s'est cependant pas accompagnée d'une quelconque perte d'identité socio-culturelle: les migrants se sont répandus au sein des peuples du Centre et du Sud du Togo sans se fondre en eux ⁽¹⁾.

Le choix des épouses est révélateur de cet immobilisme social. Sur 272 épouses (ou veuves) de nos 166 cousins mariés (93 -56%- à une seule femme, 59 -36%- à deux, 11 à trois, 3 à quatre ou cinq), 90,5% sont Kabyè (80,1% de la région d'origine et 10,3% nées dans la diaspora, dont la moitié à Sotouboua-Babadé) et 9,6% seulement d'autres ethnies: 4,4% d'Ewe, 2,6% de Kotokoli, 1,5% de Mina, quelques Lamba, Bassar et Akposso. La plupart de ces femmes sont d'ailleurs secondes ou troisième épouses: seuls cinq maris ont pour épouses uniquement une ou deux "étrangères".

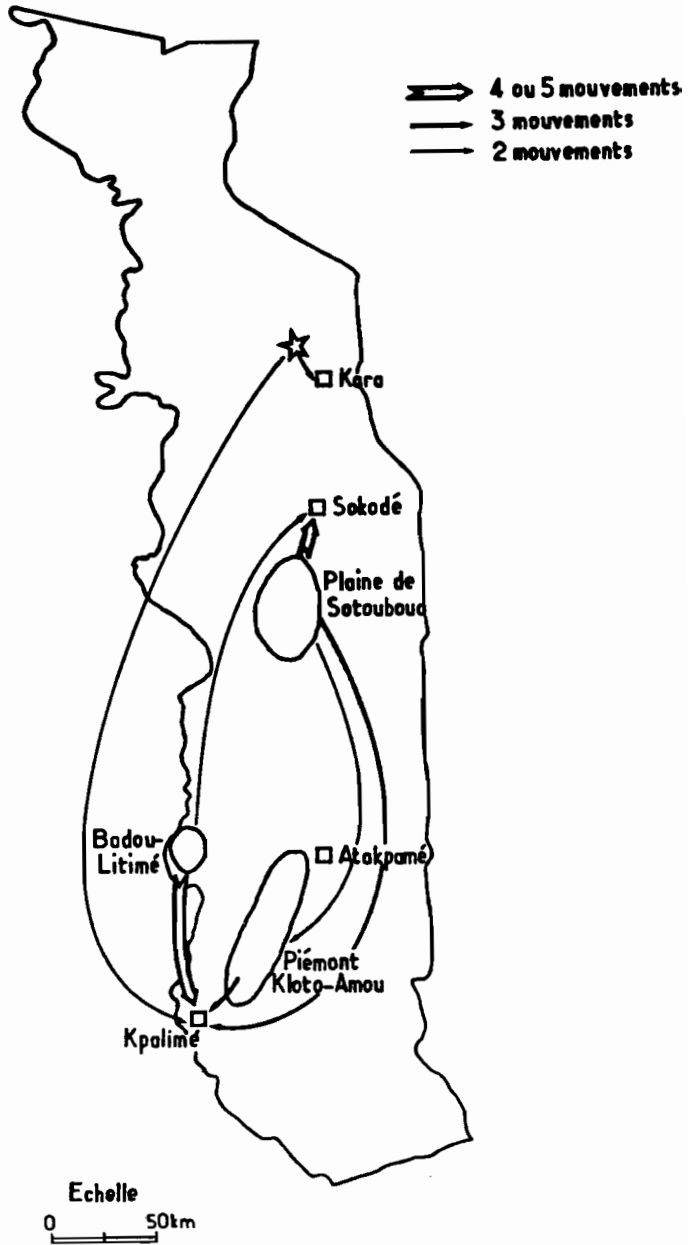
La moitié de l'ensemble des épouses vient des deux villages d'origine: Pya et Tchitchao, les autres, pour la plupart viennent des cantons proches: Lamba (7,4%), Lassa (5,9%), Soumdina (4,4%), Kouméa (2,2%), Tcharé (1,8%) (carte 7).

¹Souvent, ils vivent dans des hameaux, à l'écart des villages des autochtones.

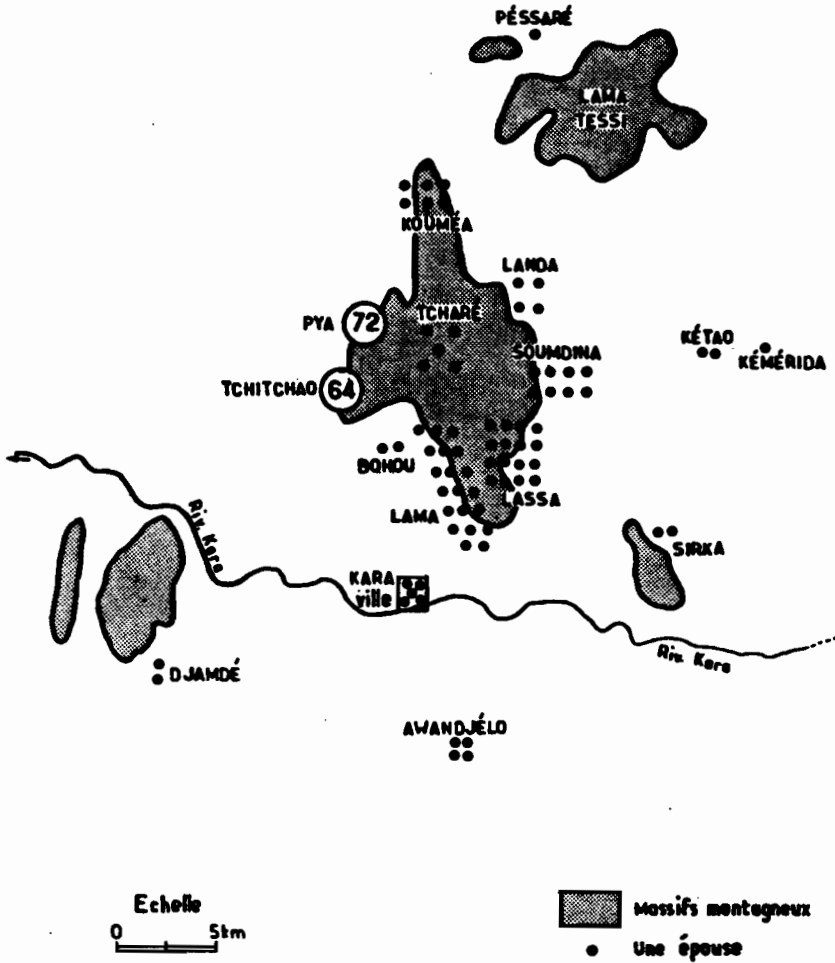
Carte 5. Migrations des commerçants et des artisans.



Carte 6. Migrations scolaires.



Carte 7. Origine des épouses kabyè.



Les gendres auxquels sont mariés les filles du lignage sont tout aussi homogènes ethniquement: 88% de Kabyè, dont 8% de la diaspora et les autres du même canton¹¹: 31% de Pya, 18% de Tchichao, 8% de Lama, 8% de Lassa, 4% de Kouméa, 4% de Kétao... face à 6% d'Éwé, 4% de Losso et 2% d'Akposso.

Le questionnaire, enfin, demandait à chacun de nommer ses amis (et amies), en laissant volontairement la définition dans le flou. 69% des hommes de l'échantillon n'ont mentionné que des amis kabyè, et 31% ont déclaré en avoir aussi d'autres ethnies. Ces derniers forment 14% du total des amis (dont près de la moitié d'Éwé, un tiers de Kotokoli, une pincée d'Akposso et de Ghanéens ...). L'âge est là un facteur important: les vieux cultivateurs, même vivant depuis longtemps en diaspora, ne fréquentent que des "compatriotes" (y compris du même lignage); les jeunes sont plus ouverts: 52% des élèves ont des amis (ou amies) non kabyè, qui forment près de la moitié du total de ceux-ci. Parmi les adultes, les amitiés inter-ethniques se nouent généralement à l'intérieur de l'activité professionnelle: ce sont les chauffeurs de taxi, les maçons, les commerçants, les encadreurs de la SRCC qui fréquentent le plus largement hors du cercle ethnique, mais toujours au sein de leurs collègues.

*
* *

On le voit: il y a eu, chez les Kabyè massivement éclatés en diaspora, une mutation spatiale sans mutation sociale. Si ancien que soit le phénomène de la migration et si durable, puisque les plus âgés acceptent de vieillir et de mourir loin de leur terre natale et que les plus jeunes en sont à la deuxième ou troisième génération née en migration, les structures essentielles de la société kabyè ne paraissent pas avoir été profondément affectées. Les "paysans des pierres" (Steinbauern) des premiers explorateurs, qui paraissaient si cramponnés à leurs massifs passionnément travaillés, les ont quittés, ont délaissés

¹¹Il est vrai qu'il y a quelques mariages avec la cousine croisée matrilatérale, mais ces cas paraissent rares.

leurs techniques agricoles si remarquablement intensives. Mais ils sont restés des paysans, guidés dans leur marche vers le sud par la quête des bonnes terres, n'hésitant ni à s'enraciner durablement en cas de succès, ni à repartir en cas d'insatisfaction. Ils sont restés entre eux, se mariant se fréquentant entre eux. Ils restent attachés au pays d'origine, indissolublement, par des liens religieux et affectifs extrêmement puissants, qui les font revenir fréquemment au village ancestral, pour de nombreuses cérémonies, qui restent bien vivantes. Même les jeunes scolarisés, fussent-ils bardés de diplômes, doivent- bon gré mal gré- passer par tout le cursus des rites de classes d'âge: ils ne sauraient être considérés comme de vrais hommes sans avoir vécu ce qu'ont vécu tous leurs ancêtres.

Certes, la scolarisation secondaire massive de cette jeunesse risque d'introduire des facteurs de dilution sociale, par l'accès aux métiers salariés, par l'urbanisation, par la diversification des relations... Mais le mouvement ne peut être que lent: bien des jeunes agriculteurs sont passés par l'école et n'ont pas renié la terre pour autant. En ces temps de crise économique frappant durement le secteur moderne, il y a des jeunes scolarisés de notre échantillon enquêtés en 1979-1980 qui sont, depuis, redevenus paysans. Ils ne seront, dans les années à venir, certainement pas les seuls. N'est-ce pas par eux que l'on peut espérer l'essor d'une agriculture modernisée ?

LES MIGRATIONS RURALES DES KABYE ET DES LOSSO: UN PHENOMENE A SUIVRE

Anne-Marie PILLET-SCHWARTZ

Les migrations rurales des Kabye et des Losso ont déjà fait l'objet de deux études globales, réalisées successivement sur le terrain à la fin de la décennie 1960 et au début de la décennie 1980⁽¹⁾. Il s'agit dans les deux cas d'une approche géographique du sujet, mais qui accorde une large place à l'histoire coloniale dans le premier, à ce qu'il est convenu d'appeler la **Nouvelle Marche** dans le second. Résolument complémentaires, ces deux études vont être publiées conjointement par l'ORSTOM. C'est du reste grâce à l'intervention répétée de cet organisme que la seconde a pu être menée dans le prolongement direct de la première, qu'elle a pu s'appuyer sur des bases identiques et, par voie de conséquence, sur des données comparables. Ainsi, bien que différentes l'une de l'autre du fait de l'évolution du phénomène étudié et de son contexte politique (au moins autant que du changement d'auteurs), les deux démarches n'en gardent-elles pas moins un fil conducteur, facilement repérable à travers le choix des lieux d'enquête et des méthodes de travail. Elles constituent à cet égard un suivi relativement homogène. Cela ne signifie pas cependant que le sujet ait été épuisé. Qu'il soit considéré d'un point de vue historique, problématique ou méthodologique, il reste largement ouvert: d'une part, le flux migratoire est loin d'être tari, d'autre part, les immigrants sont loin d'avoir pu donner la pleine mesure de leur dynamisme, enfin les possibilités d'investigation, très insuffisantes jusqu'à présent, devraient s'améliorer prochainement, avec la publication définitive des résultats du recensement de la population et de l'habitat de 1981.

¹LUCIEN-BRUN, B., La colonisation des terres neuves du Centre-Togo par les Kabrè et les Losso, Université de Paris I, 1974, 293p. multigr.

PILLET-SCHWARTZ, A.M., Les migrations rurales des Kabye et des Losso (Togo) L'ère de la nouvelle marche, Centre ORSTOM de Lomé, 1984, 325p. multigr.

I- HISTORIQUE

L'ethnologie traditionnelle a fait des Kabyè et des Losso des **paléonigritiques**, populations caractérisées par une autarcie prolongée et vivant en flots denses dans des zones de protection (massifs montagneux ou forestiers selon la latitude), qu'elles auraient, d'après leurs traditions, toujours occupées⁽¹⁾. Ce dernier trait les distingue des groupes ethniques voisins (dits **soudanais** en Afrique de l'Ouest), dont l'installation est en général suffisamment récente pour être connue (grandes migrations des XVIème, XVIIème et XVIIIème siècles) et qui n'échappèrent que rarement à l'influence des civilisations islamiques ou chrétiennes. Taxés par les uns de païens, par les autres de primitifs, les paléonigritiques n'ont pas manqué d'attirer l'attention depuis le début de l'ère coloniale. Les observateurs étrangers ont même fait montre d'un empressement souvent exceptionnel pour consigner ou pour ramasser tout ce que pouvait leur transmettre ces populations, avant qu'elles n'entreprennent à leur tour de bouger et que ne disparaissent, au gré de leur acculturation, des "cycles culturels" séculaires.

Au Togo toutefois, l'administration coloniale leur porta un intérêt autre que purement ethnologique -ou écologique. Les Allemands jusqu'en 1914, les Français ensuite virent avant tout dans les massifs kabyè et leurs entours un formidable réservoir d'hommes, dans lequel ils décidèrent de puiser pour la mise en valeur du pays, alors partiellement désert. Le contraste était grand en effet entre cette région surpeuplée (densités de l'ordre de 100-150, avec des pointes de 300 sur le massif principal, le massif de Lama, dit aussi massif de Ichare, qui culmine à 779 mètres) et la grande plaine du Mono pratiquement vide d'hommes, parce que beaucoup plus exposée aux razzias, à la domination notamment des chefferies kotokoli au nord, du royaume d'Abomey au sud. On fit valoir au départ les risques de famine inhérents à de telles densités, mais le but était bel et bien de retenir une main-d'oeuvre qui pouvait être

¹BAUMANN, H. et WESTERMANN, D., Les peuples et les civilisations de l'Afrique, Payot, Paris, 1948. -

tentée de fuir l'impôt vers les plantations cacaoyères et caféières du Ghana, main-d'oeuvre indispensable aux Travaux Publics (chemin de fer) et au développement des cultures industrielles (coton). D'où la création, pour commencer, de trois villages pénitenciers pour les récalcitrants (Kolonaboua, Aou, Kra) et la ténacité des autorités françaises, qui, entre 1924 et 1956, relanceront le mouvement à trois reprises. Ces transferts de populations se doublent néanmoins dans les années 1930 de migrations spontanées, qui atteindront leur paroxysme à la fin de l'époque coloniale et qui n'ont pas cessé depuis. Voyant là, on le verra, leur avantage, Kabyè et Losso ont en effet pris sur eux d'assumer librement la situation (bien au-delà même de ce que l'on attendait d'eux, du moins de façon beaucoup plus débridée). La **colonisation cabraise** a ainsi perdu ses allures de déportation pour devenir une migration paysanne reconnue et acceptée par tous.

Les chiffres permettent de se faire une idée de l'ampleur du phénomène, mais avant de les aborder, il convient de lever une ambiguïté relative à l'identité ethnique des migrants. L'administration coloniale fit d'eux des **Cabrais**, le terme pouvant désigner à l'époque non seulement les Kabyè, mais aussi les Losso, les Lamba, parfois même toute personne originaire du Nord. Or, il est question ici des migrations des Kabyè et des Losso. Si l'ethnie kabyè constitue une entité bien définie, il n'en va pas de même en fait de l'ethnie losso, dont la genèse est obscure et l'identité mal connue. Emanation probable de l'époque coloniale, elle englobe des groupes aussi différents les uns des autres que les Naoudemba, les Lama, les Lamba méridionaux... En fait, seuls les Naoudemba, qui occupent la zone entre Niamtougou et Siou, ont une origine et une langue bien spécifiques, qui en font une ethnie homogène. Ce ne sont d'ailleurs pas des paléonigritiques au sens défini ci-dessus, mais des Voltaïques installés là depuis le XVII^e siècle et qui se seraient de ce fait "paléonigritiques". Quoi qu'il en soit, les autres groupes losso semblent être beaucoup plus proches, de par leur langue notamment, des Kabyè et surtout des Lamba. La confusion est fréquente entre Losso et Lamba. Elle transparait même dans les statistiques officielles: c'est ainsi que pas moins de 20 000 habitants de la préfecture de Doufelgou recensés comme Losso en 1959-60 le furent comme Lamba en 1970. Il a paru néanmoins

préférable de conserver ici, pour simplifier, le vocable de Losso, les Lamba ne représentant officiellement en 1970 que 4% de la diaspora de la Région de la Kara installée dans la Région Centrale et dans celle des Plateaux. Sans doute la frange des cas douteux (Lamba recensés comme Losso) était-elle toujours importante à l'époque dans ces deux régions. Sans doute la diaspora lamba tient-elle plus de place aujourd'hui (renforcée notamment par les ressortissants de la préfecture de la Keran chassés de chez eux à partir de 1972 pour la création de la réserve de faune du même nom). La question sera à revoir lorsqu'auront été publiés les résultats du recensement de 1981 et qu'aura été faite une mise au point ethnographique.

Pour l'évaluation purement quantitative du phénomène, il est évidemment indispensable de tenir compte des Lamba méridionaux (alias Losso en 1960), puisque, on vient de le voir, sous une appellation ou sous l'autre, ils contribuent à alimenter le courant vers le sud. Le foyer de peuplement originel couvre donc presque intégralement les préfectures de la Kozah, de la Binah et de Doufeigou. Un fait frappe lorsque l'on se penche sur les statistiques de cette région: les migrations y épongent l'accroissement naturel sans la dépeupler. Le nombre de Kabyle, Losso et Lamba y résidant est resté en effet étrangement constant depuis 1926, année de leur premier dénombrement officiel.

1926	150 500
1948	158 200
1960	150 800
1970	164 800

Il serait encore de nos jours de l'ordre de 160 000. Le nombre des émigrés correspondants, en revanche, serait passé de quelque 6 000 en 1926 à plus de 300 000 aujourd'hui, l'équilibre entre les effectifs des deux milieux (le milieu d'origine et celui de la diaspora) ayant été atteint pendant la décennie 1960 (voir tableau).

Les régions d'immigration, bien qu'elles ne soient pas stabilisées (pas plus d'ailleurs que la région de départ qui tend à s'étendre aux préfectures de la Keran, de Bassar et même d'Assoli), sont assez faciles à cerner (carte 1). Elles comprennent en gros trois unités. La plus importante, la **plaine centrale**, qui constitue la zone de colonisation des "terres neuves" à proprement

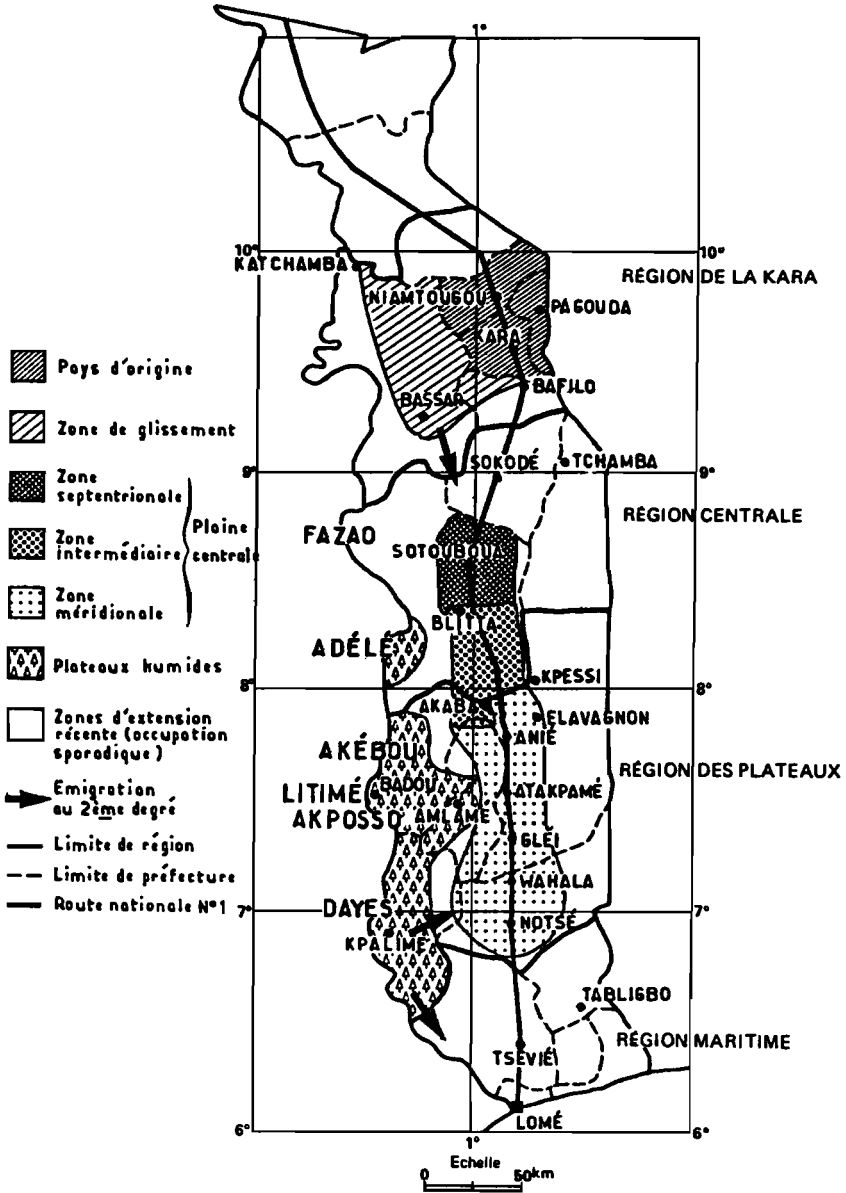
Région d'immigration	1960	1970
Zone de glissement	37 200	41 800
Plaine centrale	75 800	105 000
Plateaux humides	25 300	50 200

Région Maritime	4 700	16 800
Total diaspora	143 000	213 500

parler, s'étire, entre Sokodé et Notsé, sur quelque 250 km de long, limitée à l'est par le Mono et à l'ouest par les massifs de Fazao, de l'Adélé, de l'Akébou, de l'Akposso et de Danyi. Elle est prolongée de part et d'autre par deux zones d'attraction marginales, cas limite du processus, la zone de glissement au nord (migrations montagne-piémont) et celle des plateaux humides au sud-ouest (migrations savane-forêt).

Chacune a joué un rôle bien spécifique dans l'histoire de ces migrations. La zone de glissement fut évidemment la première touchée. C'est là que se fixèrent la plupart des immigrés entre 1910 et 1930 (5 000 sur les 6 000 dénombrés en 1926). Limitée à cette époque à la rive gauche de la Kara, elle s'étendra par la suite vers l'ouest et le sud-ouest, jusqu'à Bassar, région à l'écart du parcours classique des migrants, convenant à ceux qui souhaitaient se dérober le plus possible à la tutelle coloniale sans trop s'éloigner de leur lieu d'origine. Dans son prolongement (la jonction ne s'étant faite, il est vrai, que récemment), la grande plaine centrale va très vite s'affirmer comme la pièce maîtresse de l'édifice migratoire, encore qu'il faille faire des nuances. Sa partie septentrionale, au nord du 8ème parallèle, secteur qui répond le mieux au concept de "terres neuves", en est véritablement la clé de voûte. C'est là que se trouve la plus grande densité de "villages administratifs" (créés par l'administration française). Sa partie méridionale par contre fut le théâtre d'une immigration plus anarchique et plus limitée, du fait de la présence relativement importante d'autochtones éwé ou ana notamment. Ce n'est que plus tardivement, après l'Indépendance, que le processus migratoire y atteindra, comme sur les plateaux humides, son épanouissement. La zone des pla-

Carte 1. Zones d'implantation des Kabyè, Losso et Lamba en 1980.



teaux humides, en effet, même si elle fut très tôt concernée, est restée jusque dans les années 1960 une zone de migrations temporaires. On vient y chercher l'argent plutôt que l'espace et l'espoir du temps retrouvé. Ses plantations de cacaoyers et de caféiers attirent ceux qui ont dû se détourner du Ghana au lendemain de la crise de 1930 - et bien d'autres. Pendant trois décennies, elle est le relais presque systématique des immigrés, leur banc d'essai, leur passerelle.

La décennie 1960 apporte des changements au Togo, notamment dans la dynamique du peuplement kabyè et losso. Elle constitue un tournant dans l'histoire de ces migrations. L'accession au pouvoir, en 1967, d'un ressortissant du pays kabyè achève de les dépouiller de leurs dernières zones d'ombre. D'où la poussée vers le sud, manifeste non seulement dans la Région des Plateaux, mais aussi dans la Région Maritime (le long des axes Kpalimé-Lomé et Notsé-Tsévié notamment), ainsi que dans la capitale; où Kabyè et Losso commencent à être attirés par l'armée et par la fonction publique (5,5% de la population loméenne en 1970, 52,0% du quartier du camp militaire, sans doute beaucoup plus aujourd'hui). Les allochtones des régions caféières et cacaoyères, quant à eux, rentrent pleinement dans le rang à cette époque. Profitant non seulement du climat politique, mais aussi du développement des plantations, la plupart des saisonniers s'y installent en effet à demeure avec femmes et enfants, signe le plus frappant de l'évolution de notre terrain d'étude, marqué par l'entrée en scène de nouveaux acteurs (sécurisants pour les immigrés) et par l'apparition de nouveaux discours (engageants pour ceux qui n'ont pas peur d'innover). Cette décennie est donc celle du plein épanouissement de la diaspora kabyè et losso, qui prend conscience de son identité ethnique à la faveur de son importance numérique et du changement de régime-urgence qui ne va pas sans perturber, un temps au moins, le système de reproduction de cette société à tous les niveaux et notamment au plan démographique. C'est ainsi que le taux d'accroissement général du groupe kabyè-losso-lamba ne fut que de 28,6% pendant cette décennie, alors qu'il fut de 35,4% pour l'ensemble de la population togolaise, décalage qui ne manque pas de surprendre venant d'ethnies aussi célèbres pour

leur vigueur démographique⁴¹).

Ce n'est qu'à partir de la décennie suivante, la décennie 1970, qu'apparaissent en fait les signes tangibles d'une nouvelle conjoncture socio-économique. Celle-ci prend racine à la fois dans la mise en oeuvre d'une politique de développement à financements extérieurs (la même que l'on retrouve dans à peu près toutes les anciennes colonies françaises aux lendemains des indépendances) et dans celle d'une politique d'unification nationale, qui a commencé par faire (en 1968) du pays kabyè-losso-lamba une région administrative à part entière et qui entend faire de la ville de Kara le deuxième pôle de développement du pays, après Lomé. L'aire globale d'occupation des Kabyè et des Losso y gagne en homogénéité (grâce entre autres au bitumage, entre 1972 et 1980, de la route nationale 1, qui relie Lomé et le Burkina-Faso), mais aussi en complexité: les quatre grandes unités qui la constituent s'épanouissent et, par un phénomène d'osmose, entretenu par les liens que gardent entre eux les membres des familles dispersées (dea, chez les Kabyè), se fondent les unes aux autres, ce qui ne les empêche pas, tels autant de miroirs éclatés, de se fragmenter en une mosaïque d'espaces, dont les critères de différenciation se conjuguent de façon très variable (rapports des autochtones, des migrants et des responsables du développement avec le milieu naturel et entre eux, en fonction de leur importance numérique, de leur conception de la terre et de l'agriculture, etc.).

Une nouvelle dynamique du peuplement s'esquisse, dont la migration nord-sud tend à n'être plus qu'une composante. Elle se traduit par un ensemble de mouvements de population secondaires, qui affectent aussi bien l'amont que l'aval du flux migratoire. Les motivations des intéressés perdent définitivement leur caractère vital et leur choix son caractère fatal-banalisation qui ne manque pas d'avoir ses effets: le groupe retrouve sa vigueur démographique, comme le montrent

⁴¹D'après les données brutes des recensements de la population et de l'habitat de 1959-60 et 1970.

les statistiques relatives à cette période⁽¹⁾.

II- PROBLEMATIQUE

Il est loin le temps qu'évoquent certains vieux, quand Kabyè et Losso descendaient à pied vers le sud en agitant des clochettes pour chasser les animaux sauvages et les mauvais génies. Aujourd'hui, les moyens de communications ne manquent pas, la côte ne constitue plus un pôle répulsif pour les gens du nord et les terres neuves n'existent plus guère que dans des zones marginales difficiles d'accès. La diaspora elle-même a évolué: plus de 90% de ses membres n'ont pas connu le transfert autoritaire et le travail forcé, la deuxième génération est devenue majoritaire et la troisième génération a été massivement scolarisée (en dépit de la régression récente observée en ce domaine à l'échelle nationale). Toujours minoritaire parmi les siens, le nouvel immigré, qu'il vienne du "pays" ou d'un autre coin du Togo (migration au deuxième degré) a davantage le comportement du fils qui s'affranchit de l'autorité de ses pères (pour celle des aînés qui l'ont précédé d'ailleurs, très souvent) que celui du pionnier d'antan. Sa démarche tient plus d'une métamorphose lente que d'une rupture, d'un accomplissement que d'un changement. Imposée à l'origine, spontanée par la suite, elle pourrait être qualifiée de nos jours de pondérée. Par quoi est-elle déterminée ? Qu'attendent de leur déracinement tous ceux qui, librement ou parce qu'ils sont nés là, vivent loin de la terre de leurs ancêtres ?

Un fait s'impose: cette opération, lancée au début de l'ère coloniale avec les méthodes rigides et violentes qui caractérisent cette époque, fut un succès, un succès par sa durée, par son déploiement dans l'espace, par le nombre d'individus concernés et par la simplicité du processus selon lequel elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il est difficile de trouver l'équivalent dans l'ancienne AOF ou l'ancienne AEF. Ce ne fut toutefois qu'une pure opération de peuplement et l'on

¹Annuaire statistique du Togo 1974, Lomé, 1976, pp. 21-22.

VIMARD, P., Enquête démographique sur la Région des Plateaux (1978-1979).

Premiers résultats, Centre ORSTOM de Lomé, 1980, 50p. multigr., annexes.

peut se demander si celle-ci aurait suscité le même engouement si l'administration coloniale ne s'était pas contentée de jouer (délibérément ou non) le rôle de catalyseur.

Ce qui séduisit les paysans kabyè et losso lorsqu'ils découvrirent la grande plaine centrale, entre Sokodé et Notsé, ce fut précisément l'espace et la possibilité de l'utiliser librement. Ils y abandonnèrent sans hésiter leur agriculture intensive, méticuleuse et soignée, pour des systèmes aussi extensifs que possible (longues jachères, grandes distances, faible productivité, etc.). Bon nombre d'observateurs étrangers d'avant l'Indépendance (FROELICH, CORNEVIN, PAUVERT) dénoncèrent leur instabilité et le caractère dévastateur de leurs défrichements. Pour eux, la colonisation agricole des "terres neuves", laissée au seul bon vouloir des immigrants, fut, sur le plan agricole, un échec, jugement qui mérite évidemment d'être mis en question. Laissant aux agronomes le soin de débattre des effets néfastes du relâchement des structures agraires et des méthodes d'exploitation sur les sols à proprement parler, le géographe se propose d'en mesurer les conséquences sur les modes et les niveaux de vie. Quelle est notamment la portée d'une telle décompression spatiale au niveau des temps de travaux et des revenus - premier paramètre d'une problématique qui prend assise sur l'articulation peuplement-colonisation des "terres neuves" ?

L'histoire, on l'a vu, a par la suite modifié les données du problème. Plusieurs facteurs se sont conjugués (densification et aménagement du champ migratoire notamment) pour placer la diaspora kabyè et losso dans une situation plus complexe. A l'étude historique et géographique du phénomène pionnier (migrations et colonisation) s'est donc substituée une approche plus globale, qui met en jeu les lignes de force qui connectent les unes aux autres, d'une manière ou d'une autre, les différentes unités de l'aire d'occupation des paysans kabyè et losso - ou qui les connectent aux régions périphériques. La diversification des dynamismes internes (autochtones ou allochtones), l'apparition de dynamismes externes (locaux ou nationaux) ont en quelque sorte déplacé le débat. Il ne s'agit plus seulement d'appréhender les rapports d'un groupe avec sa nouvelle terre, de suivre son cheminement patient vers un extensif libérateur. Il faut aller au-delà, considérer maintenant

son face-à-face avec les responsables du développement et notamment ses facultés d'adaptation à un intensif de type moderne, qui pourrait très bien être perçu par certains immigrants comme une sorte de retour en arrière. Cette strate d'agriculteurs, qui est passée sans transition d'un confinement exceptionnel à une mobilité non moins exceptionnelle au Togo, est-elle en mesure d'assumer les technostructures qui quadrillent aujourd'hui le pays, d'accepter au moins la concertation sinon de se laisser mouler ? La confrontation semble être de toutes les façons inévitable. Comment peut être envisagée la dérive colonisation des "terres-nouvelles" -développement, deuxième articulation de notre problématique ?

Le passé ne plaide guère en faveur des interventions trop structurantes: la seule opération de développement intégrée qui ait été proposée aux immigrants avant 1970 fut un échec. En 1955, fut promu en effet, à l'instigation du FIDES, ce que l'on appela le "Secteur de modernisation agricole de l'Est-Mono", périmètre de peuplement de 20 000 ha situé dans la boucle que forme l'Ogou avec le Mono. Aucune des prestations classiques ne fut oubliée (encadrement, lots individuels faisant la part de la jachère pour les exploitants, bandes forestières pour la stabilité du terrain, cheptel bovin, puis, après l'Indépendance, mécanisation, mutuelles, etc.). Les résultats ne furent pourtant pas ceux que l'on avait escomptés: les rendements du coton restèrent bas, les sols furent érodés par les labours mécaniques, les bandes forestières détruites par les feux de brousse, et les boeufs qui n'avaient pas disparu furent rendus à l'administration. Les opérations de développement agricole qui fleurissent au Togo depuis une dizaine d'années ne risquent-elles pas de connaître un sort identique ? Toute forme d'encadrement n'est-elle pas par définition la négation de cette dynamique purement paysanne ? N'est-il pas utopique de chercher en somme à récupérer celle-ci, si tant est que l'on cherche à la récupérer, bien sûr ?

Quoi qu'il en soit, c'est dans la Région de la Kara qu'apparaissent à la fin de la décennie 1970 la plupart des "projets" autonomes spécifiques, projets de développement intégrés caractérisés par leur régionalité, leur structure horizontale et par la présence sur le terrain des instances internationales qui ont participé à leur

financement et qui entendent les mener à bien. Tels sont, pour ne citer que les principaux, le projet Togo-Nord (FAD-PNUD), le projet FED-KARA (FED) et le projet vivrier (US.AID-FE). Ils encadrent au début de la décennie 1980 quelque 3 000 exploitants, les deux-tiers dans leur milieu traditionnel mais le tiers restant sur un périmètre de peuplement créé de toutes pièces, plus sophistiqué et plus dense que celui évoqué précédemment. Le mouvement migratoire peut-il être endigué à plus ou moins brève échéance par ce rempart de bases logistiques, "périmètres" et "blocs" en tous genres, qui ceint les régions d'immigration ? Qui plus est, la diaspora peut-elle être incitée de cette manière à revenir aux sources ?

Hors de leur pays d'origine, Kabyè et Losso n'ont pas les mêmes possibilités d'être pris en charge. Mais ils peuvent manifester leur volonté d'intégration aux structures de production, auprès des sociétés d'Etat verticales chargées de promouvoir les cultures de rente (la SOTOCO pour le coton et la SRCC pour le café et le cacao) ou auprès des antennes régionales des services de l'Agriculture qui, avec le concours d'ONG (Organisations non gouvernementales) diverses ou d'une aide bilatérale (la coopération allemande dans la Région Centrale, par exemple), supervisent des opérations plus ponctuelles (aménagement hydro-agricoles, etc.). De par leur sectorialisation ou simplement leur portée limitée, les stratégies proposées dans ces cadres sont en principe moins pesantes et de ce fait peut-être plus attrayantes. Tout le monde ne peut en profiter également, bien sûr, mais il est certain que, tels qu'ils sont situés, loin des régions frontalières, bon nombre d'exploitants de la diaspora ont la possibilité d'être confrontés d'une manière ou d'une autre aux responsables du développement. Reste à savoir si ceux-ci sont à même, là aussi, de leur proposer des revenus qui justifient l'effort qu'implique en général pour eux le fait d'être pris en main: un rapport qualité-prix intéressant, pourrait-on dire. La première étude avait analysé les modes et les niveaux de vie des immigrants en tant que tels (colonisation agricole et résultats économiques), la seconde s'y intéressa par référence à la politique de développement qui est intervenue depuis.

III- METHODOLOGIE

B. LUCIEN-BRUN, l'auteur de la première des deux études précitées, s'est trouvé confronté à un "terrain" pratiquement vierge. C'est à lui qu'est revenue la tâche de le cerner et d'en dégager les principaux ensembles. Il a donc abordé le sujet à la racine: les milieux d'émigration et d'immigration à travers leurs principales composantes écologiques tout d'abord; la genèse du mouvement migratoire ensuite, ses grandes étapes historiques; enfin la colonisation agricole du Centre-Togo à proprement parler, ses ressorts, sa dynamique, ses effets - étude qu'il a limitée à la plaine centrale, ce qui ne l'a pas empêché de faire de nombreuses références au pays d'origine et à sa zone de glissement, points de comparaison obligés.

Il a réalisé le travail de documentation de base, qui fait la trame de ses deux premières parties: rassemblement et exploitation des études relatives au milieu naturel et au milieu humain, dépouillement des archives, analyse des données statistiques, plus ou moins fiables, de l'époque coloniale, notamment de celles du recensement de 1959-60, etc. Sa troisième partie, qui est le fruit de ses enquêtes de terrain et qui décrit dans toutes ses dimensions (socio-économiques notamment) le processus de mise en valeur des "terres neuves" (lesquelles ne l'étaient pas toujours d'ailleurs), sert tout naturellement de tremplin à mon travail. Il a mené sa recherche de façon très diffuse auprès d'exploitants kabyè et lossò (et d'autres ethnies à titre de comparaison), dans le but d'établir avec le plus de précisions possible un découpage régional qui soit fonction des systèmes agricoles plus ou moins extensifs, adoptés et adaptés par ceux-ci (compte tenu de l'organisation de leur nouvel espace agraire, habitat compris, de sa productivité et de sa rentabilité). Il a résisté, comme il le dit lui-même, à la tentation monographique, donnant priorité à l'accumulation de données quantitatives à valeur statistique - seul moyen en effet de faire ressortir la dynamique d'ensemble d'un mouvement qui est non seulement migration (déplacement dans l'espace d'une population) mais aussi mutation (révélation à elle-même d'une civilisation agraire ancienne et remarquablement élaborée, à laquelle on a en quelque sorte ouvert les portes). Les études purement qualitatives réalisées avant la sienne ne pouvaient en effet permet-

tre de mesurer vraiment les avantages et les inconvénients de ce phénomène. Il a en ce sens innové.

Chargée de la seconde étude, j'ai investi, une quinzaine d'années après, le même "terrain". Il avait évidemment changé, tant d'un point de vue tactique que d'un point de vue spatial. Plus étendu, plus homogène, plus dense, il est aussi plus structuré, plus ouvert, plus accessible qu'il ne l'était auparavant. Ma première tâche fut évidemment de l'identifier à travers les statistiques. Après l'avoir situé, en introduction, dans son actuel contexte économique et politique, comme je l'ai fait valoir ci-dessus (développement de la Région de la Kara, extension de la zone de glissement, occupation des plateaux caféiers et cacaoyers, etc.), j'ai donc entrepris de faire le point sur le mouvement et sur le champ migratoires eux-mêmes, en bref sur la façon dont Kabyè et Losso appréhendent et occupent l'espace national (première partie de mon travail), lente approche démographique sans laquelle il n'était point possible d'analyser leurs comportements en matière d'organisation et de rentabilisation de l'espace (seconde partie).

Comment saisir en effet la dynamique d'un système agricole (les variations de son intensité), si l'on ne possède au préalable toutes les données concernant la capacité de reproduction, d'expansion et d'accueil du groupe qui l'applique ? Ce n'est qu'une fois cette condition remplie que j'ai pu changer d'échelle et appréhender à celle de l'exploitation agricole familiale (cellule de base, entité foncière et agraire chez les Kabyè et les Losso, où le terroir n'a pas la signification globale qu'il a dans la plupart des sociétés de l'Ouest africain) les interférences de ces deux courants, l'un spontané, l'autre dirigé, qui font la trame du "terrain" en question.

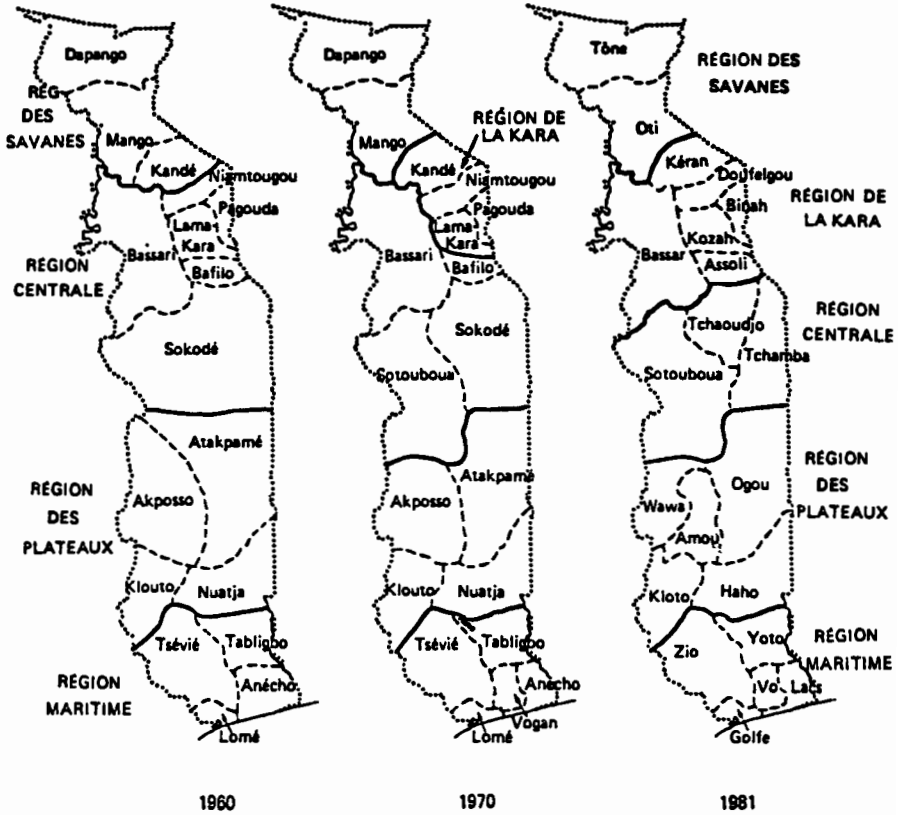
Ma première démarche repose essentiellement sur l'exploitation des recensements nationaux de 1960 et 1970 et des résultats provisoires de celui de 1981. Elle fut complétée par des enquêtes auprès des responsables locaux, traditionnels ou modernes (administration, aménagement, développement, etc.), pour ce qui est de la progression des fronts pionniers (internes ou externes) et par celles que j'ai réalisées auprès de mes échantillons familiaux pour ce qui est de la mobili-

té pré -et post- migratoire. Mon but était évidemment de pouvoir analyser l'évolution du peuplement kabyè et losso pendant les deux dernières décennies à une échelle qui soit suffisamment grande pour que ressortent bien les lignes de force du mouvement et les secteurs privilégiés de l'aire migratoire. J'ai rencontré un certain nombre de problèmes.

La première difficulté à laquelle je me suis heurtée tient au recensement national de 1970, dont l'exploitation est restée inachevée. Les registres officiels ont été réalisés sur la base de la seule circonscription (aujourd'hui préfecture). Mis à part les chiffres de population globale, aucune donnée n'est fournie au niveau du canton ou du village. Il m'incomba donc de pallier ce manque en faisant le décompte, à partir des fiches du recensement (conservées à la Direction de la Statistique), des Kabyè, Losso et Lamba se trouvant dans la Région Centrale et dans celle des Plateaux (qui sont les deux principales régions administratives dans lesquelles ils ont émigré). Travail fastidieux, qu'il ne fut pas nécessaire heureusement de réitérer pour la troisième région entrant dans mon champ d'observation, celle de la Kara. Les trois préfectures qui couvrent le pays d'origine (Kozah, Binah et Doufelgou) comptaient en effet à l'époque 94% de Kabyè, Losso et Lamba, taux rendant inutile une ventilation ethnique plus poussée.

Ce problème résolu, d'autres difficultés surgirent lorsque je voulus rapprocher ce recensement du précédent, puis du suivant. La richesse et l'instabilité de la toponymie togolaise (en mal d'authenticité) font que non seulement les noms des villages ou des hameaux peuvent changer d'un recensement à l'autre, mais aussi leur constitution et a fortiori leur nombre (un tel éclate en plusieurs unités ou fusionne avec un autre sans que cela soit toujours facile à déceler). A cela s'ajoutent d'autres sources d'erreurs possibles du fait des remaniements successifs du découpage administratif, qui ont modifié à plusieurs reprises l'identité spatiale des cantons, comme dans la préfecture de la Kozah, par exemple, et celle des préfectures, comme dans la Région Centrale et dans celle des Plateaux (carte 2). Ces changements ne seraient pas gênants si l'on disposait d'une bonne cartographie, ce qui n'est pas encore le cas (les trois-quarts des centres

Carte 2. Evolution du découpage administratif du recensement de 1960 au recensement de 1981.



--- Limite de circonscription (1960-1970) ou de préfecture (1981)
 — Limite de Région

de peuplement n'apparaissent pas sur les cartes et les limites des cantons de la Région Centrale et de celle des Plateaux n'ont pas encore été matérialisées - du moins n'en retrouve-t-on aucune trace). Quant à faire les réajustements nécessaires sur le "terrain", cela exigerait des moyens supérieurs à ceux de ce type de recherche -entreprise a priori aléatoire d'ailleurs du fait que les villageois ont très souvent des toponymes encore différents de ceux qui apparaissent sur les listings.

Les résultats détaillés du recensement de 1981, qui doivent être accompagnés d'un jeu de cartes, devraient permettre de résorber une partie au moins de toutes ces incertitudes et de confirmer (ou d'infirmer) mon analyse. C'est à l'échelle du canton (bien que celui-ci soit loin d'être une entité homogène, sa taille pouvant varier de 1 000 à quelques dizaines de milliers d'habitants) que j'ai réalisé, comme cela s'imposait, l'étude quantitative de l'évolution du peuplement kabyè, losso et lamba depuis 1960. Pour le pays d'origine, où, comme je l'ai dit plus haut, j'ai travaillé sur les chiffres de population globale, j'ai été obligée de dissocier les deux approches, celle de la décennie 1960 et celle de la décennie 1970, en raison des nombreuses modifications apportées au découpage administratif en 1981. J'ai dû en effet tenir compte de ce nouveau découpage dans le deuxième cas et utiliser pour 1970 des chiffres réajustés, différents (dans la préfecture de la Kozah surtout) de ceux du recensement officiel. Pour les régions d'immigration où, par contre, j'ai traité à part, autant que cela était possible, les chiffres de population kabyè, losso et lamba, je n'ai pas eu le même genre de problème, d'abord parce que les modifications apportées à l'identité spatiale des cantons y sont moins importantes en tous points de vue, ensuite et surtout parce que, ne disposant que des chiffres de population globale pour 1981, je n'ai pas pu étudier de façon directe l'évolution de la diaspora pendant la décennie 1970, j'ai dû procéder autrement.

J'ai réalisé, au niveau du canton toujours, un bilan migratoire, sur la base du solde population effective/population théorique. J'ai calculé cette dernière à partir du taux de croissance global de la population rurale togolaise (les non-ruraux englobant ici les

habitants des 21 chefs-lieux de préfecture), taux qui fut entre 1970 et 1981 de 30%. J'ai ensuite établi, à partir de là, une carte sur laquelle chaque canton est matérialisé par un diagramme qui fait la part de la population kabyè, losso et lamba par rapport à la population totale pour 1970, la part de la croissance globale du canton pendant la période 1970-1981 et la part de l'émigration ou de l'immigration supposée pendant cette même période -supposées, parce que le taux de croissance naturel de la population peut varier évidemment d'un canton à l'autre. En dépit de cette marge d'imprécision, ce bilan permet de mettre en évidence les régions les plus touchées par le phénomène migratoire pendant la dernière décennie, que ce soit au départ ou à l'arrivée, et de voir d'un coup d'oeil quelles sont, en gros, de nos jours les limites du front pionnier. Certes, il ne nous renseigne pas sur l'appartenance ethnique des migrants, mais là encore les risques d'erreur restent limités, du moins dans les cantons déjà solidement investis par les Kabyè, Losso et Lamba. En l'absence de fonds migratoire connu, il devient évidemment plus aléatoire d'interpréter tel ou tel surcrott, comme, par exemple, dans certains cantons frontaliers où ils peuvent très bien être le fait d'une immigration de Béninois, Ehoué ou autres, attirés par la culture du coton. Seuls les sondages que nous avons réalisés sur le terrain peuvent nous permettre de déceler dans le détail les zones de densification ou d'extension de l'ère migratoire traditionnelle, entre autres les bastions détachés du front pionnier qui peuvent exister du côté de l'est, du nord-ouest ou encore du sud.

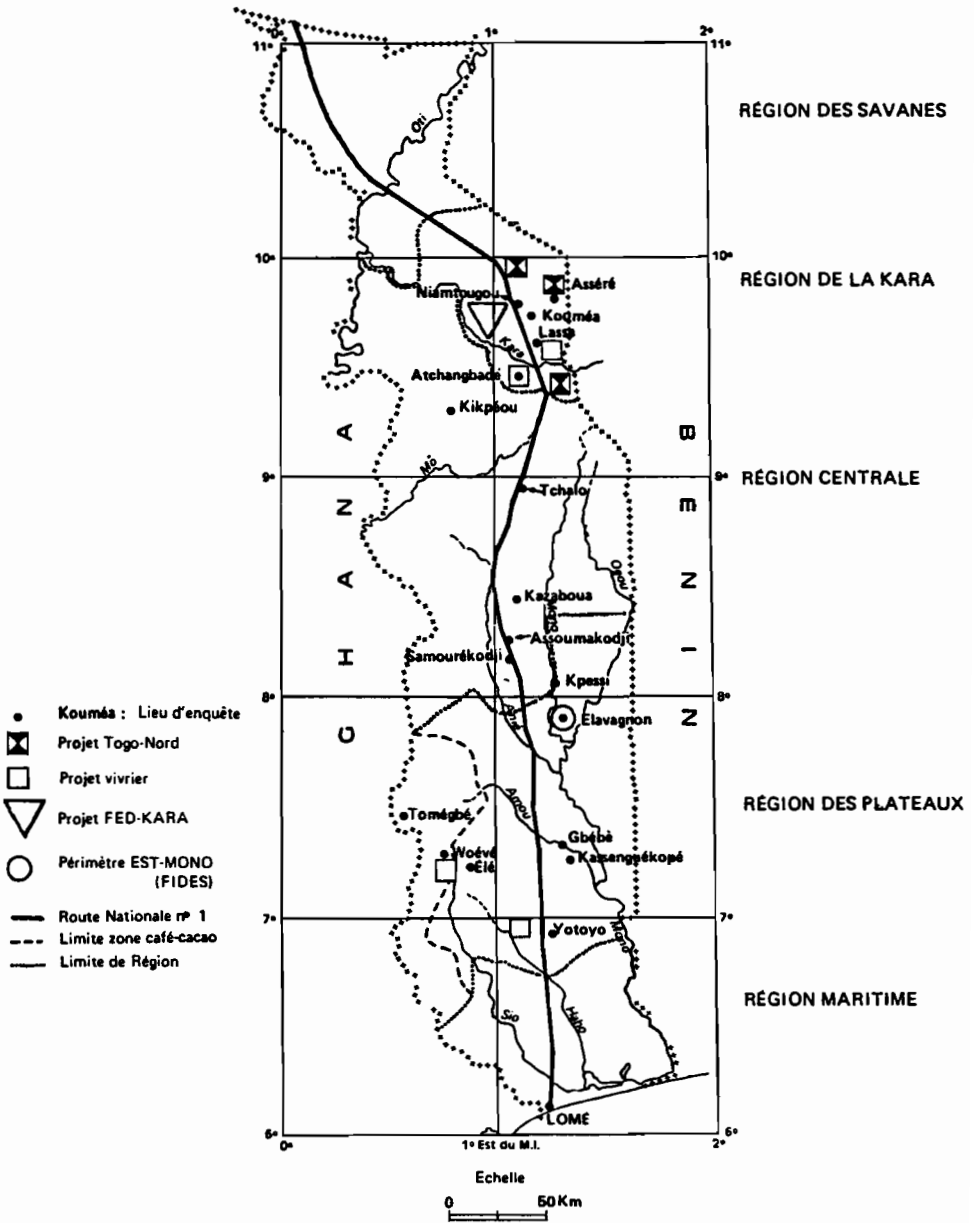
Ayant ainsi dégagé les directions dans lesquelles évolué la diaspora d'aujourd'hui, compte tenu notamment de la politique d'aménagement du territoire mise en oeuvre jusqu'à présent (voies de communication, hydraulique, etc.), je suis rentrée dans le vif du sujet, à savoir: l'immigré et son nouvel espace. A la jonction de ces deux démarches: sa mobilité, reflet de la perception qu'il a de cet espace, de la profondeur qu'il lui donne, au sens figuré comme au sens propre du terme. J'ai ainsi changé insensiblement d'échelle, passant de l'ère globale d'occupation de ce grand groupe culturel aux sphères privilégiées dans lesquelles chacun essaie de retrouver son pays d'origine d'une part, de se créer un nouveau "pays" de l'autre (espace englo-

bant, par exemple, un grand marché ou toute autre plaque tournante, ou encore le chef-lieu du canton), pour en arriver finalement à l'exploitation agricole familiale, cellule de base où tout se joue, le social et le spatial, le foncier et l'agraire, le traditionnel et le moderne. C'est à ce niveau en effet que se font les connexions entre d'une part les différentes parties du **toto** éclaté (chez les Kabyè, groupe résidentiel de 2 000 à 10 000 personnes réunissant sur un même territoire tous les lignages majeurs issus d'un même homme), de l'autre les organismes de développement et la masse rurale. J'ai donc étudié le plus exhaustivement possible un ensemble d'exploitations qui soient suffisamment nombreuses pour représenter toutes les situations du paysan kabyè ou losso ou du paysan lamba, kotokoli, peul, éwé ou ana qu'il est amené à côtoyer.

Mon enquête a porté sur 79 familles, dont 66 d'origine kabyè ou losso. B. LUCIEN-BRUN avait déjà travaillé dans une trentaine d'entre elles. On peut s'étonner que je n'aie pas fait coïncider davantage encore les deux réseaux de nos interlocuteurs. Comme je l'ai fait valoir, j'ai dû investir des régions qui, à l'époque, n'entraient pas dans son champ (régions caféières et cacaoyères, projets de développement, etc.). En revanche, je n'ai pas eu besoin de faire une étude aussi diffuse. Il m'a suffi de travailler en une dizaine de points clefs (carte 3) pour dégager les lignes de force de cette agriculture pionnière déjà largement rodée et largement dépeinte et pour la situer dans ses différents cadres. Ma démarche est en somme un compromis entre l'accumulation de données vécues à valeur statistique (cf. B.LUCIEN-BRUN) et l'étude ponctuelle de type monographique, pour laquelle le moment n'est pas encore venu. Notre "terrain" reste en effet trop ondoyant pour des clichés qui soient vraiment nets. Il n'a pas encore trouvé son profil. Le découpage régional sur lequel nous nous sommes appuyés ne saurait actuellement déboucher sur une typologie et a fortiori sur une synthèse. Il n'est qu'une manière de baliser l'espace vaste et hétérogène auquel nous sommes confrontés.

J'ai donc abordé 79 cas sur la base d'un questionnaire aussi qualitatif que quantitatif, touchant à tout ce qui entre en jeu dans la constitution, le fonctionnement et la mise en valeur d'une exploitation agricole

Carte 3. Lieux d'enquête 1980.



familiale, enquêtes corroborées par des mesures qui permettent de connaître la superficie et la morphologie de chacune d'entre elles. Comme je l'ai annoncé, mes questions tendent à converger vers deux grands axes, le mode et le niveau de vie, l'être et l'avoir, et, plus concrètement, l'organisation et la rentabilisation de l'espace (perception, accès et maîtrise d'un côté, structure, système et profit de l'autre). Sous-jacente à cette double entité, une interrogation en fait sur la qualité de vie du migrant, si tant est que l'on puisse parler ici de qualité de vie, à savoir sur sa relation à autrui (au sein de son groupe surtout, les rapports avec les autres groupes ethniques n'étant guère plus personnalisés de nos jours qu'autrefois). Dans cette quête pour une identification globale ou polymorphe du migrant cependant, chaque cas a toujours été considéré comme provisoire (investigations en amont et en aval), comme une facette d'un complexe humain lui-même en gestation. J'ai travaillé, certes, en des milieux qui ignorent en général la patine du temps, mais je n'ai pas occulté l'aspect historique pour autant. J'ai tenu compte de l'histoire du migrant et des siens autant que de ses projets.

Cette méthode, somme toute assez classique, mais aussi assez sûre, si je me réfère aux différents types d'approches pratiquées actuellement en milieu rural africain (des plus qualitatives aux plus quantitatives, des plus engagées aux plus neutres), est évidemment lourde. Elle l'est non seulement sur le "terrain", où chaque entretien doit être impérativement mené par le chercheur lui-même, mais aussi par le type de dépouillement et d'exploitation qu'elle implique et par la construction du texte d'ensemble, qui doit faire ressortir la multiplicité des situations, tout en évitant l'écueil du compte rendu en "tiroirs", qui fait abstraction de leurs interdépendances et de leurs dynamiques. C'est en fin de compte sur une analyse des comportements que repose toute la démarche, comportements dont les variables sont toujours les mêmes, la terre, la famille, les autochtones et/ou les responsables du développement. A travers tous les cas de figure que j'ai étudiés, je n'ai jamais perdu de vue en effet cette double interrogation: l'immigré kabyé ou losso peut-il et veut-il passer d'une agriculture extensive à une agriculture intensive, d'une économie de partage à une économie de profit ?

IV - RESULTATS

A quoi peut servir l'étude des migrations rurales dans un pays africain ? Est-il important que tel ou tel groupe ethnique s'installe là ou ailleurs ? Les densités de population sont dans l'ensemble faibles au Togo, le territoire est facile à maîtriser (superficie, relief): a priori, le phénomène que nous avons appréhendé tout au long de ces deux études ne pose pas de problème particulier aux instances dirigeantes. Pourquoi, dans ce cas, lui avoir consacré tant de pages et pourquoi en avoir fait un **phénomène à suivre** ? Certes, toute migration rurale dénote de la part de ceux qui l'accomplissent un esprit d'entreprise, un dynamisme qui mérite attention. Mais c'est surtout en fait le comportement de ces paysans dans leur propre pays, leur remarquable faculté d'adaptation au milieu naturel que leur ont légué leurs ancêtres, qui rend intéressante l'observation de ce qu'ils font ailleurs. Que devient une telle efficacité lorsqu'elle n'est plus une nécessité vitale ? Est-il possible de récupérer le potentiel qu'elle représente pour promouvoir l'agriculture, réaliser ce que l'on appelle au Togo la "révolution verte" ? L'étude des migrations rurales des Kabyè et des Losso, c'est avant tout l'étude d'un débouché possible pour ce produit nommé **développement**, si difficile à placer chez les ruraux.

Les conclusions de B.LUCIEN-BRUN font ressortir la fidélité de ces paysans à leurs modèles d'origine: attachement à leurs cultures vivrières, à leurs méthodes culturales, etc. Comme il le dit lui-même: "des apports extérieurs aussi fondamentaux que l'élargissement du domaine agraire ou la disposition du numéraire n'ont pas entraîné de modification radicale dans leur comportement...". Les changements observés à l'époque sont plus des abandons que des innovations: simplification entre autres de leur habitat et surtout de leur système agricole, qui donne à penser qu'une partie de l'énergie investie au "pays" s'est perdue en cours de route. B.LUCIEN-BRUN montre bien à cet égard que l'émigration est non seulement une conquête de l'espace, mais aussi et surtout une conquête du temps. Alors qu'au pays le nombre d'heures de travail/ha/an est de l'ordre de 3 000, il n'est plus que de 1 100 dans la plaine centrale (temps de déplacement déduits, il est vrai). Les

immigrés en profitent, certes, pour mettre en valeur plus d'hectares qu'au "pays", mais aussi pour travailler moins (adoption notamment de la coutume du dimanche). La situation en est là lorsque j'aborde à mon tour le sujet: un formidable relâchement des structures agraires et des systèmes d'exploitation afférents, accompagné d'une valorisation du travail fourni, dont les exploitants ne cherchent pas à tirer parti pour gagner davantage.

J'ai donc essayé de traquer, à travers l'extrême diversité de l'espace kabyè et lossò, les signes d'une évolution vers des systèmes agricoles plus intensifs et plus payants. Il est évident que toutes les situations dans lesquelles ont pu se mettre les immigrants ne sont pas également propices au changement. Il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs discriminants, tel le climat, qui, selon la latitude, permet une ou deux saisons de culture, ou telles, à l'autre bout de la chaîne, les possibilités d'accès au **développement**. Le fait de se trouver en un point ou en un autre du Togo, des massifs kabyè au Litimé, du périmètre FED-Kara à certains hameaux désolés du sud de la plaine centrale, par exemple, signifie chez chacun une façon particulière d'assumer l'espace et le temps présents. L'adoption des cultures de rente notamment (café, cacao, coton), l'acceptation de certaines structures d'encadrement, aussi peu spontanées soient-elles, ne sauraient être totalement neutres. Or, que préfère actuellement le paysan kabyè ou lossò ? Rester dans sa région d'origine en pleine ascension (pour "tâter" éventuellement de l'assistance des "projets") ou continuer à chercher autre chose ailleurs ?

L'étude démographique que j'ai faite à partir des recensements nationaux montre que, pour le moment, ni le développement du complexe Kara-Pya, ni la multiplication des opérations de développement dans la région n'ont réussi à endiguer le flux à la source. Le bilan migratoire auquel j'ai fait allusion ci-dessus donne, par exemple, pour les trois cantons qui englobent le périmètre FED-Kara (Kadjalla, Alloum, Léon), un solde positif de quelque 700 individus seulement, alors que près de 4 000 se sont installés sur le périmètre en question. Même type d'observations à propos des cantons où se trouvent les projets Nord-Togo et vivrier. Ils ont même, en général, comme les cantons voisins, des

soldes franchement négatifs. Seul un nouveau recensement de la population de la Région de la Kara permettra de voir s'il s'agit là de situations provisoires ou non. Les trois projets que nous avons cités datent de 1971, 1974 et 1979. Force est de constater qu'à la fin de l'année 1981 (au moment du dernier recensement national), ils n'avaient eu encore aucun effet sur le mouvement migratoire lui-même.

Dans les régions d'immigration, la situation évolue également sans heurt et sans rupture. La diaspora continue à occuper en gros le même espace que dans les années 1960, en dépit de la permanence du mouvement migratoire. On observe bien ça et là des petites colonies de Kabyè et de Losso qui osent transgresser les limites de l'aire d'occupation traditionnelle (au-delà de Bassar, de Tchamba ou de Yégué, par exemple). Dans l'ensemble néanmoins les nouveaux venus préfèrent s'agglutiner aux leurs que de partir à la conquête de "terres neuves", ce qui serait encore possible entre le Mono et la frontière du Bénin notamment. Cette tendance est du reste favorisée par la politique togolaise d'aménagement qui, en matière d'infrastructures routière et hydraulique, privilégie évidemment les régions les plus peuplées (qui sont en principe les plus productives). Pourquoi en effet rechercher la difficulté, même si l'on ne craint ni l'enclavement ni l'insalubrité, quand on place aussi haut la barre des densités humaines inacceptables ? C'est là, semble-t-il, l'un des traits majeurs de la dynamique socio-économique kabyè et losso. Plus que la vitalité, plus que la mobilité, la densité fait sa force, dans la mesure où elle assure la cohésion du groupe et la continuité du système de valeurs auquel il est attaché.

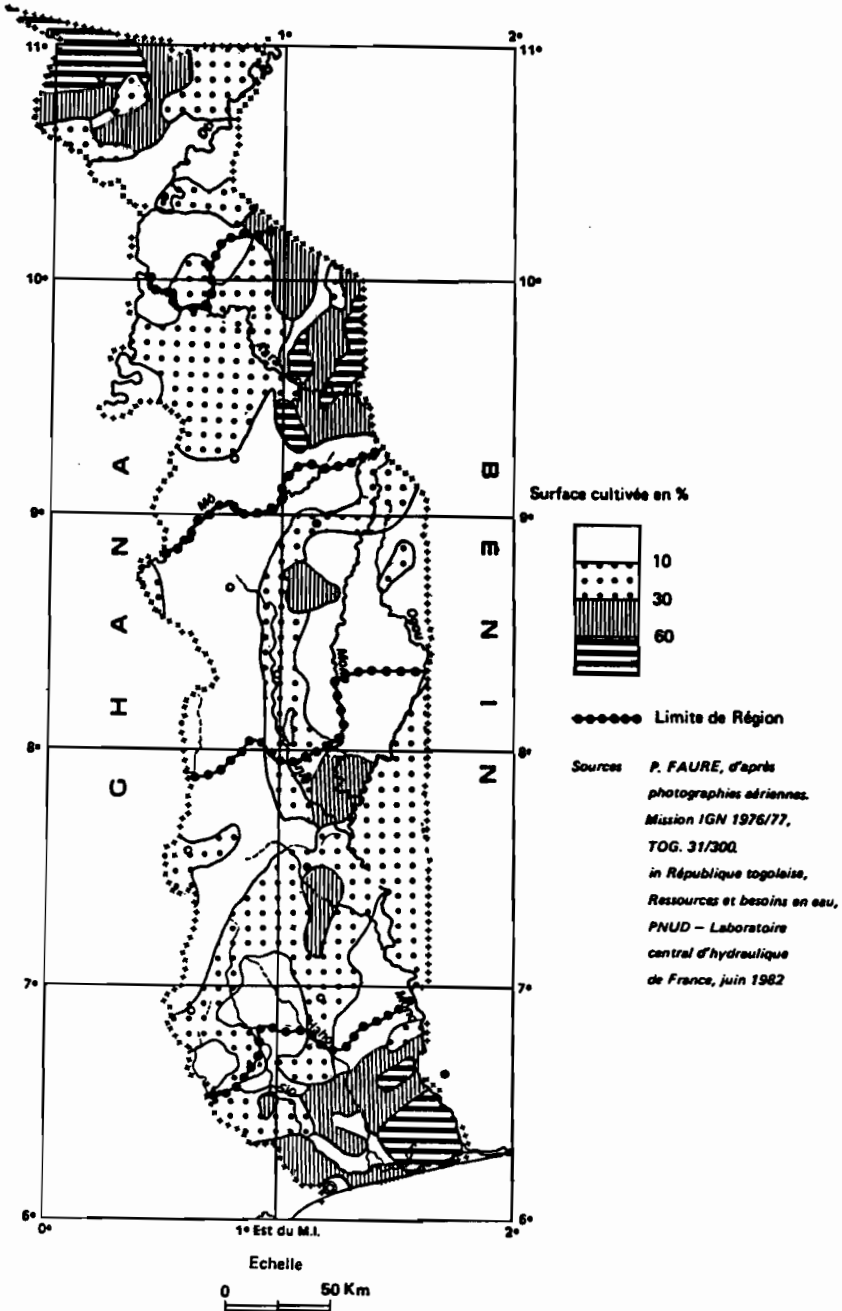
Conséquence: certains secteurs de l'aire migratoire commencent à atteindre des densités comparables à celles du pays d'origine. C'est le cas notamment de la **zone de glissement** immédiate (préfecture d'Assoli et cantons de Bassari, Kabou, Santé, Namon), qui s'affirme en 1981 comme une zone d'émigration à part entière. C'est le cas également des **plateaux humides** (plateau de Danyi et piémont, région du Kloto et du Mont Agou), qui fournissent à la plaine leur contingent de Kabyè ...et d'Ewé (vers l'axe Notsé-Tsévié notamment). La **plaine centrale**, comme je le signalais plus haut, reste la principale zone d'attraction. Elle commence cependant à être satu-

rée en trois points au moins: autour de l'axe Sotouboua-Ayengré, le l'axe Anié-Nyamassila et de l'axe Atakpamé-Wahala. Le taux d'occupation des sols (soumis à façons culturales) y était déjà en 1977 de l'ordre de 50% (carte 4). Dans les deux derniers cas, la pression autochtone a incontestablement joué (comme dans la zone de glissement et dans celle des plateaux humides), mais dans le premier, les densités n'ont atteint leur seuil critique que sous l'effet de la seule immigration. On observe, là aussi, un phénomène de décompression, mais qui a lieu dans un rayon si limité qu'il n'est pas perceptible à l'échelle du canton. Les villageois procèdent en quelque sorte par sauts de puce. Ils essaient au-delà du ou des terroirs voisins, quand ils estiment que le moment est venu. Cette phase est en général précédée de plusieurs années de défrichement et de mise en valeur. Personne ne s'installe sans ce prélude et personne ne s'installe seul. Les vannes ne s'ouvrent en principe (si l'on peut se permettre l'expression) que sous la pression d'un groupe déjà solidement constituée.

Ainsi les communautés villageoises procèdent-elles spontanément à une régulation de leur taux de croissance. Un exemple: les centres de peuplement (tous kabyè) qui se succèdent le long de la piste ouest-est, qui part de Tchébébé sur la route Nationale 1, ont grandi d'autant plus vite pendant la décennie 1970 qu'ils sont plus éloignés du "goudron". La population de Bodjondé, à 5km de Tchébébé, a augmenté de 16%, celle de Kazaboua, à 10 km, de 28%, celle de Kaza, à 16 km, de 70% ... tandis qu'entre Kaza et le Mono naissait le hameau d'Agoumbia créé par les habitants de Kazaboua... Les nouveaux venus, d'eux-mêmes ou sous la pression des anciens, s'orientent vers les terres vacantes, qui sont en toute logique de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on se rapproche du Mono. L'enjeu de ce type d'ajustement partout répété est évidemment l'espace agraire, tel que les immigrés le conçoivent, tel qu'ils peuvent le concevoir en fait dans les différents milieux où ils se trouvent. Le seuil du tolérable varie forcément d'un coin à l'autre.

Cette recherche permanente d'un équilibre entre sociabilité et extensivité résume toute la philosophie de la diaspora kabyè et losso. Il s'agit en somme pour les uns et les autres de se regrouper tout en conservant

Carte 4. Occupation du sol en 1976-1977.



l'espace agraire nécessaire à de longues jachères, sans pour autant réduire les superficies cultivées par individu. Les chiffres le montrent, celles-ci sont restées étrangement constantes depuis quinze ans, de l'ordre de 0,11 ha au pays d'origine et de l'ordre de 0,39 ha dans la plaine centrale (l'exploitation ayant diminué dans le premier cas et, inversement, augmenté dans le second). C'est donc sur l'espace en réserve que jouent les variations de la charge de population et c'est dans la façon dont les exploitants en usent qu'il faut chercher les signes éventuels de leur reddition devant la permanence du flux migratoire ou devant toute autre pression.

L'étude des différents types de parcelles que j'ai identifiées (taille, situation, dispersion et stabilité des parcelles) ne m'a pas permis cependant de déceler l'amorce d'un processus de restructuration de l'espace qui pourrait donner à penser à une volonté réelle d'intensification de l'agriculture. Elle montre que partout l'exploitation agricole tend à la décompression d'une manière ou d'une autre: par le morcellement, l'éclatement et la déstabilisation au "pays", par la croissance des parcelles de culture et leur dispersion extrême sur les "terres neuves", par les deux phénomènes conjugués dans la zone de glissement. Il peut arriver évidemment, comme dans les zones de fort peuplement autochtone, au sud de la plaine centrale (zone des "terroirs intercalaires"), que cette tendance soit freinée par la position enclavée du terroir et par la façon dont les villageois y font face (par une grande homogénéité de l'espace cultivé, qui ne laisse guère de possibilité à l'initiative personnelle). Mais, même dans ce cas, l'exploitant maintient encore fermement ses positions en figeant en quelque sorte tout ce qui fait la trame de son exploitation, que ce soit dans l'espace (taille et localisation des parcelles) ou dans le temps (jachère). Il n'y a guère que sur le périmètre FED-Kara, où chacun dispose de son lot dans des limites inextensibles, que l'on puisse envisager pour le moment la généralisation d'une agriculture intensive de type moderne. La stratégie de bloc monoculturel, pratiquée sur les autres projets de la Région de la Kara, elle-même, n'est pas en faveur d'une intensification de l'agriculture, en ce sens qu'elle ne prend pas en compte la totalité de l'exploitation (qu'elle divise au contraire), condition première pourtant lorsque le système

de production est fondé sur la combinaison dans le temps et dans l'espace de cultures annuelles.

Pour les immigrants, c'est donc une façon de se situer dans l'espace plutôt que l'espace lui-même qui compte, un système d'exploitation plutôt que l'exploitation elle-même, une façon d'être en somme. Leur peu d'aptitude au gain a été maintes fois dénoncé, et l'on constate effectivement que quand ils sont libres de toutes contraintes, comme ils peuvent l'être encore sur les anciennes terres neuves par exemple, ils ont une approche relativement détendue de leur exploitation (organisation du temps, choix des facteurs de production). Certes, il est des endroits où ils investissent davantage en temps et, si possible en argent, que ce soit au "pays" lui-même ou dans la zone de glissement, sur les projets de développement notamment, ou encore dans les régions caféières et cacaoyères. Dès que cela s'avère tant soit peu possible cependant, l'appel des grands espaces les amène à relâcher l'effort. Cela explique entre autres les difficultés que rencontrent certains projets de développement, qui n'agissent que sur l'emploi du temps de l'exploitant et sur les facteurs de production, sans tenir compte des possibilités de dérive qu'offre l'espace. La tendance est donc toujours à l'heure actuelle à l'extensivité (on ne peut envisager de la renverser sans s'attaquer à l'espace lui-même).

Il reste à interpréter cet état de fait. Le comportement des immigrants dans leur approche de l'espace dépend évidemment du revenu qu'ils peuvent en tirer. Or, celui-ci ne leur paraît pas suffisant pour le moment pour qu'ils acceptent de renoncer à tout ce que peut leur apporter un système agricole extensif (travail moins fastidieux, disponibilité plus grande, vie sociale plus intense). Il oscille chez les exploitants que j'ai étudiés entre 20 000 et 50 000 francs CFA par an et doit être complété dans bon nombre de cas par des revenus d'autre nature (artisanat, commerce, etc.). La conquête de chacun est donc encore, dans la mesure du possible, une conquête pour le temps, dans laquelle l'être prime l'avoir - aspiration si prononcée chez certains qu'ils restent même en deça du peu auquel ils pourraient prétendre, comme le montrent des comparaisons entre leurs revenus et ceux des populations autochtones des régions dans lesquelles ils se sont installés. Pourquoi du reste chercher à améliorer un

gain qui risque au mieux d'appeler l'ostentation et le partage ? Car cette société paysanne reste nivelée à la base. L'homogénéité des ressources monétaires et des cadres de vie (semblables par leur dénuement) tranche avec l'extrême diversité des milieux qu'elle a colonisés et dans lesquels elle n'a pas encore vraiment pris racine.

Le comportement des paysans kabyè et losso changera en fait le jour où le **développement** qui leur est proposé leur paraîtra digne d'être mis en balance avec la façon de vivre à la fois conformiste et désinvolte qu'ils défendent pas à pas en terre d'immigration. La période que je viens d'évoquer apparaît en fin de compte comme une période transitoire, pendant laquelle ni les migrants ni les responsables du développement n'ont jugé nécessaire de faire ce qu'il fallait pour que leurs intérêts convergent. L'articulation **migration-développement** reste à faire, le phénomène reste à suivre.

NOTES SUR LES MIGRATIONS EXTERNES DES MOBA-GURMA DU NORD TOGO

Guy PONTIE

Les quelques réflexions sur les mouvements migratoires des Moba-Gurma du Nord-Togo présentées ici, sont inspirées d'une recherche menée dans la région il y a une dizaine d'années. On peut légitimement penser que la situation a évolué depuis, et de façon significative, sous l'effet en particulier des changements importants enregistrés tant au niveau de la société de départ (augmentation considérable des densités de population, développement de la culture du coton, tentatives de vulgarisation de la culture attelée...) que de la principale zone d'arrivée des migrants: le Ghana et en particulier les régions cacaoyères.

Les données chiffrées extraites de notre étude, peuvent donc être considérées comme caduques: leur seul intérêt est de présenter une photographie du phénomène migratoire au milieu des années 1970 et de servir ainsi de points de repère, ou de comparaison, à de nouvelles recherches sur ce thème.

Mais par delà les quelques données statistiques dont nous disposons, ce sont les processus migratoires eux-mêmes que nous tenterons de saisir. Cela nécessitera une analyse -trop rapide- du phénomène dans le temps, une comparaison des conditions économiques dans les zones de départ et d'arrivée, mais aussi un détour important vers l'organisation sociale des Moba-Gurma, une référence aux "représentations" et à la dynamique propre aux mouvements migratoires qui peuvent perdurer par delà les changements économiques.

Seuls les mouvements migratoires externes à la circonscription seront pris en considération ici.

Quelques renseignements préliminaires sur la Société Moba-Gurma

Le recensement de 1970 dénombrait pour l'ensemble

du Togo 95 377 Moba et 77 018 Gurma, vivant pour près de 90% dans la circonscription de Dapaong (actuellement préfecture de Tone), dont ils représentaient plus de 86% de la population. Le poids démographique relatif attribué à chacun de ces deux groupes pouvant être sujet à caution, c'est au chiffre global de 156 000 personnes pour la circonscription de Dapaong que nous nous sommes référés lors de notre enquête quantitative. Lorsque nous établirons une distinction, elle sera essentiellement d'ordre géographique: on considère généralement que les Moba occupent la région située à l'Ouest de la route internationale qui relie Lomé au Burkina-Faso, alors que les Gurma sont majoritaires à l'Est. Pour être sommaire, cette distinction n'est pas dénuée de tout fondement, dans la mesure où, dans chacune de ces zones, les groupes minoritaires ont tendance à s'assimiler à l'ethnie dominante⁴.

La préfecture de Tone -4 221 km²- s'inscrit dans une zone climatique soudano-sahélienne caractérisée par une saison sèche nettement marquée de novembre à avril. La pluviométrie est de l'ordre de 1 200 mm par an.

Mil, sorgho, haricot, arachide et, plus récemment coton, constituent les principales cultures menées dans la région. Mais le riz, qui fait l'objet depuis plusieurs années d'une attention soutenue de la part des services agricoles, et les fruits et légumes (cultivés essentiellement en jardin) apportent un complément non négligeable.

La densité moyenne de population, déjà élevée en

⁴Au cours de son histoire la région a été le lieu de brassages ethniques importants, ce qui n'est en rien exceptionnel. Seule une reconstitution détaillée de l'installation des populations, clan par clan, permet d'établir une distinction entre les autochtones moba, les Gurma venus de Fada N'Gurma (Burkina-Faso), majoritairement représentés à l'est de Dapaong (Naki Est, Korbongou, Namoudjoga...), les Mamprussi, originaires du Ghana, disséminés à l'ouest et au sud-ouest de la circonscription, voire les Berba, venus du Bénin, que l'on retrouve dans la région de Mandouri mais aussi dans des villages de la périphérie de Dapaong. Les ressortissants de ces différents groupes ont tendance à se déclarer Gurma s'ils sont installés dans la région est de la circonscription et Moba s'ils occupent la région ouest.

1970 -43 h/km²- n'a cessé de croître. En 1981, elle était de l'ordre de 60 h/km², voire 68 h/km² si l'on considère que les 515 km² couverts par la réserve de faune sont inhabités. Mais plus important encore pour notre propos que les densités moyennes, on notera que la population est très inégalement répartie au sein de la circonscription. A des zones relativement peu peuplées s'opposent des pôles de très fortes densités, de l'ordre de 150 à 200 h/km² dès 1970; et les écarts se sont encore creusés par la suite ⁽¹⁾.

Cet élément mérite d'être pris en considération, même s'il est hasardeux d'établir une relation directe entre densité de population, pression foncière et migration. De même, la concentration des activités agricoles sur une période relativement courte peut favoriser, même si elle ne le détermine pas directement, le développement de migrations saisonnières. Mais ces éléments apparemment favorables au déclenchement de mouvements migratoires, ne joueront un rôle effectif que dans la mesure où existeront ailleurs des possibilités d'installation ou un appel de main-d'oeuvre, permanente ou saisonnière.

I-LES MIGRATIONS NE SONT PAS UN PHENOMENE RECENT

Dès le début du siècle, le développement, au Ghana, de la culture cacaoyère, forte consommatrice de travail, constituera un attrait important pour la main-d'oeuvre étrangère, et les Moba-Gurma -mais ils ne seront pas les seuls- répondront favorablement à cet appel. Certes il est difficile de mesurer l'ampleur du phénomène, mais les interviews que nous avons pu réaliser au Togo et au Ghana confirment son importance.

I-1. Des données statistiques parcellaires et d'interprétation difficile

Les mouvements migratoires de ressortissants du Togo en direction de la Gold-Coast et du Togoland sous mandat britannique, ont préoccupé les administrateurs

⁽¹⁾Voir à ce sujet, les travaux d'une grande précision menés par M. BECCARI, notamment Eléments pour une géographie du peuplement de la Région des Savanes, Dapaong, Mars 1985, 24 p. multigr.

français dès les années 1920. Sollicités par la Société des Nations qui souhaitait être régulièrement informée sur le sujet, ils ont, semble-t-il, tenté de minimiser l'importance du phénomène et insiste particulièrement sur son caractère saisonnier, pour éviter d'accréditer l'idée que les territoires voisins pouvaient être plus attractifs que le Togo.

Dans un rapport de 1924⁽¹⁾, l'exode saisonnier vers la Gold Coast et le Togoland est estimé, pour l'ensemble du Togo, à 3 ou 4 000 personnes, mais "ce mouvement, est-il précisé, ne concerne que des gens jadis attirés dans ces dernières régions par un contrat de travail pour la préparation des plantations de cacao et qui y retournent chaque année au moment des récoltes, afin de bénéficier des avantages stipulés lors de leur engagement"⁽²⁾. Il est fait observer également que "ces exodes saisonniers deviennent de moins en moins importants depuis que les populations se livrent aux cultures riches, puisqu'elles trouvent sur place les avantages pécuniers qu'elles allaient auparavant chercher à l'étranger".

On peut penser en effet que la création de cacaoyères au Togo a freiné l'exode des Ewe et des Kabyé⁽³⁾ mais il n'en a pas été de même pour les Moba-Gurma qui n'ont jamais été partie prenante dans l'économie cacaoyère togolaise. Ces derniers seront par contre directement concernés, à partir de 1936, par le développement de l'arachide dans le cercle de Mango, qui incluait l'actuelle préfecture de Tône. Et l'administration française pourra noter avec satisfaction: "jusqu'en 1935, il existait un mouvement saisonnier de population assez important

¹Rapport annuel du Gouvernement Français sur l'administration sous mandat des territoires du Togo, pour l'année 1924.

²Il s'agit vraisemblablement d'un contrat de travail de type "dibi-madibi" qui impose au métayer l'intégralité des travaux de mise en place et d'entretien de la plantation, mais lui assure la jouissance de la moitié de la récolte jusqu'à extinction de la cacaoyère.

³On peut penser que l'exode saisonnier a été stabilisé, plutôt que freiné: il serait étonnant en effet que les planteurs de cacao au Togo aient renoncé de ce fait aux avantages acquis au Ghana.

du cercle vers la Gold Coast pour le travail dans les cacaoyères. Aujourd'hui, ce mouvement n'existe plus et l'on constate l'existence d'un mouvement inverse⁽¹⁾. "C'était à la fois reconnaître l'importance des mouvements migratoires passés et faire preuve d'un optimisme exagéré: il y a tout lieu de penser en effet que le développement de l'arachide a freiné mais non stoppé l'exode des Moba-Gurma, pas plus qu'il n'a entraîné le retour au Togo de tous les migrants de longue durée.

Comme l'on pouvait s'y attendre, de l'autre côté de la frontière, les mandataires britanniques ne présentaient pas la même version des événements. Loin de minimiser le phénomène, ils insistaient au contraire sur l'importance du courant d'immigration, au Togoland, de ressortissants du Togo français et faisaient perfidement remarquer que le désir de ces migrants était avant tout d'échapper au paiement des diverses taxes perçues par leurs homologues français⁽²⁾.

Le tableau de l'évolution de la population au Togoland de 1921 à 1931, est de ce point de vue significatif⁽³⁾: tous les districts ont enregistré une croissance très importante, à l'exception de celui de Krachi, dont la régression est due à une amputation de son territoire au profit du district Eastern Dagomba (tableau 1).

L'auteur du rapport propose trois éléments d'explication: une sous-estimation de la population en 1921; une régression des mouvements migratoires du Togoland vers la Gold Coast; et surtout une immigration très importante, dans la région, de ressortissants des territoires français voisins. "This remarkable migration is not easy to explain. It is probably due to some unknown economic pressure that is to be noticed elsewhere in

¹Rapport annuel adressé par le Gouvernement Français au conseil de la Société des Nations sur l'Administration sous mandat du territoire du Togo, pour l'année 1928, p.76.

²Report of the British mandated sphere of Togoland for 1922, p.22.

³Report by his Majesty's Government in the United Kingdom Great Britain and Northern Ireland to the council of the league of Nations on the administration of Togoland under british mandate, for the year 1931, pp. 65-73.

Tableau 1. Evolution de la population du Togoland de 1921 à 1931.

District	POPULATION		+Croissance -Décroissance	Pourcentage
	1921	1931		
Kusasi	12 093	41 101	+ 29 008	+ 239,8
Mamprussi	4 518	14 997	+ 10 479	+ 231,2
Eastern Dagomba	58 929	91 523	+ 32 594	+ 55,3
Krachi	25 244	20 521	- 4 723	- 18,7
Ho	87 155	125 529	+ 38 374	+ 44,0
Total	187 939	293 671	+105 732	+ 56,2

about the 14th to 11th parallels of north latitude" est-il précisé, non sans une certaine ironie.

Dans le district de Ho, par exemple, sur 14 181 immigrants recensés, 6 696 seraient originaires de l'Afrique de l'Ouest française⁽¹⁾. Refus de payer l'impôt de capitation, attrait de l'économie cacaoyère⁽²⁾, sont les deux éléments d'explication avancés. Plus intéressant encore pour notre propos, il est précisé qu'en dehors de la saison des travaux dans les cacaoyères, les étrangers sont prêts à accepter sur place toutes sortes d'emplois: il ne s'agit donc pas seulement de migrations saisonnières. Les interviews détaillées que nous avons menées auprès d'anciens migrants réinstallés au Togo, ou encore présents au Ghana, confirment ce fait. Mais il est évident que le Togoland n'était pas la seule zone d'immigration. La Gold Coast, notamment la région de Kumasi qui a connu, à partir de 1920 -date de la construction de la route Accra-Kumasi- un développement spectaculaire de la culture cacaoyère, était un pôle d'attraction pour la main-d'oeuvre étran-

⁽¹⁾50% de la main d'oeuvre extérieure installée dans la région de Kpandu serait originaire du Togo sous mandat français.

⁽²⁾De 2 500 T environ en 1921, la production cacaoyère du district de Ho est passée à 6 550 T en 1931.

gere plus important encore.

Quel était l'apport spécifique des Moba-Gurma dans ces flux migratoires saisonniers ou de longue durée?

Il est particulièrement difficile à apprécier. Les statistiques sont rares et d'interprétation malaisée. Lorsque les rapports anglais évoquent les étrangers venus des territoires français, ils englobent en effet sous ce vocable l'ensemble du territoire togolais, mais aussi la Haute-Volta⁽¹⁾ par exemple. Par ailleurs, dans les rares cas où l'origine ethnique est précisée, le terme de Moba ou de Gurma peut recouvrir, selon les recensements, des réalités différentes. Ainsi, celui de 1960, dénombre-t-il 237 780 Gurma, mais sont intégrés: les Pilapila, les Tchamba (50 000), les Konkomba (110 000), les Bi-Moba (32 000) et les Gurma⁽²⁾ (22 000), ces derniers pouvant venir aussi bien de Haute-Volta que du Togo. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs nés au Ghana (près de 41 000 sur un total de 54 000 Moba-Gurma).

Les enquêtes que nous avons menées, à partir de 1976, ne permettent guère d'avancer, sur ce point, des chiffres précis. Disons seulement, pour fixer les idées, que 36% des hommes de plus de 55 ans, recensés par nos soins, comme présents ou absents, dans 5 cantons Moba-Gurma⁽²⁾, avaient effectué une migration au Ghana, au moins⁽³⁾. Si l'on tient compte du fait que la première migration s'effectue vers 18-20 ans, on peut penser que la plupart des hommes de plus de 55 ans en 1976, se sont rendus au Ghana avant 1940.

¹Aujourd'hui Burkina-Faso.

²Naki-Est, Korbongou, Namoudjoga, Lokpano, Bombouaka. Les informations sur ce point, concernant les autres cantons, ne sont pas encore totalement exploitées.

³Ce pourcentage (36%) est certainement inférieur à la réalité, dans la mesure où les chefs de famille omettent fréquemment de déclarer les migrants ayant quitté le pays depuis de nombreuses années.

I-2, Des raisons économiques nettement exprimées.

Plus on remonte dans le temps, plus les causes économiques qui ont provoqué le départ en migration sont clairement exprimées.

Gagner l'argent pour payer l'impôt, et si possible acheter quelques habits, était le souci majeur des migrants de la première génération. Certes le montant de l'impôt ne constituait pas, dans l'absolu, une somme très élevée, mais compte tenu des faibles moyens de se procurer du numéraire sur place, il représentait une charge non négligeable⁽¹⁾. Jusqu'en 1935-36 -date du développement de la culture arachidière- on ne cultivait guère que du vivrier en vue de l'autoconsommation. Le kapok et le karité n'apportaient que de maigres ressources supplémentaires⁽²⁾. Faute de numéraire en provenance du Ghana, il fallait donc se résoudre, pour payer l'impôt, à amputer le troupeau de quelques têtes (chèvres et moutons notamment) que l'on vendait à des commerçants mossi ou kusasi.

Echapper aux corvées était également un souci constant de la population. Il s'agissait en effet d'une charge non seulement importante mais, semble-t-il, très inégalement répartie. L'Administration fixait le nombre de corvéables et réaffirmait régulièrement le principe d'égalité: de fait, tout dépendait du crédit dont on bénéficiait auprès du chef du village recruteur. S'estimant lésés, de nombreux corvéables, voire des familles entières habitant près de la frontière, sont passés au Ghana.

Mais, est-il bon de le rappeler, la situation au Togo était d'autant plus difficilement supportée, que l'offre de travail en Gold-Coast ou au Togoland était importante. Les planteurs de cacao avaient besoin d'un

¹En 1928, l'impôt de capitation pour les Moba-Gurma était de l'ordre de 5F. En 1925, un poulet est vendu 6F, un mouton 40F, un boeuf 350F.

²Les premières ventes de noix de karité datent de 1933 (4T pour les cercles de Sokodé et de Sansanne-Mango). En 1936, ont été exportées: 354T de noix de karité et 62T d'huile, ainsi que 229T de kapok, originaires essentiellement du cercle du Nord.

contingent de main-d'oeuvre extérieure pour créer leurs plantations et assurer ensuite les travaux d'entretien et de récolte. Les Moba-Gurma, nous l'avons vu, ont répondu favorablement à cette demande, et, curieusement, plus rapidement et plus massivement que la main-d'oeuvre potentielle du Nord-Ghana.

La variété des contrats proposés, allant de l'embauche permanente au manoeuvrage annuel, mensuel ou journalier, permettait une grande souplesse d'intervention. Dès le début du siècle, et de façon plus massive à partir des années 1920, des Moba-Gurma ont pu s'intégrer à l'économie cacaoyère et faciliter ainsi, lors des pointes de travail, l'embauche temporaire de jeunes villageois qui constituaient alors l'essentiel du contingent de migrants.

La plupart de ces jeunes migrants, même s'ils quittaient leur village de nuit sans en informer le chef de famille qui s'y serait opposé, n'étaient pas, du moins dans leur grande majorité, en rupture de ban avec leur société d'origine. Des relations de complémentarité s'étaient instaurées entre migrants soucieux d'apporter du numéraire pour payer l'impôt et si possible améliorer l'ordinaire, et société d'origine chargée de produire les vivriers. L'objectif de départ était précis, la destination connue et la durée de la migration dans une large mesure programmée. C'était d'ailleurs, expliquent les migrants, une des conditions de "réussite" de la migration: "moins on reste longtemps au Ghana, plus on obtient de bénéfice"⁽⁴⁾. Nombre d'entre eux étaient de retour au pays pour participer aux cultures vivrières.

La force des liens sociaux et économiques qui unissaient encore migrants et société d'origine explique, pour une large part, la grande sensibilité des mouvements migratoires aux changements économiques: ainsi le développement de l'arachide a-t-il pu freiner, du moins pendant un temps, l'exode vers le Ghana. Les migrations n'avaient pas encore acquis leur dynamique propre: elles pouvaient être considérées alors comme une réponse adaptée à une situation économique donnée. Ce sera notre première conclusion.

⁴Cette remarque, vérifiée par les faits, est valable encore aujourd'hui.

Mais déjà, à cette période, toutes les migrations n'étaient pas saisonnières. Des Moba-Gurma s'installaient durablement sur les plantations cacaoyères, d'autres s'embauchaient pour cultiver du vivrier, d'autres encore travaillaient dans les mines ou occupaient différents emplois permanents dans les villes, et il ne s'agissait pas seulement " de jeunes gens fascinés par le nom de Gold Coast". Des circuits migratoires se mettaient en place, des associations de migrants se créaient dans les zones d'arrivée... autant d'éléments -ce sera notre deuxième conclusion- qui favoriseront dans un second temps, la perpétuation, voire l'accélération des mouvements migratoires moins directement liés, le cas échéant, aux conditions économiques.

II-LES MIGRATIONS SE PERPETUENT PAR DELA LES CHANGEMENTS ECONOMIQUES.

II-1. Quelques repères statistiques

Lors de notre enquête de 1976-77, plus de 3 000 chefs de soukala⁽¹⁾ Moba-Gurma ont été invités à donner la composition de leur famille (sexe, âge, degré de parenté...) et à indiquer les migrants anciens et récents, le lieu et la durée de la migration, et éventuellement la ou les professions exercées. Notre objectif n'était pas d'obtenir un chiffre extrêmement précis des migrants⁽²⁾, mais plutôt d'identifier les tranches d'âge les plus touchées par le phénomène, les profils

¹La soukala est l'unité de résidence d'une famille étendue (environ 11 personnes en moyenne). Les 3 000 soukala, objet de notre enquête, (36 500 personnes, migrants compris) étaient réparties dans 15 cantons.

-5 cantons à majorité gurma: Pana, Bidjenga, Naki-Est, Korbongou, Namoudjoga.

-10 cantons à majorité moba: Dapaong ville, Dapaong brousse, Nioukpourma, Bombouaka, Nandoga, Sundoga, Naki-Ouest, Tamong, Lokpano, Doukpergou.

Dans les autres cantons, qui venaient de faire l'objet d'une enquête de la SEDES, nous nous sommes limités à une approche qualitative.

²Il ne s'agit pas en effet d'une enquête très rigoureuse, telle qu'aurait pu la mener un démographe professionnel: le nombre total de migrants a certainement été sous-estimé, notamment celui des jeunes enfants ayant suivi leurs parents.

des migrants, leur situation familiale lors du départ, ainsi que les principales orientations ou réorientations des mouvements migratoires. L'enquête n'est pas complètement exploitée, mais les données disponibles permettront d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène.

Ne sont prises en compte, dans le tableau suivant, que les migrations de la main-d'oeuvre masculine extérieures à la circonscription.

Tableau 2. Composition des migrations des Moba-Gurma de l'échantillon.

	H > 20 ans ayant effectué une migration au moins (non compris les visites)	H de 20 à 49 ans actuellement en migration (depuis + de 6 mois)
Pana		20,3
Bidjenga		18,3
Naki-Est	62,7	14,4
Namoudjoga	56	13,6
Naki-Ouest		12,7
Dapaong (brousse)		11,3
Nioukpourma		11,3
Dapaong (ville)		9,1
Korbongou	39,5	8,2
Bombouaka	21,4	
Lokpano	65	

C'est le Ghana qui recevait, de très loin, le plus fort pourcentage de migrants, suivi du Togo. Comparativement, les migrations vers la Côte d'Ivoire, la Haute Volta, le Bénin, voire le Gabon, étaient négligeables.

On constatera tout d'abord que la proportion d'hommes de plus de 20 ans qui, à un moment ou à un autre de leur existence, ont exercé une activité hors du pays moba-gurma est particulièrement importante; pour les raisons citées précédemment, on peut penser, qu'elle est supérieure aux chiffres avancés. Notons pour mémoire que si l'importance des migrants originaires de Lokpano (il en est vraisemblablement de même pour Tampialem et Doukpergou) peut s'expliquer par la proximité du Ghana

et la présence de l'autre côté de la frontière des membres de leurs clans, il n'en est pas de même pour les migrants de Naki-Est et Namoudjoga, par exemple, situés nettement plus à l'est.

On notera ensuite la proportion importante d'hommes de 20 à 49 ans absents du pays depuis plus de 6 mois. Cette tranche d'âge mérite d'autant plus d'attention qu'elle englobe la population active par excellence. Il s'agit là pour l'essentiel de migrations relativement récentes, étalées de 1950 environ à nos jours.

II-2. Des variations régionales notoires: une relation entre densités de population et importance de la migration ?

Ce sont les cantons de Pana, Bidjenga et à un degré moindre de Naki-Est et de Namoudjoga, tous situés au coeur du pays gurma, qui fournissent les plus forts taux de migrants dans la tranche d'âge de 20-49 ans. Certes, il s'agit d'une zone densément peuplée où se posaient déjà des problèmes de terres: il est pourtant risqué d'établir une relation directe entre ces deux phénomènes.

La pression foncière doit être appréciée en effet en fonction des systèmes de production locaux et des modes d'accès à la terre.

Le rôle joué à ce niveau par les systèmes de production peut être illustré par l'exemple du canton de Korbongou. Dapaong et les villages périphériques mis à part, Korbongou est l'un des cantons les plus peuplés de la région (150 h/km²): il fournit pourtant le plus faible taux de migrants. L'importance des activités de jardinage (fruits, canne à sucre, manioc, tomates, tabac...) particulièrement rémunératrices et, conjointement, le développement du commerce, constituent, aux dires des habitants eux-mêmes, l'explication essentielle de la stabilité de la population. Mais doivent aussi être retenues comme élément d'explication, les possibilités nouvelles de culture de riz irrigué dans la région de Galé, près de Namoudjoga.

Les modes d'appropriation foncières méritent également une attention particulière. La terre appartient au clan fondateur du village qui a pu, par la suite,

attribuer des terrains à d'autres communautés claniques, mais ce n'est pas le cas depuis longtemps. Certes les prêts de terres constituent encore une pratique courante, mais -nous le verrons- ils obéissent à certaines règles. Dans une situation de croissance des densités de population, déjà sensibles lors de notre étude, les clans propriétaires, soucieux de préserver l'avenir, se ménagent des réserves foncières. C'était le cas par exemple dans le canton densément peuplé de Kantindi. Mais ce réflexe d'autochtonie peut également jouer dans les cantons de plus faible densité, au détriment d'allogènes qui se trouveront placés, de ce fait, dans une situation de pénurie de terre.

La ville de Dapaong et, à un degré moindre, les zones proches (Dapaong brousse et Nioukpourma) pourtant densément peuplées, fournissent comparativement peu de migrants; on peut même penser qu'elles sont le point d'arrivée de migrations internes. L'essentiel des migrations externes étant dirigées vers des activités rurales, il n'est pas anormal que Dapaong et sa périphérie soient moins touchées par le phénomène. Les urbanisés ou semi-urbanisés ont en effet plus souvent tendance à rechercher un surcroît d'urbanisation qu'à migrer vers des zones rurales. La destination des migrants originaires de Dapaong est de ce point de vue significative: 51% d'entre eux se sont installés dans une autre ville du Togo, quant à ceux qui ont choisi le Ghana, ils représentent le plus fort pourcentage de migrants moba-gurma y exerçant une activité non agricole. Mais certainement est-ce autant le fait d'avoir été scolarisé que d'avoir un passé urbain -les deux phénomènes sont d'ailleurs liés- qui explique cela.

II-3. Des causes de migrations plus complexes que par le passé

Lorsque nous avons entamé notre recherche, tant les notables locaux que les autorités administratives parlaient d'une diminution importante des départs en migration et de nombreux retours au pays de migrants installés au Ghana. Ils expliquaient ce phénomène par la dégradation de la situation économique au Ghana et les efforts du gouvernement Togolais pour améliorer la production agricole en pays moba-gurma.

De fait, la situation au Ghana n'était guère brillan-

te. Après une année exceptionnelle (1964-65), la production cacaoyère a globalement baissé⁽¹⁾: une part importante des migrants moba-gurma en ont subi les conséquences puisque pas moins de 62% d'entre eux travaillaient dans les plantations. Ce fut le cas notamment des "gardiens" de cacao (abusa) qui assumaient l'intégralité des opérations de cultures, récoltes et pré-commercialisation et recevaient en contrepartie 1/3 du produit de la vente. Ces "gardiens" représentaient, toutes périodes confondues, 45% des Moba-Gurma embauchés dans les plantations. Les salariés agricoles et employés dans d'autres secteurs d'activités étaient moins concernés par la dégradation de l'activité cacaoyère, mais ils étaient au premier chef par la dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne. Il est évident qu'il valait mieux rapporter, au Togo, des vêtements, des tôles, des postes de radio... que des cedi. On pouvait penser également que la mesure d'expulsion des étrangers, prise par le gouvernement ghanéen en 1969, aurait entraîné le retour au pays de très nombreux migrants et dissuadé, à plus long terme, les candidats éventuels à la migration. En fait, sans vouloir minimiser les conséquences d'une telle mesure, nombre de migrants moba-gurma ont pu, sur place, régulariser leur situation ou retourner au Ghana peu de temps après. En effet, les planteurs de cacao avaient fait pression sur les autorités pour récupérer la main-d'oeuvre étrangère qui leur faisait cruellement défaut⁽²⁾.

Pendant ce temps on s'intéresse activement au Nord-Togo au développement agricole. Après les SIP⁽³⁾ et les SPAR⁽⁴⁾, qui pendant la période de tutelle s'étaient

¹La baisse n'a pas été régulière: 1971-72 et 1975-76 ont été de bonnes années pour le cacao. Voir à ce sujet: GASTELLU, J.M., Les plantations de cacao du Ghana, rapport de mission, Centre ORSTOM, Petit-Bassam (Abidjan), 1980, 66p. multigr.

²J. ADOMAKO-SARFHO estime qu'en Avril 1970, 50% des travailleurs étrangers, dans le cacao, étaient de retour au Ghana. "The effects of the expulsion of migrants workers on Ghana's economy with particular reference to the cocoa industry", in Migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, ed. S.AMIN, O.U.P., Londres, 1974, pp. 138-155.

³SIP: Société Indigène de Prévoyance.

⁴SPAR: Société Publique d'Action Rurale.

occupées d'arachides et de forage de puits, viendra le temps du SEMNORD⁽¹⁾ qui, de 1957 à 1962 mettra l'accent sur la riziculture et la pisciculture. Il sera alors relayé par le BDPA⁽²⁾ qui prônera la prise en compte simultanée de tous les aspects du développement agricole et apportera son soutien à la Société Régionale d'Aménagement et de Développement (SORAD) créée en 1965. Mise en place d'une structure d'encadrement, création de groupements paysans, promotion de la culture attelée, développement de la riziculture, diffusion d'engrais et de nouvelles variétés végétales (d'arachides en particulier), octroi de prêts de campagne et d'équipement... puis développement, à partir de 1974, de la culture du coton⁽³⁾... autant d'interventions qui auraient dû, logiquement, non seulement fixer les populations mais encore susciter de nombreux retours du Ghana.

Or, un second passage auprès des quelques 3 000 chefs de soukala enquêtés, destiné à évaluer sur une période d'un an l'importance des départs et des retours, a montré que si les retours de migrants étaient nombreux, les départs l'étaient plus encore⁽⁴⁾.

Peut-on en conclure que ces migrations sont économiquement "irrationnelles" et répondent donc à d'autres motivations?

II-4. Migrations et développement économique

Si l'on entre davantage dans le détail on se rend compte qu'il n'y a pas de relation simple entre migrations et développement économique. Toutes les unités

¹SEMNORD: Secteur de Modernisation du Nord.

²BDPA: Bureau pour le Développement de la Production Agricole.

³Pris en charge par la SOTOCO (Société Togolaise de Coton) créée en Mars 1974.

⁴Les statistiques portant sur 10/15 cantons, font apparaître, pour la main-d'oeuvre masculine: 513 départs et 290 retours. Ces chiffres doivent être multipliés par un coefficient voisin de 3, 1/3 environ des chefs de soukala ayant été interrogés. Les retours ne couvrent donc que 56,5% des départs (33% seulement pour Namoudjoga par exemple).

de production en effet ne sont pas placées dans les mêmes conditions objectives face aux tentatives de développement, et à l'intérieur de ces unités tous les individus n'en tirent pas le même profit: on peut même penser que le développement des uns se fait au détriment du développement des autres.

L'accès différentiel à la terre, que nous avons rapidement évoqué, se révèle ici déterminant. Dans le cadre d'une économie que nous qualifierons pour simplifier "d'auto-subsistance", les inégalités entre propriétaires et non propriétaires de terres étaient plus théoriques que réelles: "tout homme a le droit de manger" disent les Moba, et jamais n'a été évoqué le cas d'un chef de soukala, non propriétaire, à qui l'on aurait refusé le lopin de terre nécessaire à la subsistance de sa famille. Certes la bienséance voulait que le bénéficiaire du prêt remerciât son bienfaiteur de quelques Calebasses de mil, ou mieux, lui offrit une fille en mariage, prélude à des échanges matrimoniaux à plus long terme qui pérenniseraient son installation, mais il ne semble pas qu'il y ait eu de nombreux conflits à ce niveau.

Il en va différemment avec l'augmentation des densités de population, auxquelles nous avons fait allusion, et la diversification des spéculations agricoles ou encore l'amélioration des techniques de production.

Permettre à l'allochtone d'assurer sa subsistance ne signifie pas que l'on doive aussi lui prêter des terres pour cultiver l'arachide, le riz et plus récemment le coton. Dans le contexte actuel, c'est là un désavantage certain pour le chef de soukala allochtone, mais plus encore pour ses dépendants. Une analyse rapide du fonctionnement des unités de production nous permettra d'y voir plus clair.

La soukala, unité de résidence et généralement de production et de consommation¹³ peut regrouper plusieurs

¹³C'est le modèle le plus courant, mais il admet de nombreuses variantes. La soukala peut regrouper en effet plusieurs unités de production et de consommation indépendantes, ou au contraire s'insérer dans une unité de production ou surtout de consommation plus large: ainsi n'est-il pas rare qu'un aîné gère le troupeau de plusieurs soukala.

familles élémentaires: le chef de soukala, sa ou ses épouses, ses enfants et parfois ses frères plus jeunes, mais aussi des fils ou frères mariés, peuvent habiter la même demeure. L'ensemble des actifs travaillent en premier lieu sur les champs collectifs, destinés essentiellement à assurer la subsistance de tous les membres de la soukala⁽¹⁾. Ces travaux accomplis, chaque individu -y compris les femmes, en pays moba du moins- a la possibilité de cultiver un champ personnel, prélevé sur les réserves de terres du lignage, dont il pourra disposer de la totalité, ou d'une partie, de la récolte⁽²⁾.

Ce sont bien évidemment les champs personnels des autochtones qui subiront le plus durement les conséquences de la pénurie de terre, engendrée par l'extension des superficies cultivées. C'est à cela que font allusion les jeunes migrants lorsqu'ils expliquent leur départ par le manque de terre, perçu de façon d'autant plus aigue que les possibilités d'obtenir du numéraire par la culture du riz, du coton, voire de l'arachide, sont réelles.

Mais les possibilités d'accès à un revenu individuel ne sont pas seulement fonction des disponibilités en terre, elles sont également liées au rapport actif/inactif au sein de la soukala. Plus ce rapport est faible, plus les actifs sont accaparés par les travaux dans les champs collectifs, et ce, qu'ils appartiennent ou non à un lignage propriétaire de terres. Conséquence éventuelle de migrations passées, le poids des inactifs peut être une cause supplémentaire de départ pour les jeunes actifs estimant que leur travail dans la soukala n'est pas récompensé à son juste prix. Leurs familles

¹En réalité, le chef de soukala fait en sorte que le travail collectif dégage un surplus commercialisable lui permettant de faire face aux dépenses courantes et si possible d'augmenter le cheptel, véritable épargne sur pied, dont la vente en période de disette aidera à assurer la subsistance de la famille. De ce fait, il ne cultive généralement pas de champ individuel.

²Le chef de soukala pourra, faute de terre ou à titre de sanction, interdire aux femmes ou aux célibataires l'accès à un champ personnel ou prélever une partie de la récolte pour faire face, par exemple, à une dépense imprévue.

en souffriront d'autant plus que, vu la dégradation de la situation économique au Ghana, il ne sera pas toujours possible aux migrants de compenser leur départ par l'envoi d'une aide monétaire suffisante.

Dans les cas extrêmes on pourra alors assister à un éclatement de la famille, à une redistribution des bouches à nourrir entre plusieurs soukala, voire à une migration vers le Ghana de la soukala entière. Mais il est difficile d'apprécier statistiquement l'importance du phénomène, sauf à y consacrer une enquête spécifique sur les lieux de départ et d'arrivée des mouvements migratoires⁽¹⁾.

Une analyse rapide des conséquences de la diffusion de la culture attelée dans la région ouest et sud-ouest de Dapaong nous permettra d'envisager de façon plus concrète les relations entre développement, différenciations sociales et économiques, et mouvements migratoires.

Dans une situation de relative saturation foncière, excluant a priori une extension sensible des superficies cultivées, on aurait pu penser que l'utilisation de la charrue -ou plus exactement de la billonneuse- aurait eu pour conséquence essentielle d'alimenter le contingent de migrants, grâce à l'économie de travail qu'elle autorisait.

La réalité est beaucoup plus complexe pour des raisons à la fois techniques et liées à l'organisation socio-économique propre à la société Moba.

⁽¹⁾Les travaux récents du Dr Léon J. De HAAN ("monographie de Kantindi centre" version provisoire, Université d'Amsterdam, Institut de géographie humaine, vol. I, 1985, 86p. multigr.) laissent à penser que la situation a évolué. Ce chercheur constate en effet "qu'il n'y a presque pas de migrants ouvriers dans les ménages avec ≤ 3 Unités de travail" (pp. 36-37); il estime par ailleurs qu'en dessous de ce seuil, une unité de production n'est pas viable, vu le niveau des techniques culturelles traditionnelles. Ce raisonnement, quelque peu tautologique, n'est pas totalement convaincant: peut-être les éclatements de soukala dont le nombre d'actifs est inférieur à 3, à la suite de migrations, ont-ils été sous-estimés, au même titre que les migrations vers le Ghana de soukala entières.

L'utilisation de la traction animale ne concerne encore que la préparation des champs. Les sarclages -qui constituent l'opération culturale la plus exigeante en main-d'oeuvre- et bien évidemment les récoltes, sont effectuées manuellement. Les besoins en force de travail se répartissent différemment au cours de la saison agricole, mais n'ont pas globalement diminué.

Les modes d'accès à la terre, que nous avons évoqués, ont permis aux propriétaires d'attelage, qui disposaient encore de réserves foncières, d'accroître leurs superficies cultivées, au détriment de la part disponible pour les allochtones. Mais cette extension des superficies n'a de sens que si l'on dispose d'une main-d'oeuvre suffisante pour assurer le sarclage. Ce supplément de main-d'oeuvre allait être prélevé, en grande partie, auprès des unités de production confinées dans l'usage de la daba. En effet, les propriétaires d'attelage, effectuant rapidement les travaux de préparation de leurs champs ont pu louer leurs services auprès de paysans qui en étaient dépourvus, et exiger, à titre de compensation, des journées de travail au moment des sarclages. On assistait ainsi à l'amorce de transferts de main-d'oeuvre des soukala les plus démunies vers les mieux pourvues et par là même à une différenciation économique plus marquée.

Cette opération culture attelée était encore trop récente⁴⁾ pour qu'il soit possible d'estimer si elle entamerait à terme ou au contraire alimenterait le stock de migrants. Par contre on pouvait déjà constater une accélération des flux: départs, notamment d'allochtones manquant de terres, retours du Ghana de jeunes migrants originaires de soukala ayant adopté la culture attelée. Ces jeunes voyaient en effet dans l'adoption de cette nouvelle technique un moyen de réduire la pénibilité du travail -c'est un point très important- mais aussi de consacrer davantage de temps à la culture de champs individuels et d'accéder ainsi à des revenus

⁴⁾La culture attelée a été introduite en pays moba par des migrants de retour du Ghana dans les années 1960. Par la suite les services agricoles ont pris des mesures pour en favoriser le développement et si possible l'étendre à d'autres zones, en pays gurma en particulier, mais avec une réussite toute relative.

personnels plus importants. Quelque soit l'impact de l'opération sur le bilan migratoire, on peut donc penser que les migrations n'affecteront pas nécessairement les mêmes catégories sociales que par le passé. De ce point de vue, il serait d'un grand intérêt d'analyser les effets de l'opération d'intensification agricole dans la Région des Savanes menée depuis 1980, avec l'aide du FED, qui prévoit dans son programme une meilleure intégration de la culture attelée.

Ces quelques éléments d'analyse montrent qu'une comparaison globale de la situation économique dans les zones de départ et d'arrivée des migrations, pour importante qu'elle soit, n'est pas suffisante. L'impact des opérations de développement doit être apprécié, aussi, au niveau des différentes catégories socio-économiques, préexistantes ou qu'elles contribuent à créer. Les laissés pour compte du développement peuvent être contraints de migrer pour assurer leur survie, ou adopter cette solution parce que, comparativement à leurs voisins, leur situation leur paraîtra plus défavorable encore que par le passé, y compris si elle s'est objectivement améliorée. On peut penser à ce sujet, avec plusieurs jeunes Moba, qu'obtenir un revenu monétaire minimum grâce à la culture de coton ou de riz par exemple, est une revendication normale. Ainsi, la notion même de "migration économique" peut revêtir selon les époques et les individus un contenu différent.

II-5. La migration: réponse aux conflits et aux contradictions internes à la société.

Mais lorsqu'on aura examiné en détail -et non survolé comme c'est le cas ici- les relations entre phénomènes économiques (production, mais aussi distribution et consommation) et migrations, on n'aura pas pour autant épuisé le sujet.

Un départ en migration peut être également un moyen de résoudre des conflits d'une autre nature, liés par exemple, dans la société qui nous occupe, aux pratiques matrimoniales.

Le mariage par échange est encore pratique courante en pays Moba-Gurma¹¹). Il présente l'avantage certain de réduire au minimum les prestations matrimoniales, mais n'est pas exempt pour autant d'inconvénients majeurs. Les groupes d'échanges en effet -fragments de lignages- ne sont pas toujours de taille suffisante pour pallier les aléas du sex-ratio, et dans les familles affligées d'une forte masculinité, les cadets sont théoriquement condamnés à rester longtemps célibataires. Pour remédier à cette situation, plusieurs possibilités s'offrent à eux.

Le cadet, qui n'accepte pas son sort, pourra se mettre au service d'un "futur beau-père" qui lui donnera sa fille après d'importantes prestations en travail pouvant s'étaler sur plusieurs années. Ce n'est pas la solution de facilité et il préférera généralement attendre son "tour" en se rendant au Ghana; le commerce des filles, hors mariage, y est réputé plus facile, et il n'ignore pas, qu'en visite au pays, l'argent ou plus souvent les colifichets ramenés du Ghana, constitueront des atouts de séduction non négligeables.

Une autre solution, plus coûteuse et encore peu répandue, consistera à épouser une étrangère -Busance par exemple- moyennant paiement d'une dot.

La troisième solution enfin, la plus répandue bien que la plus risquée et socialement la plus perturbante, résidera dans le mariage par enlèvement. Les deux familles subiront en effet les conséquences de cette infraction à la règle. Celle du ravisseur pourra être contrainte de compenser l'enlèvement par l'attribution d'une fille primitivement destinée à assurer le mariage d'un aîné. L'ordre des mariages au sein de la famille étendue en sera perturbé, des conflits ne manqueront pas de se nouer, pouvant se traduire par une scission

¹¹Pour plus de détails sur les différentes formes de mariage, voir PILON, M., Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma (Togo): présentation d'un programme de recherche, Centre ORSTOM de Lomé, sept. 1985, 13p. multigr (Communication à la Chaire Quetelet-Louvain) et PILON, M., Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les Moba-Gurma du Nord-Togo: présentation des premiers résultats, Mémoire de stage, Centre ORSTOM de Lomé, 1984, 81p. multigr.

de la soukala ou un départ en migration de l'individu lésé. La famille de la fille "ravie" devra également rendre des comptes à celle du "futur mari" à qui elle était destinée. Le groupe échangiste lésé pourrait retirer une épouse antérieurement attribuée au groupe en infraction et, par contrecoup une cascade de divorces n'est théoriquement pas à exclure. Il est évident que les responsables d'une telle perturbation auront intérêt à passer la frontière au plus tôt et à ne retourner au village que quelques années plus tard, lorsque la naissance de plusieurs enfants sera considérée par la famille comme une raison suffisante de "pardon".

Mais l'initiative de "l'enlèvement" peut être également le fait des filles elles-mêmes qui ont de plus en plus tendance, surtout si elles ont été scolarisées, à refuser le mari qui leur est imposé, à plus forte raison s'il est d'un âge avancé⁽¹⁾.

Les migrations, plus ou moins directement liées aux pratiques matrimoniales sont loin d'être négligeables⁽²⁾ elles méritaient donc quelque attention. Mais il aurait été nécessaire également d'analyser de près l'impact des mouvements migratoires au niveau des représentations. Une migration au Ghana pour un jeune Moba, au même titre qu'une migration en Côte d'Ivoire pour un jeune Mossi, est encore considérée comme une preuve de courage et de virilité et par là même comme un élément de séduction auprès des filles et d'affirmation d'un statut social. On peut cependant noter une évolution sensible à ce niveau: les chefs de soukala ont en effet tendance à considérer les jeunes migrants comme des "paresseux" n'ayant pas le courage de cultiver la terre et non plus comme de valeureux pionniers.

Il était nécessaire, au niveau de l'analyse, d'isoler

¹Ce peut être fréquemment le cas: les crédits et dettes de femmes entre groupes d'échanges peuvent en effet s'étaler sur de longues années, et il n'est pas rare que, dès sa naissance, une fille soit promise en mariage à un adulte.

²Sur un échantillon -certes trop restreint pour être significatif- de 108 Moba présents au Ghana, la moitié de ceux qui avaient amené leur femme lors de leur première migration, s'étaient mariés par enlèvement.

différents types de causes (économiques, sociologiques..) afin de mieux les identifier, mais il est évident que nombre de mouvements migratoires sont la résultante d'un faisceau de causes dont il est difficile d'apprécier le poids relatif.

II-6. Pourquoi une perpétuation des migrations en direction du Ghana?

Il est évident que pendant l'âge d'or de l'économie cacaoyère, le Ghana a été un pôle d'attraction pour la main-d'oeuvre extérieure. On comprend mal, par contre, pourquoi à partir des années 1970, ce pays, dont la situation économique s'est considérablement dégradée, a continué d'attirer massivement des Moba-Gurma.

On peut expliquer en partie ce phénomène par la proximité géographique du Ghana. Nombre de migrants issus de villages frontaliers ont pu franchir la frontière, retrouver des frères ghanéens et s'installer pour cultiver du vivrier par exemple. De même, de jeunes Moba ayant enlevé une fille, et contraints de ce fait de quitter le pays dans les plus brefs délais pour échapper aux représailles, n'ont pu programmer leur migration et sont passés au Ghana.

Mais on peut penser que l'existence, de longue date, de circuits migratoires en direction de ce pays, joue un rôle plus important encore. La connaissance de ces circuits et de la localisation précise de frères ou de co-villageois exerçant au Ghana des activités diverses, l'assurance d'être accueilli et l'espoir, plus ou moins chimérique, de trouver un emploi par l'intermédiaire de ces migrants chevronnés, sont autant d'éléments sécurisants. Certes, dès 1976 une amorce de réorientation des mouvements migratoires en direction des plantations -caféières notamment- de Côte d'Ivoire, était perceptible. Mais elle était le fait d'anciens migrants réinstallés au Togo ou encore présents au Ghana et non de candidats à un premier départ. Tout se passe comme si une première migration dans un espace connu, ne serait-ce que par ouïe-dire, et en quelque sorte domestiqué, était une propédeutique nécessaire à des mouvements migratoires peut-être plus ambitieux mais en tout cas plus risqués. C'est certainement là un élément d'explication important de ce décalage dans le temps -à priori irrationnel- entre la dégradation

des conditions économiques dans les zones d'accueil et la réorientation des mouvements migratoires. Mais la situation a certainement évolué au cours des dix dernières années et certainement le flux migratoire en direction du Ghana s'est-il en partie tari.

III- CONSEQUENCES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ DE DÉPART

Ce n'est pas impunément qu'une société exporte depuis plusieurs décennies une part importante de sa population active: les conséquences tant au niveau des changements sociaux que dans le domaine économique sont importantes.

L'impact des mouvements migratoires est évidemment fonction du type de relations sociales et économiques entre migrants et société d'origine, de la durée de la migration, du rapport actifs/inactifs dans les sociétés concernées, et bien sûr de la composition du groupe de migrants (célibataires, mariés ayant amené ou non leurs femmes et enfants en migration).

A cet effet, nous distinguerons, très schématiquement, deux grandes périodes dont il est difficile de fixer les limites avec précision.

Nous avons vu que dans un premier temps, qui correspond à la création puis à l'expansion de l'économie cacaoyère au Ghana, les migrants moba-gurma avaient pour objectif principal d'obtenir du numéraire qu'il était difficile alors de se procurer au Nord-Togo. Ces migrations étaient pour une large part saisonnières et n'entamaient donc que marginalement la force de travail dans les zones de départ. On a pu parler alors de complémentarité économique entre société d'origine et société migrante. Certes, toutes les migrations n'étaient pas saisonnières, mais dans le cas de migrations de plus longue durée, la perte de force de travail était largement compensée par l'envoi au village de numéraire, de vêtements, de tôles pour couvrir les toitures, voire même à partir de 1960, de billonneuses achetées au Ghana. Nous avons pu noter alors la force des liens sociaux qui unissaient migrants et sociétés d'origine, expliquant dans une large mesure la régression des mouvements migratoires sous l'effet du développement de la culture arachidière dans le cercle de Mango.

La dégradation de la situation économique au Ghana a profondément modifié la nature de ces liens. "Avant, nous disait un chef de soukala de Naki-Est, ceux qui partaient au Ghana étaient très courageux, ils rapportaient de l'argent, des vêtements, des tôles et parfois une charrue⁽¹⁾, maintenant ce sont des paresseux: ils rentrent au pays quand il y a de la nourriture et repartent au Ghana quand la nourriture commence à manquer et que le temps de la culture commence". Ces propos quelque peu excessifs, ne manquent pas de pertinence. Depuis quelques années en effet les migrants ne ramènent souvent au pays que quelques colifichets⁽²⁾ et la période de visite au village se situe fréquemment lorsque les greniers sont pleins. Certes il s'agit essentiellement de jeunes migrants célibataires, mais ce peut être aussi le cas d'hommes mariés ayant de surcroît laissé femmes et enfants au village à la charge d'un père ou d'un frère. Aux relations de complémentarité entre migrants et société d'origine auraient succédé en quelque sorte des relations de parasitisme⁽³⁾. Non seulement la société perd une partie de ses actifs mais encore les récupère périodiquement sous forme de bouches supplémentaires à nourrir.

La réalité est évidemment beaucoup plus complexe. Chaque période est moins uniforme qu'il n'y paraît et le passage de l'une à l'autre beaucoup moins net.

Mais cet exode de main-d'oeuvre masculine n'a pas eu que des conséquences économiques, il est également à l'origine de changements sociaux très importants.

Nous nous contenterons d'évoquer ici l'évolution

¹Charrue qu'il revendait vraisemblablement, son usage étant extrêmement limité à Naki-Est.

²Les migrants expliquent cette situation par la dépréciation considérable de la monnaie ghanéenne et la rapacité des douaniers.

³Mais la situation a certainement évolué dans un sens favorable.

Dr Léo J. HAAN (op.cit. p.77) montre en effet qu'il y a peu de différence entre la somme moyenne envoyée par certains migrants réinstallés et la somme envoyée par les migrants absents dans l'année 1982: respectivement 62 000 cfa et 63 000 cfa par an.

notoire du statut économique de la femme en pays moba, susceptible, à nos sens, d'engager à terme des transformations sociales plus importantes encore.

Depuis une trentaine d'années, sous le double effet du manque de main-d'oeuvre masculine et, disent les Moba, de l'épuisement des sols qui impose une extension des superficies cultivées, la femme participe de plus en plus activement à la production agricole. Limitée jusqu'alors aux semailles, aux opérations de récoltes et à l'entretien du petit champ de cour, son activité s'est étendue à l'ensemble des activités agricoles, aux opérations de sarclage en particulier⁽¹⁾. Devenue indispensable, elle a pu revendiquer et obtenir, au même titre que les hommes de la soukala, le prêt d'un champ individuel, et augmenter ainsi de façon sensible ses revenus personnels. Certaines femmes vont jusqu'à utiliser la charrue de leur mari -à Tampilém par exemple- ou à embaucher des manoeuvres pour le sarclage, qu'elle rémunèrent grâce à la vente des produits de leur champ ou à la préparation de la bière de mil. Certaines épouses, dit-on, sont plus riches que leur mari⁽²⁾. Certes les formes sont respectées: la femme n'est jamais propriétaire de terre et elle doit avoir l'autorisation du mari pour cultiver un champ personnel, mais dans les faits, elle a suffisamment de poids pour obtenir et la terre et l'autorisation de la cultiver. Une part de son revenu est utilisé pour améliorer l'ordinaire, celui de ses enfants notamment, mais le reste, converti en petit bétail, est généralement placé en garde chez son père, et pourra être utilisé le cas échéant, pour couvrir les frais d'un divorce. L'épouse acquiert de ce fait, sinon son indépendance, du moins un pouvoir de discussion plus fort auprès de son mari et de la société des hommes en général. Certaines femmes sont déjà accusées d'intervenir en sous-main, dans un domaine

¹Il n'en est pas de même en pays gurma où les femmes exerçaient et continuent d'exercer essentiellement des activités commerciales.

²Pour vaincre notre relative incrédulité devant des changements aussi rapides, et bien nous montrer qu'on vivait un monde à l'envers, un notable de Bidjenga nous indiquait que le superbe boubou qu'il avait revêtu pour nous recevoir, était un cadeau de son épouse.

qui ne les concerne pas, celui du mariage de leurs filles⁴.

A travers l'évolution du statut économique de la femme, on perçoit les tentatives de réadaptation de la société de départ à cette fuite de main-d'oeuvre. Ces réajustements difficiles, imposés par les circonstances, ne facilitent pas la réinsertion des migrants, des migrants de longue durée notamment, ayant amené au Ghana femmes et enfants. On a en quelque sorte appris à se passer d'eux. Certains jeunes restés au pays ont pu acquérir du pouvoir, voire même accéder rapidement à la direction d'une soukala: ils envisagent sans enthousiasme le retour d'un oncle ou d'un frère aîné, à qui il faudra céder une portion de terre, déjà rare, et une parcelle de pouvoir, et qu'il faudra nourrir en attendant la prochaine récolte. Mais tous ne souhaitent pas rentrer au pays et exercer des activités agricoles, surtout s'ils occupaient au Ghana des emplois salariés: plutôt que de reconnaître leur échec, ils préféreront entamer une nouvelle migration.

CONCLUSION

Ce court article n'avait pas la prétention de rendre compte de l'ensemble des mouvements migratoires. Seuls ont été évoqués les migrations externes en direction du Ghana, et de façon très rapide. Il aurait été nécessaire en effet de mener une analyse historique beaucoup plus fine afin de mesurer, avec davantage de précision, l'impact sur les mouvements migratoires et la composition du groupe de migrants, des variations de la production et des cours du cacao, des mesures économiques et administratives tant dans les zones de départ que dans les zones d'accueil...

De même il est difficile de distinguer aussi nettement, du moins au niveau des causes, les migrations

⁴Les travaux menés actuellement dans la Région des Savanes par trois démographes de l'ORSTOM (P.LEVI, M.PILON et S.REY) sur les relations entre évolutions démographiques et changements économiques, devraient apporter sur l'évolution du statut de la femme et les transformations éventuelles des pratiques matrimoniales des renseignements précieux.

externes des migrations internes qui peuvent être le prélude à des déplacements sur une plus longue distance. On peut penser en effet que nombre de Moba confrontés à des problèmes fonciers tentent de trouver une solution par des migrations internes, dans un premier temps au moins.

Nous souhaitons seulement attirer l'attention sur la complexité des relations entre développement économique et migrations, et la nécessité de prendre en compte les deux bouts de la chaîne (société de départ-zones d'accueil) mais aussi les mouvements migratoires en eux-mêmes qui peuvent acquérir leur propre dynamique, s'auto-entretenir en quelque sorte, et revêtir selon les époques des significations différentes.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

LAMBONY, B. Barthélemy, Le mariage par promesse chez les Moba, Mémoire de l'INFOM, n° 87, Paris, 1958, 103p.

PONTIE, D., Les Moba de Lomé, Thèse de 3e cycle, EHESS, Paris, 1979, 232p. multigr.

PONTIE, D., "Les Moba de Lomé", in C.E.A. 81-83 "Villes africaines au microscope", XXI, n° 1-3, 1981, pp. 53-65.

PONTIE, G., Notes sur les migrations moba-gurma (Nord-Togo), ORSTOM, Lomé, 1980, 12p. multigr.

SCHMIT, A., Tantoatre. Un village en savane togolaise, Mémoire de maîtrise, Université Paris I, 1984, 71p. multigr.

LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LES PROCESSUS MIGRATOIRES

LE CAS DE TROIS CENTRES URBAINS EN REGION DE PLANTATION: ATAKPAME, KPALIME, BADOU

Véronique DUPONT

Les données du recensement général de la population de 1981 ont permis de mettre en évidence un ralentissement de la croissance démographique des villes secondaires du Togo ⁽¹⁾ de 4,3% par an en moyenne de 1960 à 1970, à 3,2% de 1970 à 1981. Ce rythme, à comparer au taux d'accroissement de l'ensemble de la population du pays, soit, respectivement 2,9% et 2,8% par an, apparaît relativement très modéré. En outre, la place des villes de l'intérieur dans la population nationale totale reste limitée, 11% en 1981; et leur poids dans la population urbaine est minoritaire, face à Lomé, capitale macrocéphale qui en représentait 55% en 1981.

La situation des villes secondaires togolaises amène à s'interroger sur leur rôle dans le processus d'urbanisation du pays: celui-ci n'est-il pas réduit à une fonction de relais migratoire au profit de la capitale, comme le suggère la littérature sur ce sujet au Togo? ⁽²⁾

¹Selon la définition officielle, sont considérées comme villes au Togo les 21 chefs-lieux de préfecture. Le terme de "villes secondaires" ou "villes de l'intérieur" désigne l'ensemble des chefs-lieux de préfecture à l'exception de la capitale, Lomé.

Les données citées ici sont tirées de: BOURAIMA, N., MARGUERAT, Y., La population du Togo en 1981. Premières observations sur les résultats provisoires du recensement de novembre 1981, Direction de la Statistique, Centre ORSTOM de Lomé, 1983, 45p.

²Par exemple: "Les villes secondaires constituent une étape intermédiaire dans les migrations des campagnes vers la capitale qui est l'objectif à atteindre", AYASSOU, K. Méthode d'étude d'une population à statistiques incomplètes: application à l'analyse des recensements et enquêtes au Togo, Thèse de doctorat d'Etat es Sciences Economiques, Université de Paris I, 1983, multigr. "En fait, elles (les villes secondaires) jouent dans ces migrations surtout un rôle de relais sur la route vers la capitale", NYASSOGBO, G.K., "Villes", in Atlas du Togo, ed. Jeune Afrique, Paris, 1981, pp. 28-29.

L'objet de cet article sera de vérifier si une telle fonction suffit à rendre compte des phénomènes observés dans le cas de trois villes de la Région des Plateaux: Atakpamé (24 377 habitants en 1981), Kpalimé (26 669 habitants) et Badou (7 536 habitants). Nous chercherons à déterminer la place de ces villes dans les parcours migratoires, en essayant plus précisément de répondre à la question suivante: quel est leur rôle dans la fixation de la population et dans la redistribution spatiale de celle-ci dans l'espace national et trans-national africain ?

Si ces villes assurent effectivement une fonction de transit migratoire, il s'agira alors de définir avec précision à quelle configuration spatiale des flux migratoires elles correspondent. Ceci nous permettra de remettre en question l'image de mouvements migratoires progressant successivement des campagnes vers des villes de taille croissante jusqu'aux grandes métropoles, et de montrer l'existence de schémas plus complexes.

Nous essaierons ensuite de comprendre à quoi correspond l'étape ville secondaire dans les cheminements des migrants, dans leurs stratégies professionnelles, et plus généralement dans leur cycle de vie. A cette fin les villes secondaires seront resituées dans une double perspective spatiale, par rapport à l'espace économique national en prenant en compte les fonctions qu'elles y occupent, et par rapport aux espaces de vie des migrants.

Avant de développer ces différents objectifs, une présentation des villes étudiées et des méthodes d'observation utilisées apparaît nécessaire ⁽¹⁾.

¹Les travaux présentés ici sont issus d'une thèse, à laquelle on pourra se référer pour des compléments d'information sur les sujets traités: voir DUPONT, V., Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest- le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo: Atakpamé, Kpalimé, Badou, Thèse de doctorat de 3^e cycle en démographie économique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1985, 437p. multgr. Publiée par: DRSTOM, Collection Etudes et Thèses, Paris, 1986, 437p.

I-LE CHAMP DE L'ETUDE: TROIS VILLES SECONDAIRES EN REGION DE PLANTATION: ATAKPAME, KPALIME, BADOU
(carte 1)

I-1. La région

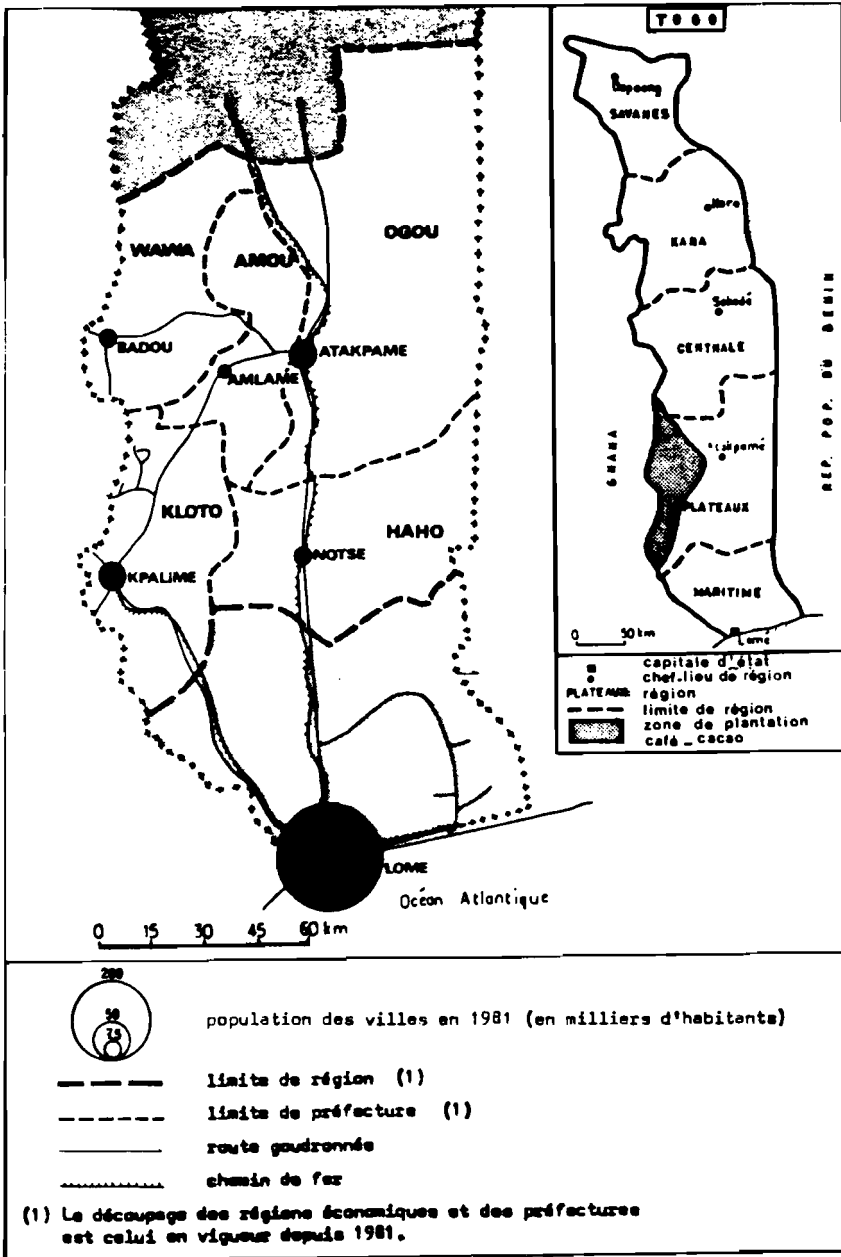
Au delà de leur appartenance à une même unité administrative territoriale, la Région des Plateaux, Atakpamé, Kpalimé et Badou trouvent leur trait commun et leur spécificité dans leur insertion profonde dans les structures de l'économie de plantation, mode de production dominant de la zone ouest de cette région ⁽¹⁾. Centrée sur la culture du cacao et du café, l'implantation de l'économie de rente remonte à l'époque coloniale. Elle a provoqué l'insertion relativement précoce de la région dans l'économie marchande, et a permis la construction d'une infrastructure très complète à différents niveaux: routes goudronnées, écoles, dispensaires. La forte monétarisation de cette zone s'est en particulier traduite par une scolarisation ancienne et massive.

Les zones de plantation connaissent des densités de population rurale assez élevées par rapport à la moyenne nationale ⁽²⁾. Leur économie, pourvoyeuse d'emplois rémunérés, a exercé un pouvoir d'attraction sur les populations des Régions de la Kara (Kabyé, Losso), Centrale (Kotokoli, Tchamba) et Maritime (Ouatchi, Ewé). Ces différentes communautés sont venues s'ajouter aux nombreux groupes ethniques autochtones (Ewé -groupe dominant-, Alhon, Akposso, Akébou, Adélé, Ana, Fon...). La diversité ethnique qui en a résulté dans l'ouest de la Région des Plateaux s'est aussi répercutée sur ses villes, et a contribué à alimenter des filières migratoires entre les centres urbains et les foyers traditionnels d'émigration.

¹C'est pourquoi Notsé n'a pas été retenu: cette ville se situe en effet en dehors des circuits de l'économie de plantation. Quant à Amlané, malgré sa fonction administrative récente, ce centre apparaissait encore en 1970 comme un gros village: il ne comptait que 2 288 habitants (3 777 en 1981), et 67% de ses chefs de ménage exerçaient une activité agricole.

²Par exemple, la densité de la population rurale est de 56 habitants au kilomètre carré dans la préfecture du Kloto et de 41 dans celle du Wawa, contre 35 dans l'ensemble du pays en 1981.

Carte 1. La Région des Plateaux au Togo.



I-2. Les villes étudiées

Le développement économique d'Atakpamé, de Kpalimé et de Badou a été impulsé par l'économie de plantation qui, pendant sa période de prospérité, de 1950 à 1965, a dynamisé toutes les activités commerciales liées à la traite. La dégradation de l'agriculture de rente, à partir de 1965, a ensuite sérieusement freiné le dynamisme économique des trois villes, et ce déclin s'est aussi répercuté sur leur croissance démographique. Ce contexte économique commun, bien que primordial, n'exclut pas une certaine spécificité historique, socio-culturelle et économique de chaque ville.

ATAKPAME

Chef-lieu de la préfecture de l'Ogou, Atakpamé est également le chef-lieu de la Région des Plateaux depuis 1958. Ses fonctions administratives régionales remontent cependant aux débuts de la colonisation allemande; cette ville accueillit un poste dès 1898.

La construction en 1911 de la ligne de chemin de fer Lomé-Agbonou (à 5 kilomètres d'Atakpamé) ou "ligne du coton", qui atteint Atakpamé dès 1913, conforte ce centre dans ses fonctions de relais entre la capitale, la région des plantations et le nord du pays ⁽¹⁾. Le prolongement de la voie ferrée vers le nord sous le mandat français, puis le développement de l'infrastructure routière, vont faire d'Atakpamé un carrefour majeur pour les voies de communication Nord/Sud et Est/Ouest, à 164 kilomètres de Lomé.

Cette position géographique permet à la ville de jouer un rôle de centre de transit, qui stimule le secteur des transports et celui du commerce. Grand marché inter-régional, les fonctions commerciales de la ville sont représentées depuis le petit commerce, tenu par les revendeuses togolaises, jusqu'aux agences des sociétés commerciales européennes, issues de l'époque coloniale.

¹Rappelons qu'à l'époque pré-coloniale, Atakpamé exerçait déjà une fonction de transit dans la traite des esclaves.

Les fonctions régionales d'Atakpamé se traduisent par la présence de directions régionales de nombreux services administratifs, des services bancaires assurés par les succursales des principaux établissements du pays, des services de santé (hôpital régional, pharmacie d'Etat), et un équipement scolaire conséquent (en particulier plusieurs établissements d'enseignement secondaire et une Ecole Normale Supérieure). La Société Togolaise de Coton, créée en 1974, a également installé sa base dans cette ville.

Les fonctions industrielles d'Atakpamé sont réduites à trois petites usines d'égrenage de coton. Toutefois, l'usine textile de Dadja, à quinze kilomètres au sud d'Atakpamé, a une certaine influence en matière d'emploi sur la population du chef-lieu ⁽¹⁾. Mais, à Atakpamé, comme à Kpalimé et à Badou, les activités de production et de transformation relèvent essentiellement du secteur artisanal.

KPALIME

Chef-lieu de la préfecture du Kloto, Kpalimé est l'exemple type de la ville créée par la colonisation européenne, et représente la transformation d'un centre rural par l'introduction de l'économie d'échange ⁽²⁾. Se situant au coeur d'une riche zone de plantation de cacao, Kpalimé était pendant l'époque coloniale une "plaque tournante" non seulement pour le cercle administratif dont elle était le chef-lieu, mais aussi pour la Volta-Région (dans le futur Ghana) dont elle assurait le débouché vers la côte et l'approvisionnement. Cette fonction de relais entre sa région et la capitale est née de la construction en 1907 de la ligne de chemin de fer Lomé-Kpalimé (120 kilomètres), dite "ligne de cacao"

¹Cependant, depuis la mise en liquidation de la société et le retrait des capitaux allemands en 1981, l'usine tourne au ralenti et son impact sur le marché du travail s'en est trouvé très amoindri.

²NEMO, J., "Etude socio-démographique d'une ville du Togo: Palimé", in Documents et Statistiques, N° XXII, juillet 1958, Ministère de la France d'Outre-Mer, Service des Statistiques, Paris, 1958, 79p.

et destinée à pénétrer l'ensemble du quart sud-ouest du Togo allemand ⁽¹⁾. La prospérité commerciale que connaissait alors la ville a été ensuite durement affectée par une série de facteurs qui lui ont fait perdre sa zone d'influence traditionnelle: désenclavement de la Volta-Région par rapport à Accra et surtout, à partir de 1960-61, la fermeture de la frontière avec le Ghana et les problèmes tarifaires et monétaires entre les deux pays ⁽²⁾.

Les établissements commerciaux hérités des grandes maisons coloniales d'antan témoignent de l'ancien dynamisme du secteur commercial. Kpalimé reste toutefois un marché inter-régional relativement important.

Sur le plan administratif, outre ses fonctions de chef-lieu de préfecture, Kpalimé assure également certains services dont la compétence s'étend à la préfecture voisine de l'Amou. La ville dispose par ailleurs de l'équipement habituel à un centre de son rang: services de santé (hôpital de préfecture, pharmacie d'Etat), établissements scolaires jusqu'au lycée, services bancaires.

Kpalimé se distingue par l'implantation d'un Centre Artisanal avec centre d'apprentissage sous tutelle publique. Le secteur artisanal est assez développé dans la ville, par contre celle-ci n'exerce aucune fonction industrielle.

La composition de la population active d'Atakpamé et de Kpalimé au recensement de 1970 permet d'apprécier

¹L'établissement de l'autorité allemande à Kpalimé est toutefois plus ancien, il date de 1887.

²GU-KONU, E.K., "L'excursion de décembre 1976: la Région Maritime, la Région des Plateaux, et la Volta-Région", Annales de l'Université du Bénin, N°V Lomé, 1978, pp. 83-113.

Tradition et modernité. La "modernisation" agricole face à la mutation rurale en Afrique Noire. L'exemple du Togo, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris I, multigr. 1982-83.

l'impact des différentes fonctions économiques de chacune des deux villes dans le domaine de l'emploi⁽¹⁾ :

Activité en 1970	Répartition des actifs occupés(%)	
	ATAKPAME	KPALINE
Professions agricoles	4,5	6,2
Artisans et transporteurs indépendants	20,4	22,5
Apprentis	15,9	17,6
Commerçants indépendants	38,7	35,9
Salariés des secteurs public et privé	19,8	17,3
Autres	0,7	0,5
Total actifs occupés	100,0	100,0
Effectifs pris en compte	5 985	6 825

BADOU

Situé dans une riche zone cacaoyère, le Litimé, Badou apparaît encore engoncé dans le monde rural. En 1970 sa population comptait 38% de chefs de ménage exerçant une activité agricole⁽²⁾.

Le développement de l'économie de traite lui a valu un commerce florissant et sa position de ville frontière avec le Ghana l'a fait bénéficier de toutes sortes de trafics plus ou moins licites, animés par le cacao.

¹Ces données sont tirées de: NYASSOGBO, G.K., Contribution à l'étude des rapports villes-campagnes dans la Région des Plateaux au Togo, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse Le Mirail, Institut de Géographie, 1975, 226 p., multigr.

On ne dispose pas de données similaires pour Badou. Quant aux données correspondantes pour le recensement de 1981, elles n'étaient pas encore disponibles lorsque cet article a été écrit.

²Les données disponibles sur les activités de la population de Badou ne concernent que les chefs de ménage au recensement de 1970; elles sont issues des travaux de MARGUERAT, Y., La population des villes du Togo Méridional selon le recensement de 1970 (premiers résultats), Centre ORSTOM de Lomé, 1980, 20 p. multigr. et La population des villes du Togo selon le recensement de 1970 (premiers résultats): les activités des chefs de ménage, Centre ORSTOM de Lomé, 1981, 53 p. multigr.

Mais les activités commerciales de la ville ont également subi les contrecoups des problèmes monétaires et frontaliers avec le Ghana. Badou demeure un simple marché régional; en 1970, 25% de ses chefs de ménage (actifs ou non) étaient employés dans le commerce.

Les fonctions administratives sont beaucoup moins développées que dans les deux autres villes: autrefois simple poste administratif, ce n'est qu'en 1974 que Badou a été érigé en chef-lieu de la nouvelle préfecture de Wawa.

Badou reste un centre de services locaux, équipé en particulier de deux agences bancaires, d'un hôpital de préfecture, et d'un lycée (depuis 1974 seulement⁴).

I-3. Evolution démographique

La taille de ces trois villes doit s'apprécier à l'échelle du Togo et de ses 2,7 millions d'habitants en 1981. Kpalimé occupe à cette date, avec 27 669 habitants, le quatrième rang dans la hiérarchie des villes togolaises; alors qu'en 1970, avec 19 801 habitants, elle était en 3e position. Par sa taille, 17 605 habitants en 1970 et 24 377 en 1981, Atakpamé se place juste derrière Kpalimé. Badou fait plutôt figure de gros bourg: sa population ne s'élève qu'à 6 501 habitants en 1970 et 7 536 en 1981.

Reflétant le déclin de leur ancien dynamisme commercial, la croissance démographique de ces villes s'est fortement ralentie de la première période intercensitaire (1960-1970) à la seconde (1970-1981): de 4,8% par an à 2,9% pour Kpalimé, et de 5,8% à 2,8% pour Atakpamé. Toutefois, une partie de la croissance urbaine d'Atakpamé a pu se produire en dehors des limites officielles du périmètre urbain, dans le faubourg d'Agbonou, dont la population est passée de 1 219 habitants en 1970 à 4 154 en 1981. Quant à Badou, sa croissance démographique était déjà très faible, 0,9% par an de 1960 à 1970, et elle le demeure de 1970 à 1981, 1,3% par an.

⁴Signalons toutefois, à quelques kilomètres de Badou, le collège de Tomegbé, dont l'implantation est beaucoup plus ancienne, et où a été formée une bonne partie des élites de l'Indépendance.

Si les trois villes choisies pour cette étude apparaissent spécifiques par leur insertion dans les structures de l'économie de plantation, elles restent représentatives des villes secondaires togolaises dans leur ensemble en ce qui concerne leur croissance démographique modérée et fléchissante, et la réduction de leurs fonctions urbaines à celles de services régionaux ou locaux.

II-DONNEES ET METHODES D'OBSERVATION

Cette étude a pour base deux enquêtes complémentaires menées dans les trois villes présentées ci-dessus.

II-1.L'enquête renouvelée 1970-1979

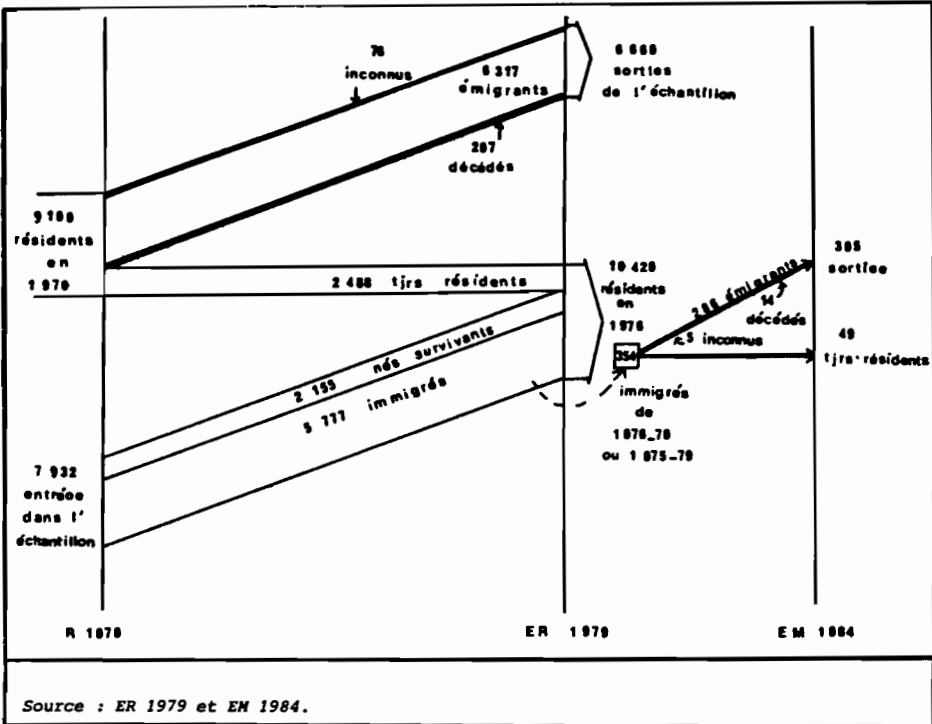
La première, réalisée par P. VIMARD de l'ORSTOM, a été effectuée de juillet à septembre 1979. Elle consistait en une enquête renouvelée réactualisant le recensement de 1970⁽¹⁾. Elle portait sur un échantillon de sept quartiers répartis dans les trois villes, chaque quartier étant enquêté exhaustivement. Cet échantillon représentait en 1979 une population de 10 420 individus.

L'intérêt de la méthode de l'enquête renouvelée réside dans le suivi de l'observation, qui permet ici une analyse dynamique de la population des villes étudiées, et en particulier d'appréhender les mouvements migratoires pendant la période séparant le passage initial (le recensement) et son renouvellement. Plus exactement, on peut étudier -et mesurer- d'une part, l'émigration dans la population de référence (la population des quartiers en 1970) et, d'autre part, l'immigration dans la population d'accueil en fin de période (la population des quartiers en 1979)⁽²⁾.

¹Voir VIMARD, P., Enquêtes démographiques sur la Région des Plateaux (1978-1979). Premiers résultats, Centre ORSTOM de Lomé, 1980, 59p.

²Pour plus d'informations sur l'enquête renouvelée et les questions méthodologiques qu'elle soulève, se reporter en annexe. On pourra aussi se référer à: BUESNEL, A., VAUGELADE, J., "L'enquête renouvelée: enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes", Communication présentée au Congrès de l'UIESP, Liège, 27 août-1er sept. 1973, 19p. multigr.

Figure 1. Suivi de la population de l'échantillon et agencement des données du recensement de 1970 (R), de l'enquête renouvelée 1979 (E.R.) et de l'enquête migration de 1984 (E.M.)



II-2. L'enquête migration 1984

En complément à l'enquête renouvelée 1970-1979, nous avons procédé en mai-juin 1984 à une enquête migration auprès d'un sous-échantillon de 354 individus immigrés du fichier de l'enquête renouvelée. Ce sous-échantillon concernait la cohorte des ménages immigrés en ville en 1978 ou 1979 (1975-1979 à Badou en raison de la faiblesse des effectifs) et se composait plus précisément des chefs de ménage et de tous les membres de leur ménage âgés de 15 ans ou plus en 1979.

L'objet de cette enquête était double:

- déterminer le devenir en 1984 de ces immigrés;
- effectuer des entretiens approfondis auprès des immigrés toujours présents en 1984, portant sur les thèmes suivants: biographie migratoire et professionnelle, insertion dans le milieu urbain, liens maintenus avec le milieu d'origine... Ces interviews concernaient tous les chefs de ménage présents (ou leur conjoint): 24 ont pu être réalisés.

II-3. L'enquête migration 1984 par rapport à l'enquête renouvelée 1970-1979

Cette nouvelle collecte, réalisée cinq ans après la précédente, constitue un troisième passage dans la population de l'échantillon et apporte une dimension longitudinale supplémentaire pour l'étude des flux migratoires qui affectent les villes étudiées. Avec l'enquête renouvelée 1970-1979, l'analyse des émigrants et l'analyse de immigrés sont, en quelque sorte, disjointes puisque les migrants sont appréhendés, dans le premier cas, à partir de la population résidente de 1970 et, dans le deuxième cas, dans la population résidente de 1979. Par contre, avec l'enquête migration 1984, l'émigration est étudiée en continuité du phénomène d'immigration, à partir des cohortes d'anciens immigrés. En suivant le devenir d'immigrés dont on connaît l'année d'installation en ville, on peut estimer les durées de séjour des migrants dans ces villes, ce que ne permettait pas l'enquête renouvelée 1970-1979.

Par rapport à l'enquête renouvelée, l'enquête migration apporte aussi, avec ses entretiens biographiques auprès d'immigrés, une meilleure compréhension des processus migratoires par une approche qualitative per-

mettant de reconstituer l'unité des trajectoires des migrants.

En guise de résumé, la figure 1 visualise l'agencement des données du recensement de 1970, de l'enquête renouvelée de 1979 et de l'enquête migration de 1984.

III-LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LA FIXATION DE LA POPULATION

Avant de nous consacrer à l'analyse des divers mouvements migratoires qui affectent les trois villes de la Région des Plateaux, il convient d'apprécier le poids de la composante migratoire dans la croissance démographique de ces centres. Nous essaierons ensuite d'appréhender le rôle des villes étudiées dans la fixation de la population: de véritables pôles d'attraction, des foyers d'émigration, des centres de relais? À cette fin nous chercherons à déterminer, d'une part, le pouvoir d'attraction migratoire de ces centres et, d'autre part, leur capacité à transformer les migrants en résidents définitifs et à conserver le surplus de la croissance naturelle.

III-1. Les composantes de la croissance démographique

Pour la période d'observation, 1970-1979, la croissance démographique estimée à partir des quartiers est faible (autour de 1% par an en moyenne)⁴. La composante naturelle de la croissance urbaine est pourtant très dynamique (autour de 3% par an en moyenne). Il s'agit de populations urbaines jeunes (60% de moins de 20 ans) au taux de natalité élevé (de l'ordre de 48%) et au

⁴Les taux d'accroissement annuels estimés à partir de l'enquête renouvelée pour la période 1970-1979 sont inférieurs aux taux intercensitaires de 1970 à 1981. Alors que ces derniers sont calculés à partir des résultats bruts des recensements, sans tenir compte des erreurs de couverture, la méthode de l'enquête renouvelée permet d'estimer le taux d'omission au recensement de 1970 dans la population enquêtée, et donc de corriger son effectif. Par ailleurs, le recensement de 1981 étant considéré d'une qualité bien supérieure au précédent, on peut admettre pour 1981 une erreur de couverture inférieure à celle de 1970. Aussi, les taux intercensitaires doivent-ils être considérés comme des estimations maxima, et ceux calculés à partir de l'enquête renouvelée comme des estimations minima.

taux de mortalité bas (de l'ordre de 11%). Mais ces facteurs sont contrebalancés par un déficit migratoire plus ou moins accentué selon la ville (autour de -2% par an en moyenne), particulièrement marqué à Badou¹⁾.

Pour avancer dans la compréhension des processus migratoires, l'important est de mettre à jour ce que recouvre ce solde, négatif pour les quartiers urbains enquêtés.

III-2. Pouvoir d'attraction migratoire

On peut évaluer le pouvoir d'attraction migratoire des villes à travers les proportions d'immigrés ou celle de non-natifs dans la population résidente en 1979 (tableau 1).

Tableau 1. Indicateurs d'immigration (quartiers de l'échantillon).

Indicateurs en % de la population résidente en 1979	Atakpamé	Kpalimé	Badou	3 villes
% d'immigrés 1970-1979	48,4	39,8	29,9	42,9
% d'immigrés 1978-1979 (dimension annuelle)	9,1	8,4	5,5	8,5
% de non-natifs dans l'ensemble de la population	55,4	56,4	39,7	54,8
% de non-natifs dans la population de 15 ans et +	76,8	74,9	57,3	74,6

source: enquête renouvelée (E.R.) 1970-1979.

¹⁾Dans le cas de Badou, toutefois, le déficit migratoire enregistré dans les quartiers enquêtés (-6% par an) sur-estime le déficit pour l'ensemble de la ville, en raison de la spécificité des quartiers de l'échantillon. Ainsi, selon P.VIMARD (1980-p.43-op.cit): "40% des habitants en 1970 appartenaient aux quartiers 'zongo', qui n'ont pas été étudiés. On peut considérer que la population de ces quartiers, essentiellement orientée vers les activités commerciales, peut avoir subi une évolution démographique distincte du reste de la ville, composé principalement d'autochtones, agriculteurs et planteurs pour la plupart. Aussi l'évolution des quartiers observés doit-elle être considérée comme uniquement révélatrice des 60% de la population ne vivant pas aux quartiers zongo".

Cette série d'indices met en évidence une forte contribution de l'immigration à la formation des populations urbaines étudiées. Ceci reste toutefois insuffisant pour pouvoir considérer ces villes comme de véritables pôles d'attraction. Ces indicateurs d'immigration doivent être complétés par des mesures de la fréquence de l'émigration à partir des centres, en relation avec le passé migratoire des individus, de manière à évaluer également le pouvoir de fixation des migrants et des résidents natifs.

III-3. Fréquence de l'émigration

Les proportions d'émigrants dans la population résidente en 1970 sont partout élevées (tableau 2).

Tableau 2. Indicateurs d'émigration (quartiers de l'échantillon).

Indicateurs en % de la population résidente en 1970	Atakpamé	Kpalimé	Badou	3 villes
% d'émigrants 1970-1979	64,4	57,3	58,3	60,3
% d'émigrants 1970-1971 (dimension annuelle)	8,7	7,6	7,9	8,1
% d'émigrants 1970-1979 parmi les natifs	58,4	50,2	44,2	52,7
% d'émigrants 1970-1979 parmi les non-natifs	70,7	65,8	77,4	69,0

source: E.R. 1970-1979.

Si ces villes attirent une masse plus ou moins importante d'immigrants, elles constituent à leur tour des foyers d'émigration, et se caractérisent ainsi par l'intense rotation de leur population.

Pour apprécier l'impact de l'émigration selon les "antécédents" migratoires des individus, et à défaut de connaître l'année d'arrivée en ville des résidents de 1970, on peut scinder cette population en "natifs de la ville" et "non-natifs", et comparer les proportions d'émigrants dans ces deux populations (tableau 2). Pour les trois villes, le pourcentage d'émigrants est beaucoup plus fort chez les non-natifs que chez

les natifs. Ainsi le fait d'avoir déjà effectué au moins une migration dans le passé augmente la probabilité d'un nouveau départ. Les proportions d'émigrants parmi les natifs restent cependant élevées (tableau 2).

L'intensité de l'émigration à partir des villes secondaires témoigne non seulement des difficultés de ces centres à conserver le surplus de leur croissance naturelle, mais surtout de leur incapacité à fixer les immigrants. Pour ces derniers, la ville en question ne constitue le plus souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire.

III-4. Le devenir des immigrants

L'enquête migration de 1984 sur le devenir d'immigrés arrivés en ville en 1978-1979 (1975-1979 pour Badou), et résidant au moment de l'enquête renouvelée de 1979, permet d'analyser l'émigration dans une cohorte d'anciens immigrants et d'estimer leur durée de séjour en ville.

À Kpalimé, 78% des immigrants sont repartis de la ville dans les cinq à six années suivant leur arrivée, et à Atakpamé 68%. La durée moyenne de séjour en ville des "immigrés repartis" est de 3,2 ans à Kpalimé et 3,4 ans à Atakpamé. À Badou la proportion d'individus repartis dans les cinq à neuf années suivant leur installation est aussi significative: 77%. Tous ces nouveaux départs se sont produits au terme d'un séjour en ville inférieur à 7 ans.

Ces données démontrent sans ambiguïté que, pour tous ces migrants, les villes de la Région des Plateaux exercent essentiellement une fonction de transit migratoire, et ne correspondent en outre qu'à une brève étape dans leur parcours.

* *

*

L'analyse des différents flux migratoires qui arrivent dans les quartiers enquêtés dans chaque ville, en partent, ou les traversent, fait apparaître ces centres davantage comme des "relais migratoires" que comme de véritables pôles d'attraction animés d'un dynamisme propre. Leurs difficultés à retenir les citoyens natifs et à transformer les migrants en résidents définitifs traduisent les faiblesses de leur développement économique.

Il importe maintenant de voir quelle redistribution spatiale de la population s'opère par l'intermédiaire de ces villes et de préciser, de ce point de vue, la signification du qualificatif de "relais migratoire" appliqué à ces centres, sans préjuger pour le moment de l'orientation des flux migratoires en cause, mais simplement pour traduire l'intense rotation migratoire des populations urbaines étudiées et l'incapacité des villes à fixer les migrants qu'elles attirent. Le terme de "relais" renvoie habituellement aux migrations qui s'effectuent par déplacements successifs des zones rurales vers des villes de taille croissante⁽¹⁾. Il s'agira donc de vérifier si le rôle de ces villes secondaires dans les trajectoires migratoires correspond à une fonction de relais, au sens traditionnel, ou bien d'un caractère plus complexe et original, à déterminer.

IV-LE ROLE DES VILLES SECONDAIRES DANS LA REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

Afin d'évaluer dans quelle mesure et selon quel schéma les villes secondaires étudiées participent à une redistribution spatiale de la population, nous estimerons des bilans migratoires entre ces centres et leurs différentes zones d'échanges. Pour dresser ce constat, il est au préalable nécessaire de délimiter l'aire d'influence migratoire des villes et l'aire de destination des émigrants. Des informations sur les cheminements migratoires avant l'arrivée en ville et sur les phénomènes des migrations de retour au milieu d'origine nous aideront également à mieux circonscrire les espaces de vie des migrants et à comprendre la place qu'y occupent les villes secondaires.

IV-1. L'aire de recrutement des immigrants

La délimitation de l'étendue effective de l'aire de recrutement des immigrants permet de porter une appréciation plus nuancée sur le pouvoir d'attraction des villes des Plateaux.

⁽¹⁾HENRY, L. (préparé par), Dictionnaire démographique multilingue, volume français, 2e édition, UIESP, Ordina Editions, Liège, 1981, 179 p.

IV-1.1. Les régions de provenance......des immigrés de 1970-1979 (tableau 3)**Tableau 3.** Lieu de provenance des immigrés 1970-1979.
(répartition en % pour les lieux connus)

Lieu de provenance	Ville de résidence			
	Kpalimé	Atakpamé	Badou	3 villes
Village de la préfecture	29,6	18,1	21,2	23,4
Région des Plateaux (-préfecture)	9,5	18,2	24,6	14,7
Lomé	14,4	16,1	8,2	14,9
Région Maritime (- Lomé)	9,9	4,5	14,4	7,4
Région Centrale	7,8	19,6	7,2	13,7
Région de la Kara	7,4	10,7	3,8	8,9
Région des Savanes	1,0	4,9	-	2,9
Ghana	13,3	3,1	11,5	8,1
Bénin	3,5	2,8	6,7	3,3
Autres pays étrangers	3,6	2,0	2,4	2,7
Total (lieux connus)	100,0	100,0	100,0	100,0
	(2 012)	(2 230)	(208)	(4 450)

source: ER 1970-1979 ():effectifs Lieu de provenance non précisé: 20 cas

La préfecture même de la ville et la Région des Plateaux occupent une place importante dans l'aire de recrutement des immigrés. Mais toutes les régions du Togo et les pays limitrophes (Ghana, Bénin) restent représentés dans les lieux de provenance des immigrés des trois villes (à l'exception de la Région des Savanes à Badou).

...des résidents de 1979 non-natifs (tableau 4)

La structure géographique des lieux de naissance des non-natifs, qui donne une autre image du rayonnement des quartiers enquêtés, se rapproche dans ses grandes composantes régionales de celle des lieux de provenance des immigrés de 1970-1979. On relève toutefois quelques différences significatives. En particulier, le poids de Lomé est en moyenne deux fois moins important dans les lieux de naissance que dans les lieux de provenance (7% contre 15%), par contre le reste de la Région Maritime est mieux représenté dans le premier cas que dans le second. Ceci suggère que parmi les immigrés venus

de la capitale nombre d'entre eux ne sont pas des Loméens de naissance, mais d'anciens immigrants, originaires en particulier de la Région Maritime. Ceci nous renvoie plus généralement aux cheminements migratoires entre le lieu de naissance et les villes des Plateaux (question qui sera reprise ultérieurement).

Tableau 4. Lieu de naissance des non-natifs de leur ville de résidence en 1979 (en %).

Lieu de naissance	Ville de résidence en 1979			
	Kpalimé	Atakpamé	Badou	3 villes
Village de la préfecture	29,5	14,0	20,6	22,0
Région des Plateaux (-préfecture)	6,9	19,5	19,5	13,2
Lomé	6,8	8,5	1,1	7,3
Région Maritime	13,8	10,0	26,6	12,7
Région Centrale	12,3	22,2	6,0	16,4
Région de la Kara	12,3	13,4	8,9	12,8
Région des Savanes	0,6	2,9	-	1,6
Ghana	10,4	4,3	9,2	7,6
Autres pays étrangers	7,4	5,2	8,1	6,4
Total	100,0 (2 862)	100,0 (2 559)	100,0 (282)	100,0 (5 703)

source: ER 1970-1979 (): effectifs.

A l'examen des lieux de provenance des immigrants comme des lieux de naissance des non-natifs, le pouvoir d'attraction migratoire des villes des Plateaux semble donc s'exercer sur une zone étendue, dépassant largement les frontières régionales, et dans une moindre mesure nationales. Le peuplement de ces villes reste par ailleurs marqué par la persistance des courants migratoires anciens qui ont façonné la physionomie ethnique des populations urbaines, et dont la diversité est aussi reliée à l'histoire du peuplement de la région de plantation.

IV-1.2. Provenance rurale ou urbaine?

On peut également différencier les lieux de provenance des immigrants de 1970-1979 selon leur milieu d'habitat, en distinguant la capitale, les villes secondaires du Togo et le Togo rural - l'étranger faisant une catégorie à part (tableau 5).

Tableau 5. Lieu de provenance des immigrants 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone émettrice (répartition en % pour les lieux connus).

Lieu de provenance	Ville de résidence en 1979			
	Kpalimé	Atakpamé	Badou	3 villes
Lomé	14,4	16,1	8,2	14,9
Villes secondaires	22,1	43,3	23,6	32,8
Togo rural	43,1	32,7	47,6	38,2
Etranger	20,4	7,9	20,6	14,1
Total	100,0 (2 012)	100,0 (2 230)	100,0 (208)	100,0 (4 450)

source: ER 1970-1979 Lieu de provenance non précisé: 20 cas. ():effectifs

Si Kpalimé et Badou reçoivent davantage d'immigrés en provenance des zones rurales du pays que de ses villes, Atakpamé connaît une situation inverse. En tant que chef-lieu régional, les fonctions administratives d'Atakpamé sont plus développées et entraînent un "drainage" de fonctionnaires en provenance de la capitale et des autres villes plus importantes qu'à Kpalimé et Badou, simples chefs-lieux de préfecture.

Le poids des zones rurales dans les lieux de provenance des immigrants pourrait en partie résulter du potentiel démographique propre à ces dernières: rappelons qu'en 1981 trois habitants du Togo sur quatre vivent encore dans les campagnes. Lorsque l'on annule cet effet de taille des populations de départ dans la distribution des lieux de provenance internes au Togo⁴, la contribution des campagnes recule de 44% à 10% en moyenne; une fois pondérée par sa population, elle de-

⁴Pour s'affranchir de l'effet de taille des populations de départ, on peut pondérer l'effectif des immigrants de chaque zone de provenance par la population moyenne de cette zone, et calculer à partir de ces effectifs pondérés une répartition "standardisée" des lieux de provenance. En comparant la répartition standardisée à la répartition observée, on évalue l'impact du facteur taille pour chaque zone. Cette analyse se limitant ici aux migrations internes au territoire togolais, les proportions citées sont calculées à partir des répartitions sur les lieux de provenance nationaux, à l'exclusion des pays étrangers au Togo.

vient beaucoup plus faible que celle des villes secondaires (passée de 38% à 61%) et même de Lomé (passée de 17% à 28%). L'effet de taille démographique apparaît donc déterminant pour expliquer l'importance des immigrés en provenance des zones rurales par rapport à ceux des villes.

IV-1.3. Les cheminements migratoires avant l'arrivée dans les villes des Plateaux.

La comparaison des régions de provenance et de naissance des immigrés de 1970-1979 donne une première image des cheminements migratoires avant l'arrivée dans les villes des Plateaux.

Les immigrés venus directement de leur région de naissance sans transiter par une autre région sont largement majoritaires: 73% des immigrés à Kpalimé, 69% à Atakpamé et 75% à Badou. C'est pour les immigrés nés dans la Région de la Kara qu'un trajet "direct" est le moins fréquent: 56% des cas en moyenne. Ceci résulte de l'ancienneté des migrations Kabyè et Losso hors des massifs de la Kara.

Pour les immigrés qui ont effectué au moins une autre étape régionale avant leur arrivée en ville, les zones de transit privilégiées se situent dans la Région Maritime (34% des cas pour l'ensemble de l'échantillon) ou dans la Région des Plateaux même (22% des cas).

L'exploitation des biographies d'immigrés toujours présents en ville en 1984 apporte un autre éclairage sur les cheminements migratoires. Les migrations multiples sont de règle, mais il ne se dégage aucune trajectoire type qui mènerait progressivement les migrants des campagnes vers les villes. Un ou plusieurs séjours en milieu rural prennent fréquemment place après un séjour en milieu urbain. Par ailleurs, les migrations de retour⁽¹⁾ vers le village natal ou d'anciens lieux de résidence ne sont pas rares.

¹Le terme "migration de retour" n'implique pas un retour définitif vers tel lieu d'origine ou de résidence antérieur, de telles migrations pouvant être suivies de nouveaux départs.

La simple comparaison de la région de naissance et de la région de provenance peut donc masquer des migrations intermédiaires circonscrites dans un espace plus restreint.

Pour mieux cerner l'aire d'influence migratoire effective des centres urbains étudiés, c'est la question des migrations de retour vers ces villes qui devient importante.

La proportion d'immigrés 1970-1979 nés dans la Région des Plateaux est nettement plus élevée que celle des immigrés en provenance de cette région: 44% contre 38% pour l'ensemble de l'échantillon. Cet écart suggère l'existence d'immigrations de retour loin d'être négligeables. Si l'on restreint la notion d'immigration de retour au cas des immigrés nés dans leur ville de résidence en 1979, ce sont 11% des immigrés qui sont concernés à Kpalimé, 13% à Atakpamé et 18% à Badou. Si l'on envisage maintenant ce phénomène à l'échelle de la Région des Plateaux, ce sont 20% des immigrés en provenance d'une autre région que celle des Plateaux qui sont en fait natifs de cette dernière (21% à Kpalimé, 19% à Atakpamé et 27% à Badou). En ajoutant ces immigrés à ceux arrivés en provenance de la Région des Plateaux, l'aire de recrutement des immigrés apparaît beaucoup plus "régionale" qu'à la seule analyse des lieux directs de provenance: 52% d'immigrés nés ou venus de la région à Kpalimé contre 39% en provenance directe, 48% contre 36% à Atakpamé et 60% contre 46% à Badou.

Le rayonnement extra-régional des zones urbaines étudiées se révèle nettement plus limité qu'à première vue.

IV-2. L'aire de destination des émigrants⁽¹⁾

IV-2.1. Les régions de destination.

¹L'analyse des lieux de destination des émigrants ne peut se faire qu'à partir des lieux connus, or les lieux non précisés concernent 10,9% des émigrants de 1970-1979. Il faut donc supposer que la distribution des lieux non précisés ne serait pas sensiblement différente de celle observée sur les lieux connus.

On peut résumer les principales directions des émigrants 1970-1979 des trois villes: un peu plus d'un tiers sont partis dans la Région des Plateaux, un quart dans la capitale, le reste correspond à un éventail relativement ouvert, dans lequel les pays étrangers (Ghana et Bénin en particulier) occupent une place honorable. Seule la Région des Savanes ne reçoit qu'une très faible proportion d'émigrants (tableau 6).

Tableau 6. Lieux de destination des émigrants 1970-1979 (répartition en % pour les lieux connus).

Lieu de destination	Ville de résidence en 1970			
	Kpalimé	Atakpamé	Badou	3 villes
Village de la préfecture	20,1	15,6	22,3	18,3
Région des Plateaux(-préfecture)	10,5	20,1	28,2	16,6
Lomé	33,4	20,8	11,3	25,4
Région Maritime (- Lomé)	6,2	7,9	14,0	7,8
Région Centrale	2,8	15,7	1,1	8,4
Région de la Kara	7,9	8,3	9,3	8,2
Région des Savanes	1,7	1,9	0,5	1,7
Ghana	5,0	3,1	8,1	4,5
Bénin	6,7	3,3	5,2	4,5
Autres pays étrangers	5,7	3,3	5,0	4,6
Total (lieux connus)	100,0 (1 908)	100,0 (1 886)	100,0 (443)	100,0 (4 237)

source: ER 1970-1979 Lieu de destination non précisé: 517 cas ():effectifs

IV-2.2. Destination rurale ou urbaine ?

Kpalimé et Badou envoient plus d'émigrants vers les campagnes togolaises que vers les autres villes secondaires du pays, au contraire d'Atakpamé où les villes secondaires l'emportent (tableau 7). La zone rurale de la préfecture de chacune des villes considérées reçoit une grande part des émigrants à destination rurale (70% à Kpalimé, 50% à Atakpamé et 46% à Badou).

Les campagnes togolaises accueillent aussi davantage d'émigrants que la capitale: pour l'ensemble de l'échantillon 32% contre 25%. Le phénomène remarquable est donc l'importance des migrations de type urbain-rural, très loin de constituer un courant marginal à l'échelle des trois villes secondaires.

Tableau 7. Lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon le milieu d'habitat de la zone d'accueil (répartition en % pour les lieux connus)

Lieu de destination	Ville de résidence en 1970			
	Kpalimé	Atakpamé	Badou	3 villes
Lomé	33,4	20,8	11,3	25,4
Villes secondaires	20,4	38,0	27,3	29,0
Togo rural	28,8	31,5	48,1	32,0
Etranger	17,4	9,7	13,3	13,6
Total (lieux connus)	100,0 (1 908)	100,0 (1 886)	100,0 (443)	100,0 (4 237)

source: ER 1970-1979 Lieu de destination non précisé: 517 cas ():effectifs

Mais la taille des zones réceptrices intervient également dans la répartition des émigrants par destination. Relativement à leur potentiel démographique, les zones rurales s'avèrent alors beaucoup moins attractives que les villes. Leur part chute de 37% dans la répartition observée des lieux de destination internes au Togo à 8% dans la répartition "standardisée"⁴ alors qu'inversement celle des villes secondaires augmente de 34% à 49% et celle de Lomé de 29% à 43% .

Le potentiel de population propre à chaque zone réceptrice permet donc de rendre compte de certaines tendances dans l'orientation des courants migratoires à partir des trois villes étudiées, en particulier du poids des destinations rurales. Cependant, même en corrigeant l'effet de taille, il n'y a qu'à Kpalimé où la capitale se révèle plus attractive que les villes secondaires dans leur ensemble.

IV-2.3. Directions préférentielles et migrations de retour.

Pour apprécier l'importance des migrations de retour, et voir dans quelle mesure elles contribuent à expliquer la configuration géographique des destina-

⁴La méthode de "standardisation" appliquée ici est similaire à celle utilisée pour les lieux de provenance des immigrants (cf note 1, p.20).

tions, il paraît intéressant d'analyser les lieux de destination des émigrants en fonction de leur "origine". Faute de connaître le lieu de naissance des émigrants avec suffisamment de précision, l'appartenance ethnique, très bien connue, s'avère une variable pertinente pour une telle étude, chaque groupe ethnique ayant une implantation originelle bien déterminée. Même si le migrant n'est pas né dans la région d'établissement de son groupe ethnique, c'est cette dernière qu'il considère comme son "milieu d'origine", la terre de ses ancêtres, son milieu ethnique et culturel traditionnel.

La répartition des lieux de destination des émigrants 1970-1979 selon leur ethnie montre que pour chaque groupe ethnique, sans exception, la région d'origine ressort comme une direction d'émigration préférentielle.

Ainsi, les Ewé émigrent le plus souvent dans leur aire culturelle, le Kloto et la Région Maritime (69% des émigrés contre 45% en moyenne - Lomé inclus). Les Quatchi et les Mina du Sud-Est Togo se dirigent en grande majorité vers la Région Maritime et la capitale (66% des émigrants contre 36% en moyenne). 38% des émigrants Tchamba et 31% des Kotokoli rejoignent la Région Centrale contre 8% en moyenne, et 32% des émigrants kabyè et Iosso la Région de la Kara contre 8% en moyenne. Enfin, les émigrants d'origine étrangère retournent le plus souvent dans leur pays.

Dans tous les cas la direction privilégiée est non seulement plus fréquente par rapport au poids moyen du lieu de destination correspondant, mais également par rapport aux autres destinations du groupe ethnique considéré.

Ce système de préférences marquées pour le milieu géographique et culturel d'origine façonne en partie le schéma de distribution des courants d'émigrations. Par exemple les Ewé constituent 62% du flux des émigrants vers le Kloto, les Ewé, Quatchi et Mina 78% du flux vers la Région Maritime (sans Lomé) et 55% de celui vers la capitale. Ou encore, les Kotokoli et Tchamba représentent 58% des émigrants vers la Région Centrale, et les Kabyè et Iosso 48% de ceux vers la Kara. Pour chaque zone de destination, la contribution du groupe ethnique pour qui cette destina-

tion est une direction privilégiée est bien entendu largement supérieure au poids de cette communauté dans la population des émigrants.

Les migrations de retour ou l'attachement à son aire ethnique jouent un rôle important dans les cheminement migratoires. Nous avons également vu la place que tiennent les migrations de retour chez les immigrés. Ces préférences témoignent de la force des liens que le migrant conserve avec son milieu d'origine, ce que confirment les entretiens menés auprès des immigrés qui ont pu être interrogés en 1984 (cf paragraphe V-2).

IV-3. Bilan migratoire par région

Pour établir le bilan des différents flux migratoires vers et à partir des quartiers enquêtés dans les trois villes, et mettre en évidence le schéma de redistribution spatiale qui en résulte, nous avons estimé des soldes migratoires par région ou zone pour la période 1970-1979. Ce schéma, déterminé à partir des quartiers observés, ne peut sans doute pas être généralisé dans tous les détails de ses composantes régionales à l'ensemble de chaque ville étudiée. La composition ethnique des quartiers enquêtés influence certains courants. C'est pourquoi nous nous en tiendrons aux tendances communes les plus marquées, qui peuvent être considérées comme d'une portée plus générale pour la compréhension des processus migratoires et du rôle qu'y tiennent ces villes secondaires.

On relève d'abord un premier point commun important: le déficit migratoire vis à vis de Lomé est toujours élevé. A Kpalimé et à Atakpamé il est le plus fort en valeur absolue, et relativement au courant total correspondant il est partout très supérieur au déficit moyen.

Mais un autre fait est à noter: même dans les échanges avec leur propre région, celle des Plateaux, les quartiers urbains enquêtés perdent davantage de migrants qu'ils n'en gagnent et, sauf à Kpalimé, le bilan est également négatif avec la seule préfecture.

Si, pour l'ensemble de l'échantillon, le déficit migratoire rapporté au courant total augmente avec

le degré d'urbanisation de la zone de migration, il demeure remarquable que ces quartiers urbains envoient davantage de migrants vers les campagnes qu'ils n'en reçoivent d'elles. Il n'y a qu'à Kpalimé où le bilan avec les zones rurales reste légèrement positif pour la ville. A Atakpamé le déficit est même relativement plus fort que dans les échanges avec les villes secondaires.

La redistribution spatiale de la population qui s'opère par le biais des quartiers enquêtés dans les trois villes montre l'existence de processus migratoires beaucoup plus complexes qu'un simple drainage des hommes au profit de la capitale. Si c'est avec Lomé que le déficit migratoire est le plus important en moyenne, la Région des Plateaux, d'autres régions du Togo, même les zones rurales, et les pays étrangers (sauf le Ghana) ressortent également bénéficiaires, d'un point de vue comptable, de ces échanges migratoires.

* * *

Le qualificatif de relais migratoire appliqué aux trois villes secondaires étudiées ne doit pas être compris exclusivement au sens habituel, c'est-à-dire comme une étape pour des migrants originaires des zones rurales, ou des petites villes, et se dirigeant vers les grandes métropoles; il doit être élargi pour traduire l'originalité des processus migratoires mis ici en évidence.

Ainsi, il est apparu clairement que le recrutement des immigrants dans les villes des Plateaux ne se limitait pas au milieu rural et aux villes de plus petite taille, mais atteignait aussi des villes de plus grande taille, dont la capitale.

Par ailleurs, les migrations de type urbain-rural, trop souvent occultées, tiennent une place importante dans les flux qui partent de ces trois villes, et le schéma habituel "exode rural-croissance des centres urbains par la migration" n'est pas vérifié ici.

Les flux migratoires observés contredisent l'existence de mouvements linéaires des campagnes vers les villes, et font ressortir le lieu d'origine du migrant comme un facteur très influent dans la configuration spatiale des courants migratoires.

Villes étapes, les trois villes de la Région des Plateaux ne sont pas pour autant de simples relais sur le chemin de la capitale.

V-L'ÉTAPE VILLE SECONDAIRE DANS LA TRAJECTOIRE DES MIGRANTS

L'importance de la fonction de transit migratoire des trois villes secondaires étant démontrée, et leur rôle dans la redistribution spatiale de la population défini, il s'agit maintenant de voir à quoi correspond l'étape ville secondaire dans la trajectoire des migrants, dans leurs stratégies professionnelles, et plus généralement dans leur cycle de vie.

V-1.Stratégies migratoires et professionnelles.

En re-situant les villes secondaires étudiées par rapport à la structuration de l'espace économique national, et en prenant en compte les fonctions qu'elles exercent, on peut comprendre certains aspects des processus migratoires qui les affectent, et de la place que tient un séjour en ville pour les migrants.

V-1.1.Les déséquilibres de l'espace économique togolais.

Pour expliquer le caractère de relais migratoire de ces villes vis à vis de Lomé, on peut concevoir des comportements migratoires réagissant aux opportunités d'emplois et aux différentiels de revenus, et répondant ainsi aux déséquilibres de l'espace économique national. Or, le réseau urbain togolais est polarisé par la capitale qui concentre l'essentiel des fonctions industrielles, administratives, financières, politiques... . A contrario, les villes secondaires étudiées se caractérisent par l'absence d'activité industrielle notable et elles n'offrent que très peu d'emplois salariés réguliers en dehors de la fonction publique. Lorsque l'on considère les déséquilibres des fonctions urbaines entre les villes secondaires et la capitale, la dynamique des villes secondaires, perçue sous l'angle des fonctions urbaines et de leur capacité à créer des emplois, n'apparaît pas assez forte pour endiguer les migrations vers Lomé, ni pour retenir les citoyens de partir pour la capitale.

Si l'on se place dans le cadre des modèles économiques de migration supposant que, pour le migrant d'origine rurale, le mobile essentiel est la recherche d'un emploi salarié dans le secteur urbain moderne, ou plus généralement d'un emploi régulier lui offrant un revenu supérieur à son revenu habituel, le pouvoir de rétention des villes secondaires dépendra alors des possibilités d'emplois offertes par ces villes, par rapport à celles offertes dans les grandes métropoles. Etant donné la faiblesse des structures économiques des centres secondaires étudiés, ces derniers présentent peu d'"opportunités intermédiaires"⁽¹⁾ dans l'espace séparant l'émigrant rural de la capitale ou d'autres métropoles côtières (Accra, Cotonou, Abidjan...), cette situation ne pouvant que limiter fortement la capacité de rétention migratoire de ces villes et favoriser une simple fonction de relais.

V-1.2. Les fonctions économiques des villes secondaires.

S'agissant des fonctions économiques des villes secondaires, on retiendra en particulier le rôle de la fonction publique et celui de la fonction de formation scolaire et par apprentissage, pour souligner leur lien avec le caractère de relais migratoire de ces villes.

La fonction publique

Si l'on considère les seules migrations de travail⁽²⁾, c'est le secteur de la fonction publique qui enregistre la proportion d'immigrés la plus élevée (60% d'immigrés 1970-1979 contre 32% dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1979) et

¹STOUFFER, S.A., "Intervening opportunities and competing migrants", The Journal of Regional Science, Vol.2, N°1, 1960, pp.1-26.

²Comme il s'agit ici (pour la fonction publique mais aussi pour les secteurs commercial et artisanal) d'apprécier l'impact spécifique d'une fonction économique donnée sur les migrations, il est plus pertinent de ne retenir que les migrations de travail, c'est-à-dire pour motifs professionnels, y compris pour apprentissage, et concernant uniquement les migrants de type "actif", c'est à dire à l'origine de la décision de migrer, donc sans imputation des migrations induites.

connait, en même temps, l'émigration la plus forte (54% d'émigrants 1970-1979 contre 29% dans l'ensemble de la population active de l'échantillon en 1970) (1)

Cette situation résulte directement du système d'affectations répétées caractérisant le fonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat, donc d'un facteur exogène à la ville elle-même. Pour les fonctionnaires et leur famille, ces règles, qui laissent peu de place aux décisions individuelles, impliquent un séjour en ville limité par l'échéance d'une nouvelle mutation. L'analyse des biographies migratoires montre ainsi que les cas de fonctionnaires affectés tous les trois ou quatre ans dans une nouvelle ville ne sont pas exceptionnels.

Ce type de déplacement tient une place importante dans les migrations entre les trois centres étudiés et les autres villes du pays, la capitale et les préfectures de l'intérieur. Etant donné son origine institutionnelle, le renouvellement intense de la population de fonctionnaires et de leur famille dans une ville donnée est certainement généralisable aux autres villes togolaises.

La fonction commerciale

A l'opposé du secteur administratif, le secteur commercial, qui occupe une place importante dans la population active de ces villes, apparaît comme le moins touché à la fois par les immigrations et par les émigrations de travail. Les commerçants ne comptent dans leurs rangs en 1979 que 10% d'immigrés des neuf dernières années pour motifs professionnels, et ceux de 1970 n'ont "perdu" que 8% d'émigrants de travail de 1970 à 1979.

L'explication de ce phénomène est d'abord à rechercher dans la spécificité de ce secteur, où la plupart des emplois sont détenus par des femmes. Or le marché de l'emploi a un effet direct limité sur les décisions de migrer des femmes, les considérations d'ordre fami-

¹Etant donné leur mode de calcul, les proportions d'immigrés et celles d'émigrants ne sont évidemment pas comparables.

lial et matrimonial prédominant très largement sur celles d'ordre professionnel. Par ailleurs, l'engagement des femmes dans une activité commerciale semble plutôt aller de pair avec la sédentarisation en ville et ce sont les commerçantes qui connaissent l'émigration la plus faible, quel que soit le motif de départ.

La fonction artisanale

Quant au secteur artisanal, qui occupe également une grande part des actifs de ces villes secondaires, il joue globalement un rôle important dans l'absorption de immigrés, mais la fréquence des émigrations qui l'affectent traduit a contrario les limites de son pouvoir de rétention et ses difficultés à intégrer durablement de nouveaux arrivants, et donc la faiblesse de ses capacités de développement. L'impact de ce secteur sur les flux migratoires se fait beaucoup plus ressentir sur les catégories des apprentis que sur celle des artisans installés à leur compte. Ainsi, les immigrés de 1970-1979 pour motifs professionnels représentent en 1979 35% des artisans établis, mais 52% des apprentis; symétriquement les artisans déjà établis de 1970 ont vu partir 32% des leurs de 1970 à 1979 pour des motifs liés au travail, mais les apprentis 51% .

L'intensité des migrations chez les apprentis est à mettre en relation avec la fonction de formation exercée par les villes des Plateaux.

Les fonctions de formation scolaire et par apprentissage.

La fonction de formation par apprentissage et la fonction scolaire des trois villes ont un impact notable dans les migrations des jeunes, surtout des garçons, non seulement dans les décisions d'immigrer, mais aussi dans les décisions de départ. Parmi les garçons immigrés en ville à 10-19 ans, et de type "actif"⁽¹⁾, on en compte 27% pour motifs scolaires et 28% pour

⁽¹⁾C'est à dire à l'origine de la décision de migrer, par opposition aux migrants de type "passif", qui ne font que suivre, en même temps qu'elle, une autre personne dans sa migration.

motifs d'apprentissage. Du côté des émigrants (de type "actif"), à 10-19 ans 30% sont partis pour des motifs scolaires et à 20-29 ans 16%; pour les motifs d'apprentissage, les proportions correspondantes sont de 9% et 11%. Il existe un décalage dans les classes d'âge touchées, immigrations et émigrations scolaires ou d'apprentissage intervenant à des étapes distinctes de la formation dans chacun des cas: pour entreprendre ou poursuivre des études, commencer un stage d'apprentissage chez les immigrés; alors que chez les émigrants les départs pour fin d'étude ou d'apprentissage sont importants, voir dominants. Cette dissymétrie correspond à une logique des cheminements migratoires: les immigrations pour motifs scolaires ou d'apprentissage entraînent la plupart du temps un séjour en ville temporaire, limité plus ou moins à la durée des études ou du stage. Le caractère de transit migratoire des villes étudiées trouve ici un autre facteur explicatif.

Toutefois, fonction de formation scolaire et professionnelle n'ont pas la même signification quant à la dynamique économique urbaine. Alors que l'importance de la fonction scolaire dépend d'abord de l'équipement de la ville sans être nécessairement liée à son propre développement économique, les possibilités offertes pour l'apprentissage résultent de la dynamique de son secteur artisanal.

Si la double fonction de formation des centres secondaires exercent un effet d'attraction privilégié envers les populations de leur hinterland, par contre, ce ne sont pas elles qui en bénéficieront en retour, du moins pour la fonction scolaire. Pour les jeunes émigrants scolarisés, c'est la capitale qui se révèle particulièrement attractive.

L'incapacité des villes secondaires à retenir les jeunes qui s'y sont formés trahit leurs difficultés à les intégrer dans les structures de leur économie, tandis que la direction préférentielle des scolarisés est à nouveau le reflet de la polarisation de l'espace économique togolais.

V-1.3. Les limites de l'approche économique

Même en considérant les seules migrations de travail et scolaires, la localisation des fonctions économiques

dans l'espace national et l'importance relative des fonctions assurées par les trois villes secondaires ne constituent pas un cadre de référence suffisant pour rendre compte de la totalité des migrations qui arrivent dans ces centres, en partent ou les traversent. En particulier, les migrations pour motifs professionnels des villes secondaires vers les zones rurales, qui sont loin d'être marginales (41% des émigrations vers les zones rurales et 13% de l'ensemble des émigrations toutes destinations confondues), sans d'ailleurs signifier un retour au travail de la terre, s'intègrent mal dans ces schémas d'analyse.

En outre, les motifs professionnels ne sont majoritaires ni dans les décisions d'immigrer (44% y compris celles pour apprentissage), ni dans celles d'émigrer (40%). Leur part est à peu près équivalente à celle des motifs familiaux et matrimoniaux réunis (40% pour les décisions d'immigrer et 41% pour celles d'émigrer)⁽¹⁾. Même si les migrations de travail ont un effet d'entraînement important, à travers les migrations d'accompagnement qu'elles induisent, ou encore par certaines migrations pour motifs familiaux ou matrimoniaux qui peuvent apparaître comme la conséquence d'une migration de travail antérieure, d'autres migrations possèdent leur propre logique dont nous essaierons de mettre à jour quelques éléments à travers l'analyse des espaces de vie des migrants.

V-2. Les espaces de vie des migrants.

Pour mieux appréhender les migrations qui affectent les trois villes secondaires, il faut également réintégrer le séjour en ville dans la trajectoire du migrant et son cycle de vie, et replacer les centres urbains dans son espace de vie, ce "territoire de référence collectif"⁽²⁾ qui peut être défini comme "le cadre

¹Le terme "décision d'immigrer/émigrer" signifie que l'on considère uniquement les migrants de type "actif".

²COLLONB, Ph., "Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local", in Migration interne et développement économique régional, UIESP, Séminaire de Montréal, 1-3 avril 1985, 47p, multigr.

spatial le plus vaste à l'intérieur duquel s'effectue la plupart des actes d'une population" (1).

La migration n'est jamais synonyme de rupture radicale avec le milieu d'origine, les immigrés en ville entretiennent avec lui de nombreuses relations sociales et économiques, comme le montrent les entretiens réalisés en 1984.

Ainsi les immigrés effectuent toujours des visites assez régulières, pour voir leur famille, mais aussi à l'occasion des fêtes traditionnelles, ou encore pour participer aux travaux agricoles. Souvent, ils ont même conservé une maison et/ou des terres à leur village natal, d'autres ont des projets d'investissement qui traduisent l'intention sous-jacente d'y revenir un jour.

Les associations d'originaires, très répandues, témoignent également de l'attachement des immigrés urbains à leur milieu d'origine.

Les liens maintenus entre les immigrés en ville et les parents restés au village, ou au pays natal, se matérialisent aussi par des transferts, d'argent ou en nature.

Par ailleurs, les néo-citadins reçoivent des parents et amis en visite ou de passage en ville; en outre ils accueillent fréquemment des enfants ou des adolescents, en général de la famille, qui leur sont confiés le temps de leur scolarisation ou de leur apprentissage en ville. Cette obligation de solidarité familiale alimente directement des filières migratoires entre le milieu d'origine et la ville, qui à leur tour renforcent les réseaux de relations entre ces deux poles. Ceci montre l'importance des réseaux de connaissances comme supports à de nouvelles migrations. Ce phénomène, d'une portée plus générale pour les processus migratoires, a également été souligné par A. QUESNEL dans son

¹BRUNET, P., "Pour une nouvelle définition de la migration", in Migrations intérieures: méthodes d'observation et d'analyse, Colloques nationaux du CNRS, N°933, ed. CNRS, Paris, 1975, pp. 527-529.

étude sur les déplacements des habitants du Plateau de Dayes (Région des Plateaux)⁽¹⁾.

Le lieu d'origine du migrant tient une place privilégiée dans son espace migratoire.

Par exemple, dans les projets des immigrants interrogés dans les trois villes, le retour au village (ou ville) natal(e), ou du moins sa proche région, apparaît comme le terme logique de leur cheminement migratoire, le séjour en ville étant perçu comme transitoire, une simple étape parmi d'autres dans leur parcours.

Mais la prise en compte du lieu de naissance intervient aussi tout au long de la vie du migrant et de son cheminement, et non seulement en fin de parcours. Pour le migrant, son milieu d'origine demeure son lieu de reproduction sociale par excellence, la terre de ses ancêtres, de sa communauté, où se déroulent les cérémonies familiales et religieuses, où peuvent se conclure des mariages. C'est ainsi que peuvent s'expliquer certaines migrations vers le lieu de naissance, qui trouvent leur logique dans la sphère de reproduction sociale. Un séjour au "village" peut aussi jouer le rôle d'étape "régénératrice", en particulier en cas d'échec d'une migration en ville, et avant un nouveau départ.

D'ailleurs, l'importance des migrations vers le lieu d'origine dans la configuration spatiale des courants migratoires a déjà été démontrée par l'analyse des lieux de naissance des immigrants et celle de destination des émigrants selon leur ethnie.

Lieu de naissance et résidence en ville du migrant ne correspondent pas à deux espaces de vie distincts, temporellement disjoints et formant chacun un tout en soi, mais bien plutôt à une bipolarisation de son territoire de référence. Le milieu d'origine du migrant constitue un élément de son capital culturel, qui le

¹QUESNEL, A., Déplacements, changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du Plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo), Thèse de 3^{ème} cycle, Institut de Démographie de Paris, Université de Paris I, 1981, 400p. multigr.

rattache à sa communauté de base, et structure toute sa perception de l'espace en s'érigeant comme un pôle de référence constant de son espace de vie.

CONCLUSION

Les trois villes secondaires de la Région des Plateaux n'apparaissent pas capables de stabiliser les migrants qu'elles reçoivent, ni de retenir leurs propres citoyens autochtones. Si elles ne parviennent pas, en particulier, à capter durablement les courants vers la capitale, leur rôle dans les processus migratoires ne se limite pas à une fonction de relais au profit exclusif de Lomé, ou d'autres métropoles côtières. Ce sont des centres de redistribution de la population, des villes étapes au cours de cheminements migratoires plus complexes, dans lesquels le lieu d'origine du migrant, pôle de référence constant, est un élément essentiel à prendre en compte à côté des stratégies professionnelles répondant aux déséquilibres économiques de l'espace.

Quels principaux enseignements méthodologiques peut-on également retirer de cette étude pour les recherches sur la migration ?

L'intérêt majeur des méthodes d'observation utilisées -enquête renouvelée sur un intervalle pluri-annuel complétée quelques années plus tard par une troisième collecte sur le devenir d'une cohorte d'immigrés- est d'assurer un suivi de la population et de pouvoir déterminer la capacité d'attraction migratoire et de rétention des zones urbaines étudiées, ainsi que le degré de fixation en ville des migrants. Cette approche permet en particulier de dépasser la simple évaluation d'un bilan migratoire, et de mieux apprécier les différents flux qui interviennent: dans le cas des villes des Plateaux, nous avons ainsi pu mettre en évidence l'importance des courants de type urbain-rural, trop souvent négligés.

Par ailleurs, le concept d'espace de vie s'est révélé très pertinent pour appréhender les processus migratoires. La perception qu'a un individu de sa mobilité et de ses lieux de résidence -passés et actuel(s)-, est

un élément essentiel pour la compréhension de ses déplacements et leur signification⁽¹⁾. Par exemple, l'espace migratoire des populations étudiées apparaît structuré par la référence constante à la localité natale, et cette polarisation est un facteur explicatif important de la non-vérification des modèles de migration progressant linéairement des campagnes vers des villes de taille croissante. La prise en compte du milieu d'origine du migrant permet en outre de le resituer dans son univers communautaire de base et d'intégrer le rôle des logiques collectives dans les stratégies migratoires: les investigations en ce domaine mériteraient d'être approfondies pour améliorer l'analyse des mécanismes de décision de la migration et de la fonction des migrations dans la reproduction économique et sociale des groupes sociaux⁽²⁾.

Pour conclure cette étude de cas, nous tenterons d'en élargir le questionnement initial et de suggérer quelques perspectives de recherche.

Si l'impact de la fonction de transit migratoire reste déterminant pour la dynamique des villes des Plateaux, on peut se demander quelle est l'importance de cette fonction dans le processus général d'urbanisation du pays. En particulier, quel est le rôle des villes étapes dans l'ensemble des flux migratoires à destination de la capitale, puisque c'est le poids démesuré de cette dernière qui caractérise le réseau urbain togolais ?

Il se pourrait en effet que les migrations avec étapes dans une (des) ville(s) secondaire(s) avant le passage à la capitale restent marginales pour le peuple-

¹COLLOMB, Ph., 1985, op.cit.

²La portée des remarques émises dans ce paragraphe dépasse largement le cadre de l'étude de cas togolais pour s'étendre au moins aux populations ouest-africaines; on pourra voir en particulier l'étude de F.DUREAU (Migrations et urbanisation: le cas de la Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Démographie, Institut de Démographie de Paris, Université de Paris I, 1985, 561p. + annexes, multigr.) sur les processus de migration et d'urbanisation en Côte d'Ivoire.

ment même de Lomé, et que la majorité des immigrants vers Lomé arrivent directement de leur localité natale⁽¹⁾.

Il resterait également à vérifier si les villes secondaires perdent proportionnellement davantage de population au profit de la capitale que les campagnes, afin de déterminer dans quelle mesure les villes étapes exercent un effet- même relatif- de stabilisation de la population, ou au contraire un effet d'accélération des mouvements migratoires.

La réponse à ces questions, qui nécessite de dépasser cette étude de cas pour une analyse de l'ensemble des flux migratoires du pays, permettrait de mieux apprécier le rôle tenu par les villes secondaires et en particulier leur capacité, ou incapacité, à s'ériger en pôles de fixation de la population.

Cette dernière interrogation en suscite d'autres, dont l'enjeu est certain pour les politiques d'aménagement du territoire et de rééquilibrage des armatures urbaines⁽²⁾: quels effets peuvent avoir des politiques publiques d'équipement et d'investissement en direction des villes secondaires sur les mouvements migratoires? Peut-on créer des pôles urbains par des injections extérieures d'investissement? ou bien ne faudrait-il pas plutôt agir par l'intermédiaire de politiques de développement rural? En effet, ces villes ne sont-elles pas d'abord, comme celles de région de plantation étudiées ici, le produit d'une dynamique locale, soumise elle-même aux influences des politiques nationales (et supra nationales)? Dans ce cas, des greffes arti-

¹Sur cette question des cheminement migratoires, le recensement de la population du Togo de 1981 offrira des possibilités intéressantes d'étude, à partir d'une question sur le lieu de résidence deux ans avant le recensement (au moment des élections de 1979) qui pourra être croisé avec le lieu de naissance et celui de résidence en 1981.

²Le regain récent d'intérêt pour les recherches sur la dynamique des villes secondaires en témoigne: voir en particulier l'étude commanditée par la Commission des Communautés Européennes sur Les villes secondaires en Afrique: leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional et national, Agence Coopération Aménagement, Paris, 1984, multigr.

ficielles d'investissements en ville risquent de n'avoir aucun, ou peu, d'effets d'entraînement sur les activités économiques urbaines, et donc pas, ou peu, de répercussions positives sur l'attraction et la stabilisation des populations dans les villes secondaires, alors que des actions dans le domaine agricole, par leur impact sur l'économie rurale de la région, pourraient avoir davantage d'effets sur la dynamique des villes qui en dépendent.

ANNEXE: L'ENQUETE RENOUVELEE 1970-1979.

Méthode d'échantillonnage: le quartier comme unité de sondage.

Le choix de l'unité de sondage répondait à la nécessité de pouvoir déterminer sans ambiguïté à quelle unité appartenait tel individu afin de suivre son devenir de 1970 à 1979. De ce point de vue les quartiers présentent l'avantage de correspondre à une unité géographique et sociale qui permet de les délimiter dans l'espace et de recenser l'ensemble des individus y résidant, quelle que soit leur date d'installation.

Un sondage au 1/6 a pu être réalisé, en constituant pour chaque ville des strates comprenant chacune six quartiers, en prenant comme critère discriminant la population de 1970. Chaque nouveau quartier était classé en estimant le nombre de ses résidents d'après sa superficie et la densité de l'habitat.

7 quartiers ont été ainsi tirés:

- à Atakpamé: Lom-Nava, Zongo-Kotokoli;
- à Kpalimé: Afyadénybakodji, Nyiévéme, Nométoukodji;
- à Badou: Alouna, Lom-Nava.

Cet échantillon correspondait, d'après des données du recensement de 1970 (c'est-à-dire sans correction des omissions) à une population de 7 835 résidents en 1970 pour une population totale de 43 907 résidents dans les trois villes à la même date. L'enquête renouvelée a porté sur une population de 10 420 résidents en 1979.

La contrepartie de cette méthode de sondage concerne la représentativité de la population des quartiers tirés et les conséquences des effets de grappe. Pour pouvoir extrapoler les résultats obtenus au niveau des quartiers à la ville entière, il faudrait s'assurer que ces derniers ne présentent pas de spécificité marquée par rapport au phénomène étudié.

Le suivi de la population

L'enquête renouvelée consistait à utiliser les données

du recensement de mars-avril 1970 pour établir le relevé nominatif des individus de l'échantillon, avec leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques, et étudier le devenir des individus de cette population 9,4 ans plus tard en effectuant un second passage dans l'échantillon, de juillet à septembre 1979.

L'objet de ce type d'enquête est de suivre depuis 1970 la population de l'échantillon, suivi qui s'exerce dans le temps sur un espace identique, celui des quartiers. S'agissant des individus résidant en 1970, on enregistre leur devenir en 1979: résidents ou sortis de l'échantillon, soit par décès, soit par émigration. S'agissant des individus résidant seulement en 1979, on détermine la nature de l'entrée dans l'échantillon, soit par naissance, soit par immigration.

La collecte des données assurait la saisie de caractéristiques d'état à deux dates (1970 et 1979), de nature démographique et socio-économique, et de caractéristiques de mouvements, naturel et migratoire -date, motif et lieu (origine et destination) de la migration.

La saisie des mouvements migratoires: intérêt et limites de la méthode de l'enquête renouvelée.

L'enquête renouvelée permet d'étudier, au cours d'une période donnée (1970-1979) d'une part, l'émigration dans une population de référence (la population de l'échantillon en 1970) et, d'autre part, l'immigration dans la population d'accueil en fin de période (la population de l'échantillon en 1979).

L'observation sur un intervalle pluri-annuel présente l'avantage de pouvoir dégager une tendance moyenne de la dynamique démographique, et de s'affranchir ainsi des aléas qu'induit l'observation sur une seule année, en particulier pour un phénomène comme les migrations, très sensibles aux fluctuations conjoncturelles.

L'enquête renouvelée apparaît bien adaptée à la mesure de l'émigration dans une population de référence: cette méthode garantit l'enregistrement du devenir des individus appartenant à la population de l'échantillon en 1970 et permet donc de comptabiliser, lors du passage renouvelé en 1979, les émigrants issus de cette population sans risque d'omission. Toutefois, les individus partis entre 1970 et 1979 et revenus

dans leur quartier de résidence initial avant 1979 ne seront comptabilisés ni comme émigrants, ni comme immigrés. Le phénomène des émigrations suivies de retour n'est donc pas appréhendés par la méthode de l'enquête renouvelée.

Pour l'immigration, l'enquête renouvelée permet de comptabiliser les immigrés dans la population de l'échantillon en 1979, arrivés entre 1970 et 1979, à l'exception du cas signalé ci-dessus. Cet enregistrement reste cependant soumis au risque d'omission d'une enquête à passage unique; il faut donc s'attendre à une certaine sous-estimation des immigrés.

Par contre, avec la méthode de l'enquête renouvelée, les immigrations entre 1970 et 1979 suivies d'un décès ou d'un départ avant 1979 échappent à l'observation, de même que les émigrations entre 1970 et 1979 concernant des individus entrés dans l'échantillon (par naissance ou immigration) après 1970.

En ce qui concerne les variables qui spécifient la migration (lieu de destination ou de provenance, date de départ ou d'arrivée, motif, type), la fiabilité et la précision des informations sont meilleures pour les immigrations que pour les émigrations. En effet, les renseignements sur les immigrés sont obtenus auprès des intéressés eux-mêmes, alors que ceux sur les émigrants ne proviennent jamais directement de la personne touchée par l'évènement, mais de parents ou de voisins.

Dans les mouvements migratoires appréhendés par l'enquête, on peut distinguer, d'une part, les migrations entre un quartier de l'échantillon et les autres quartiers de la même ville et, d'autre part, les migrations entre chacune des trois villes et l'extérieur de la ville considérée. Etant donné les objectifs de notre étude, seuls les migrants relevant du deuxième type de mobilité géographique sont concernés dans les travaux présentés dans cet article.

LES MIGRATIONS VERS LES VILLES DU TOGO

Yves MARGUERAT

Bien que l'exode des campagnes vers les villes ne soit pas, au Togo, particulièrement massif (car il est contrebalancé par des déplacements entre zones rurales et par l'attraction des métropoles étrangères plus dynamiques: Accra naguère, Abidjan, Lagos, Libreville..), il s'agit tout de même là de mouvements importants: les trente-deux agglomérations que l'on peut qualifier d'urbaines ⁽¹⁾ regroupaient en :

1958-60:	241 000 hab. (16,7% de la pop. totale)
1970	: 439 000 hab. (22,5% de la pop. totale)
1981	: 744 000 hab. (27,5% de la pop. totale),

soit une augmentation de 209% (un triplement) en vingt-deux ans, alors que la population totale ne s'accroissait que de 98% (moins d'un doublement). Ce dernier chiffre ne coïncide pas exactement avec l'accroissement naturel du pays, car il subit l'interférence des flux internationaux, très mal connus. Mais on peut le prendre comme ordre de grandeur: si les villes ne s'étaient accrues que selon le mouvement moyen (soit + 2,8% par an), elles n'auraient compté que 330 000 habitants en 1970 et 450 000 en 1981. L'afflux migratoire vers les villes a donc été de l'ordre de 100 000 personnes dans la première décennie de l'Indépendance (5% de la population du pays) et de 200 000 dans la seconde (7% supplémentaires) : un neuvième des habitants du Togo s'est déplacé vers les villes en une vingtaine d'années.

¹Cf. BOURAIMA N. et MARGUERAT Y., "Première analyse des résultats provisoires du recensement général de 1981", Direction de la Statistique, Lomé, 1983, 44p. mult.

I-LES VILLES DU TOGO

Tant que les résultats détaillés du recensement général de 1981 ne sont pas disponibles, l'unique source d'information sur les mouvements vers les villes reste celui de 1970, tel qu'il a été analysé par les soins de l'ORSTOM ⁽¹⁾, étude qui a dû, en raison des contraintes d'un dépouillement manuel, se limiter à la partie considérée comme la plus représentative de la population urbaine: les chefs de ménage, alors au nombre de 77 500 ⁽²⁾.

L'analyse des activités de ces chefs de ménage permet le classement des villes ⁽³⁾ selon leurs fonctions en cinq catégories (carte 1):

- Lomé, que sa taille et sa complexité mettent nécessairement à part;
- les "*Centres vraiment urbains*" (Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong), aux activités diversifiées, à dominante commerciale au sud, administrative au nord;
- les "*Centres faiblement urbains*" (Tsévié, Notsé, Badou, Mango...), surtout groupés au sud, où les paysans forment la catégorie professionnelle la plus nombreuse mais non majoritaire;
- les "*Centres partiellement urbains*" (Bassar, Sotouboua, Niamtougou...), surtout au nord, où plus de la moitié des chefs de ménage travaillent dans l'agriculture, ce qui, malgré leur rôle de chef-lieu de préfecture, réduit à peu de choses les fonctions spécifiquement urbaines de gestion, d'échange et de production;

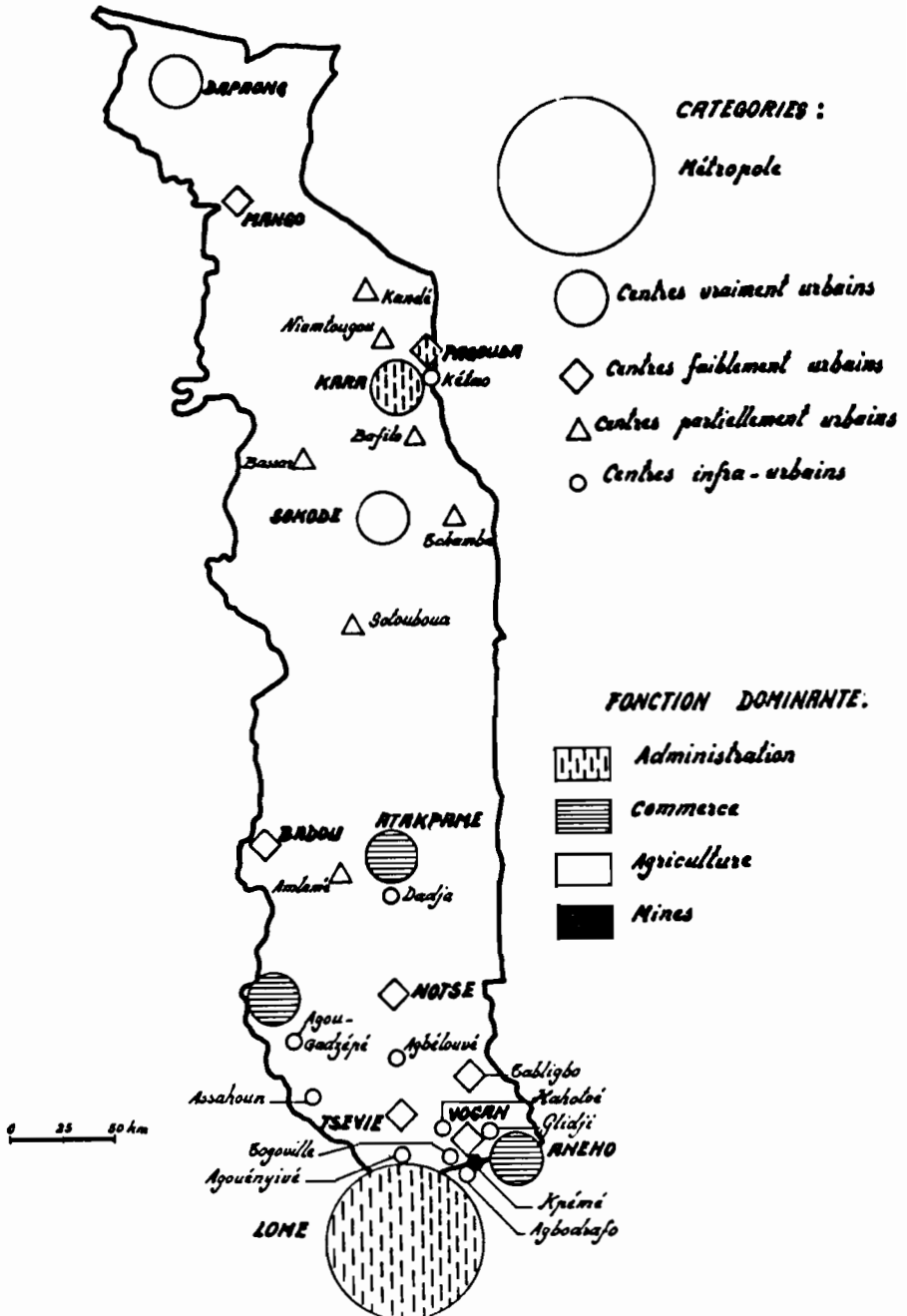
⁽¹⁾MARGUERAT, Y., quatre notes sur "La population des villes du Togo selon le recensement de 1970", ORSTOM, Lomé, 1980 et 1981.

Lomé a été dépouillée au 1/10, les autres villes exhaustivement.

⁽²⁾En abrégé: CM

⁽³⁾Pour savoir ce que l'auteur considère comme ville, se référer au texte paru dans A.S.F.- A.U.I.- ORSTOM, "Les villes du Togo, Bilan et perspectives", Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé, 1984, 396 p. multigr. (1ère partie).

Carte 1. TOGO 1970 - Catégories de villes et fonctions urbaines.



- enfin onze "Centres infra-urbains" (Agoényivé, Assahoun, Dadja, Kétao...), dépourvus de fonctions administratives⁽¹⁾ mais où les non-ruraux (commerçants, artisans, ouvriers...) sont majoritaires.

L'analyse de l'ensemble de l'armature urbaine du Togo et des relations entre villes et espaces régionaux montre que ces classifications restent tout à fait pertinentes aujourd'hui ⁽²⁾: les "Centres vraiment urbains" sont les pivots du pays dans tous les domaines, les articulations majeures de l'espace togolais. Les autres villes et bourgades jouent un rôle directement proportionnel à leur "rang urbain". Le dynamisme démographique en est aussi, dans la plupart des cas, le reflet immédiat: de 1970 à 1981, seuls les "Centres vraiment urbains" (et quelques "Centres infra-urbains") ont bénéficié de croissances fortes, les autres ayant tendance à plafonner, voire à régresser (carte 2).

II-LE LIEU DE NAISSANCE DES CITADINS

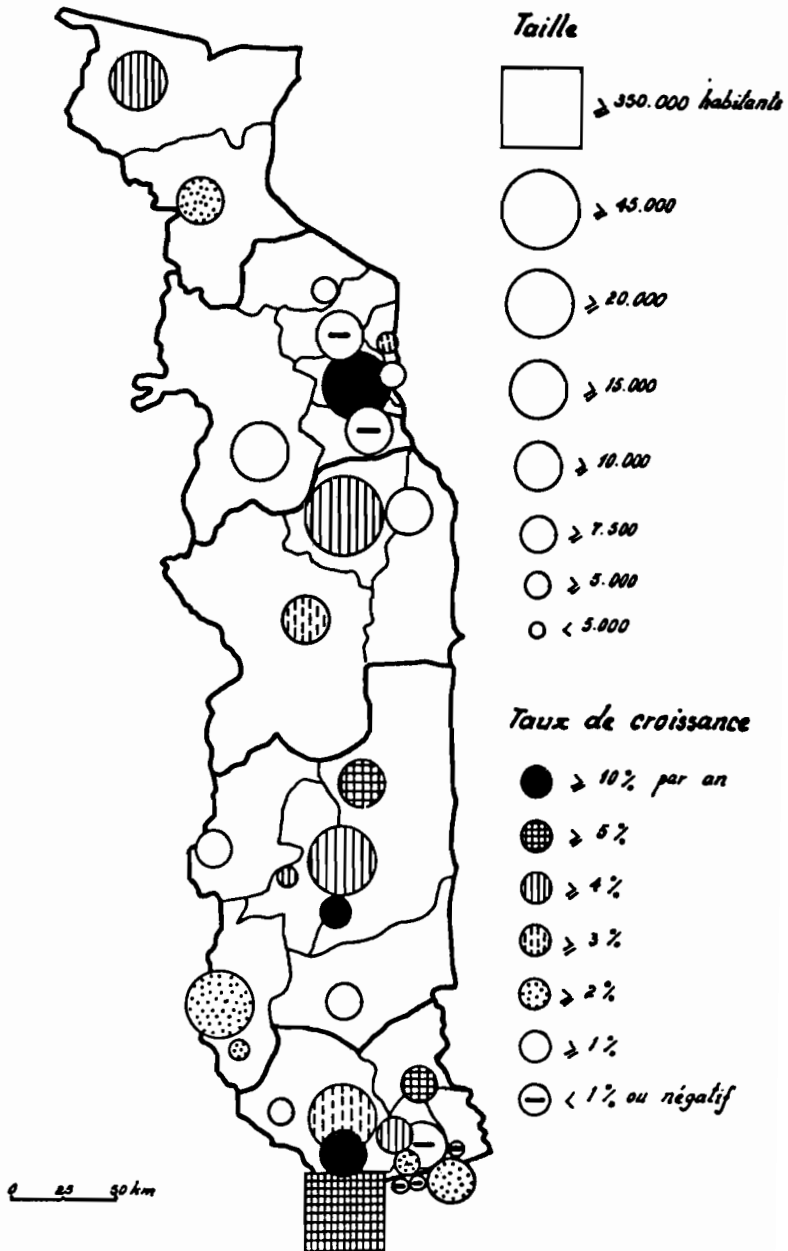
Deux informations seulement, dans le dépouillement du recensement de 1970, nous donnent des indications sur les migrations vers les villes: l'ethnie des chefs de ménage citadins et leur lieu de naissance, classé en "sur place", "dans la même Région", "dans une autre Région" et "dans un autre pays".

Pour une ville, la trace la plus évidente de son pouvoir d'attraction, de son "dynamisme urbain", est le grand nombre des citadins venus d'ailleurs: une majorité de chefs de ménage nés sur place est naturellement le signe d'une stagnation, d'une absence de rayonnement spatial. C'est là le cas de Tchamba (83,6% de CM autochtones), Agoényivé (80,3%), Togoville (79,9%), Glidji (78,3%), Vogan (77,5%), Bafilo (77,3%), Niamtougou (75,8%), Bassar (72,5%)... (carte 3).

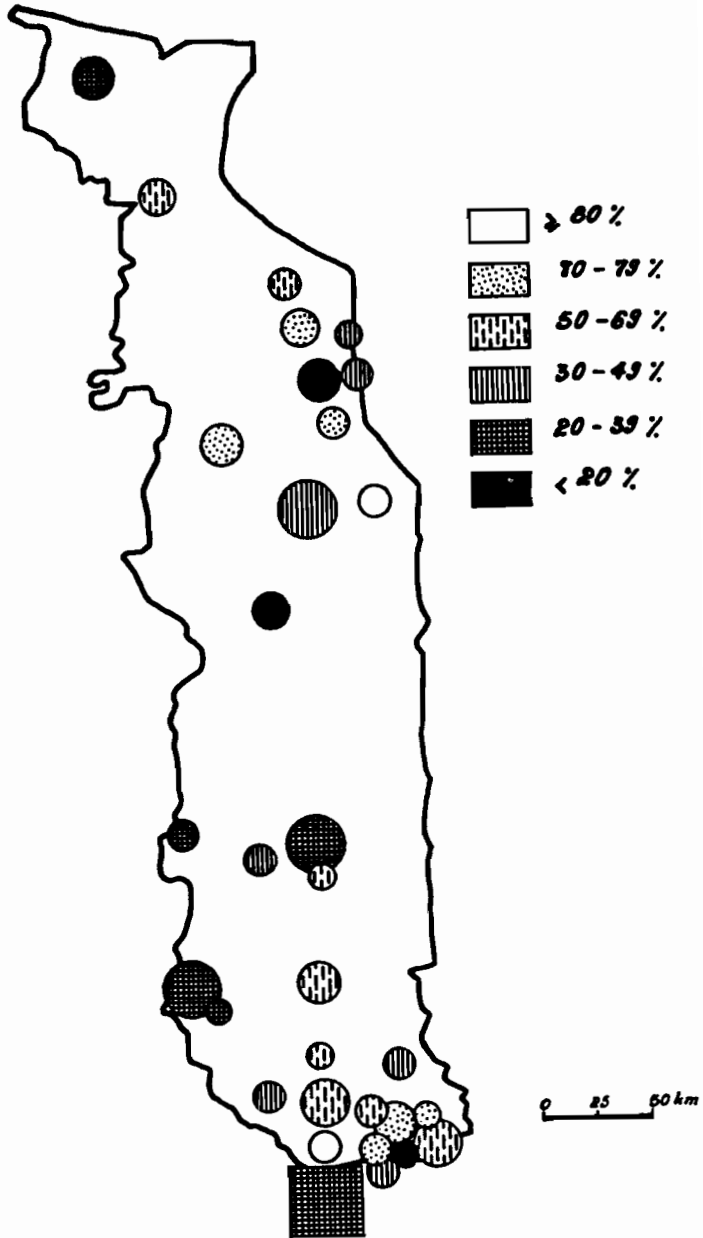
¹Hormis Agougadzépé, qui a rang de sous-préfecture (ce qui correspond à bien peu de fonctions réelles).

²A.S.F., A.U.I., O.R.S.T.O.M., "Les villes du Togo", Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé, 1984, 396p. mult.

Carte 2. Population des villes en 1981.



Carte 3. Chefs de ménage (1970) nés sur place.



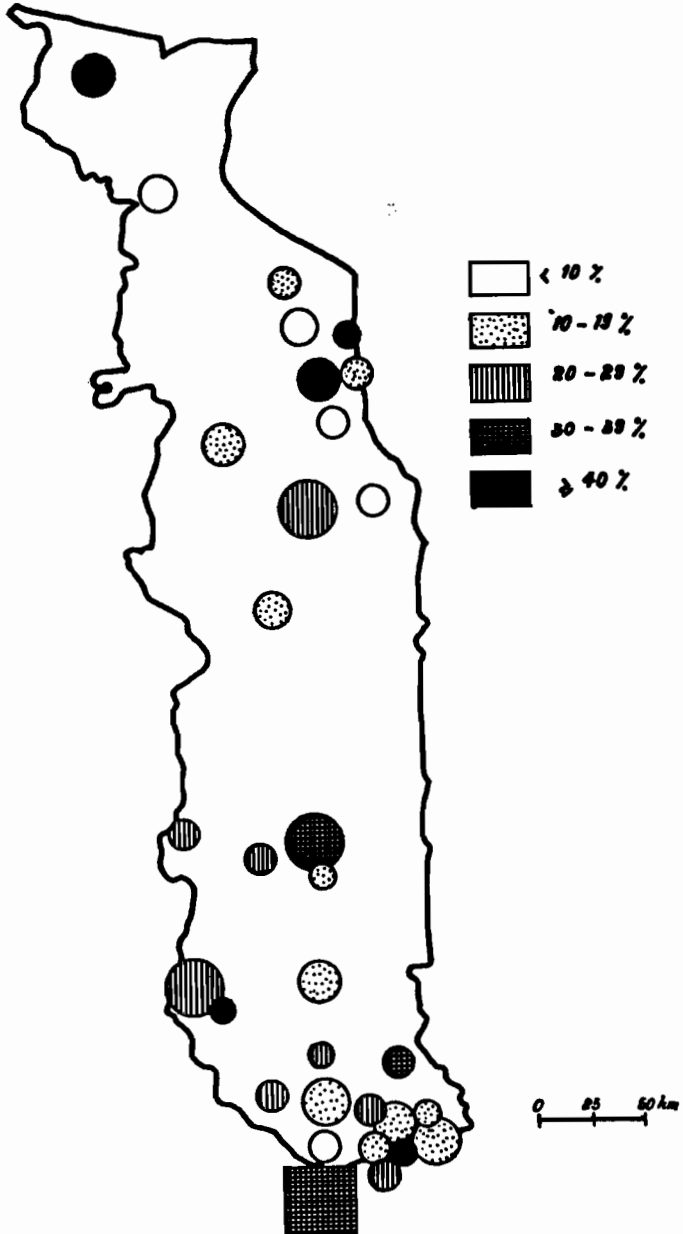
A contrario, apparaissent des villes presque entièrement peuplées d'immigrants: Kara, la croissance la plus rapide des villes du Togo (10% par an depuis vingt ans): 12,9%; Kpémé, centre industriel créé ex-nihilo: 8,0%; Sotouboua, chef-lieu d'une région d'immigration rurale massive: 7,1% .

Les autres villes importantes se maintiennent entre 20 et 40 % de CM autochtones: Kpalimé: 19,7% ; Dapaong: 25,0% ; Atakpamé: 26,3% ; Sokodé: 35,2% . Lomé en compte 29,1%, mais, parmi ceux-ci, 27,2% sont des hommes et 34,9% sont des femmes (dont les migrations sont en général moins importantes). Les autres centres urbains sont bien moins attractifs.

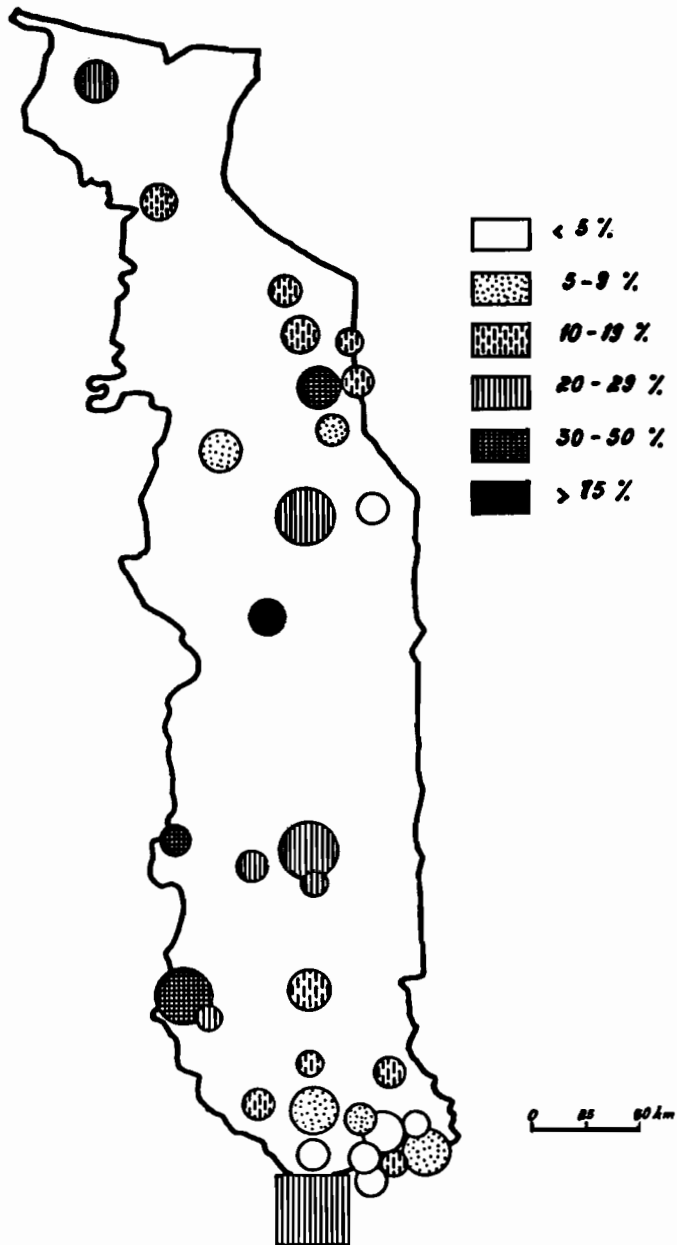
Ceux qui ne sont pas nés sur place (61,4% du total des CM citadins) peuvent provenir de la même Région administrative, c'est-à-dire des environs plus ou moins proches (carte 4). C'est en particulier le cas de Kpémé (52,6%), Agougadzépé (46,1%) et surtout de Kara (42,4%), dont la croissance correspond en partie à l'exode hors des montagnes surpeuplées du pays kabyè. Les autres villes importantes comptent un quart à un tiers de gens de leur Région (Kpalimé: 25,0% , Sokodé: 27,4% , Lomé: 30,7% , Atakpamé: 33,1% , Dapaong 35,6% . Les taux les plus faibles sont dans les villes les plus "autochtones": Agoènyivé (7,6%), Mango (8,2%), Tchamba (8,5%), Bafilo et Niamtougou (9,9%)...

Les originaires d'autres Régions du Togo, -il n'est pas possible, malheureusement, d'être plus précis- sont rarement très nombreux (carte 5), sauf à Sotouboua (79,2%), au centre de la zone d'immigration (surtout rurale) la plus massive, à Kpalimé (40,0%), où les plantations drainent la main d'oeuvre du Nord comme du Sud, et à Kara (34,2%) dont l'expansion se fait aussi par des fonctionnaires et des commerçants venus de tout le pays. Les 22,1% de Lomé se divisent en 23,7% pour les hommes et 17,1% pour les femmes, situation inverse des migrations de la même Région: il se confirme que les mouvements masculins se font en général sur de plus grandes distances que ceux des femmes. Les centres les moins attractifs sont ici presque absents: 1,2% à Glidji, 2,1% à Tchamba, 3,1% à Agbodrafo, 3,3% à Vogan ...

Carte 4. Chefs de ménage (1970) nés dans la même Région



Carte 5. Chefs de ménage (1970) nés dans une autre Région.



Les derniers chefs de ménage sont ceux qui proviennent d'un autre pays (en général voisin: Ghana, Bénin, Nigéria..., mais on ne peut le savoir ici) (carte 6). On n'en trouve quasiment pas à Sotouboua (1,5%), Vogon (2,7%), Niamtougou (3,1%), Togoville (3,2%)..., mais ils pèsent localement beaucoup à Agbodrafo (30,4%) -ce sont des communautés de pêcheurs ghanéens- et à Badou (30,1%), où affluent les planteurs de cacao de l'autre côté de la frontière, comme à Kpalimé (15,3%). Le phénomène frontalier paraît net à Dapaong (18,5%), Pagouda et Kétau (17,2%), Assahoun (19,9%), Aného (14,9%) et aussi Lomé (18,1%, i.e. 19,1% pour les hommes et 14,8% pour les femmes); on peut penser que, parmi ces étrangers, figurent beaucoup de commerçants nigériens et nigériens attirés par tous les trafics -licites ou moins licites- qu'engendrent toujours les limites d'Etat.

* *

On peut donc esquisser une typologie des villes selon leurs aires d'attraction, en retenant les deux premières, la "principale" et la "secondaire" (tableau 1 et carte 7).

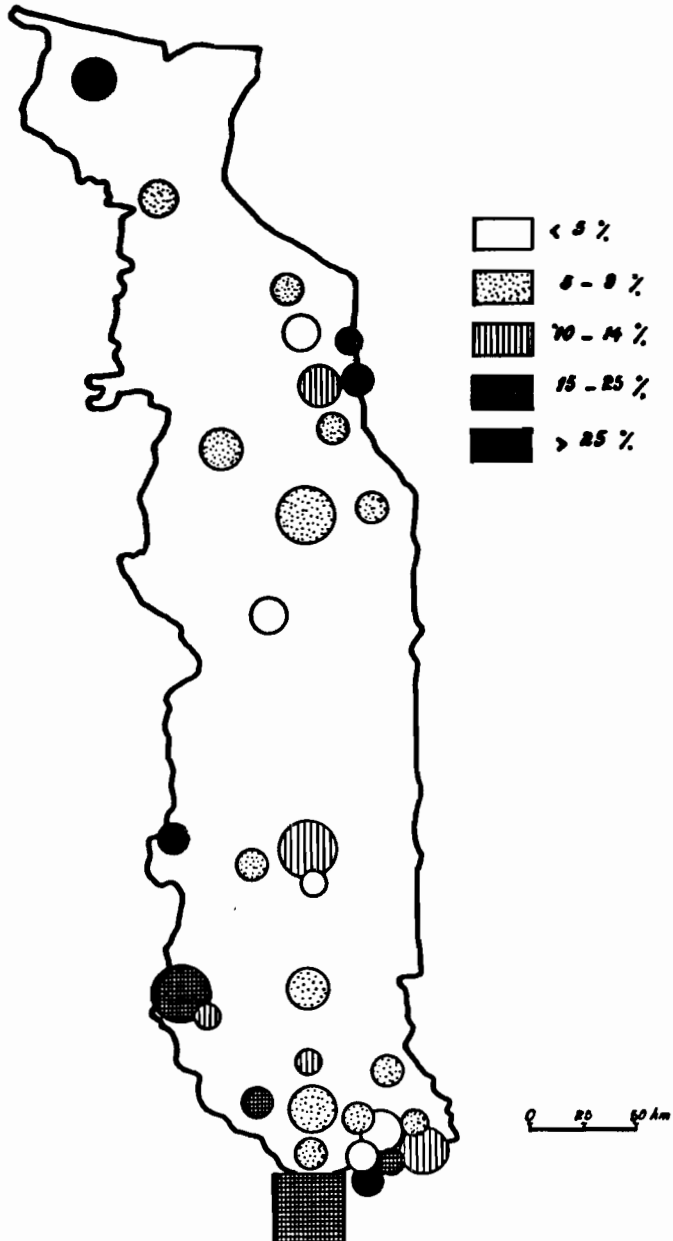
L'attraction principale est limitée aux natifs de la ville elle-même dans vingt-trois cas sur trente-deux. L'attraction régionale domine dans six villes (dont quatre chefs-lieux de Région sur cinq), un rayonnement plus large dans les trois dernières (Kpalimé, Badou et Sotouboua), toutes trois en zone d'immigration rurale importante.

Il serait illusoire d'isoler les mouvements vers les villes de ceux qui brassent les campagnes et aboutissent à atténuer les forts contrastes de peuplement qui caractérisent l'espace togolais. Les campagnes qui se dépeuplent ne peuvent guère avoir de cités dynamiques; celles qui attirent ont des villes à l'unisson. Les seules exceptions sont les vrais centres urbains, dotés d'un pouvoir attractif lié à l'intervention de l'Etat: ainsi Kara et Dapaong, pôles administratifs et commerciaux en plein essor dans des régions jusqu'ici sous-urbanisées.

On peut confronter cette typologie fondée sur les attractions démographiques avec celle élaborée à partir

des fonctions des villes. Elles coïncident largement: plus les villes sont véritablement "urbaines" dans leurs activités, plus elles sont attractives.

Carte 6. Chefs de ménage (1970) nés dans un autre pays.



Carte 7. Attraction démographique (1970).

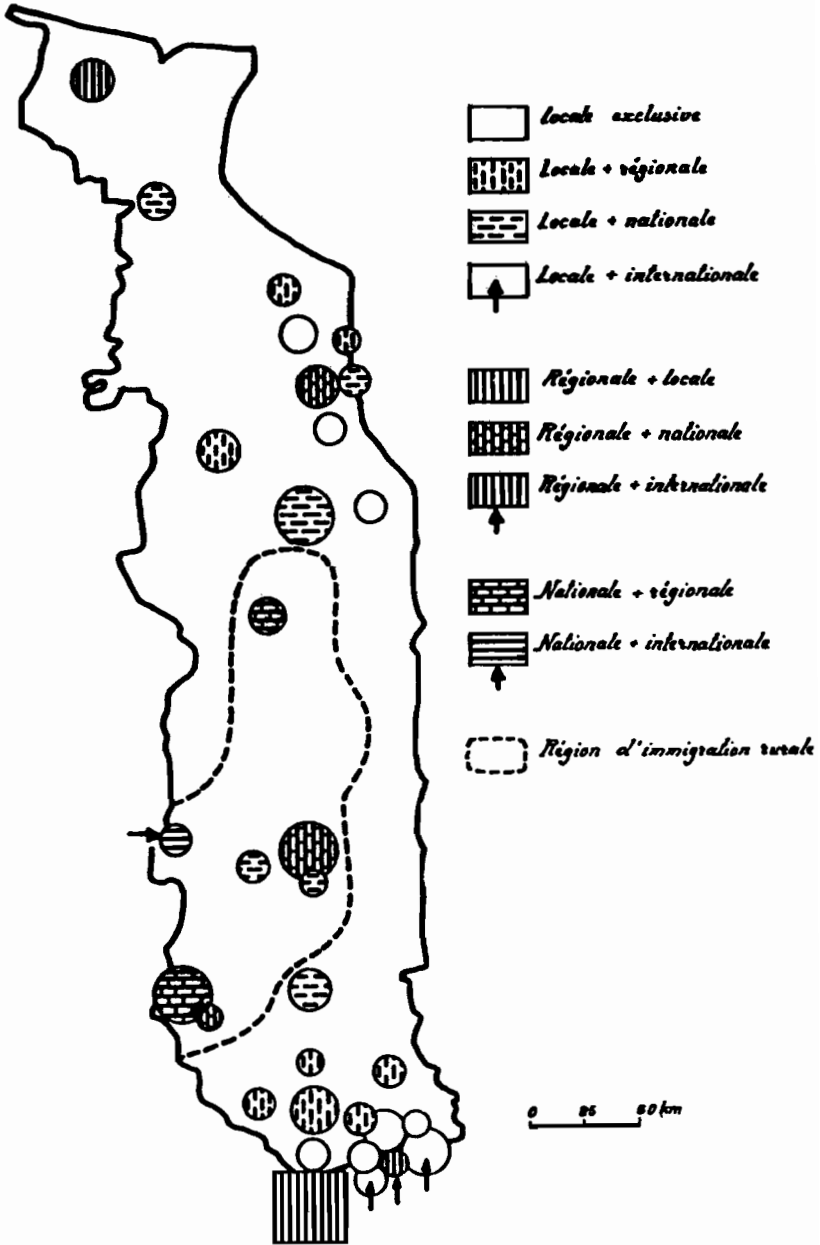


Tableau 1. Typologie des villes selon les types d'attraction migratoire.

Attraction principale	Attraction secondaire	Villes
locale	-	Tchamba, Niamtougou, Bafilo, Agoényivé, Togoville, Glidji, Vogan.
	régionale	Kandé, Pagouda, Bassar, Tsévié, Agbélouvé, Tabligbo, Hahotoé, Assahoun.
	nationale	Mango, Sokodé, Kétau, Amlamé, Notsé, Dadjia.
	internationale	Aného, Agbodrafo.
régionale	locale	Lomé, Dapaong.
	nationale	Kara, Atakpamé, Agougadzépé.
	internationale	Kpémé.
nationale	locale	-
	régionale	Sotouboua, Kpalimé.
	internationale	Badou
internationale	-	-

On doit cependant, avant de donner un tableau de synthèse, en extraire quelques cas particuliers. Aného fait bande à part parmi les "Centres vraiment urbains" par la prépondérance de ses autochtones (67%): il y a bien longtemps que, écrasée par la concurrence de Lomé, elle a cessé d'attirer les migrants; hormis quelques étrangers (15%), elle récupère surtout ses propres ressortissants quant ils ont achevé leur carrière dans la capitale. Badou détonne parmi les "Centres faiblement urbains" par l'afflux d'immigrants (nationaux:30%,

étrangers:29% et régionaux:21%) attirés par l'économie cacaoyère, qui ont submergé les natifs (20%). Dans les "Centres partiellement urbains", il faut isoler Sotouboua (7% d'autochtones, 79% d'originaires d'une autre région), qui ne fait que refléter la situation des "terres neuves" du Togo central. Quant aux "Centres infra-urbains", ils sont en réalité autant de cas particuliers, difficiles à synthétiser mais nettement différents, en général, des bourgades proprement rurales.

Ces situations singulières mises à part, la typologie est vigoureusement contrastée:

Tableau 2. Lieu de naissance des chefs de ménage selon la typologie des centres (%).

	Lieu de naissance des chefs de ménage			
	sur place	même région	autre région	autre pays
Lomé	29,1	30,7	22,1	18,1
Centres vraiment urbains (sauf Aného)	25,1	30,8	31,4	12,7
Centres faiblement urbains (sauf Badou)	65,0	17,0	10,9	7,1
Centres partiellement urbains (sauf Sotouboua)	71,5	12,5	10,1	5,9
Centres infra-urbains	53,1	22,1	11,3	13,5
Total des 32 villes	38,6	26,0	21,1	14,3

Les niveaux véritablement "urbains" se dégagent donc nettement des agglomérations plus engoncées dans le monde rural, sans véritable pouvoir d'attraction.

III- LES ETHNIES DES CITADINS

La répartition des citadins par origine ethnique apporte des informations plus précisément localisées sur l'origine de ceux-ci. A la vingtaine de groupes ethno-culturels principaux que l'on distingue habituellement au Togo correspondent en effet des comportements différents face à l'urbanisation.

Huit ethnies togolaises et deux groupes étrangers représentent 83,7% des chefs de ménage citadins en 1970, avec une répartition notablement différente de leur distribution dans la population totale du pays.

Tableau 3. Répartition des chefs de ménage citadins selon l'origine ethnique (%).

Ethnie ou pays d'origine	CM citadins(%)	Total Togo(%)
Ewé	25,2	21,6
Mina	18,5	5,8
Quatchi	7,9	10,7
Kotokoli	7,3	10,7
Kabyè	6,2	13,3
Nigéria+Niger ⁽¹⁾	5,3	- de 1
R.P. du Bénin	5,2	- de 1
Ana	2,9	2,6
Bassar	2,6	1,7
Losso	2,6	4,5

Certains groupes sont donc nettement sur-représentés: les Mina en tête, dont l'origine est véritablement citadine ⁽²⁾, et les étrangers, venus commercer en ville, et aussi, plus faiblement, les Ewé, les Kotokoli, les Bassar... Tandis que les Kabyè, les Quatchi, les Losso sont en retrait, pour ne pas parler des Moba-Gourma ou des Konkomba (respectivement 8,8% et

¹Haoussa et Yoruba (certains peuvent être depuis longtemps citoyens togolais).

²C'est, en réalité, un groupe composite formé de l'afflux à Aného, à partir des années 1700, de migrants d'origines diverses, unifiés ensuite par les pratiques économiques communes.

1,6% de la population totale), à peu près absents des villes en 1970 (1,3% et 0,1% des CM citadins).

La proportion des CM citadins pour 1 000 ressortissants de l'ethnie au Togo est forte chez les Mina (116) et plus encore chez les Ahoulan - en quelque sorte les vrais autochtones du littoral de Lomé (136), moyenne dans les grandes ethnies dotées de villes chez elles (Ewé:46, Ana:39, Kotokoli:48, Bassar:61, Tchamba: 58, Tchokossi:43), faible chez d'autres peuples du Nord (Losso:23, Kabyè:19, Lamba:15) et du Sud (Akposso 27, Ouatchi:22), quasi nulle dans certains cas (Moba:10, Gourma:5, Konkomba:2).

Il y a donc bien des différences nettes entre les peuples urbanisés et ceux qui sont restés purement ruraux, mais un grand nombre de groupes restent dans des valeurs moyennes. Notons par ailleurs que le gradient Nord-Sud n'explique qu'une partie des variables (les Ouatchi sont depuis des siècles à portée immédiate de vraies villes): il faut en appeler ici à l'histoire et à la structure propre de chaque peuple.

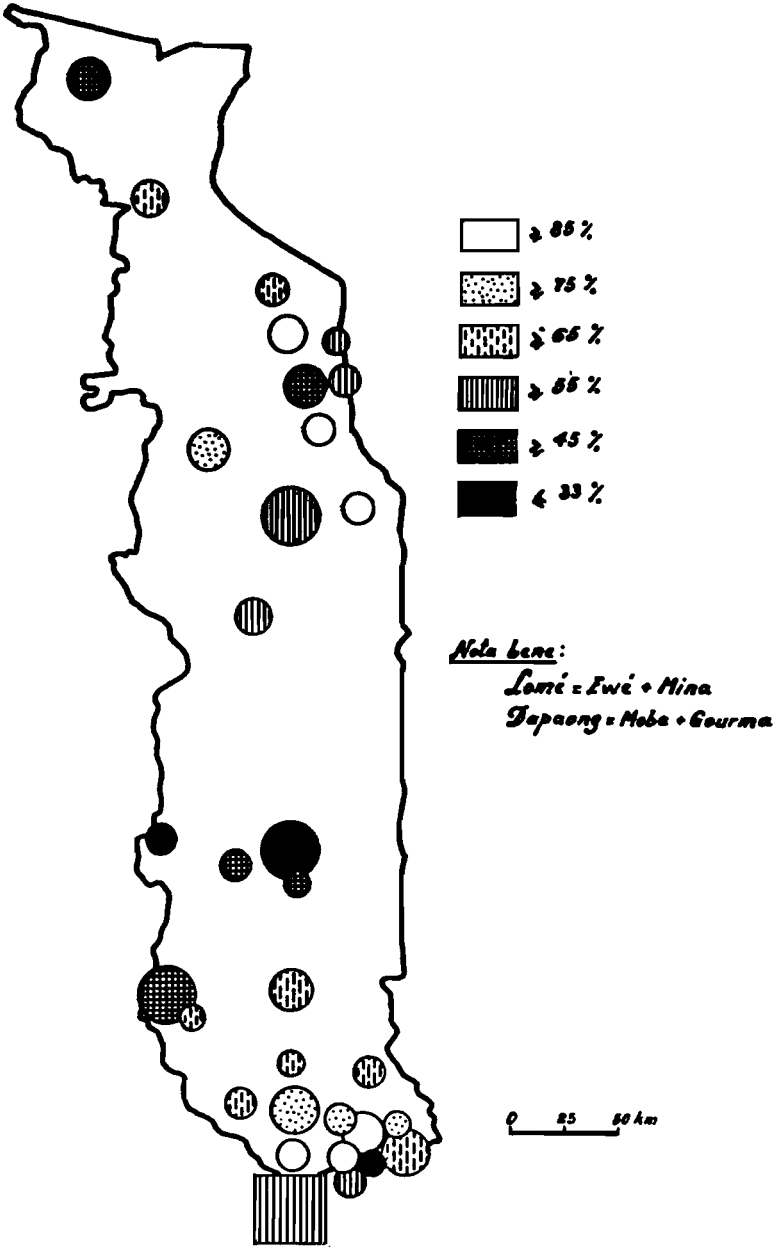
Les villes les moins attractives seront nécessairement peuplées des seuls gens des alentours, ethniquement homogènes; celles qui rayonnent auront un peuplement composite. Togoville compte ainsi 93% d'habitants classés Ouatchi, Bafilo 91% de Kotokoli, Tchamba 90% de Tchamba; Niamtougou est losso à 87%, Vogon à 85% ouatchi, Tsévié à 84% éwé... A l'inverse, Atakpamé n'abrite que 33% d'Ana autochtones, Badou 26% d'Akposso (avec 13% d'Ewé et 11% de Kotokoli), Kpémé 26% de Mina (avec 21% de Ouatchi et 20% d'Ewé). Un cas particulier: Sotouboua, où il n'y a que 24% de Kotokoli autochtones⁽¹⁾; ceux-ci ont été submergés par 57% de Kabyè (et 4% de Losso) (carte 8).

Les grandes villes sont les plus diversifiées: 46% d'Ewé à Kpalimé, avec 8% de Kotokoli et 7% de Kabyè; 33% d'Ana⁽²⁾ à Atakpamé, face à 12% d'Akposso et 11% d'Ewé; 55% de Kotokoli à Sokodé, devant 9% de Kabyè

¹Mais, on l'a vu, pas nés à Sotouboua même.

²Et assimilés, comme les Moudou, qui sont en fait des Ewé qui ont migré de Notsé vers le nord et se sont établis parmi les Ana.

Carte B. Proportion de chefs de ménage appartenant à l'ethnie dominante (1970).



et 5% de Losso; 50% de Kabyè à Kara, avec 12% de Kotokoli et 7% de Nigériens-Nigériens... Aného est plus homogène: 65% de Mina, 7% de Béninois, 6% de Ouatchi.

Dapaong est à la jonction de deux peuples également sous-urbanisés, d'où 29% de Moba et 19% de Gourma, accompagnés de 10% de Nigériens attirés par la fonction de plaque tournante commerciale.

Lomé est dominée par deux groupes aux affinités étroites mais à l'histoire et à la répartition spatiale distinctes: les Ewé (31,0%), autochtones dans les quartiers issus de villages rattrapés par la ville (Amoutivé, Bè,..) et majoritaires dans la Région Maritime, et les Mina -au sens large- (28,5%), qui regroupent les descendants de ceux qui ont fondé la ville à la fin du XIXe siècle. Les premiers dominent dans l'ouest de la ville, les anciens villages et les marges orientales; les seconds occupent surtout le centre et ses extensions vers l'est. Ewé et Mina (60% à eux deux) sont suivis de 7,6% de Béninois et 6,1% de Ouatchi (les uns et les autres plutôt regroupés à l'est, entre Bè, la mer et le port), 5,5% de Nigériens (à l'époque entassés au vieux Zongo), 3,3% de Kabyè, 2,3% de Kotokoli (les gens du Nord vivant plutôt dans les quartiers au nord de la lagune), 2,2% de Fon, 1,8% de non-Africains.. soit en tout 74,6% d'originaires du Sud, 9,1% venus du Nord et 16,3% d'étrangers⁴¹. Pour une capitale africaine, Lomé est donc une ville relativement homogène (d'autant plus que les Béninois présents sont aussi, pour l'essentiel, des originaires des régions côtières, appartenant à la même aire culturelle et linguistique). Les différences entre les quartiers sont plus des nuances que des coupures, et le mina est la langue véhiculaire universelle de la ville, contribuant à unifier les façons de vivre et de penser: si la capitale est un "melting-pot", c'est en assimilant ses nouveaux venus à une civilisation loméenne née sur place.

* *

⁴¹Si l'on prend les seuls natifs de Lomé (29% des CM), on retrouve 45% d'Ewé, 36% de Mina, 5% d'Ahoulan, face à 4% de Nigériens, 2,5% de Ouatchi, 1,5% de Béninois. 4% seulement des CM nordistes y sont nés, contre 22% des Nigériens (vieux habitants du centre et du Zongo), 36% de Mina, 43% des Ewé, 62% des Ahoulan, chacun selon l'histoire de peuplement des quartiers.

Peut-on, de ces données, déduire des mouvements migratoires ?

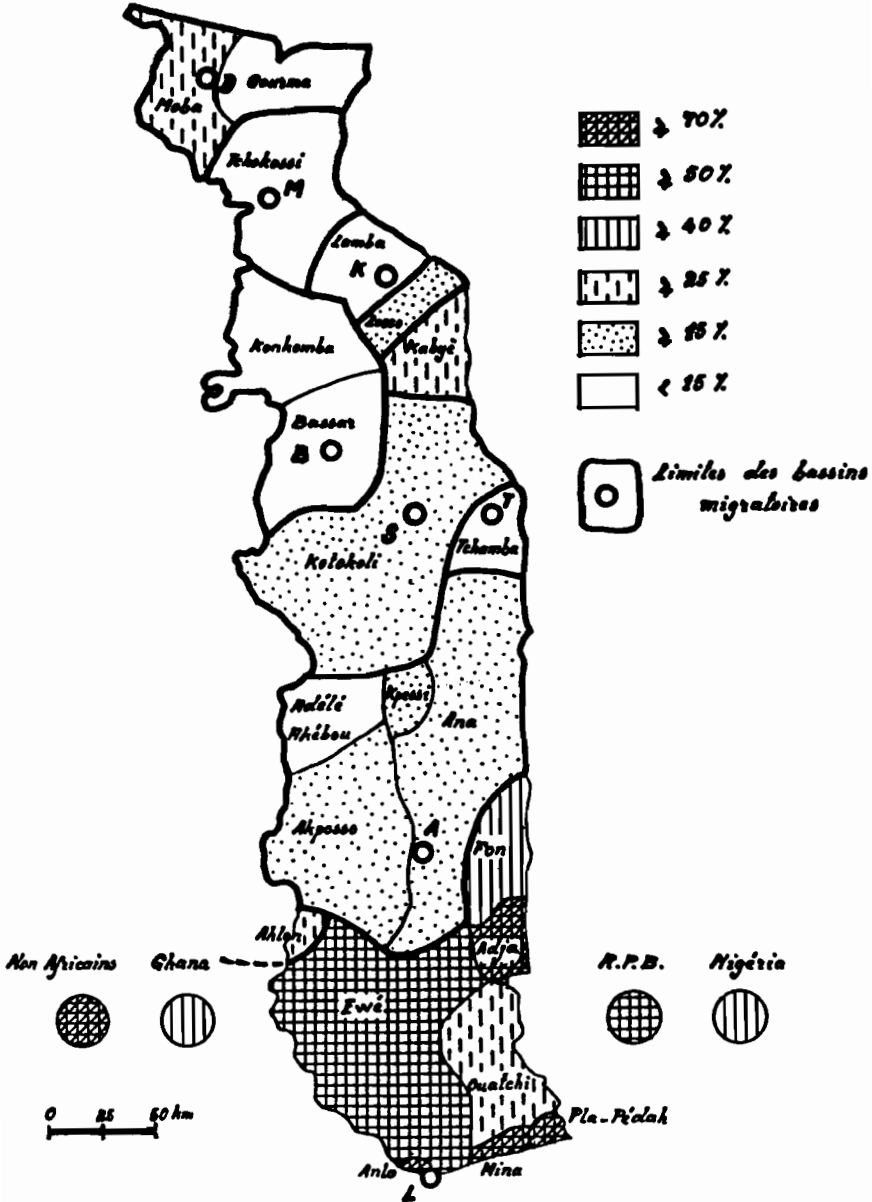
On s'aperçoit que certains peuples ne sont "urbanisés" que sur place, par leur chef-lieu local: 44% des Losso citadins sont inclus dans l'agglomération de Niamtougou; 64% des Lamba sont à Kandé, 70% des Tchamba et 76% des Bassar dans les villes qui portent leur nom, 84% des Tchokossi à Mango. Ce sont là des peuples peu migrants (hormis les Losso, qui n'ont plus, en 1970, que 37% de leurs ressortissants chez eux, mais ce sont là de hardis colons agricoles, pas des citadins) et des villes à majorité de ruraux.

Trois des "Centres vraiment urbains" se révèlent capitales locales: Dapaong a retenu 44% des Moba citadins et 80% des Gourma (très peu nombreux, il est vrai), Sokodé 38% des Kotokoli, Atakpamé 51% des Ana. Tous les autres peuples principaux sont drainés en priorité par Lomé, qui concentre 24,7% des Kabyè urbanisés (contre 18,5% à Kara), 36,2% des Quatchi (contre 18,8% à Vogon), 57,9% des Ewé, 72,1% des Ahoulan, 72,5% des Mina, 82,5% des Pla-Pedah... , ainsi que 69% de Béninois 49% des Nigériens, 45% des Ghanéens, et 76% des non-Africains (carte 9).

L'influence de Lomé n'est donc véritablement prépondérante, écrasante, que dans le sud. Elle n'a attiré que 10 à 20% des citadins du centre et, ponctuellement, de certains groupes peu urbanisés (mais riches en agents de l'Etat) du Nord: Kabyè, Losso, Moba, L'homogénéité ethno-culturelle que nous avons notée se retrouve sur la carte: le "bassin-versant migratoire" de Lomé reste fondamentalement méridional.

Il y a donc d'autres pôles d'attraction, qui forment autant de "bassins humains", drainant en priorité les migrants de leur région. Atakpamé est ainsi la première ville des Ana, mais aussi des Akposso (il est vrai, mitoyens), des Akébou, des Adélé, des Kpessi... , la seconde pour les Fon (pourtant presque aussi proches) et les Nigériens. Kpalimé, qui ne vient qu'en troisième position pour les Ewé (derrière Lomé et Tsévié, devant Notsé), l'est aussi pour les Mina, les Ahoulan, les Tchamba et au premier rang pour le petit groupe voisin des Ahlon. Sokodé est le premier choix des Kotokoli (devant Bafilo et Lomé), second pour les Adja et les

Carte 9. Part de Lomé dans les chefs de ménage urbanisés en 1970 par ethnie.



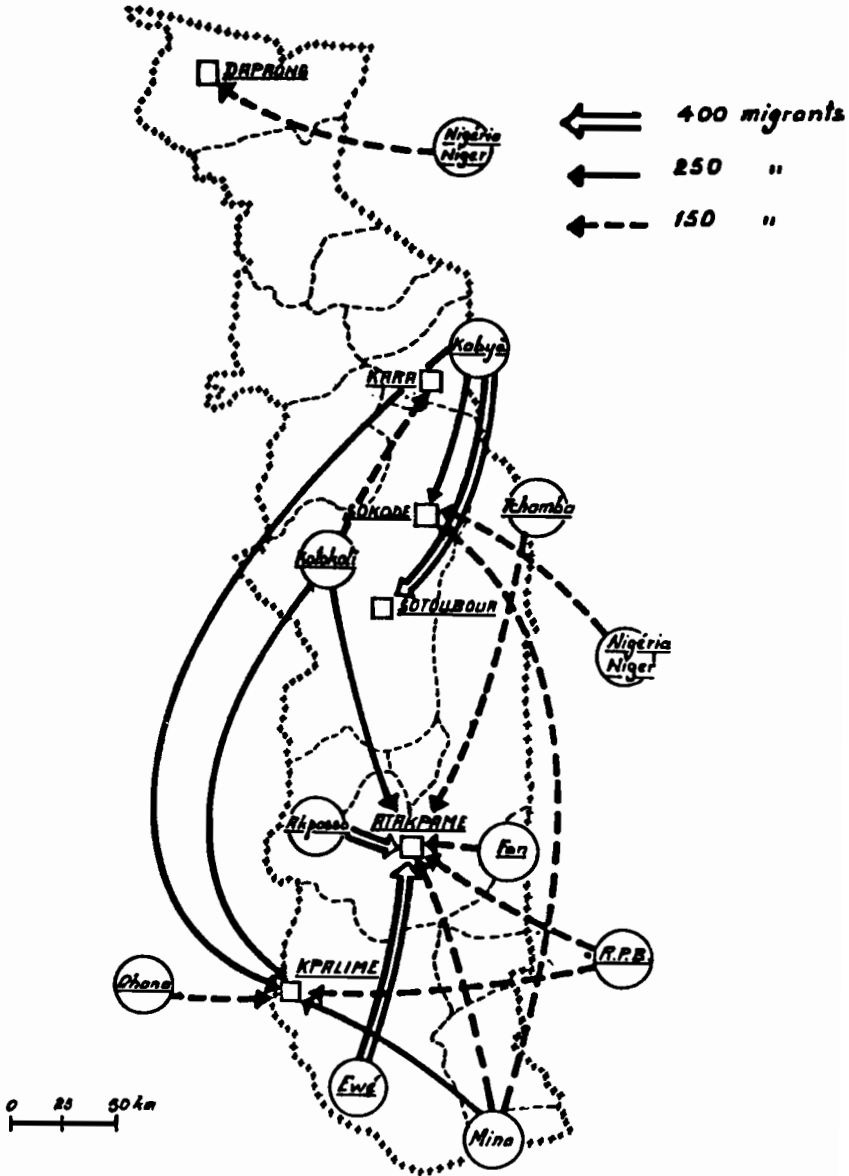
non-Africains, troisième pour les Ana, les Fon, les Bassar, les Losso, les Nigériens, quatrième seulement pour les Tchamba voisins...

Kara n'est que le second pôle urbain pour les Kabyè (derrière Lomé, devant Sotouboua), le troisième pour les Lamba. Dapaong n'attire (en premier choix) que les Moba et les Gourma autochtones et (en troisième) les proches Tchokossi. Aného enfin vient en second-bien loin derrière Lomé- pour les Mina, les Ahoulan et les Pla-Péda, en troisième pour les Béninois.

Il y a donc enchevêtrement de flux, mais ceux-ci sont, pour la plupart, de faible intensité. Si l'on élimine ceux qui ne sortent pas de leur aire ethnique (les habitants ne se sont pas forcément déplacés: ce peut être la ville qui les a rattrapés), les flux les plus importants convergent vers la capitale. On compte ainsi, parmi les chefs de ménage urbanisés à Lomé: 2 760 Béninois, 2 230 Ouatchi, 2 000 Nigériens, 1 190 Kabyè, 850 Kotokoli, 810 Fon, 700 Pla-Péda. Vient ensuite, 573 Kabyè à Sotouboua, 465 Akposso à Atakpamé, 440 Ana à Lomé, 422 Ewé à Atakpamé, 380 Ghanéens à Lomé, 380 Losso à Lomé, 370 Moba à Lomé, 355 Kabyè à Sokodé, 342 Kotokoli à Kpalimé, etc. (cartes 10 et 11).

Les cartes parlent d'elles-mêmes, sans besoin d'un long commentaire. On notera simplement que les axes principaux -parallèles à la côte ou Nord-Sud avec quelques contre-courants Sud-Nord- correspondent bien aux grandes lignes des échanges dans le pays et s'articulent aux mêmes points forts, qui font du Togo un pays finalement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord: sous la macrocéphalie d'ensemble se révèlent des polarisations régionales, autour des "Centres vraiment urbains" qui structurent l'espace en ensembles dotés d'une esquisse d'autonomie.

Carte 11. Principaux flux migratoires (hors Lomé)
(chefs de ménage citadains en 1970)



IV-EN GUISE DE CONCLUSION: LE DEVENIR DES VILLES DU TOGO

Ces observations sur les mouvements migratoires vers les villes à partir des données sur le lieu de naissance et l'éthnie des chefs de ménage, même vieilles de quinze ans, sont riches de possibilités d'interprétation du "dynamisme urbain", c'est-à-dire de l'avenir des villes togolaises. L'observation essentielle est le morcellement du pays en "bassins-versants migratoires" bien distincts (carte 9). Dans quelle mesure ceux-ci ont-ils évolué depuis ? Probablement assez peu, hormi le fait que Kara, en accédant à la trentaine de milliers d'habitants, a dû retenir une plus forte proportion des Kabyè et des Losso, donc se tailler désormais un bassin migratoire propre. Mais l'attraction de la ville de Lomé (dont la population a doublé entre les deux recensements) s'est-elle beaucoup diversifiée ? S'il en est ainsi, le rapport de masculinité a dû nécessairement se transformer, car le Sud, on l'a vu dans le cas des chefs de ménage nés dans la même Région, envoie plutôt des femmes, le Nord plutôt des hommes ⁽¹⁾. Or ce rapport a, en vingt-deux ans, très peu évolué: 91,7 hommes pour 100 femmes en 1958-60, 92,2 en 1970, 92,9 en 1981. Cela signifie que les structures fondamentales de la population loméenne sont restées les mêmes, que la ville a gardé un recrutement essentiellement côtier.

Que les conditions économiques et sociales du pays (ou des pays voisins) changent et il n'est pas impossible que l'exode rural jusqu'ici modéré du Nord s'accélère et s'amplifie, que tout le pays (et peut-être les franges voisines) passent dans le bassin d'attraction de la capitale. En ce cas, le rythme d'accroissement de celle-ci ne se limiterait pas à 5 ou 6% par an -ce qui est peu au sein des grandes métropoles africaines- mais pourrait facilement doubler, atteindre 10 à 11% (le rythme d'Abidjan, de Lagos, de Dar-es-Salaam...). D'ici à l'an 2000, une croissance annuelle de 5% amène Lomé à un million d'habitants. Le maintien du taux actuel de 6,5% conduit à 1 300 000. Atteindre

¹En 1970, dans la commune, 84 hommes pour 100 femmes chez les Mina, 86 chez les Ouatchi, 89 chez les Ewé, mais 109 chez les Kabyè, 112 pour les Losso, 143 pour les Moba...

les 10% mène à 2 350 000, les 11% à 2 500 000, soit la moitié de la population totale qu'aura le pays à ce moment-là. Ces chiffres peuvent choquer, paraître inadmissibles; ils n'en sont pas moins vraisemblables.

Le seul moyen d'éviter ce déséquilibre -qui engendrerait pour la plupart des habitants des conditions de vie inacceptables- est, bien entendu, une prospérité des campagnes qui y fixerait les populations, appuyée sur un réseau de villes secondaires qui fourniraient aux Régions les services urbains dont elles ont besoin. Plusieurs choix de politique d'aménagement du territoire sont possibles, qui mettraient l'accent sur tels ou tels points forts de l'espace, à choisir parmi les villes capables de le devenir, c'est à dire les "centres vraiment urbains".

Dans l'hypothèse d'un maintien des bassins migratoires actuels (mais qui peuvent se chevaucher), Sokodé, seconde ville du pays, continuerait à drainer essentiellement les migrants de la Région Centrale et l'on peut concevoir que ceux de Bassar soient aussi attirés par le principal débouché commercial de leurs produits, ce qui donnera, à la fin du siècle, un réservoir humain de 700 000 habitants. Selon que les choix d'aménagement spatial favoriseront ou non Sokodé, celle-ci pourra avoir alors entre 85 000 (à 3% de croissance annuelle) et 150 000 habitants (à 6%). Kara, si l'on continue à en faire la capitale de tout le Nord (qui aura alors 1 300 000 habitants), peut maintenir son rythme de 8 à 10% par an, qui l'emmènerait de 125 à 175 000 habitants. Revenir à un taux de 5% la laisserait à 70 000 habitants.

Atakpamé, drainant les Plateaux et la préfecture de Sotouboua, dominera 1 300 000 habitants. Elle n'aura donc pas de difficultés à atteindre les 75 à 100 000 citadins. Kpalimé, confinée dans l'ouest des Plateaux (600 000 personnes) se limitera sans doute à 50-70 000 habitants. Dapaong, au centre des 600 000 ressortissants des Savanes, atteindra sans peine les 50 000 habitants. Tout cela est aisément prévisible, mais reste sous la dépendance d'une inconnue: le devenir du bassin migratoire de Lomé. Restera-t-il, comme actuellement, limité au Sud? Gagnera-t-il l'ensemble du pays? C'est de l'évolution de ces courants migratoires que dépend le visage futur du Togo.

Tableau 4. Chefs de ménage urbains en 1970

	Population	CM nés sur place (%)	même Région (%)	autre Région (%)	autre pays (%)	Ethnies principales (%)
Lomé	190 000	29,1	30,7	22,1	18,1	Ewé 31, Mina 29,RPB 7,
CM hommes		27,2	30,0	23,7	19,1	Quatchi 6,Nigéria 5,Kabyè 3
CM femmes		34,9	33,2	17,1	14,8	
Sokodé	30 750	35,2	27,4	27,8	9,6	Kotokoli 55,Kabyè 9,Losso 5
Kpalimé	20 300	19,7	25,0	40,0	15,3	Ewé 46,Kotokoli 8,Kabyè 7
Atakpané	17 750	26,3	33,1	28,6	12,0	Ana 33,Akposso 12,Ewé 11
Bassar	15 950	72,5	11,6	9,0	6,9	Bassar 78,Kotok. 6,Kabyè 3
Tsévié	13 000	68,9	16,4	8,4	6,3	Ewé 84,Mina 3,RPB 2
Aného	11 050	67,3	11,6	6,2	14,9	Mina 65,RPB 7,Quatchi 6
Tchamba	10 450	83,6	8,5	2,1	5,8	Tchamba 90,Kotok. 5,RPB 1
Kara	10 100	12,9	42,4	34,2	10,5	Kabyè 50,Kotok.12,Nigéria 7
Dapaong	10 050	25,0	35,6	20,9	18,5	Moba 29,Gourma 19,Nigéria10
Vogan	9 950	77,5	16,5	3,3	2,7	Quatchi 85,Mina 6,Ewé 2
Mango	9 900	67,6	8,2	14,8	9,4	Tchokos.65,Nigéria 9,Ewé 3
Bafilo	8 300	77,3	9,9	6,5	6,3	Kotokoli 91,Kabyè 2,Ewé 1
Sotouboua	6 900	7,1	12,2	79,2	1,5	Kabyè 57,Kotok.24,Losso 4
Notse	6 400	59,2	13,5	18,6	8,7	Ewé 69,Kabyè 6,Mina 5
Badou	6 100	19,6	21,2	30,1	29,1	Akposso 26,Ewé 13,Kotok.11
Kétau	5 550	45,6	18,4	18,8	17,2	Kabyè 63,Kotok.15,Nigéria 8
Kandé	4 850	63,9	17,0	13,3	5,8	Lamba 74,Kotok. 6,Kabyè 3
Niamtougou	4 200	75,8	9,9	11,2	3,1	Losso 87 Kabyè 4,Lamba 3
Hahotoé	3 950	61,8	24,2	5,8	8,2	Quatchi 78,Mina 8,Ewé 5
Assahoun	3 850	35,5	27,2	17,4	19,9	Ewé 70,Nigéria 12,Mina 6
Tabligbo	3 650	39,8	38,2	12,5	9,5	Quatchi 72,Mina 8,Nigéria 5
Agbodrafo	3 200	45,6	20,9	3,1	30,4	Mina 56,Ghana 16,Quatchi 7
Agoényivé	3 100	80,3	7,6	4,6	7,5	Ewé 90,Nigéria 3,RPB 1
Togoville	3 000	79,9	12,8	4,1	3,2	Quatchi 93,Mina 3,Ewé 1
Amlamé	2 350	40,9	25,1	26,7	7,3	Akposso 52,Ewé 12,Kotokok10
Pagouda	2 300	34,2	31,6	17,0	17,2	Kabyè 63,Nigéria 11,Losso 4
Kpémé	1 950	8,0	52,6	16,5	22,9	Mina 26,Quatchi 21,Ewé 20
Glidji	1 800	78,3	13,8	1,2	6,7	Mina 68,Pedah 13,RPB 6
Agougadzépé	1 650	19,0	46,1	22,8	12,1	Ewé 68,Nigéria 7,Mina 6
Dadja	1 600	54,4	14,4	26,7	4,5	Ana 49,Fon 16,Kabyè 8
Agbélouvé	1 400	54,0	21,3	13,5	11,2	Ewé 71,Nigéria 7,RPB 5

LES EXPULSES DU NIGERIA DE RETOUR DANS LE SUD-EST TOGO

Koffi A. EKOUEVI

Le 17 Janvier 1983, le Nigéria décidait brusquement l'expulsion des étrangers résidant sur son territoire. Ce fut la consternation dans la sous-région ouest-africaine. Cette décision allait à l'encontre des engagements pris dans le cadre de la CEDEAO ⁽¹⁾.

Comme d'habitude en de pareilles circonstances, l'opinion internationale s'est indignée. Des aides de différentes natures ont afflué de part et d'autre, vues les conditions effroyables dans lesquelles plus de 2 millions d'hommes et de femmes ont été déportés en quelques semaines.

Puis comme on devait s'y attendre, l'attention s'est portée progressivement sur d'autres points brûlants de l'actualité. On reparlera certainement d'autres expulsés à l'avenir mais pour le moment, on pallie à d'autres problèmes "plus urgents".

L'actualité offre ainsi des occasions ponctuelles de mesurer l'impact de certains phénomènes démographiques.

En Août 1983, nous avons mené dans quatre villages du Sud-Est Togo une enquête auprès de ces expulsés du Nigéria en vue de :

- 1-Faire ressortir quelques caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des migrants,
- 2-Déterminer les principaux motifs du départ vers le Nigéria,
- 3-Cerner les réalités socio-économiques de leur séjour dans ce pays,

¹CEDEAO: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

4- Faire un bilan de ces migrations sur le plan individuel et collectif.

Nous avons touché en tout 100 migrants de retour dans les villages suivants: Aname, Tokpo, Fiata et Ganavé. Il convient de souligner que cette étude ne se prétend représentative ni des caractéristiques des expulsés du Nigéria, ni des quatre villages d'investigation, ni du Sud-Est Togo. Toutefois elle garde sa valeur exploratoire malgré l'impossibilité d'extrapolation des résultats, due à la petite taille de l'échantillon et à l'absence d'une base de sondage.

I-PRESENTATION DU SUD-EST TOGO

Le Sud-Est Togo regroupe les préfectures des Lacs, de Vo et de Yoto. Il a une superficie de 2620 km² soit 5% du territoire national.

"Avec les pays Moba et Kabyè, tous les deux situés au nord, le Sud-Est, pays des Mina et des Quatchi apparaît comme l'un des trois grands foyers de peuplement de l'espace togolais"⁽¹⁾.

Le Sud-Est connaît de fortes densités allant jusqu'à 300 habitants au km² avec une densité moyenne de 140 habitants au km².

L'habitude d'émigrer n'est pas un fait récent dans la région. Le peuplement actuel découle de mouvements migratoires des populations fuyant les royaumes d'Abomey et Ashanti ⁽²⁾ aux 17^e et 18^e siècles.

De plus, cette région côtière a été la première au Togo à entrer en contact avec le monde occidental. Le commerce triangulaire faisait du Sud-Est une région prospère avec une agriculture florissante.

¹ATHEAUME, Benoît, Contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo, Lomé, 1974, p 5.

²BENOIT, D., LEVI, P., VINARD, P. Structures des ménages dans les populations rurales du sud-Togo, 1983, p. 322.

Mais la forte croissance démographique, la stagnation des techniques culturales, l'appauvrissement prononcé des sols sont autant de facteurs qui déstabilisent la production traditionnelle et le système de légalisation du patrimoine et qui entraînent un déplacement de la main-d'oeuvre. Ce courant d'émigration est principalement dirigé vers Lomé, Accra, Cotonou et Lagos.

D'après les chiffres officiels disponibles 53 952 personnes soit 66% des expulsés Togolais du Nigéria seraient originaires du Sud-Est ⁽¹⁾.

II-LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION MIGRANTE ETU- DIEE ET LES MOTIFS DE LA MIGRATION.

Selon nos données, la population migrante est jeune. Elle atteint un maximum dans la tranche d'âges de 16 à 20 ans. Plus de la moitié des enquêtés soit 54% avaient au plus 20 ans lorsqu'ils ont quitté le Togo.

Les données sur la situation matrimoniale montrent que 38% des enquêtés sont célibataires alors que 62% sont mariés. Parmi ces derniers 19% sont en union polygamme. Toujours en parlant des mariés 73% des hommes sont partis avec leur femme contre 24% qui ont émigré seuls et 3% qui se sont mariés au Nigéria. Cette constatation surprenante vient du fait que la femme mariée n'est pas considérée comme une charge par l'homme qui émigre. 78% des hommes en unions monogames ont été suivis par leur femme, et 64% des polygames par deux femmes. La majorité des femmes mariées, soit 61% auraient suivi leur mari dans l'intervalle d'un an après son départ.

La population masculine est cependant la plus touchée par cette migration même si on compte également quelques migrantes aussi bien célibataires que mariées.

Les principaux mobiles de ces migrations sont d'ordre économique. Les réponses "pas de travail", "pour chercher de l'argent", "pour apprendre un métier" sont les plus courantes données par les enquêtés.

¹Comité National pour l'accueil des rapatriés du Nigéria-Ministère des affaires étrangères du TOGO, 1984.

Tableau 1. Répartition par sexe et situation matrimoniale au retour (effectifs).

situation matri/sexe	CELIBAT	MONOGAME	POLYGAME	TOTAL
Masculin	32	29	14	75
Féminin	6	14	5	25
Total	38	43	19	100

Tableau 2. Les motifs du départ en migration

Motifs	effectifs
Pas de terre	4
Pas de travail	36
La terre ne rapporte pas	4
Pour chercher de l'argent	15
Pour apprendre un métier	29
Pour faire le commerce	4
Pour rejoindre son mari	4
autres	4
Total	100

Une formation professionnelle préalable semble ne pas être un facteur indispensable à la migration. La plupart des migrants soit 76% ont émigré sans aucune qualification professionnelle (tableau 3).

Les cultivateurs, les artisans, les commerçants et les élèves sont les catégories socio-professionnelles dans lesquelles on retrouve une forte proportion des migrants. Quelles sont donc les motivations spécifiques qui ont poussé les originaires du sud-est à se déplacer vers le Nigéria?

Tableau 3. Travail effectué avant le départ en migration

Occupation Professionnelle	effectif	
Cultivateurs	43	
Artisans	ménisier	5
	maçon	2
	blanchisseur	1
	bijoutier	2
	mécanicien	2
Commerçants	commerce de produits manufacturés	6
	revendeuse d'aliments préparés	4
Elèves	21	
Apprentis	1	
Autres (malade, sans emploi)	11	
Total	100	

II-1. Cas des cultivateurs.

La croissance démographique et la monétisation très poussée de l'économie du Sud-Est provoquent un morcellement des terres d'une génération à l'autre. La terre fait ainsi l'objet de diverses transactions de par sa rareté. Elle se loue et se vend.

La surface moyenne cultivée par habitant agricole dans l'ensemble de la région est de 0.20 ha et descend même à 0.12 ha dans l'arrière pays d'Aného.

L'outillage agricole et les techniques d'exploitation restent rudimentaires. Le Sud-Est est en plus une région à pluviométrie faible et capricieuse (variation interannuelle 500 à 1 300mm).

L'engrais étant importé et coûteux son utilisation est peu répandue. Mais la transformation, sous forme d'engrais, du phosphate que l'on retrouve dans la

région reste à l'état de projet.

Avec ces contraintes, le paysan arrive donc rarement à produire suffisamment pour assurer l'approvisionnement alimentaire tout le long de l'année. De plus, dans la société togolaise, le paysan a à assurer certaines cérémonies traditionnelles, les mariages, et les funérailles ; ces divers items doivent être intégrés dans le budget familial.

Une partie considérable de la production du paysan est échangée contre un revenu monétaire qui ne lui donne pas un pouvoir d'achat substantiel. Que ce soit en période d'abondance ou de soudure, le paysan est lésé au niveau des prix. Soulignons que les mesures prises par le gouvernement n'ont pas suffi à maîtriser complètement la commercialisation des produits agricoles et la spéculation continue d'exister.

Au moment des récoltes, les commerçants des centres urbains avoisinants vont dans les villages et même jusqu'aux fermes les plus reculées "pour ramasser" les produits agricoles à des prix très bas. Une partie de ces produits sera immédiatement offerte sur les marchés à des prix déjà plus élevés ; l'autre partie sera stockée en attendant la période de soudure, alors que des prix exorbitants seront pratiqués.

Ayant dû vendre sa récolte pour s'acquitter de ses dettes, le paysan est obligé, au temps de soudure, de s'approvisionner lui également sur ces marchés. Mais, dans la plupart des cas, le paysan s'endette pour survivre. Il en arrive à un point où il compare sa situation au village à ce qu'il pourrait retirer d'une occupation en ville.

Ceci revient à un calcul économique du paysan sur la base des données accessibles notamment les récits des migrants de retour et/ou les expériences personnelles de migrations antérieures. Notons cependant que certains paysans arrivent quand même à stocker une partie de leur production. Les méthodes de stockage traditionnelles sont souvent aussi efficaces que les méthodes modernes.

II-2. Cas des artisans.

La première migration des artisans répond souvent à des préoccupations à court terme. Bien souvent, l'apprentissage de leur métier est l'occasion de la cette migration vers un centre urbain. Dans notre échantillon, sur 24 migrants ayant appris un métier avant leur départ 22 sont des anciens migrants qui ont résidé soit à Lomé, au Ghana, au Bénin ou en Côte d'Ivoire.

La saturation du secteur non-structuré des centres urbains les plus proches et les tracasseries administratives expliquent en grande partie leur présence au village où ils sont confrontés à l'une ou à l'autre des situations ci-après:

- une faible demande du travail artisanal qui les oblige à exercer leur métier à temps partiel.
- une demande nulle du travail de l'artisan due à la distorsion entre ses services et la structure de la demande locale (l'importation de produits manufacturés y joue un rôle considérable.

Le plus souvent, l'artisan recherche un revenu monétaire par son métier et pratique l'agriculture pour la subsistance alimentaire. Parmi les 24 personnes qui ont appris un métier, 12 exerçaient leur métier avant leur départ.

Dans le cas où ses services n'intéressent personne au village (cas des peintres auto, réparateurs d'appareils ménagers, etc.), la seule possibilité qui lui reste est de retourner au champ.

Mais comme nous l'avons souligné précédemment, la vie du paysan est également marquée par des problèmes de taille. Le village devient ainsi une escale entre deux migrations et les artisans n'attendent qu'une occasion propice pour repartir.

II-3. Cas des commerçantes.

Ce sont essentiellement les femmes qui pratiquent le commerce de produits manufacturés et d'aliments préparés. Les femmes du Sud-Est sont généralement actives. On les retrouve au champ, au marché effectuant diverses

tâches. Le terme "revendeuse" exprime mal la multiplicité et la diversité des tâches auxquelles elles se livrent. Un grand nombre fabriquent elles-mêmes le produit qu'elles vendent (savon, huile rouge, gari, pâte et sauces...). D'autres se contentent de recéder, avec un menu bénéfice, diverses marchandises achetées sur les marchés ou aux grossistes (pétrole, cosmétiques, sel, petits coupons de pagne, cigarettes, comprimés d'aspirine et de nivaquine vendus à la pièce, etc.)⁽¹⁾ Elles sont en contact permanent avec les centres urbains et le jour où elles trouvent une possibilité de s'installer en ville, que ce soit avec leur mari ou toute seule, elles n'hésitent pas, d'autant plus que les enfants peuvent être pris en charge par les grands parents ou les membres de la famille au sens élargi.

II-4. Cas des élèves

Des facteurs sociologiques autant qu'économiques expliquent la décision du départ en migration de ce groupe. L'école a été considérée pendant longtemps dans les sociétés africaines comme un levier de passage entre une vie misérable d'agriculteur et une existence aisée de bureaucrate. Ceci se comprend étant donné les circonstances et les motifs de son implantation dans nos sociétés. Au départ, l'école était introduite pour former des cadres intermédiaires au service du colonisateur.

Cependant l'équation : réussite scolaire = réussite sociale, commence à être battue en brèche surtout avec l'apparition des "diplômés chômeurs"; le mirage n'est cependant pas totalement évanoui. L'école est toujours assimilée à un vaccin qui immunise l'individu contre "la maladie" qu'est le travail de la terre. Les parents investissent ainsi une partie assez importante de leur patrimoine dans la scolarité de leurs enfants afin que ces derniers "réussissent" et viennent en retour leur assurer un certain niveau de bien-être et/ou leur garantir une vieillesse sans souci. Ceci constitue à certains égards un palliatif à l'absence d'un

¹ANTHEAUME, B., "Contribution à la connaissance régionale du Sud-Togo", 1974, page 42.

système de sécurité sociale dans les milieux ruraux. Dans cette situation il n'est pas question d'aller à l'école et de retourner à la terre. Si c'est pour cultiver la terre, pourquoi avoir perdu tant d'années à l'école?

En dehors de cette pression sociale, d'autres facteurs précipitent le départ des jeunes lettrés. Autant l'école semble induire une mobilité sociale, autant elle constitue un instrument de sélection. Dans l'échantillon étudié, 52% des migrants ont fait au moins l'école primaire.

Parmi 35 enquêtés qui ont été uniquement à l'école primaire 8 ont eu leur certificat de fin d'études primaires. Sur 13 élèves qui ont atteint le niveau CEG (Collège d'Enseignement Général) 1 seul a eu le BEPC. Personne enfin n'a eu le Baccalaureat parmi les 4 enquêtés qui ont atteint le Lycée avant d'émigrer.

Les frustrations et les désillusions créées par les échecs scolaires semblent être une des causes de la migration des élèves. Ces derniers n'hésitent pas à tenter leur chance ailleurs que sur les bancs.

II-5 Autres facteurs pouvant faciliter la migration

Avant d'aller au Nigéria 40% des enquêtés avaient déjà résidé à l'extérieur de leur région .

Tableau 4. Les migrations antérieures

Destinations	Effectif
Lomé	18
Ghana	13
Bénin	5
Côte d'Ivoire	4
Total	40

A l'extérieur du Togo, le Ghana était la principale destination des migrants du Sud-Est jusqu'à la décision d'expulsion des étrangers de ce pays en 1969.

Le boom pétrolier du Nigéria dans les années 1970 et la croissance économique relative qu'il a entraîné ont fait de ce pays la puissance économique de la région par excellence. Des milliers de personnes des pays limitrophes n'ont pas hésité à s'y rendre.

Dans le cas des ressortissants du Sud-Est Togo, outre les facteurs économiques, certains facteurs environnementaux ont facilité les migrations notamment:

- le rôle des marchés en tant que lieux d'échanges d'informations sur les destinations visées;
- la proximité des centres urbains tels Lomé, Cotonou, Accra et Lagos;
- l'existence d'un circuit de transport organisé (31% des enquêtés sont partis directement de leur village pour le Nigéria, des voitures de transport en commun sont venues les chercher chez eux).

Après l'aperçu des caractéristiques démo-économiques et des motifs perceptibles de la migration nous allons tenter de cerner les conditions socio-économiques de la vie des migrants au Nigéria.

III-LES REALITES SOCIO-ECONOMIQUES DU SEJOUR DES MI-GRANTS AU NIGERIA

Le migrant part rarement dans un pays sans l'adresse d'un "parent" susceptible de l'accueillir. Il peut aussi être placé en apprentissage chez un parent ou partir sur une promesse sérieuse d'un emploi. Dans l'échantillon étudié, 60% des migrants ont résidé temporairement chez des parents au Nigéria tandis que 40% y ont résidé pendant tout leur séjour.

Le migrant qui se débrouille bien a la possibilité de faire le tour de ses parents avant de trouver un emploi stable et de s'installer. De la même manière il servira à son tour de relais à d'autres migrants lorsqu'il se sera un peu stabilisé. Le réseau familial semble jouer un rôle très important dans l'accueil des migrants dans toute la sous-région.

La solidarité dans le groupe des migrants se traduit par une tendance des originaires d'un même village

ou d'une même région à se regrouper dans le pays d'accueil. Ainsi 77 des 100 migrants observés ont résidé dans des quartiers comprenant beaucoup de ressortissants de leur région. Les migrants observés se sont essentiellement dirigés vers Lagos et ses environs.

Les quartiers Lassa-Madja, Ikòtu, Itirè, abritaient les ressortissants du Sud-Est de la même manière que Agege (Aguda district) était considéré comme le quartier des ghanéens.

III-1. Emploi des migrants

Les tableaux suivants donnent les occupations professionnelles par sexe des migrants enquêtés.

Tableau 5. Travail effectué par les hommes.

Occupation professionnelle	effectif
menuisier	17
apprentis de divers métiers	14
blanchisseur	10
mécanicien	8
soudeur	5
maçon	4
manoeuvre	4
ouvrier du froid	3
bijoutier	2
tapissier	1
chauffeur	1
élève	1
boy	1
sans travail	4
Total	75

D'après le tableau 5, 68% des hommes exercent des métiers nécessitant au préalable un apprentissage. Cependant, au départ en migration, seulement 32% soit (24/75) des hommes avaient appris un métier. Comment s'explique alors la différence de 36% que représente les nouveaux travailleurs avec qualification professionnelle ?

Tableau 6. Travail effectué par les femmes.

Occupation professionnelle	effectif
commerçante	11
revendeuse d'aliments préparés	10
bonne	2
apprentie	1
élève	1
Total	25

Il est certes possible selon la durée de migration qu'un migrant apprenne un métier et l'exerce au Nigéra. La durée de migration moyenne calculée est de 6 ans environ. Mais, il s'agit le plus souvent d'un apprentissage sur le tas; rares sont ceux qui peuvent se placer en apprentissage dans une structure éducative. Le gain rapide de l'argent est la motivation première de la majorité des migrants, le genre d'emploi occupé passe en second. Dans ce contexte, il est donc plus facile pour eux d'être engagés comme aide-menuisier, aide-maçon, etc., et d'apprendre ainsi un métier. Avec ce statut, ils bénéficient d'un certain revenu pour survivre en contrepartie du travail fourni. Notons que 45% des migrants qui ont travaillé, se sont dirigés vers les services, les chantiers de construction, les petites industries de transformation qu'ils appellent eux-mêmes "companies". Les 55% restants ont déclaré exercer un métier pour leur propre compte.

II-2. Revenus mensuels des migrants

Le tableau 7 ci-après donne les revenus mensuels en NAIRA et en FCFA de 84 migrants concernés (1 Naira= 200 Fcfa).

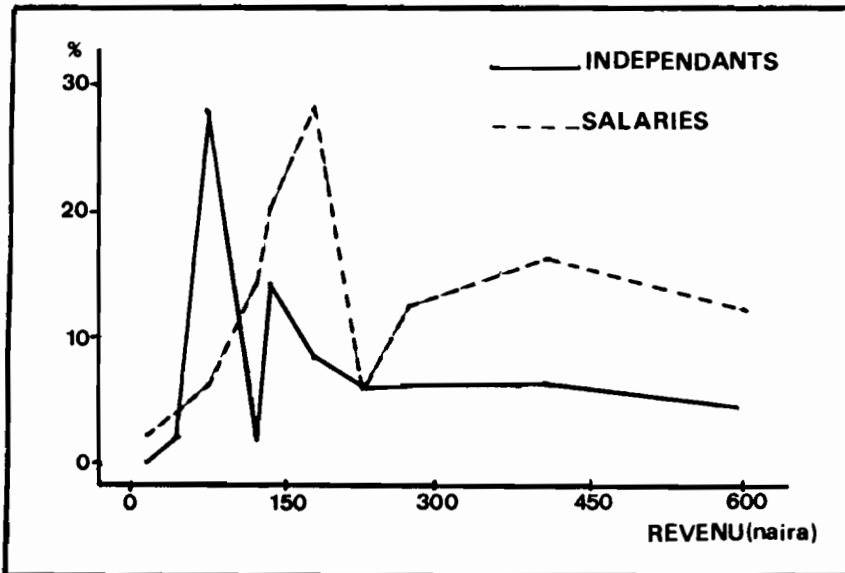
Le revenu mensuel moyen calculé est de 224 Naira soit 44800 Fcfa. 67% des migrants percevaient au plus 40000 Fcfa et 27% plus de 50000 Fcfa. Le revenu de plus de la moitié des migrants est inférieur à la moyenne calculée et l'écart entre les revenus est considérable.

Les travailleurs indépendants semblent avoir les revenus les plus élevés. (figure 1)

Tableau 7. Revenus mensuels

Revenu en NAIRA	Revenu en FCFA	effectifs	%
10- 25	2000- 5000	1	1.0
26- 50	5200- 10000	4	4.8
51-100	10200- 20000	15	17.9
101-125	20200- 25000	7	8.3
126-150	25200- 30000	14	16.7
151-200	30200- 40000	15	17.9
201-250	40200- 50000	5	6.0
251-300	50200- 60000	8	9.5
301-500	60200-100000	9	10.7
501 & +	100200 & +	6	7.1
Total		84	100

En effet 39% de ce groupe contre 18% des salariés gagnent plus de 250 Naira soit 50000Fcfa. Ces données sur les revenus doivent toutefois être prises avec précaution (possibilités de biais introduits par des erreurs de déclaration d'âge) et rapportées au coût de la vie au Nigéria.

Figure 1. Revenu des togolais expulsés (travailleurs indépendants et salariés) en naira.

Selon Esther OGUNMODEDE,⁽¹⁾ le Nigéria qui est surtout un pays agricole doit maintenant importer du riz, du blé, de la viande et du poisson. La hausse en flèche du prix des denrées alimentaires affecte non seulement les pauvres mais aussi ceux qui le sont moins. Un grand nombre de familles ne peuvent plus manger convenablement. Une igname, qui ne coûtait pas plus de 2 Naira (400Fcfa) il y a un an, coûte maintenant 9 Naira (1800 Fcfa). Le gari qui est l'une des bases de l'alimentation, a augmenté de plus de 100% et coûte 17 Naira (3400Fcfa) le boisseau. Les bananes vertes et le riz sont devenus un luxe. Malgré les efforts déployés par le gouvernement, les familles ont de plus en plus faim.

IV-UN BILAN DES MIGRATIONS.

IV-1. Sur le plan individuel

Le revenu mensuel d'un paysan dans la région Maritime (qui comprend le Sud-Est) serait de 12 000Fcfa. Celui d'un ouvrier moyen de 25 000Fcfa et celui des fonctionnaires entre 30 et 35 000Fcfa⁽²⁾. Les migrants observés percevaient au Nigéria un revenu mensuel moyen de l'ordre de 44 800Fcfa.

En terme de coût d'opportunité, ces données semblent justifier le choix de la migration. Mais, la comparaison des revenus nominaux a une portée très limitée. Ce sont les pouvoirs d'achat qu'il faudrait comparer. Rappelons que les produits alimentaires sont chers au Nigéria et que l'auto-consommation n'est pas le plus souvent entièrement comptabilisée dans les revenus octroyés dans le milieu d'origine. On peut supposer que les revenus élevés du milieu d'accueil ne garantissent pas nécessairement une hausse du niveau de vie.

Outre les avantages économiques escomptés par le

⁽¹⁾OGUNMODEDE, Esther, "Nigéria: les difficultés de la vie changent les attitudes", Peuples, vol 10, n°4, 1983, p.22.

⁽²⁾Rapport BIT-PECTA Disparités des revenus entre villes et campagnes au Togo, 1980.

migrant, la migration peut lui procurer des avantages sociaux.

En effet le migrant est éloigné des structures sociales traditionnelles et se sent moins "obligé" face au milieu d'origine.

Il bénéficie plus ou moins des infrastructures socio-sanitaires urbaines. La migration le prédestine à un statut social différent au retour dans son village.

Ainsi même en considérant seulement les atouts sociaux, le choix de la migration peut se justifier au niveau individuel. Ni les échecs, ni les expulsions ne semblent ralentir cet élan vers les centres urbains. 71% des enquêtés voulaient retourner au Nigéria, quelques mois seulement après en avoir été expulsés. 9% voulaient aller à Lomé, 5% vers d'autres centres urbains à l'extérieur du Togo et seulement 15% voulaient rester au village.

La migration paraît à plusieurs égards la solution sur le plan individuel au déséquilibre économique entre zones rurales et urbaines. Mais quel en est l'impact sur le milieu d'origine ?

IV-2. Sur le plan de la collectivité

Le départ des jeunes en âge de produire prive le Sud-Est de sa main d'oeuvre active. La population masculine est la plus éprouvée par l'émigration. Au recensement de 1970 on comptait 108 femmes pour 100 hommes pour l'ensemble de la Région Maritime avec 145 femmes pour 100 hommes dans le groupe d'âges de 15-49 ans.

La mobilité de la main-d'oeuvre non accompagnée d'une hausse de la productivité des actifs du secteur agricole qui demeurent sur place sont autant de facteurs qui appauvrissent la région.

Cette situation pourrait connaître des améliorations si les transferts des migrants vers la région étaient importants, et surtout s'ils étaient investis dans des activités productives. Ce n'est pas le cas quand on analyse les résultats obtenus: 64% des enquêtés ont affirmé envoyer des fonds au village dont 49% de façon régulière. La moyenne mensuelle des transferts de ce

dernier groupe est de 5 800 Fcfa soit 13% du revenu mensuel moyen. La régularité du transfert de ces fonds n'est pas du tout évidente. Ces fonds sont confiés soit à un migrant qui effectue une visite au village ou à un chauffeur de taxi qui connaît les parents. Nous avons supposé que si les transferts ne sont pas réguliers et importants, les migrants se constitueraient un fond d'épargne au Nigéria. A la question: "Quel était, votre mode d'épargne au Nigéria?" nous avons obtenu les réponses suivantes (tableau 8):

Tableau 8. Mode d'épargne des migrants.

Réponses	%
Tontines	64
Thésaurisation	18
Revenu insuffisant pour épargne	18
Total	100 (n=84)

Comme on peut le constater, 64% des migrants pratiquaient les tontines. Ce système ne semble cependant pas rejoindre un objectif d'épargne comme on le conçoit habituellement. L'adhérent a une forte probabilité d'affecter son dû à des dépenses de consommation. Les réponses à la question suivante "Qu'avez-vous réalisé de concret lors de votre séjour au Nigéria?" (tableau 9) en sont la preuve.

Tableau 9. Réalisations concrètes

Réponses	%
Rien de concret	90
Construction d'une maison au village	5
Achat d'une parcelle au village	2
Une maison et une parcelle au village	2
Location d'une parcelle au village	1
Total	100 (n=100)

90% ont répondu n'avoir rien fait de concret. L'épargne des migrants est faible, et, ne s'investit pas dans des activités productives, mais plutôt dans l'acquisition des biens et équipement de consommation.

A partir de cette enquête, on peut supposer que la migration, en dehors du fait qu'elle décongestionne les villages et allège les problèmes momentanés de subsistance, ne rapporte pas au milieu d'origine.

De plus, la collectivité doit réunir ses ressources déjà limitées pour entretenir les migrants qui reviennent à la suite d'une expulsion massive, et ceci sans avoir recouvré les fonds investis dans l'éducation et la formation de ces migrants.

CONCLUSION.

L'expulsion des étrangers du Nigeria a été un révélateur puissant de la situation des migrants, hors de leurs pays. Cette décision politique a jeté du jour au lendemain sur les routes des millions de personnes les obligeant à abandonner leurs emplois mais aussi parfois des biens chèrement acquis.

Rappelons toutefois que le Nigeria n'innove pas en matière d'expulsions; d'autres pays du continent l'ont précédé notamment la Côte d'Ivoire (1958), le Cameroun (1967), le Ghana (1969), l'Ouganda (1971), le Congo (1977), le Gabon (1978) (1).

A travers ces exemples, on constate que les pays Africains n'ont pas réussi à transformer leurs frontières nationales héritées de la colonisation. Celles-ci n'étant que de simples barrières greffées sur les formations sociales. Qu'une ethnie, un village ou une famille soit séparé par cet artifice est chose courante en Afrique. Le plus souvent ces frontières n'existent même pas matériellement. Elles ne sont visibles que sur une carte. Cette situation rend l'étude des migra-

(1) CURTIN, Philip D., "Postwar Migration in Sub-saharan Africa", in HUMAN MIGRATION patterns and policies et Jeune Afrique, 9 Février 1983.

tions africaines difficile et complexe puisqu'elle implique une redéfinition du terme migration.

Bien que ne pouvant nous permettre d'extrapoler nos résultats nous avons été amené à travers cette étude à faire une constatation importante: la contribution des migrations à une amorce de développement économique de la région du Sud-Est Togo serait peu sensible. Si les résultats au niveau national sont les mêmes, une nouvelle approche face aux problèmes agricoles s'impose: repenser à des politiques de création d'emplois adaptées à ce secteur, parer à la dégradation continuelle des conditions d'existence dans le milieu. Pour cela des actions spécifiques doivent être engagées notamment:

- a) Une forte concentration des ressources tant financières qu'humaines au développement de l'espace rural qui regroupe près de 80% de la population active.

Notons que les investissements consentis jusqu'à une date récente à ce secteur sont très faibles. Ils ont été de 13.6% pour la période couverte par le 1er Plan économique et social (1966-70), de 14.4% pour la période du 2e Plan (1971-75) et de 11.9% pour celle du 3e Plan (1976-80).

Les investissements alloués au développement rural pendant la période 1966-80 étaient trois fois inférieurs à ceux du développement industriel ⁽¹⁾.

- b) Une coordination entre les différents projets de développement est nécessaire.
- c) Une politique de colonisation de nouvelles terres sur le plan national pourrait décongestionner les régions à forte densité de population et favoriser ainsi une meilleure distribution de la population sur l'étendue du territoire. Aussi à défaut de pouvoir stopper les mouvements migratoires, on peut

¹SCHWARTZ, Alfred, Quatre plans quinquennaux de développement au Togo (1966-1985), les politiques sectorielles, mythes et réalités, ORSTOM, Lomé, 1984, page 5-6.

les orienter au profit du développement économique du pays.

- d) Une diversification des activités et une amélioration des conditions de vie dans l'espace rural doivent sous-tendre toute politique de mise en valeur de nos régions.
- e) Il faudra réfléchir sur les possibilités de développement du secteur non-structuré et de l'artisanat traditionnel au service du secteur agricole.
- f) Une réforme du système éducationnel allant dans le sens d'une formation technique et professionnelle adaptées au milieu pourrait permettre une meilleure utilisation du capital humain.

Dans ces différentes démarches, le planificateur ne devra en aucun cas perdre de vue les données socio-économiques propres à la région concernée. Il devra au contraire chercher à les rationaliser. Certes une chose est de faire des propositions, une autre de les réaliser. Les opérations de développement demandent des investissements importants que nos pays, qui vu leur faible poids économique, ont du mal à supporter individuellement. Cette situation rend fort intéressante l'idée d'un regroupement en une communauté économique, cadre propice à un véritable développement. Ce cadre permettrait également d'envisager les problèmes de population dans toute leur complexité.

Une étude exhaustive des principaux flux migratoires par exemple dans la région, montrerait l'ampleur réelle du phénomène et on saurait ce que chaque pays y gagne ou y perd. Cette démarche est un préalable indispensable à une prise de conscience effective et collective du problème, pouvant conduire à l'élaboration d'une politique migratoire opérationnelle au niveau de la sous région ouest-africaine.

SYNTHESE DE TRAVAUX SUR LA MOBILITE INTERNE ET EXTERNE DANS LE SUD-EST DU TOGO

E. Le BRIS

On ne trouvera, dans cette synthèse, ni données nouvelles, ni hypothèses tout à fait originales. J'ai voulu, à partir de travaux, publiés pour la plupart (cf. annexe), rassembler dans un même questionnement des travaux réalisés dans des perspectives et à des dates différentes. Il convient donc d'abord de rappeler les principales caractéristiques de ce questionnement. S'agissant de l'Afrique et, plus généralement des pays en voie de développement, les chercheurs travaillant sur les migrations sont confrontés à l'imperfection des données statistiques officielles, à la non comparabilité des informations figurant dans les études monographiques et au coût prohibitif des enquêtes spécifiques de qualité menées dans un cadre régional ou dans un cadre national⁽¹⁾.

Le deuxième risque auquel sont soumises les études sur les migrations est celui de l'interprétation linéaire ou mécaniste; il n'existe pas, par exemple, de relation clairement établie entre pression démographique et mobilité humaine. Par ailleurs, on peut prétendre que la migration n'est pas essentiellement un déplacement dans l'espace mais, avant tout, un changement d'état ou de condition sociale. Il est donc nécessaire de déplacer l'investigation des terrains géographique et démographique classiques vers une interrogation de l'organisation sociale et de son histoire.

Enfin, on constate aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre un phénomène migratoire sans tenir à

⁽¹⁾ LE BRIS, E., A. QUESNEL et P. VIMARD, "Essai d'enquête spécifique dans une région à forte pression démographique. L'enquête préliminaire à une observation suivie du Sud-Est du Togo.", Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 4, 1977, pp. 383-408.

la fois tous les maillons de la chaîne, c'est-à-dire tous les "états sociaux" du migrant depuis son premier départ jusqu'à sa position actuelle. Dans le cas de l'Afrique, il est non moins nécessaire de saisir les relations complexes entre tous ces pôles constitutifs de l'espace de vie du migrant.

C'est précisément à partir de cette dernière hypothèse que s'organise le plan de cet essai. Suivant une brève présentation de la région de référence, seront évoquées les migrations agricoles internes. J'aborderai ensuite la question centrale de l'exode rural et des conditions d'insertion en milieu urbain. Je conclurai par une analyse des effets de la migration sur la communauté d'origine.

I- LA REGION DE REFERENCE: LE SUD-EST DU TOGO

Le Sud-Est du Togo correspond aux trois préfectures des Lacs, de Vo et du Yoto (anciennes circonscriptions d'Aného, Vogan et Tabligbo). Cette petite région (environ 2 500 km²) s'ouvre sur la mer par une étroite fenêtre d'une vingtaine de kilomètres; elle s'étire vers le nord entre le fleuve Haho et le fleuve Mono qui marque la frontière avec la République Populaire du Bénin mais la distance maximale, dans cette direction, n'excède pas 80 km.

Sur un peu moins de 5% du territoire national, on dénombre 15% de la population du pays, soit aujourd'hui plus de 400 000 habitants. Les densités brutes moyennes sont passées de 30 à 40 habitants par km² au début du siècle à plus de 150 aujourd'hui; dans certaines zones des préfectures de Vo et des Lacs les densités brutes peuvent même dépasser 300! Cette situation est d'autant plus remarquable que le peuplement est essentiellement rural, les centres urbains (du moins ceux que le recensement catalogue comme tels) n'excédant guère le quart de la population régionale.

Suivre l'évolution de la population du Sud-Est du Togo sur une période suffisamment longue est un exercice malaisé. Les 60 000 habitants figurant dans les dénombremments de l'époque allemande constituent une estimation pêchant sans doute par défaut. Celle de 1950 (185 000 habitants) doit être interprétée à la lumière du puissant exode intervenu après la seconde guerre

mondiale du fait de l'ouverture des frontières avec la Gold Coast. Les recensements réalisés à partir de 1958-1960 sont suspects de sur-estimation et s'inscrivent dans des cadres spatiaux fluctuants mais ils expriment une très forte poussée démographique (240 000 habitants en 1958-60, 325 000 en 1970). Ce mouvement semble pourtant se ralentir dans la période récente puisque le recensement de 1981 donne 390 000 habitants pour les trois préfectures; celles des Lacs et de Vo se situent respectivement au 17^e et 18^e rangs pour la croissance (de l'ordre de 15% sur 11 ans) alors que celle de Yoto, à près de 40%, se maintient au 7^e rang. Les données de mouvement à notre disposition, étaient malheureusement fort sujette à caution qu'il s'agisse du croît naturel (sans doute supérieur à 2,5% par an) ou, plus encore, de la mobilité externe. On en est donc réduit aux conjectures pour saisir la dynamique de la surpression démographique; l'accélération de l'accumulation des hommes dans la région après la seconde guerre mondiale est d'autant plus étonnante qu'elle est contemporaine d'une augmentation significative de la pression migratoire vers les zones de plantation et vers les principaux centres urbains de la côte. Autre paradoxe: cette accumulation humaine se produit à un moment où la dégradation des terres de barre prend un tour irréversible et l'on hésite à suivre R. CORNEVIN lorsqu'il attribue le niveau élevé des densités de population à "l'excellence des techniques agricoles des Ouatchi".

On ne contestera certes pas que le pays Ouatchi vit essentiellement de l'agriculture (l'exploitation minière des phosphates et du calcaire étant largement étrangère à l'économie régionale). Mais le fait n'a pas, à lui seul, de valeur explicative, pas plus d'ailleurs que la proximité de la région par rapport aux principales concentrations urbaines des pays voisins (Accra, Lagos) et du Togo lui-même (Lomé est à une cinquantaine de kilomètres). Il n'y a pas de "propension à migrer de l'ethnie Ouatchi" mais une histoire originale de cette formation sociale installée tardivement en ces lieux, très tôt confrontée à l'économie de traite et soumise, dans un état d'extrême fragilité, aux aléas économiques et politiques contemporains.

Le peuplement du sud-est a été assuré par des groupes hétérogènes (Guin, Ouatchi, Ewé, Fon, Ehoué, Pédah, Adja...) parmi lesquels les Ouatchi et ceux que l'on

appelle les Mina dominant numériquement. Les seconds sont venus de l'actuel Ghana alors que les premiers ont divergé tardivement du grand mouvement vers l'Ouest des Ewé. Les premières installations dans le Sud-Est ne remontent guère au delà de la fin du XVI^e siècle et la mise en place du peuplement s'étalera jusqu'au XIX^e siècle. Ce peuplement tardif est presque contemporain de l'arrivée sur la côte des premiers européens et de l'amorce d'une économie de traite, certes moins active que sur les côtes de l'Or et des Esclaves, mais néanmoins assez importante et durable pour marquer l'évolution économique et socio-politique des groupes autochtones ainsi que leurs rapports mutuels.

Si les données sur l'histoire des Mina ne manquent pas, celles concernant les Ouatchi sont rares et sujettes à caution. Il est, au demeurant, très difficile de séparer les deux histoires tant elles sont imbriquées. Les rapports entre les deux groupes présentent des facettes contradictoires qui demeurent encore aujourd'hui la clé de l'explication de maints comportements sociaux. Qu'historiquement il y ait eu heurt et affrontement ne fait guère de doute; l'effet le plus évident du conflit est bien le blocage du mouvement ouatchi vers la mer et leur mise à l'écart des circuits du commerce par les européens. Mais on ne comprendrait rien à la mobilité humaine contemporaine si l'on ne prenait pas en considération la très forte attraction sociologique exercée sur les Ouatchi par les groupes côtiers. Certains se sont même demandés si les premiers ne refusaient pas les traits hérités de leur propre histoire pour osciller entre cette attirance (évidente par exemple en ce qui concerne le rituel) et le pôle mythique (paradigme de la fuite de Notsé précédant l'installation dans le Sud-Est).

Trois caractéristiques majeures sont héritées de cette histoire complexe:

- Les cartes restituent de manière particulièrement fidèle le style de peuplement ouatchi. Elles figurent un peuplement dispersé en forme de semis d'une rare densité qu'aucun pôle ne semble en mesure d'organiser. L'occupation de l'espace par des groupes structurés sur une base clanique est d'une approche difficile, alors que la tradition orale valorise tout ce qui est susceptible d'illustrer et de raffermir la cohésion. Les observations

directes mettent en évidence les relations conflictuelles entre lignages et une tendance permanente à la scission. Cette tendance rend compte aujourd'hui, non seulement de la structure de tel ou tel centre de peuplement (Vogan, Vo Koutimé...), mais aussi de l'occupation de l'espace à l'échelle régionale.

- La précarité des systèmes familiaux et matrimoniaux est également une donnée récurrente dans les travaux sur le pays ouatchi. Ces travaux ont, entre autres conclusions, permis d'établir l'élimination de la double filiation, la faiblesse des liens et garanties sur critères sociaux (fréquence des mises en gage de personnes signifiant que celles-ci sont considérées comme des choses) et l'instabilité du système matrimonial résultant du fait que les alliances n'associent pas des groupes vraiment organiques. Une des conséquences importantes de cette instabilité est la liberté des femmes dont le pouvoir de négociation sur la dot explique, au moins partiellement, l'accès à la terre et la prospérité commerciale.

- Reste l'omniprésence du rituel, en particulier dans la résolution des conflits de sexe, de quartiers et dans la marque qu'il imprime aux grands moments de l'existence sociale. Le rite d'initiation adifo sert par exemple de trait d'union entre personnes venues d'horizons divers et amenées à vivre dans un milieu étranger susceptible de menacer (pour des raisons économiques en particulier) leur existence collective.

Ce type de menace est, au demeurant, de plus en plus pressante au village même et l'on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que l'évolution des activités productives en pays ouatchi contribue à la fois au maintien d'une fécondité élevée et à l'alimentation d'une forte pression démographique.

Les Ouatchi se distinguent des Mina par la forte valorisation sociale attribuée aux activités agricoles. Cette valorisation s'exprime en particulier dans le fort degré d'organisation sociale qui affectait les activités agricoles. Cette organisation assez poussée contrastait d'ailleurs avec le niveau technique rudimentaire du système de cultures. Celui-ci a subi une évolution profonde entre le XVIII^e et le XIX^e siècle; on

est en effet passé d'une agriculture de plantage-bouturage fondée sur l'igname à une association maïs/manioc tendant à éliminer tout autre type de culture. Cette association était, il est vrai, de nature à permettre une forte augmentation de la pression démographique. Le manioc, beaucoup plus facile à cultiver que l'igname, donne, même sur des sols relativement pauvres, des rendements assez élevés. Quant au maïs à cycle court, il donne deux récoltes annuelles en régime à deux saisons des pluies. La diffusion généralisée de cette association culturale a provoqué une autre mutation aux conséquences irréversibles: on est passé en un demi-siècle d'un système à jachères courtes à une culture continue sans restitution dont l'effet a été l'épuisement des sols et l'effondrement de la productivité du travail agricole.

Cette évolution des activités productives n'a pas manqué de réagir sur la mobilité humaine. Pour mieux comprendre la relation entre les phénomènes, il faut rappeler dans quel contexte elle s'est produite. L'économie de traite des produits qui a relayé celle des hommes dans la seconde moitié du XIX^e siècle, a modifié en profondeur les règles de la reproduction sociale en confrontant directement ou indirectement les paysans aux règles du marché capitaliste. Cette évolution a également aggravé la dépendance des Quatchi vis à vis des groupes côtiers ne survalorisant la basse vallée du Mono aux dépens du plateau. Après la première guerre mondiale, l'effondrement des bases de l'économie de traite (huile de palme) et le repli sur les centres urbains des fils de l'ancienne classe dirigeante côtière auraient pu donner aux groupes quatchi une chance d'émancipation d'autant plus grande que les villes côtières en croissance rapide exprimaient une demande de plus en plus forte en produits vivriers de base (le maïs et le manioc constituent la base de l'alimentation en ville comme à la campagne).

Cette "chance" des Quatchi est sans doute intervenue trop tardivement; ils ne parviendront pas à dépasser le stade d'une petite production marchande faiblement évolutive et presque totalement tributaire d'un secteur commercial exogène mais s'appuyant sur un réseau parti-

culièrement dense de marchés ruraux ⁽¹⁾. Les principaux traits de cette petite production marchande incapable de dégager des surplus capitalisables apparaissent aujourd'hui très nettement:

- morcellement foncier et quasi-blocage des règles de dévolution de la terre,
- caractère particulièrement archaïque des formes de mobilité de la force de travail alors même que le temps nécessaire pour assurer la simple reproduction de la force de travail a considérablement augmenté,
- très faible réceptivité à l'innovation, voire même dégradation alarmante des pratiques culturelles traditionnelles (sarclage, buttage, etc...),
- développement de comportements-refuges s'apparentant à l'économie de cueillette (exploitation anarchique de la palmeraie aux fins de fabrication de l'alcool de palme).

Face à ce mode de production figé, incapable de mobiliser la force de travail disponible et soumis à des effets de stérilisation de l'espace, les efforts de l'Etat togolais indépendant se sont révélés inopérants. Compte-tenu du niveau de dégradation atteint, les investissements nécessaires seraient, il est vrai, considérables, ne serait-ce que pour assurer une véritable régénération des sols. Tout se passe comme si les pouvoirs publics se bornaient à assigner au pays ouatchi les fonctions d'approvisionnement à bas prix des marchés urbains en produits vivriers et d'entretien d'une "armée de réserve" de travailleurs à faible qualification permettant de maintenir à un niveau peu élevé le coût de la main-d'oeuvre salariée urbaine. L'impression d'incohérence produite par la multiplicité de projets de développement vite avortés (LE BRIS, 1979) pourrait n'être pas totalement fondée; loin d'être le signe de carences dans les analyses, cette politique d'intervention serait l'expression d'une stratégie délibérée.

¹LE BRIS, E., Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo(Togo), ORSTOM coll. Travaux et Documents, n° , Paris, 1985.

II- APERCU SUR LES MIGRATIONS AGRICOLES INTERNES

Les migrations dont il sera question ici sont des déplacements à court rayon, définitives ou à long terme; elles sont dirigées vers des zones vides ou faiblement peuplées. Elles mettent en mouvement des agriculteurs à la recherche de terres et ont toutes un caractère spontané. Elles se différencient en revanche par les modalités de l'insertion en zone d'accueil et par le caractère de la relation maintenue avec la zone de départ. Le problème posé ⁽¹⁾ est simple: est-on en présence de simples processus d'essaimage provoqués par la segmentation des groupes de filiation ou a-t-on affaire à de véritables migrations se traduisant par des ruptures dans l'organisation sociale des groupes considérés ? (figure 1)

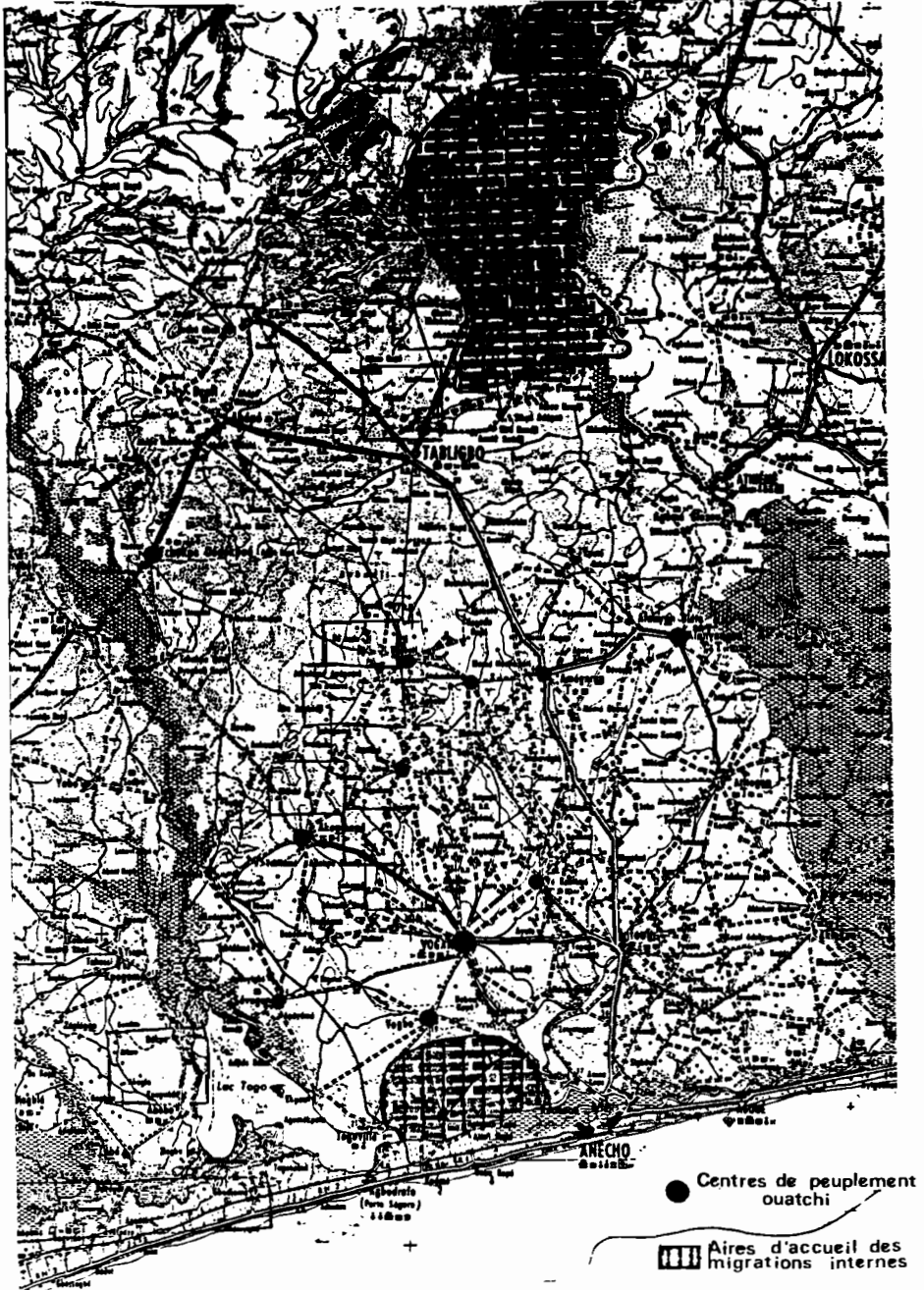
11-1. Le glissement significatif sur de très courtes distances de populations ouatchi de la région de Vogan nous ramène à la relation problématique entre Ouatchi et Mina. Ce mouvement de colonisation de terres disponibles dans les villages lagunaires s'apparente, en première analyse, à un simple desserrement provoqué par le manque de terre et par des litiges divers survenus en zone de départ.

Particulièrement active entre 1930 et 1960, cette migration vers les villages lagunaires a abouti à l'accumulation significative d'effectifs ouatchi qui, dans certains cas, dépassent même les effectifs non-ouatchi.

Les communautés migrantes sont regroupées en unités familiales restreintes formant des hameaux situés à l'écart du village-centre. Les paysans ouatchi constituent depuis longtemps une réserve commode pour les Mina peu enclins à travailler la terre. Beaucoup de migrants ont d'abord été salariés agricoles avant de songer à cultiver pour leur propre compte. Même si la terre était disponible, les Mina ont veillé à ne pas se déssaisir d'un patrimoine foncier essentiel

¹LE BRIS, E., "Les migrations agricoles internes dans le sud-est du Togo", in P.P.REY (ed.), Capitalisme négrier, Maspero, Paris, 1976, pp.139-191.

Carte 1. Zones de départ et principaux sites d'accueil des migrations agricoles internes.



à la cohésion de leurs communautés. Les exploitations affermees aux Ouatchi sont le plus souvent de taille très réduite et les litiges avec les propriétaires autochtones sont devenus d'autant plus aigus que les activités dominantes de ces derniers (commerce et pêche) rencontraient des entraves de plus en plus difficiles à surmonter (fermeture de la lagune, "durcissement" des frontières nationales, crise économique).

En dépit de leurs efforts, les migrants ouatchi se trouvent également exclus (même s'ils sont installés depuis plusieurs générations) des manifestations rituelles de la solidarité villageoise qui fondent, en pays mina, une sorte de citoyenneté villageoise matérialisant une barrière difficilement franchissable entre autochtones et allochtones.

Ces derniers sont donc amenés à ne concevoir que comme provisoire leur séjour dans les villages lagunaires (une sorte d'étape vers Lomé ou vers Accra) ou à continuer de situer le pôle dominant de leurs relations sociales au village d'origine. Si les retours définitifs en cours de vie active sont exceptionnels, les visites sont au moins mensuelles et beaucoup conservent une maison et, dans certains cas, un lopin de terre au village.

En dépit des réelles difficultés d'assimilation qui viennent d'être décrites, les Ouatchi sont parvenus, depuis un demi-siècle, à modifier assez profondément les paysages culturels des villages lagunaires; de son côté, la société migrante a subi des changements sans doute assez profonds qui restent à étudier (rapports hommes-femmes, pratiques religieuses, etc...).

II-2. Le mouvement d'essaimage des populations ouatchi du Sud vers les environs de Tabligbo et de Gboto est plus ancien que le précédent puisque les premières installations remontent à trois générations. La zone d'accueil, ethniquement hétérogène (Adja, Ana, Adangme, Ouatchi, Ehoué, etc...), présente certains caractères attractifs dont les moindres ne sont pas la qualité des terres et la faible emprise humaine. Elle souffre, en revanche, du manque d'eau en saison sèche et présentait, jusqu'à date récente, de gros problèmes d'accessibilité.

Sur environ cinq cents familles recensées, un peu moins de la moitié se disent propriétaires et, comme dans les villages lagunaires, on note une forte réticence des groupes autochtones à aliéner leur patrimoine, même s'ils ne l'exploitent que très partiellement et souvent de manière occasionnelle. Près de la moitié de ceux qui se disent propriétaires, parmi les migrants, font remonter l'acquisition de ce "droit" à une ou deux générations.

Comme dans les villages lagunaires, les familles allochtones se trouvent reléguées dans des hameaux de culture d'aspect souvent misérable et elles ne sont presque jamais associées aux moments forts de la vie sociale locale. A la différence du cas précédent, on note ici une réelle coupure avec le village d'origine. Cette population pourtant installée durablement constitue pour les autochtones une main-d'oeuvre d'appoint nécessaire et l'on peut sans doute invoquer, dans son cas, un véritable processus de prolétarianisation. 85% des actifs interrogés s'emploient d'ailleurs comme salariés agricoles tout en cultivant pour leur compte.

III-3. La question mérite également d'être posée dans le cas du front pionnier de Togodo où vivent une centaine de ménages ouatchi originaires des villages du sud (Vogan, Vo Koutimè, Amegnan, Anfoin, Afagnan, etc.).

A quelque distance d'un certain marché aux esclaves, s'installèrent d'abord, au début de ce siècle, des chasseurs et des chefs de familles cherchant à fuir l'impôt. Après la seconde guerre mondiale, un projet de colonisation encadrée fut mis sur pied par le commandant de cercle mais il se heurta à une chefferie de village (Anfoin), jalouse de ses prérogatives. Un mouvement d'installation durable fut néanmoins lancé qui se poursuivra avec une intensité variable jusqu'à la fin des années 70.

Ce mouvement est à l'origine d'une société rurale spécifique caractérisée par un fort degré d'instabilité et par l'irruption de la violence comme mode de résolution des conflits. Les communautés installées à Togodo sont traversées par de profondes inégalités dont les racines doivent être recherchées dans les villages d'origine. Un petit nombre de leaders (trois ou quatre)

ont en commun une situation économique assurée au village de départ mais, pour diverses raisons, leur position politique y est seconde ou fragile. Ils cherchent donc à Togodo une consolidation de leur position à travers des mécanismes complexes combinant la constitution de clientèles dans le système lignager et la mobilisation maximale d'une force de travail prolétarisée. La terre est monopolisée à peu de frais par ces leaders dans un contexte violemment conflictuel (revendications des groupes autochtones voisins, de l'Etat soucieux de faire respecter le classement d'une forêt, etc.). La force de travail est disponible à peu de frais en dehors des limitations qu'imposent les structures d'autorité au village d'origine. Toutes les conditions sont donc réunies pour permettre à un petit nombre d'individus de dégager des surplus importants (essentiellement en maïs) aux dépens d'une population à la fois cliente et salariée que ne structurent plus les référents familiaux, sociaux et religieux du village de départ mais qui cherchent à maintenir un contact, dans ce village, avec le système lignager. Ce cas illustre toute la complexité de la relation entre migration et prolétarianisation ou, si l'on préfère, entre mobilité et déstructuration sociale.

Peu importantes relativement, ces migrations agricoles internes sont intéressantes en ce qu'il ne s'agit plus de simples mouvements de desserrement liés à l'élasticité des formes et des conditions de la production. Les plus aisés au départ ne font que reproduire leur position dominante à l'arrivée et, pour le plus grand nombre, la migration entraîne une dissolution irréversible, bien souvent très progressive, des rapports au village d'origine. Les illustrations présentées sont d'autant plus intéressantes que les mouvements se produisent sur des distances de l'ordre de dizaine de kilomètres. En tout état de cause, ce type de migration met en jeu des rapports sociaux complexes (zone d'origine/zone de départ, autochtone/allochtonne, riches/pauvres...) qui sont presque toujours occultés dans les projets de développement impliquant des déplacements de population rurale.

III- ITINERAIRES VERS L'URBAIN, CHEMINEMENTS DANS L'URBAIN

Je m'efforce, depuis une dizaine d'années de mettre en corrélation les conditions d'insertion en ville et les modes d'expulsion du milieu rural. Cette approche implique que l'on dépasse les catégories habituelles des études migratoires (stocks, flux, motivations...). Pour comprendre la mobilité sociale et résidentielle du néo-urbain, il est nécessaire de savoir pourquoi il a quitté son village et comment s'organise, depuis son départ, sa survie matérielle et sa reproduction sociale. Au plan méthodologique, ce type d'approche doit donc privilégier l'analyse approfondie des filières et des stratégies d'acteurs, lesquelles sont constitutives de ce que certains ont appelé les "espaces de vie".

La valeur heuristique d'un tel concept a mis un certain temps à être reconnue. Sans doute est-ce à cause de l'ambition même du projet qu'il sous-tend. A l'intérieur d'un "espace de vie" il s'agit bien, en effet, de faire cheminer ensemble différentes filières et stratégies (matrimoniales, professionnelles, religieuses...) n'impliquant pas nécessairement les mêmes types d'acteurs et évoluant à des rythmes différents. La difficulté est donc de dépasser le seul point de vue anthropologique et de combiner les approches qualitatives et quantitatives, micro et macro.

Une enquête menée entre 1972 et 1976 à Lomé et à Accra m'a permis de suivre les itinéraires migratoires d'environ 300 groupes familiaux originaires de l'unité de peuplement de Vo Koutimé dans le Sud-Est du Togo. Les biographies rétrospectives collectées montrent clairement que, contrairement à un postulat solidement ancré, toute vie migratoire ne représente pas nécessairement une unité interne; elles se présentent plutôt comme une succession de tronçons n'ayant chacun que l'unité des rapports sociaux qui les constituent. L'étude conduit également à une conclusion qui n'est pas sans incidence sur les phénomènes de mobilité: pour la plupart des personnes interrogées, toutes originaires du même village, l'institution villageoise ne joue que comme "restauratrice d'une identité qui ne correspond ni aux rapports réels, ni aux pratiques en milieu

urbain"⁽¹⁾.

Les biographies recueillies s'inscrivent dans des mouvements migratoires dont il est utile d'indiquer les principales caractéristiques. Le mouvement vers les grandes villes de la côte ne se développe qu'à partir de 1935-40; c'est bien à cette époque que les migrations de travail à partir du Sud-Est du Togo deviennent un phénomène important. A la veille de l'indépendance, les Comptes Economiques du Togo font état de la migration d'environ 20 000 personnes à partir du cercle d'Aného (soit 11% de la population du cercle). Ces flux sont encore associés, à cette date, à la mise en valeur des zones de plantation du Ghana et du Togo.

Après l'Indépendance, l'hémorragie s'aggrave et ses caractéristiques changent. Les migrations agricoles reculent en valeur relative et les flux s'orientent de plus en plus massivement vers les villes où la migration tend à devenir définitive. Il s'agit d'une main-d'oeuvre jeune et très peu qualifiée prompte à franchir les frontières nationales toutes récentes.

Globalement, les hommes partent plus que les femmes mais ces dernières partent plus jeunes (avant l'âge de vingt ans) et retournent souvent au village pour se marier. Les hommes, de leur côté, partent entre 15 et 25 ans et les déséquilibres constatés jusqu'à 45 ans sur la pyramide des âges du village d'origine tendent à prouver que les retours sont rarissimes.

S'agissant des migrants rencontrés à Lomé et à Accra, le mouvement ne remonte qu'exceptionnellement à la seconde génération. C'est après 1920 que le départ s'amorce; les arrivées sont plus continues à Lomé entre les deux guerres mais l'accélération consécutive à la seconde guerre mondiale est aussi nette dans les deux capitales et c'est Accra qui bénéficie le plus des apports migratoires ouatchi après l'Indépendance. La coïncidence presque parfaite entre l'année de départ de Vo Koutimé et l'année d'arrivée en ville rend bien

¹GIBBAL, J.M., Citadins et villageois dans les villes d'Afrique noire, PUG, Maspero, Paris, 1974.

compte de l'absence de relais migratoire; on observe même que les villageois se rendent directement à Accra sans faire étape dans la capitale togolaise (figure 2).

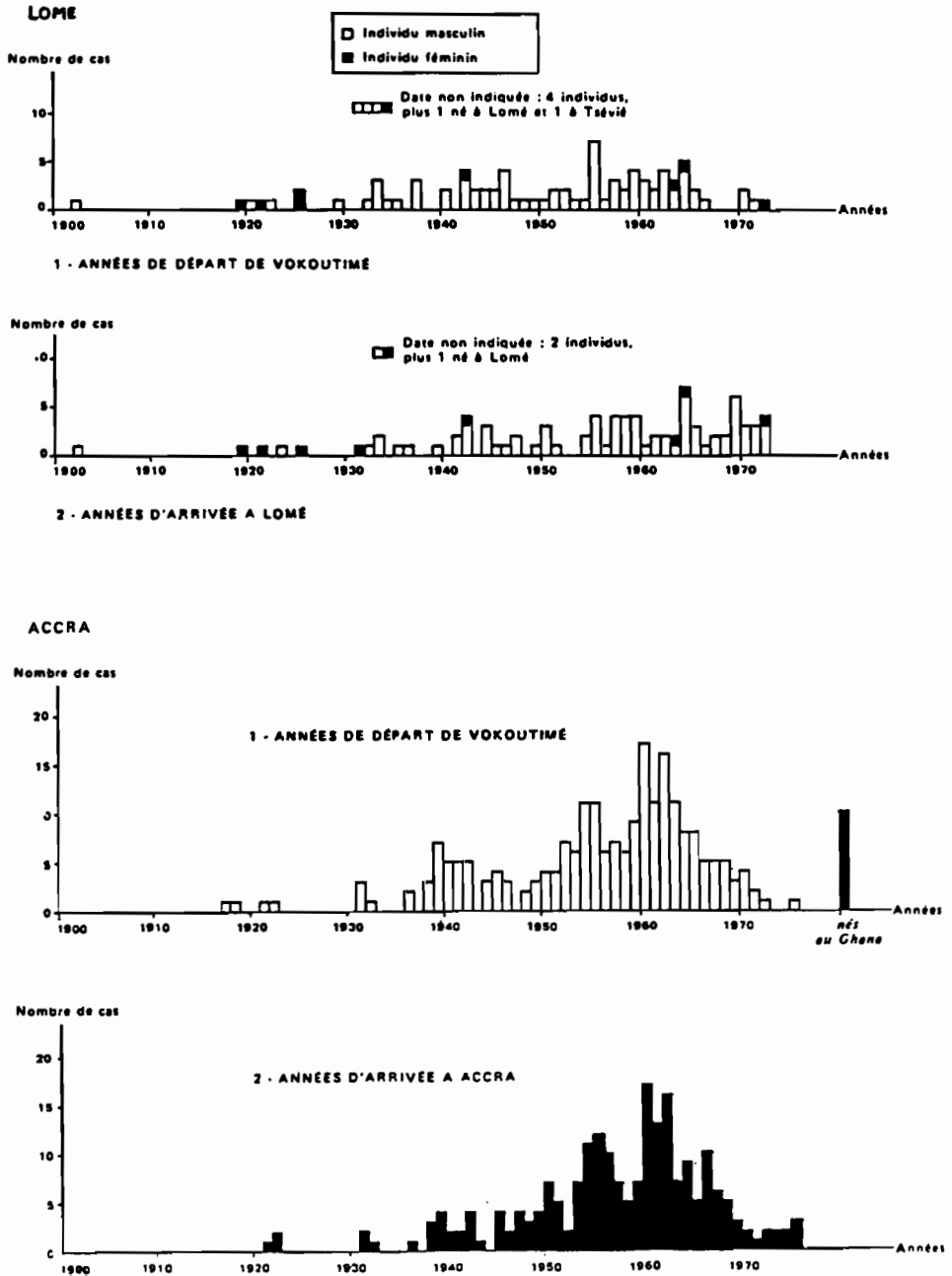
Les salariés du secteur moderne sont nettement plus nombreux à Accra qu'à Lomé mais, dans les deux cas, les activités relevant du secteur dit informel l'emportent nettement avec une prédilection pour les professions de blanchisseur et de menuisier (près de 70% des cas). Presque tous les migrants commencent par une période d'apprentissage camouflant, dans bien des cas, un chômage réel; en témoignent la durée d'apprentissage (souvent supérieure à quatre ans) et le fait que l'activité exercée par la suite n'a rien à voir avec le métier initialement appris. De nombreux exemples illustrent la grande difficulté qu'a cette population à négocier sa force de travail qui subit, du fait même de la migration, une dépréciation généralisée.

Revenons à nos biographies proprement dites. Peu nombreux sont ceux qui profitent du cheminement vers l'urbain pour mettre en oeuvre de véritables stratégies de promotion sociale. On observe, le plus souvent, des parcours hâchés de gens qui n'assument pas "un changement social se résolvant dans une incessante fuite vers un avenir dont ils découvrent l'existence en même temps qu'ils ne prévoient rien de son éventuel contenu"¹¹.

La confrontation aux conditions matérielles de la survie en ville (pauvreté, précarité du logement et de la situation professionnelle, mise à l'écart des services spécifiques offerts par la ville...) ne se comprend que si l'on remonte aux conditions dans lesquelles le migrant a quitté le village. La démarche peut être facilitée par l'enquête avouant, par exemple, avoir eu à souffrir, avant son départ, d'une mise en gage honteuse ou décrivant, plus prosaïquement, l'incapacité où il se trouvait, faute de terres, d'assurer la survie de sa famille. Tout se passe comme si la migration entraînait dans une stratégie conçue au village par le père, l'oncle ou les aînés dont l'intervention apparaît presque toujours prépondérante dans la décision

¹¹GIBBAL, J.M., op.cit.

Figure 2. Chronologie des migrations à partir de Vo Koutimé.



de partir. Il arrive également que ces stratégies villageoises aient un objectif plus préventif que curatif et renvoient à la recherche d'un équilibre optimum entre pression démographique et disponibilité en terre; susciter la migration des jeunes générations peut même répondre explicitement au souci d'accumuler, beaucoup plus qu'à celui de survivre. L'histoire de la première catégorie de migrants est marquée du sceau de l'instabilité et de la précarité; les autres "attaquent" mieux la ville et y suivent des itinéraires moins erratiques avec, il est vrai, le soutien, rarement démenti, de la parenté.

Il arrive que l'idéologie du sujet s'interpose et rende difficile l'interprétation du cheminement vers l'urbain. Nous ne retiendrons ici que quelques unes des expressions les plus significatives de cette idéologie: "j'ai quitté le village parce que je trouvais le travail de la terre pénible et peu rentable...", "L'oracle m'a dit que je n'avais pas le droit de vivre auprès de mon père", etc. Il serait nécessaire, dans tous ces cas, d'opérer un retour vers le village d'origine et d'y enquêter sur les conditions réelles de départ. Ce va-et-vient est d'ailleurs, d'une manière générale la condition d'une bonne compréhension des mouvements migratoires.

L'étude des cheminements vers l'urbain est loin d'épuiser la riche matière que produisent les relations entre mobilité résidentielle et mobilité sociale. On néglige trop souvent les cheminements à l'intérieur même de la ville, non les déplacements plus ou moins périodiques mais des mouvements mesurés dans le temps long (d'une fraction de génération à plusieurs générations) et impliquant des stratégies familiales plus ou moins élaborées.

L'exemple le plus illustratif de ce type de mouvement est certainement celui des itinéraires entre centre-ville et périphéries urbaines. S'inspirant des thèses fonctionnalistes de l'École de Birmingham, beaucoup d'auteurs s'en tiennent à l'image de périphéries instables et miséreuses, points de passage quasi-obligés pour des néo-urbains en mal d'intégration. Les enquêtes menées par mes soins à Accra et Lomé illustrent des itinéraires beaucoup plus complexes et semblent suggérer que le mouvement dominant est plus centrifuge que cen-

tripète. Lomé est, en particulier, un cas typique de peuplement dominant des quartiers périphériques par des urbains stabilisés capables, après une épreuve d'obstacles longue et semée d'embûches, d'accéder au "chez".

Il est pratiquement impossible de mener des recherches sur ce type de mobilité en recourant aux concepts classiques de famille et de résidence. On constate, en effet, que les rapports familiaux et sociaux les plus denses sont généralement entretenus hors du lieu réunissant tous les attributs habituels de la résidence. Il est courant d'invoquer, pour expliquer ce décalage, "l'instabilité" résidentielle des populations urbaines dans les villes du Tiers-Monde. Cette "instabilité" que ne saisissent pratiquement jamais les recensements et les grandes enquêtes est pourtant au coeur des mécanismes de reproduction sociale. Au centre du débat, l'on trouve la définition de notions apparemment banales comme la famille et la résidence. Les biographies recueillies à Accra et Lomé illustrent assez bien ce débat.

M.K., littéralement piégé pendant une quinzaine d'années à Accra dans des apprentissages qui ne débouchent jamais, va évoluer pendant cette période entre plusieurs résidences dont aucune ne peut être considérée comme principale; dépendant de ses patrons successifs, on le retrouve aussi épisodiquement locataire dans un autre quartier et hébergé chez un oncle maternel dans un troisième quartier. L'instabilité résidentielle renvoie directement, dans ce cas, à la précarité de la situation professionnelle.

Mae K.A. vit à Accra d'une double activité de couturière et de commerçante. Sa vie s'organise autour de trois pôles résidentiels:

- son mari lui a loué une maison dans le quartier Labadi au sud-est de la ville. Elle y vit avec ses huit enfants et deux enfants d'une co-épouse;
- le mari, propriétaire de véhicules de transport, vit dans la banlieue nord d'Accra;
- K.A. fait de fréquentes visites à sa mère, installée à Lomé, pour ses activités commerciales.

On a là un bon exemple de système résidentiel distendu (cf.p.19) correspondant bien, dans cette région d'Afrique, à l'autonomie économique des femmes, même mariées.

A.M., installé à Accra depuis plus de vingt ans au moment de l'enquête, a effectué un véritable tour de ville dans le cadre de stratégies diversifiées mais tendant toutes vers un objectif de promotion sociale. Il en résulte un "espace de vie" particulièrement complexe incluant, outre deux

installations à Accra dans des quartiers différents, un pôle loméen (fils scolarisé) et un pôle villageois.

Dans la plupart des situations rencontrées, la structure familiale reste, en milieu urbain, le lieu de solidarité et de dépendance et il n'est guère concevable de réduire la famille au "ménage". Ces relations de solidarité et de dépendance ne répondent pas, loin de là, qu'à des nécessités de survie; elles ont aussi pour objectifs la production coordonnée de revenus, voire l'épargne et même l'accumulation. Le recyclage des revenus salariaux dans le secteur "informel" passe par de tels canaux dont la généralisation disqualifie les approches dualistes de l'économie urbaine.

En élargissant le propos à d'autres sites en Afrique, il a été possible de distinguer trois grandes catégories de familles urbaines⁽¹⁾:

- la famille élémentaire simple (monogamique) ou composée (polygamique) qui a toutes les caractéristiques du ménage à l'européenne mais n'existe que rarement telle quelle en Afrique Noire;

- la famille élargie qui est constituée de plusieurs familles élémentaires auxquelles viennent parfois s'adjoindre des collatéraux; c'est incontestablement le type le plus souvent rencontré;

- la famille étendue, proche du segment de lignage villageois, qui peut se retrouver en milieu urbain avec sa structure pyramidale hiérarchisée en fonction de l'âge et du statut généalogique.

A ces grands types, il faut bien entendu ajouter les "électrons libres" exclus de tous les réseaux sociaux (ils sont plus rares qu'on l'imagine généralement) et le type de famille matricentrique, produit du relâchement des liens conjugaux et de l'indépendance économique conquise par certaines femmes.

D'une manière générale, il faut se garder d'assimiler les changements familiaux consécutifs à l'urbanisation à une évolution de type linéaire (de la famille étendue à la famille élémentaire); on a plutôt affaire à des

¹LE BRIS, E. et alii, 1985, op.cit.

phases successives de décomposition/recomposition et la coïncidence est loin d'être parfaite entre segmentation familiale et segmentation résidentielle.

C'est à partir de ce constat qu'a été proposé la notion de "système résidentiel" défini comme "ensemble articulé de lieux de résidence des membres d'une famille étendue ou élargie"⁽¹⁾. L'exemple de Mme K.A. (cf. plus haut) montre bien que la mobilité apparente du logement peut masquer la grande stabilité du système résidentiel; d'autres exemples permettraient d'illustrer l'opposition entre l'étendue du système résidentiel et l'apparente solitude de la résidence isolée. Là aussi, plusieurs types ont été distingués:

- le système résidentiel contigu est défini par l'unicité ou la mitoyenneté des parcelles habitées. Ce système, bien illustré par le cas de la communauté W.A. du quartier Ablogamé de Lomé⁽²⁾, peut correspondre aux familles élargies des anciens propriétaires du sol urbain. Il peut aussi être le résultat d'un mouvement de recomposition familiale et résidentielle dans des groupes plus récemment urbanisés. On remarquera que ce type de système résiste souvent difficilement à la diversification croissante des statuts économiques des résidents;

- le système résidentiel groupé s'étend à l'échelle d'un quartier ou d'un groupe de quartiers voisins;

- le système résidentiel distendu se définit par une dispersion à l'échelle de la ville toute entière, de plusieurs villes ou d'une ville et de villages. Le cas de Mme K.A. montre bien, dans ce dernier cas, le caractère non aléatoire du processus de segmentation résidentielle.

Qu'il s'agisse de mouvements vers l'urbain ou de cheminement dans l'urbain, la mobilité humaine s'organise autour de déterminants très divers, économiques,

¹LE BRIS, E. et alii, 1985, op.cit.

²LE BRIS et alii, Stratégies, résidence, parenté dans les villes africaines, à paraître en 1986 aux Editions L'Harmattan.

sociologiques, culturels, politiques. Ces déterminants jouent de manière combinée dans des contextes souvent différents les uns des autres et tout a priori privilégiant tel ou tel déterminant conduit souvent à des impasses théoriques. Ainsi, à Lomé, sans nier l'importance des déterminants économiques (revenus, prix des matériaux de construction et du foncier...), on est amené à souligner le poids des déterminants sociologiques et culturels dans les pratiques d'appropriation et de consommation de l'espace consécutives à une migration. Les politiques publiques mettent en jeu les différents déterminants de la mobilité et interviennent de manière décisive sur les modes de penser et d'organiser l'espace, en particulier par le biais de la généralisation du droit de propriété de type occidental. Seules sont envisagées, les politiques urbaines (les politiques de développement rural seront évoquées dans la 4^e partie). On peut éluder la question en insistant sur l'impuissance de l'Etat à contrôler l'afflux des néo-urbains, à réglementer l'accès au sol et à mettre en place une politique de l'habitat du grand nombre. Cette tentation peut paraître justifiée dans le cas de Lomé; c'est oublier que l'Etat dispose d'une arme ultime, la répression, dont il ne se prive pas d'user comme en témoigne le "déguerpissement" d'Akodessewa. L'Etat exerce également son contrôle par "l'entremise" d'un certain nombre d'intermédiaires locaux intervenant dans la production de l'espace habité et impulsant des modèles que légitiment et renforcent les interventions internationales (matériaux, modes d'habiter, systèmes de gestion urbaine...). Ces modèles sont peu à peu intériorisés (parcellaires orthogonal, tendance à la restriction de la taille des lots, figure du propriétaire, construction en dur...). L'urbanisme "moderne" et l'hygiénisme inspirent des politiques d'accès au sol urbain et au logement qui réagissent sur les processus de segmentation familiale en accélérant la segmentation résidentielle; ces tendances se trouvent renforcées par les difficultés économiques, particulièrement ressenties depuis cinq ans. On aurait tort cependant de considérer la partie comme jouée; la mobilité dans l'urbain et vers l'urbain change certes de nature sous l'effet de toutes ces interventions politiques mais elle continue d'obéir à des ressorts déroutants pour la puissance publique. On a vu, par exemple, que la segmentation résidentielle fortement encouragée, sinon imposée, ne débouche pas nécessairement sur une segmentation fami-

liale, une mobilité très forte continuant de se manifester à l'intérieur des systèmes résidentiels élargis et distendus.

IV- PRESSION D'EMIGRATION ET EVOLUTION DU MILIEU DE DEPART.

La discussion est depuis longtemps ouverte entre ceux qui considèrent que la migration enrichit le village (par allègement de la pression foncière et allocation de ressources) et ceux qui pensent qu'il y a, au contraire, appauvrissement en actifs, en argent et en produits. On peut ajouter, dans le cas du village de Vo Koutimé, qu'il y a rupture des équilibres essentiels au sein de la cellule productive et que, passé un certain seuil, l'exode a tendance à s'auto-entretenir.

La migration a d'abord des effets démographiques par ponction d'une partie importante de la population d'âge actif. Ce phénomène se lit très bien sur la pyramide des âges et apparaît, de manière encore plus saisissante, à la lecture du cahier d'imposition tenu par le chef de village:

Evolution du nombre de personnes imposées à Vo Koutimé (Togo)				
Années	1949	1969	1972	% 49/72
Quartiers				
Glopé	141	89	84	- 40
Glopé Atchasi	229	234	197	- 14
Soko	187	168	146	- 22
Atchandome	479	294	281	- 41
Kpota	263	201	152	- 42
Manissi	261	146	89	- 66
Total	1 560	1 132	949	- 39

Même si l'on tient compte des incertitudes d'un tel document, une perte de cette ampleur est significative d'une hémorragie grave. Plus de 40% des concessions recensées (rappelons que l'unité de peuplement regroupe 10000 habitants), présentent des déséquilibres dans la composition par sexe et par âge et près d'une sur six disparaîtra presque à coup sûr à la prochaine génération!

On assiste à un triple mouvement de féminisation, de vieillissement et de rajeunissement qui a des conséquences irréversibles sur l'organisation de la production. On peut logiquement considérer que la migration retarde l'âge du premier mariage, favorise l'instabilité matrimoniale et devrait donc réduire la fécondité. Rien n'est moins évident mais l'on ne dispose pas des données nécessaires pour trancher. Tout au plus peut-on avancer l'hypothèse d'une homogénéisation des comportements matrimoniaux entre la ville et la campagne où toutes sortes de difficultés (accès à la terre, mobilisation de l'argent nécessaire à la dot...) ont, sur ces comportements, des effets identiques à la migration.

Une chose est sûre en tous cas: les groupes familiaux ne comprennent plus un nombre suffisant de membres des deux sexes d'âges adéquats pour reproduire la cellule productive dans ses effectifs et ses proportions.

La migration joue effectivement comme facteur de désorganisation des activités productives. On sait que l'organisation collective du travail agricole dans le Sud-Est du Togo est, dans une large mesure un sujet d'histoire. L'entraide et l'utilisation des aides familiaux n'en constituent pas moins, encore aujourd'hui, un recours nécessaire en période de pointe. Les agriculteurs doivent, en effet, compter avec une forte irrégularité de la pluviométrie qui rend souvent très tendue l'exécution de certaines opérations comme les sarclages, les semis ou les récoltes. Les contractions saisonnières d'un marché local de travail encore régi par des règles traditionnelles jouent certainement un rôle important dans l'effet d'expulsion mais la migration, à son tour contribue à appauvrir et à désorganiser un marché du travail déjà peu élastique. Les femmes sont sans doute en mesure d'effectuer la plupart des travaux agricoles mais, dans bien des cas, elles ont tendance à privilégier, dans leur emploi du temps, les activités de commerce. Livrées à elles-mêmes, elles se retrouvent donc demandeuses sur le marché du travail salarié.

Les personnes âgées, de leur côté, sont amenées à prolonger leur vie active et les très jeunes enfants (moins de dix ans) interviennent de plus en plus fréquemment dans les travaux des champs. Ces évolutions ne vont pas précisément dans le sens d'un développement des aptitudes à l'innovation...

Sur le marché foncier, très tendu du fait des règles de dévolution et de la pression démographique, le phénomène migratoire ne semble pas avoir eu, malgré son ampleur, l'effet de déconcentration et d'assouplissement attendu. Il n'a pas été, en tous cas, un frein à l'émiettement.

La situation foncière a-t-elle provoqué ou accéléré le mouvement migratoire ? De nombreux auteurs pensent que non mais près de la moitié des migrants identifiés à Accra ne possédaient aucun droit foncier au village au moment de leur départ; parmi ceux qui avaient des terres, peu nombreux sont ceux qui les ont stérilisées (jachère ou palmeraie) et l'on constate que la famille très proche en reçoit presque toujours l'usufruit, généralement sans contrepartie. Pendant leur absence, enfin, les migrants ne sont que très rarement des agents actifs du marché foncier, la mobilité débouchant plutôt sur une consolidation des prérogatives foncières des anciens. La réponse à la question initiale n'est donc pas simple: si la faim de terre pousse au départ, elle n'en constitue certainement pas le seul motif; en revanche une région à ce point amputée de ses actifs se défend par le renforcement des pratiques foncières coutumières qui entrave les processus de dévolution et ne favorisent guère un déblocage du marché du travail du fait qu'il constitue un frein à la diffusion de nouveaux modèles de mise en valeur.

La migration n'est certes pas seule en cause dans la désorganisation du système agraire mais elle empêche à coup sûr de renverser la tendance à la généralisation des pratiques extensives. Relativement compatible (du moins à court terme) avec une économie de plantation, la mobilité et l'absentéisme des actifs se révèlent très rapidement catastrophiques dans le cadre d'une économie de culture vivrière à productivité décroissante.

La migration aggrave enfin la ponction en argent et en produits sur un milieu qui, précisément, offre des possibilités de plus en plus réduites de promotion économique. Même sans aucune qualification, les migrants peuvent espérer gagner en ville de huit à dix fois plus qu'au village; ils continuent de surcroît, dans bien des cas, à être "supportés" par leur communauté d'origine. La plupart d'entre eux sont, lors de leur

arrivée en ville, parfaitement incapables de subvenir à leurs besoins et il ne faut pas s'imaginer que les choses s'arrangent rapidement. A toutes les étapes de la vie professionnelle surviennent des situations précaires s'apparentant à un chômage plus ou moins déguisé. La seule phase d'apprentissage initiale dure 5 à 10 ans dans près de 60% des cas recensés à Accra (la durée normale d'un apprentissage varie entre deux et quatre ans). Le migrant ne perçoit alors aucun revenu et il doit, de surcroît, pour obtenir sa "libération", déboursier plusieurs dizaines de milliers de francs CFA en espèces et en nature. Ces charges non négligeables sont très souvent supportées par la famille restée au village et un rapide calcul fait à partir du résultat de mes enquêtes établit que les villageois sont amenés à déboursier pour les migrants au moins autant que ce que ceux-ci rapportent au village. On ne tient même pas compte, dans ce calcul, des coûts de formation de migrants scolarisés au village avant leur départ. La migration à partir du Sud-Est du Togo renforce bel et bien le blocage de la société de départ, l'effet d'expulsion finissant donc par s'auto-entretenir.

Il est bien difficile, dans ces conditions d'imaginer des politiques publiques de développement rural pertinentes. Que peuvent signifier des mesures de promotion technique et des efforts d'amélioration de la productivité dans des communautés en voie de déstructuration qui, paradoxalement, s'éloignent de plus en plus de ces référents "modernes". Ceux-ci, imposés au moins dans le discours à travers des réformes nationales, rejettent des régions comme le Sud-Est du Togo dans l'indignité de l'arriération, ce qui contribue, indirectement, à accélérer le départ des jeunes générations. Les mesures de crise réduisant théoriquement la capacité d'absorption des villes, ne parviennent guère à ralentir le mouvement et l'on peut même se demander si, par un détour pervers, elles ne contribuent pas à accroître la fécondité dans des régions rurales "marginales".

CONCLUSION

La mobilité humaine sur la côte d'Afrique entre Lagos et Abidjan est un champ d'étude incontournable, quel que soit le projet visé. Dans cette Afrique guinéenne aujourd'hui partagée entre cinq pays de tailles très

inégales, la mobilité est ancienne mais elle renvoie à des traditions profondément différentes selon les groupes: tradition de fuite pour les uns (c'est le cas des populations évoquées dans cet article), tradition plus positive pour les autres, qu'il s'agisse de guerriers ou de commerçants.

Les formes contemporaines de la mobilité empruntent sans doute à ces traditions mais elles ont des caractéristiques et des ressorts fondamentalement différents. L'exemple des migrations agricoles internes est significatif de cette rupture dans l'explication; il y a moins d'un siècle, les communautés ouatchi n'avaient pas complètement achevé la mise en place de leur peuplement et, ici et là, naissaient des hameaux, par segmentation simple et essaimage. Aujourd'hui, on observe, à travers des mouvements à très court rayon d'apparence anodine, d'importants phénomènes de déstructuration sociale qui peuvent se transformer en processus de prolétarianisation.

Le grand branle donné aux migrations de travail ne remonte guère à plus d'un demi-siècle mais il a pris, lui, une ampleur spatiale et numérique qui en fait un objet central d'étude. La migration est de plus en plus, en effet, à la charnière des deux principaux enjeux de l'Afrique contemporaine: mobiliser et contrôler l'espace et organiser le marché de la force de travail dans un contexte de durcissement politique et d'extrêmes difficultés économiques. Il n'est plus possible de l'aborder seulement en termes démographiques ou spatiaux et, s'agissant du Sud-Est du Togo, il est clair que l'on peut disposer des chiffres les plus fiables et ne rien comprendre aux relations complexes entre zones de départ et zones d'accueil, entre mobilité résidentielle et mobilité sociale. Cette contribution voudrait plus convaincre au plan méthodologique qu'apporter des données (certaines figurent dans les publications citées dans l'annexe 1).

Tous les problèmes sont loin d'être résolus à ce niveau et si l'on peut s'accorder sur la nécessité de privilégier l'approche par les filières et les stratégies d'acteurs, il n'est pas toujours aisé, ensuite, de dépasser le seul point de vue anthropologique.

On sera sensible, enfin, au mécanisme d'auto-entretien

de la migration qui semble s'être déclenché dans le Sud-Est du Togo, par appauvrissement et surtout par déstructuration des groupes ruraux. Ces mécanismes doivent, me semble-t-il, constituer à l'avenir un thème de recherche prioritaire, de même que les conditions dans lesquelles les politiques publiques (de développement rural et d'aménagement urbain) appréhendent les migrations et pèsent sur la mobilité humaine. On devrait chercher, en particulier, dans une ville comme Lomé, à mettre en corrélation les politiques d'accès au sol urbain et au logement et les processus de segmentation résidentielle et sociale.

ANNEXEBIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

LE BRIS, E. "Migration et production de l'espace dans le Sud-Est du Togo", in P.P.REY, ed., Capitalisme négrier Maspero, Paris, 1976, pp. 139-191.

LE BRIS, E. "Une politique de développement rural dans le Sud-Est du Togo: l'opération régénération des terres de barre", Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XIV, n° 2, 1977, pp. 171-198.

LE BRIS, E. et alii, Surcharge démographique et évolution agraire dans le Sud-Est du Togo, IDEP-PNUD, RPOP/5, 1977.

LE BRIS, E. "Migration and the Decline of a Densely Populated Rural Area: The Case of Vo-Koutime in South-East Togo", African Perspectives, 1978/1, pp.109-125.

LE BRIS, E. "Suppression démographique et évolution foncière: le cas du Sud-Est du Togo" African Perspectives, 1979/1, pp.107-125.

LE BRIS, E. "Nouveaux objectifs et nouvelles structures: la réorientation de la politique de développement rural au Togo", Paris, mars 1979, 14p. ronéo.

LE BRIS, E. "Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir des résultats d'enquêtes biographiques menées à Lomé et à Accra", Cahiers d'Etudes Africaines, XXI-1-3, 81-83, pp. 129-174.

LE BRIS, E. et alii, Stratégies, résidence, parenté dans les villes africaines, à paraître en 1986 aux Editions L'Harmattan.

L'EMIGRATION SES COUTS ET SES AVANTAGES POUR LE TOGO MERIDIONAL

Thérèse LOCOH

Le Sud-Togo⁽¹⁾ présente pour le démographe un intérêt particulier. Il fait partie des quelques régions d'Afrique de l'Ouest que l'on peut considérer, au seul vu des densités, comme "très" peuplées (certains diraient trop peuplées).

Situé au bord de l'Atlantique à une cinquantaine de kilomètres de la capitale Lomé, c'est une région à vocation essentiellement agricole. Au recensement de 1970, on y a enregistré 323.000 habitants, soit 124 habitants au km², et au recensement de décembre 1981, 359.000 habitants, soit 138 habitants au km², ce qui est une des densités les plus fortes d'Afrique de l'Ouest⁽²⁾. Avec une fécondité élevée (6,5 enfants par femme)⁽³⁾, le taux d'accroissement naturel était; d'après le recensement de 1971, de 3,2%. Toutefois, le taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire de 1970 à 1981 ne dépasse pas 15%. attestant que cette région est une zone d'émigration importante. En effet, son histoire comme sa localisation géographique en font, depuis cent ans, une zone de réserve de main-d'oeuvre qui a, depuis 1900, alimenté la croissance des villes coloniales naissantes, notamment de Lomé.

La pression démographique due à la croissance naturelle est donc fortement atténuée par le courant d'émigration. Implicitement, les "choix" démographiques des

¹Défini dans notre enquête comme la région regroupant les trois préfectures des Lacs, de Vo et de Yoto.

²Pour une présentation détaillée de la région, voir LOCOH, Th. La fécondité dans une population rurale du Sud-Togo, Etude socio-démographique, polyco-
pié, Paris, Juin 1980.

³Enquête fécondité LOCOH Th., 1980, op.cit.

sociétés du Sud-Est Togo ont conduit à privilégier la solution migratoire. Il est donc intéressant de connaître l'ampleur et la direction du mouvement puis d'en analyser les conséquences démo-économiques pour la région. C'est ce que permettent certains résultats de l'enquête fécondité réalisée par l'Université du Bénin et la Direction de la Statistique, en 1976⁽¹⁾ : par deux questions posées aux mères, on connaît le lieu de résidence et la raison du départ de tous leurs enfants, ce qui traduit assez bien les stratégies migratoires jusqu'à 35 ou 40 ans.

I- IMMIGRATION ET EMIGRATION AU TOGO MERIDIONAL

Avant 1965, le courant d'émigration prioritaire vers l'extérieur était dirigé vers le Ghana, car de puissants liens culturels unissent ces deux régions, certaines ethnies du Sud-Togo étant originaires de la région d'Accra. Le développement économique de cette ville en faisait jusqu'à cette date un pôle d'attraction pour toute l'Afrique de l'Ouest. La décennie 60-70 vit le tassement de cet essor et, en 1969, une législation nouvelle⁽²⁾ adoptée par le Ghana fit refluer les Ghanéo-Togolais vers leur pays d'origine. Après 1970, le mouvement d'émigration n'en a pas pour autant tari; une partie des émigrés hors de la région ont continué à alimenter la croissance de Lomé, tandis que Lagos et quelques villes du Nigéria devenaient les pôles d'attraction les plus importants pour l'émigration vers l'extérieur.

Au recensement de 1970, la courbe des proportions selon le sexe et l'âge des personnes qui résident dans cette région, alors qu'elles sont nées dans une autre, montre clairement que l'on n'est pas dans une zone d'immigration: la plupart de ses habitants y sont nés (graphique 1). L'attraction de cette région est faible, ce qui n'est que logique puisqu'il n'y a pas d'industries⁽³⁾ et que l'agriculture est pratiquée depuis longtemps

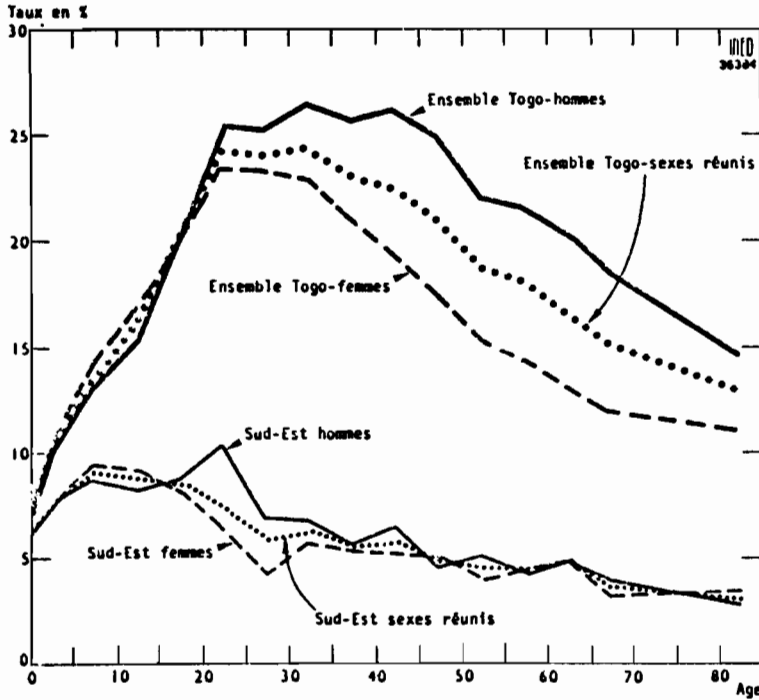
¹Voir en annexe les caractéristiques de la méthode employée.

²Aliens Compliance Order.

³Depuis ce recensement, on a néanmoins implanté une usine d'extraction de clinker à Tabligbo, malheureusement fermée en 1984.

déjà de façon intensive sur toutes les terres disponibles dont beaucoup donnent des signes d'épuisement⁽¹⁾. Il y a donc peu d'emplois à créer dans cette région.

Graphique 1. Proportion d'immigrants inter-régionaux selon le sexe et la durée de vie. Rec. 1970. Togo et région Sud-Est (% de personnes résidant dans une région qui n'est pas leur lieu de naissance).



Lors d'une enquête-fécondité, menée en 1976 auprès de 1 502 femmes de trois préfectures du Togo abritant une population presque exclusivement rurale, nous avons ajouté au tableau de fécondité des questions sur la résidence actuelle de chaque enfant et la raison "prochaine" de son départ. Nous avons ainsi obtenu un échantillon dérivé de 5 942 "descendants" survivants dont nous connaissons la destination éventuelle.

¹LE BRIS et al., Surcharge démographique et évolution agraire dans le Sud-Est Togo, Lomé, 1977.

Sur l'effectif total, 3 903 (65,1%) résidaient, au moment de l'enquête, avec leur mère et 2 039 (34,9%) habitaient ailleurs. La migration est, évidemment, liée au sexe et évolue avec l'âge, comme on le voit dans le tableau 1 et le graphique 2.

II-CARACTERISTIQUES DE L'EMIGRATION HORS DU TOGO MERI-DIONAL

II-1. L'âge et les raisons de l'émigration

Le graphique 2 illustre l'évolution des proportions d'émigrants hors de la région, considérée au sens strict du terme, c'est à dire hors des trois préfectures dans lesquelles avaient été interrogées les enquêtées. Pour les hommes, le mouvement d'émigration ne prend de l'ampleur qu'à partir de 10 ans. Il croît très vite et atteint ce qui semble être un maximum dans le groupe 25-29 ans. Dans ce groupe d'âge la proportion d'émigrants atteint 62% des enfants observés, le groupe d'âge 30-39 ans ayant une proportion légèrement inférieure: 58% . Retour d'émigrants ou migration plus forte dans des générations plus récentes ? il n'est pas possible de trancher avec une seule enquête.

Chez les filles le mouvement s'amorce dès le groupe d'âge 5-9 ans mais se tassera à un niveau plus faible que celui des hommes vers 20-24 ans (autour de 45% d'émigrants hors de la région).

Deux faits paraissent intéressants à souligner pour les enfants (voir tableau 1):

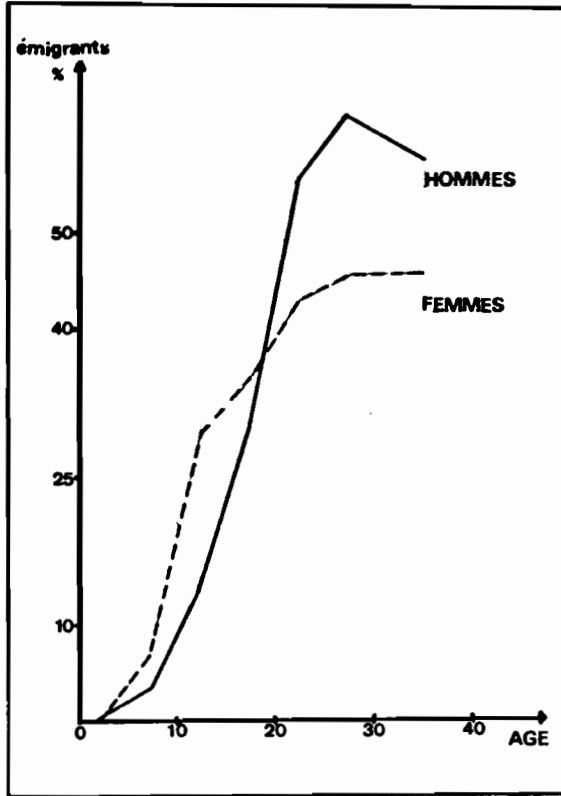
- La précocité des migrations: seul le groupe 0-4 ans est épargné car le groupe mère-enfant n'est presque jamais rompu à cet âge. On voit commencer les déplacements d'enfants à partir de 5 ans: 8% des garçons et surtout 21% des filles sont dans ce cas, c'est à dire que la séparation mère-enfant, même en bas âge, n'est pas exceptionnelle.

A 10-14 ans c'est 23% des garçons et 42% des filles qui résident dans un autre village que celui de leur mère!

Tableau 1. Lieu de résidence actuel des enfants pour 1000 personnes de chaque sexe et de chaque groupe d'âge.

Age actuel	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 et +
Lieu de résidence actuel	SEXE MASCULIN						
Concession mère	982	918	765	572	352	215	262
Ailleurs même village	2	12	16	23	22	28	23
Autre village dans la région	5	20	61	74	48	110	78
Autre ville dans la région	-	6	6	28	22	17	7
Sous-total non-migrants régionaux (1)	989	956	848	697	444	364	405
Lomé	5	14	39	119	267	282	159
Autres villes du Togo	-	2	14	19	37	-	34
Hors du Togo	2	20	84	165	253	337	386
Sous-total émigrants régionaux (2)	7	36	137	303	556	619	579
Sans indication (3)	4	8	15	-	-	17	16
Total (1)+(2)+(3)	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Effectifs	558	834	490	430	273	181	145
	SEXE FEMININ						
Concession mère	988	786	581	421	204	138	96
Ailleurs même village	1	20	30	48	110	89	118
Autre village dans la région	7	51	81	130	191	271	257
Autre ville dans la région	-	8	9	42	49	30	22
Sous-total non-migrants régionaux (1)	996	865	701	641	554	528	493
Lomé	3	52	119	172	265	217	162
Autres villes du Togo	1	4	9	18	10	20	44
Hors du Togo	-	65	163	154	155	217	250
Sous-total émigrants régionaux (2)	4	121	291	344	430	454	456
Sans indication (3)	-	14	8	15	16	18	51
Total (1)+(2)+(3)	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Effectifs	574	788	540	454	309	203	136

Graphique 2. Proportion, pour 100 descendants, de ceux qui ont émigré hors de la région Sud-Togo, par sexe et par groupe d'âges.



- Le deuxième fait notable est la plus grande intensité des migrations enfantines chez les filles. Ceci traduit la coutume, fort répandue, de placer les filles dans une autre famille, souvent alliée, où elles commencent à travailler, s'acquittant d'un certain nombre de tâches matérielles. Souvent, elles donneront un coup de main aux entreprises commerciales de la femme qui les héberge, car le commerce est la grande affaire des femmes dans la région.

La migration des jeunes est motivée en priorité pour des raisons familiales (séparation des parents, les enfants rejoignant alors le père, assistance à une tante ou un oncle à qui l'on "donne" un enfant) qui souvent masquent en fait une migration de travail; c'est le cas de petites filles placées comme bonnes

dans une famille parente dont nous venons de parler. La deuxième raison invoquée est celle de l'école. On confie alors un enfant à un parent plus proche d'une école ou plus qualifié que ses parents pour suivre ses études. Très souvent ce type de migration correspond à un départ en ville (tableau 2). A ce propos, il faut souligner la plus faible représentation des filles dans l'émigration scolaire.

Tableau 2. Répartition des causes de migration pour 100 migrants de chaque sexe et groupe d'âge-1976.

Age actuel	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 et +
Lieu de résidence actuel	SEXE MASCULIN						
Réside chez un parent	98	48	23	17	4	2	3
Réside chez le père	-	29	23	13	2	4	-
Scolarité	-	21	28	25	12	5	-
Apprentissage	-	-	18	33	38	16	6
Raisons professionnelle	-	-	5	8	39	65	83
Mariage	-	-	-	2	4	6	8
Autres raisons	2	2	3	2	1	2	-
Total Effectif	100	100	100	100	100	100	100
	8	62	108	182	176	140	104
	SEXE FEMININ						
Réside chez un parent	100	77	63	24	7	1	-
Réside chez le père	-	11	10	5	1	-	-
Scolarité	-	4	7	4	2	-	-
Apprentissage	-	-	2	7	3	-	-
Raisons professionnelles	-	3	6	7	6	5	3
Mariage	-	-	5	52	80	93	97
Autres raisons	-	5	7	1	1	1	-
Total Effectif	100	100	100	100	100	100	100
	6	160	221	259	245	172	120

A 5-9 ans, 21% des garçons mais 4% des filles seulement sont des émigrants scolaires. A 10-14 ans, ces proportions passent respectivement à 28% pour les garçons et 7% pour les filles. Il en va de même pour les déplacements motivés par un apprentissage. Ce sont les garçons bien plus que les filles, qui en font l'objet. Ces inégalités ne font que traduire la sous-scolarisation des filles, de règle en Afrique noire.

Chez les adultes (15 ans et plus), il y a toujours une nette différenciation des causes de migration selon les sexes.

Les raisons de type familial s'estompent, comme on pouvait s'y attendre, au profit des motivations propres à l'individu qui émigre: chez les garçons, les départs pour chercher du travail prennent le relai des départs pour raisons scolaires ou d'apprentissage et deviennent majoritaires après 20 ans. Chez les filles, c'est le mariage qui dès 15-19 ans explique la majorité des départs (52% à 15-19 ans) pour devenir le motif presque exclusif invoqué par la suite.

II- 2. Les directions de l'émigration

On retrouve dans le tableau 1, l'effet de la virilocalité des mariages: ce sont les femmes qui se déplacent le plus pour suivre un conjoint. Aussi, les fils de nos enquêtées sont-ils plus nombreux à rester auprès d'elles. A 30 ans, 26% résident au même endroit que leur mère. Ce pourcentage peut traduire la stabilité des fils dans la concession parentale ou la prise en charge des parents vieillissants par les enfants. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas de même pour les filles dont 10% seulement sont, à 30 ans, dans la même concession que leur mère.

Les hommes adultes émigreront plus vers les villes et hors du Togo: à 25-29 ans, par exemple, 28% résident à Lomé et 39% hors du Togo. Après 30 ans 16% résident à Lomé et 39% hors du Togo. Les femmes resteront plus fidèles à leur région. Pour le quart d'entre elles environ, la migration reste circonscrite à la région: il s'agit le plus souvent d'une migration intervillageoise motivée par le mariage. A 25-29 ans, 21% des femmes n'ont pas quitté le village de leur mère, 27% sont fi-

xées dans un autre village de la région, 21% sont à Lomé et 21% hors du Togo. Il est à remarquer que le pouvoir attractif de Lomé s'exerce à peu près autant sur les femmes que sur les hommes. En effet, les femmes de la région sont, à plus de 50%, des commerçantes. Elles nouent alors des relations marchandes avec les grosses commercantes de Lomé et certaines, celles qui réussissent, finissent par s'y fixer. Il y a donc attraction de Lomé pour des raisons professionnelles aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Par contre, les migrations hors du Togo sont plus le fait des hommes que des femmes. Il est fréquent que les maris partent seuls au Ghana, au Nigéria et laissent femmes et enfants au village. Comparée à l'attraction qu'exercent les régions au delà des frontières, le peu d'attraction exercée par les villes du Togo (à l'exception de Lomé) est tout à fait remarquable. Elles attirent dix fois moins d'hommes et cinq fois moins de femmes que "l'Etranger" (1).

Les villes de la région, c'est à dire les trois préfectures d'Aného, Vogon, Tabligbo ne sont pas non plus des pôles d'attraction. Le but de la migration c'est principalement Lomé ou les autres capitales côtières.

III-L'EMIGRATION, SOLUTION AUX PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES DE LA REGION ?

Utilisant la méthode de la proportion des célibataires, il est possible de dresser une table d'émigration hors de la famille (tableau 3) dans laquelle les proportions d'enfants encore au domicile de leurs parents sont considérés comme un équivalent des probabilités de "survie à l'évènement" à l'âge moyen du groupe d'âge considéré. On peut ainsi par interpolation avoir des probabilités d'émigration entre anniversaires selon le sexe. Cette estimation est relativement grossière puis-

¹"Etranger" est mis à dessin entre guillemets pour souligner le caractère artificiel de cette catégorie dans un pays large de 45 km et long de 800 km. Les cousins qui résident à 20 km sur l'autre rive du Mono (au Bénin) représentent un "Etranger" bien proche.

qu'elle est faite sur des groupes d'âges quinquennaux et à partir d'âges qui ne sont pas toujours bien déclarés.

Cependant, nous pouvons utiliser les tables pour illustrer certains effets de l'émigration au niveau micro-économique (la famille) et macro-économique (la région) et montrer comment ces deux points de vue peuvent diverger.

Tableau 3. Table d'émigration hors de la concession maternelle.

Age x	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Non-migrants à l'âge x	Emigrants x, x+5	Non-migrants à l'âge x	Emigrants x, x+5
0	1 000	50	1 000	110
5	950	105	890	205
10	845	175	685	185
15	670	210	500	190
20	460	175	310	140
25	285		170	

III-1. L'optique micro-économique: les décisions du chef de famille

Du point de vue du "décideur" qu'est le chef de famille ou le couple, l'émigration paraît une solution recevable dans la situation de mode de production qui prévaut au Sud-Togo: agriculture rudimentaire à la houe sans possibilités réelles d'améliorer les rendements (cherté des engrais) et sans aucune perspective de terres disponibles.

Dans ce cas l'émigratin représente un "pari", mais un pari souvent avantageux au niveau de la famille. En effet, l'émigration diminue de façon notable le nombre moyen d'années d'entretien d'un enfant. Si on suppose que l'investissement nécessaire pour produire un homme d'âge actif est de 15 ans alors tout courant d'émigration amorcé dans l'enfance diminue le

nombre moyen d'années où le chef de famille doit entretenir ses enfants. C'est le cas dans notre échantillon. Le nombre moyen d'années d'entretien (d'élevage) des enfants de 0 à 15 ans, sera non pas de 15 ans mais de 13,15 ans pour les garçons et de 11,62 ans pour les filles, ceci par l'effet de l'émigration⁴.

Cette économie ne porte que sur les "coûts" de la descendance. Qu'en est-il des "bénéfices", puisque les enfants sont les futurs producteurs ? Là encore, dans la situation décrite plus haut (pénurie de moyens de production nouveaux) le chef de famille peut tabler sur l'émigration. Mettre des enfants au monde et les laisser partir vers les villes, vers des emplois rémunérateurs est finalement une forme d'épargne, là où il n'existe aucun autre circuit d'épargne organisé. En effet, en "investissant" dans l'entretien d'un futur migrant, le chef de famille suppose que cette migration améliorera sa situation plus que le maintien de ses descendants sur des terres épuisées, cultivées avec des instruments de travail rudimentaires. Ceci suppose évidemment qu'il existe en dehors de la région des zones d'accueil des migrants.

III-2. L'optique macro-économique au niveau de la région

Selon la même méthode nous avons établi la table d'émigration hors de la région (et non hors de la famille) (tableau 4). On peut ainsi calculer la charge, pour la région, des années-éducation dépensées pour des jeunes qui iront produire hors de la région. Reprenons comme âge de début de la production la quinzième année.

Si on induit le coût d'éducation des émigrants avant 15 ans dans le calcul du coût moyen de formation d'un producteur, au lieu de 15 années-éducation, on constate qu'il faudra en moyenne 17,8 années pour former un homme et 18,99 années pour une femme en âge de produire.

⁴Il faudrait nuancer cette affirmation un peu simpliste car il arrive que les parents continuent à assurer certains coûts ponctuels: école, soins,... Elle reste cependant globalement exacte.

Tableau 4. Table d'émigration hors de la région de naissance.

Age x	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Non-migrants à l'âge x	Emigrants hors région	Non-migrants à l'âge x	Emigrants hors conces.
0	1 000	26	1 000	70
5	972	70	930	147
10	902	130	783	112
15	772	201	671	74
20	571	167	597	56
25	404		541	

Pour que la région ne s'appauvrisse pas, il faudrait donc que les producteurs émigrés fassent revenir dans la région une partie de leur revenu (solution au niveau micro-économique) ou que l'Etat par le moyen des impôts ou d'autres prélèvements, retourne à la région des investissements compensatoires.

Or, si au niveau micro-économique il y a probablement un certain retour de fonds, on constate que les "compensations" au niveau de la collectivité sont faibles et ne remplacent pas, et de loin, les investissements humains consentis par la région de départ. Comme dans beaucoup de zones rurales d'Afrique, l'exode de main-d'oeuvre est un facteur d'appauvrissement de la région. En effet les efforts éventuellement consentis par les émigrants consistent essentiellement en aides ponctuelles ou en dépenses ostentatoires (construction de maison, cérémonies dispendieuses, etc.) et non en investissements créateurs d'emplois ou augmentant la productivité des actifs de la région.

CONCLUSION

De façon globale, on voit que l'hémorragie d'hommes et de femmes hors de la région étudiée est considérable, puisque si l'on considère les adultes (génération de 30 ans et plus) 58% des femmes ont quitté leur

région d'origine. On comprendra comment cette région peut mener de front une vie économique agricole dominée par des rendements faibles, des terres épuisées et une absence totale de terres disponibles avec une fécondité élevée dont le bien-fondé n'est que rarement mis en cause.

Comme pour certaines régions de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, la migration systématique des jeunes hors de la région est une condition d'équilibre. On peut même considérer que la migration fait partie des "choix" des sociétés du Sud-Est Togo et, dans la mesure où cette solution a été, dans le passé opérationnelle, en raison de la demande des villes côtières et des zones de culture de rente (zone cacao-yère du Ghana), on peut dire qu'il s'agissait de choix rationnels.

La migration a représenté pour cette région un pari plus avantageux, dans l'esprit des chefs de famille, que la limitation de la descendance. Il est probable qu'il faudra attendre une prise de conscience générale de l'essoufflement de la solution migratoire pour que la société du Sud-Est Togo songe à intervenir sur le niveau de sa fécondité.

Peut-être cette époque n'est-elle pas très lointaine et des événements comme l'expulsion brutale des étrangers hors du Nigéria ⁽¹⁾ qui a fait refluer précipitamment un nombre considérable de jeunes migrants dans la région Sud-Togo, contribuent à démontrer les dangers d'un recours trop systématique à la solution migratoire.

¹En mars 1983, puis en mai 1985.

ANNEXE METHODOLOGIQUE

Pour évaluer les migrations, le chercheur rencontre un grand nombre de difficultés notamment dans les pays dont les statistiques sont déficientes et les recensements limités à quelques questions essentielles pour raison d'efficacité. C'est le cas des pays d'Afrique. Pour la plupart d'entre eux, nous ne disposons d'autre moyen d'investigation que la confrontation, à un recensement, entre le lieu de naissance et le lieu de résidence. On apprécie ainsi l'immigration nette dans une zone, en calculant la proportion de personnes qui habitent dans la zone considérée sans y être nées, mais on n'a aucune indication sur l'émigration hors de la zone considérée. On sait où se trouvent les immigrants à un recensement, on ne sait pas d'où ils viennent; on ne sait quelle destination adoptent ceux qui quittent une région donnée.

Nous avons présenté ici les résultats d'une observation de l'émigration hors d'une région du Togo, obtenus de façon très simple comme sous-produits d'une enquête fécondité.

La méthode consiste à interroger les mères, lors d'une enquête-fécondité, sur le lieu de résidence de chacun de leurs enfants survivants. Pour chacun d'eux, on demande si la résidence est toujours le village de l'enquêtée. En cas de réponse négative, on demande:- le lieu de la migration

- la raison de la migration, la définissant par quelques rubriques simples: en formation, à la recherche d'une profession, mariage, hébergé par un autre parent, raison familiale.

On a ainsi un échantillon en grappes d'enfants (chaque mère interrogée constituant une "grappe") dont l'âge varie entre 0 et 35 à 40 ans selon les cas (cela dépend de l'âge supérieur retenu pour l'échantillon des mères).

Cette méthode s'apparente à l'enquête réalisée à Bouaké en 1962 dont le principe était d'interroger les chefs de lignage sur la destinée de tous les mem-

bres dulignage. Dans la présentation qu'il en donne, L.ROUSSEL ⁽¹⁾ soulignait qu'un tel travail supposait une connaissance ethnologique très approfondie du milieu. Par contre, interroger les mères de famille est un procédé d'une relative économie car les femmes savent en général assez bien où se trouvent leurs enfants et, dans une enquête-fécondité, où un très gros effort est consacré à obtenir des femmes un rappel de toutes leurs grossesses, on peut escompter que quelques questions supplémentaires sur chaque enfant seront d'un maniement facile.

En fait, en posant aux femmes la question simple "est ce que votre enfant réside habituellement dans ce village ?" (si non) "où habite-t-il ?", on mesure la séparation mère-enfant. Cette séparation peut résulter: -soit de la migration du descendant

-soit de la migration de la mère (l'enfant n'étant éloigné d'elle que du fait de son propre départ). Ceci risque de fausser l'appréciation du mouvement d'émigration hors d'une région, qui est l'objectif premier de telles questions. Il convient donc de connaître la durée de résidence de l'enquêtée dans la région où elle est interrogée et éliminer de l'observation des migrations les enfants des mères qui sont récemment arrivées dans la région (une durée de 5 ans paraît convenable). En fait, ces cas sont rares dans le milieu rural africain, milieu auquel nous avons appliqué cette méthode.

La critique la plus importante à cette méthode porte sur le biais d'échantillonnage induit par le fait qu'on ne connaît la situation des descendants qu'au travers des réponses de leur mère. Sont donc exclus de l'observation les enfants des mères décédées ou parties de la région.

On doit donc adopter l'hypothèse simplificatrice de l'absence de différence entre la migration des enfants observés et celles des non observés du fait de l'absence de leur mère.

¹ROUSSEL, L. Afrique noire, Madagascar, Comores... Démographie comparée - Déplacements temporaires et migrations, Fascicule VII, INSEE, INED, DGRST, Paris 1967, p.93.

Par ailleurs, les réponses donnent un état actuel des enfants survivants au regard de la migration. Elles négligent évidemment les migrations d'enfants ultérieurement décédés d'une part, les migrations suivies de retour d'autre part. Un enfant ayant quitté la région, puis y étant revenu, est considéré dans les réponses enregistrées comme un "non-migrant". Dans l'optique d'une évaluation de l'émigration hors d'une région, ces imperfections ne représentent pas un obstacle majeur.

Il est bien évident que les questions posées lors d'une enquête-fécondité ont l'avantage de la simplicité mais ne remplacent pas les enquêtes migrations assorties d'histoires migratoires.

MODE DE PRODUCTION ET MIGRATION DANS LE SUD-EST TOGO

Kokou VIENIKIN

L'accroissement de plus en plus rapide de la population urbaine, notamment celle des capitales, a contribué à accroître l'intérêt porté aux transferts de population rurale en Afrique. On distingue généralement trois variantes de ces transferts: les migrations vers les villes (rurales-urbaines), les migrations à l'intérieur du milieu rural (intra-rurales ou rurales-rurales) et les migrations vers l'étranger (internationales). La plupart des recherches sur les mécanismes explicatifs présentent ces migrations comme une réponse à des facteurs de répulsion et d'attraction caractérisant les zones de départ et les zones d'arrivée; mais la séparation ainsi posée entre ces deux types de facteurs reste assez artificielle car il s'agit en fait de deux manières symétriques de décrire un seul et même ordre de phénomène à savoir les écarts de conditions entre les zones de départ et celles d'arrivée.

Sur le plan formel, de nombreux chercheurs se sont employés à construire des modèles explicatifs et prédictifs des comportements individuels des migrants en se basant sur une analyse du rapport des coûts et bénéfices de la migration. Mais force est de reconnaître que, dans la majorité des cas, la justesse de ces modèles ne résiste pas aux réalités africaines. Plusieurs facteurs expliquent cette contradiction:

- 1) La réalisation de certaines hypothèses notamment l'homogénéité des migrants quant à certains facteurs (la qualification par exemple) n'est pas toujours évidente.
- 2) L'absence dans les explications relatives à la décision de migrer, de facteurs non économiques tels que l'environnement et les relations sociales.

3) Le fait de considérer la migration comme le résultat d'une logique individuelle.

Une approche plus réaliste consisterait à faire correspondre le phénomène à une réponse des ménages ou groupes domestiques à des changements sociaux dans un contexte de transformation des modes de production.

Ce passage de la sphère d'analyse individuelle à celle du ménage ou du groupe permet ainsi de prendre en compte les étroits rapports entre la dynamique démographique et les ressources, notamment la terre. De plus, il est nécessaire d'envisager les migrations au niveau des ménages non seulement pour situer le phénomène dans une analyse économique des systèmes de production, mais aussi pour une compréhension plus large de son contexte et une projection de tendance plus vraisemblable de ses manifestations. Ce point de vue découle du fait que certains courants de migration parfois de grande importance économique s'analysent difficilement en dehors d'une approche des systèmes sociaux, des rapports entre générations, de la distribution des rôles socio-économiques et du pouvoir à l'intérieur des groupes.

C'est du moins dans cette dernière perspective que nous envisageons d'entreprendre l'interprétation des processus migratoires dans une région densément peuplée mais inégalement surchargée qu'est le Sud-Est Togo. Notre approche s'inspire des nombreuses transformations qui ont caractérisé le mode de production agricole de la région à chacune des phases suivantes de son évolution: la phase entre le 18^e et le 19^e siècle, la phase coloniale et la phase contemporaine. A chaque phase correspondent des rapports sociaux, une rationalité économique et des comportements sociaux spécifiques quoique ces différentes tendances de l'organisation sociale n'aient pas eu la même ampleur à l'échelle de la région. Une double question se pose dès lors: Par quels mécanismes la société du Sud-Est, pourtant réputée pour son enracinement, est-elle parvenue à la dislocation puis à l'éparpillement de ses membres? Les différences de comportements observables dans certaines zones de la région tiennent-elles à une adaptation à des conditions naturelle et démographique différentes ou à une intégration différenciée à l'économie marchande?

La présente étude se veut une contribution à la connaissance des mécanismes de transformations sociales dans le Sud-Est Togo. Elle vise à répondre aux deux questions soulevées en montrant que les phénomènes migratoires dans le Sud-Est Togo, loin d'être un processus individualisé, répondent plutôt à une logique collective largement corrélée aux systèmes de production et induite plus fortement que par d'autres facteurs, par le besoin d'argent et plus généralement par la nécessité pour les groupes domestiques ruraux de diversifier leurs sources de revenus afin d'accroître leur marge de sécurité.

L'article s'ordonne en trois grandes parties: la première présente une description sommaire de la région; la seconde vise à faire un survol historique de l'évolution du mode de production et ses implications sur les comportements sociaux enfin la dernière se consacre essentiellement à décrire les formes et les motivations contemporaines du phénomène.

I-PRESENTATION SOMMAIRE DE LA REGION

La région du Sud-Est Togo est limitée au sud par l'océan Atlantique, au nord par les pentes boisées entre les roches granitiques du centre du pays et la terre de barre, à l'ouest par le fleuve Haho et à l'est par le fleuve Mono. Elle correspond donc grossièrement à une zone interfluviale de la forme d'un carré de 51 kilomètres de côté et sur superficie de 2620 km², soit 5% de la superficie totale du pays.

Avec une population d'environ 359 000 habitants⁽¹⁾, le Sud-Est est la région du Togo où la densité de population est la plus élevée (137 habitants au km²). Cette forte concentration de population, en provoquant l'épuisement des terres dans certaines parties de la région, a imposé une vie socio-économique assez particulière à ses habitants, étant donné que plus de 90% d'entre eux tirent leur subsistance de l'agriculture. Dans certaines zones, aux alentours des villes de Vogan

¹Ce chiffre est calculé à partir des résultats provisoires du recensement de 1981 - Direction de la Statistique du Togo.

et d'Anfoin notamment, les densités atteignent 400 habitants au km². Par contre, au nord de Vogan, sur le plateau de la terre de barre, la densité devient moins forte. Ceci est particulièrement vrai pour les zones de Tabligbo et de Togodo qui apparaissent relativement moins peuplées.

Du point de vue du peuplement, le Sud-Est est majoritairement peuplé de Mina et de Quatchi auxquels s'ajoute une mosaïque de peuples de la basse vallée du Mono, les Ewe, les Nago, les Adja, les Fon, entre autres. Originaires d'El Mina sur la côte-ouest du Ghana, les Mina sont les premiers à s'installer⁽²⁾ au 17^e siècle dans la région. Présents dans la vallée du Mono, et très peu liés à l'agriculture, ils s'installèrent surtout dans les environs immédiats des cours d'eau et sur la côte pour pratiquer la pêche. Plus tard cette position stratégique favorisera leurs activités commerciales non seulement avec les Européens mais aussi avec les populations de l'intérieur du pays. C'est à partir du 18^e siècle que les Quatchi arrivèrent dans la région, fuyant les persécutions du royaume centralisé de Notsé. Ils occupèrent le nord et certains bastions des berges méridionales du Lac Togo. Minoritaires à leur arrivée, les Quatchi sont aujourd'hui deux fois plus nombreux que les Mina et réputés pour leurs aptitudes en agriculture.

Du point de vue économique, l'agriculture demeure largement dominante. A elle s'ajoute la pêche et quelques activités commerciales. Le maïs et le manioc, base de l'alimentation dans la région constituent les deux principaux produits de culture (cultures associées) auxquels s'ajoutent accessoirement, le cocotier, le palmier à l'huile, le haricot, l'arachide, la banane, l'ananas, l'igname... etc. Le plateau d'Anfoin est presque exclusivement cultivé en maïs et en manioc alors que les cultures dominantes dans la basse vallée du Mono sont le palmier à l'huile et les produits maraichers. Les agriculteurs des zones les plus peuplées (plateau d'Anfoin et cercle de Vogan) sont confrontés depuis l'époque coloniale à un perpétuel problème d'épuisement des terres qui les a progressivement amenés

²CORNEVIN, R., Histoire du Togo, Berger-Levrault, Paris, 1959, 424 p.

à surcharger les surfaces cultivées, puis à réduire au strict minimum (voire annuler) les temps de jachère, bafouant ainsi les règles agronomiques de restauration des sols. Par contre, les agriculteurs du nord du plateau et de la vallée, du fait d'une plus faible surcharge démographique, sont moins menacés par cette situation. Le problème de l'épuisement de l'espace agricole se pose avec moins d'acuité dans ces zones puisqu'on relève encore des espaces non cultivés. Les conditions géophysiques particulièrement difficiles dans ces zones expliquent certainement leur faible mise en valeur.

II-L'EVOLUTION DU MODE DE PRODUCTION ET SES IMPLICATIONS SUR LA MOBILITE SOCIALE

L'analyse de l'état et des transformations subies historiquement par l'organisation sociale de la production sera entreprise à deux niveaux temporels: la période du 18^e et du 19^e siècle et la période coloniale.

II-1. La période du 18^e et du 19^e siècle

Cette phase du mode de production se réfère à toute la période qui précède le début de la colonisation. Elle était caractérisée par une appropriation communautaire des deux principaux moyens de production (la terre et le travail) ainsi que les récoltes lesquelles servaient essentiellement à la subsistance des membres de la communauté. La répartition des terres entre les différentes communautés était cependant loin d'être égalitaire. Les domaines les plus vastes appartenaient aux lignages Mina mais leur mise en valeur n'était que partielle parce que le travail agricole était socialement dévalorisé dans cette communauté au profit de la pêche et du commerce. Toutefois, l'attachement à la propriété foncière apparaissait déjà comme un des fondements de l'ascendance de Mina sur les étrangers notamment les Quatchi.

De l'organisation sociale de la production dans les groupes sociaux agricoles se dégagent deux caractéristiques fondamentales: la hiérarchie et le servi-

ce⁽¹⁾. La hiérarchie génère les classes sociales en soumettant chaque individu du groupe à une relation d'ordre social tandis que le service crée la production. D'un point de vue économique, le caractère discriminant de la hiérarchie rend compte du contrôle et du sens de transfert de la production alors que le service traduit son mode de création. Les deux concepts, quoiqu'intimement liés présentent des fondements différents. La hiérarchie a pour vecteur le pouvoir, un pouvoir cumulatif conféré par un amalgame de processus incluant l'âge, le degré d'instruction mystique et religieuse, l'importance numérique des dépendants, l'étendue des terres gérées, etc. Contrairement aux croyances actuelles, la politique n'induisait pas de manière automatique le pouvoir; c'est plutôt le pouvoir qui permettait d'accéder à la vie politique qui à son tour renforçait le pouvoir. Le service, pour sa part, apparaît comme la base de l'organisation sociale du travail. Il établit des obligations de prestation sur le double plan horizontal et vertical. Une analyse plus complète des mécanismes de fonctionnement de ces rapports sociaux a été entreprise par Alain MIGNOT⁽²⁾.

Selon lui, chaque lignage possédait un domaine foncier et les individus ou les groupes n'avaient qu'un droit d'exploitation sur celui-ci. Ce droit leur était accordé par l'autorité dont ils relevaient. Aux chefs de lignages revenait le pouvoir de distribuer aux différents groupes familiaux les terres dont ils avaient besoin; il appartenait alors aux chefs de famille de répartir entre les membres des collectivités qu'ils dirigeaient, des droits d'exploitation individuels en fonction des critères dont l'objectivité n'était pas toujours évidente. D'autre part, si les champs placés sous l'autorité du chef de famille constituaient de vastes terres cultivées collectivement, celui-ci ne consentait à distribuer aux autres membres du groupe que de petits lopins. Ces derniers vivaient dès lors

¹On aurait pu parler de coopération ou d'entraide mais ces deux concepts supposent une réciprocité dans les prestations qui n'est pas toujours réalisée dans les pratiques sociales.

²MIGNOT, Alain, La terre et le pouvoir chez les Guin du Sud-Est Togo, Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de la Sorbonne, Paris, 1982.

pour l'essentiel de la production des champs communs dont on sait qu'elle appartenait au chef de famille. Chaque individu des groupes domestiques se trouvait ainsi placé sous l'entière dépendance du chef de famille et ne pouvait se soustraire à sa tutelle en formant un groupe domestique indépendant puisque les champs nécessaires à la réalisation d'une telle opération lui seraient refusés. Ce contrôle de l'accès à la terre par les détenteurs de pouvoir créait entre eux et leurs subordonnés une relation d'assistance. En contre-partie de cette assistance, le droit coutumier imposait des prestations en travail non seulement sur les champs collectifs, mais aussi sur ceux individuellement gérés par les détenteurs de pouvoir sous peine de se voir retirer ou refuser des droits d'exploitation. Les récoltes réalisées grâce à ce travail collectif étaient en partie redistribuées sous forme de vivres aux dépendants nécessaires ⁽¹⁾. Le surplus était systématiquement "brûlé" à travers les réjouissances traditionnelles ou religieuses dont le faste reste encore un bon indicateur du dynamisme au travail d'un groupe social.

Ainsi, les rapports sociaux, quoique caractérisés par des tensions latentes, n'ont jamais été préjudiciables à l'équilibre interne du groupe; du moins aussi longtemps que la production ou la surproduction collective ne débouchait pas sur une accumulation de richesses réalisée par une fraction du corps social. Dès que l'accumulation est apparue, elle a induit une contradiction qui a provoqué irrémédiablement l'éclatement des structures sociales.

Très peu de migrations ont caractérisé la phase précoloniale du mode de production traditionnel et ce, pour deux raisons évidentes. La première est qu'en dépit des tensions sociales mentionnées, les besoins essentiels des membres de chaque segment de la communauté étaient satisfaits même si cette satisfaction se faisait au prix d'un ajustement sous forme de redistribution des vivres produits sur les champs collectifs. La deuxième raison est que, faute de disponibilité foncière due à un contrôle rigoureux sur la terre par les déten-

¹Selon ce principe fondamental de l'organisation sociale : inégalité de production mais égalité de consommation.

teurs de pouvoir, il était très difficile, voire impossible à une unité domestique de se dégager de l'emprise traditionnelle.

II-2 La phase coloniale

Pour bien comprendre la rapidité avec laquelle la pénétration coloniale a déstructuré l'organisation sociale de la production dans la région, il convient de préciser certains aspects spécifiques de cette dernière.

1) Du fait d'un peuplement relativement récent, le corps social n'a jamais été caractérisé par une structure hiérarchique très élevée (absence d'un véritable pouvoir centralisé).

2) En raison de l'influence d'une situation historique de minorité, le dynamisme démographique chez les Ouatchi (principal groupe d'agriculteurs) a été remarquable. Or, la population autochtone (les Mina) en continuant d'affirmer ses droits sur une vaste majorité des terres cultivables, a acculé le groupe des agriculteurs à une exigüité de plus en plus grande de l'espace agricole.

Ces deux éléments constituent les points dominants du contexte social avant l'avènement du colonialisme. Cet avènement sera caractérisé par l'introduction de la monnaie et des rapports marchands, la création de l'emploi urbain, l'introduction des cultures de plantation et celle de la taxe civique. Ces nouveaux éléments vont contribuer à altérer le mode de production de deux manières différentes.

II-2.1 La régression du service

Avec l'apparition de nouveaux produits, de nouveaux besoins se créent. Leur satisfaction nécessite une accumulation qui ne peut provenir que d'un surplus de la production réalisée sur une base collective. Mais en raison des structures sociales, seuls les détenteurs de pouvoir, contrôleurs de la production, pouvaient se procurer ces produits. Cette nouvelle situation est venue exacerber les tensions déjà existantes puisqu'aux inégalités de contribution à la production se greffent désormais des inégalités de consommation; mais qui plus

est, cette confiscation du surtravail collectif par les détenteurs de pouvoir s'est doublée d'une rigidité dans la distribution des droits d'exploitation aux unités domestiques même lorsque les conditions nécessaires à un tel droit se trouvent réunis. Cette contradiction, à laquelle s'ajoutait la nécessité de disposer de liquidités pour s'acquitter des obligations fiscales (impôts), va ouvrir la voie à de nombreux litiges politiques et favoriser les conversions des droits d'exploitation en actes de propriété et ce, dans une perspective de plus en plus manifeste d'indépendance des unités domestiques. Cette conversion n'a d'ailleurs pas rencontré une grande résistance chez les détenteurs de pouvoir qui y voyaient l'opportunité de transformer les vastes superficies encore sous leur contrôle en propriétés privées. D'un point de vue économique, la conversion a marqué une étape décisive dans les rapports de production. Ceux-ci ont perdu de plus en plus leur caractère communautaire pour s'établir sur une base domestique (à l'intérieur des ménages). Les groupes sociaux qui ont le plus pâti de cette transition ont été les ménages où les individus jeunes, non encore détenteurs de droits d'exploitation et ceux qui en avaient un mais dont la taille du lopin ne pouvait permettre une production suffisante pour la subsistance de l'unité domestique. On verra ainsi naître une nouvelle classe de paysans sans terre qui auront dès lors à choisir entre deux possibilités: émigrer vers les zones de la région où existaient encore une abondance relative de terre (début des migrations agricoles dans la région) ou se diriger vers les villes à la recherche d'un emploi urbain (début des transferts inter-sectoriels de main-d'oeuvre). Notre préoccupation vise surtout à analyser le premier aspect de ces ajustements.

II-2.2 L'amorce des processus migratoires

La déstabilisation des mécanismes d'accès à la terre, l'introduction des rapports marchands, la densité agraire de plus en plus forte dans certaines zones de la région vont, à travers divers mécanismes, induire les premières formes de migrations spontanées dans le Sud-Est Togo. A l'origine, ces déplacements étaient essentiellement intra-ruraux et consistaient en des migrations agricoles dirigées vers les zones insuffisamment peuplées où les possibilités agricoles justifiaient une utilisation de main-d'oeuvre plus importante que celle

qui était disponible sur place ⁽¹⁾ ou alors en des migrations vers les zones vides où le migrant était un véritable colon. Emile Le Bris ⁽²⁾, celui qui s'est le plus penché sur la question dans la région, distingue deux grandes directions prises par ces mouvements: la direction des villages lagunaires amorcés dans les années 1920 vers Djankassè, Badougbé, Anyrokopé, Akoda... et celle plus récente, vers la région de Tabligbo et de Togodo.

1) Les déplacements vers les villages lagunaires:

Une enquête sur les mobiles de départ auprès des ménages de migrants a permis à LE BRIS de regrouper ceux-ci en quatre catégories.

- Ceux qui ont migré faute de disposer de terres dans leur village d'origine (70% des cas);
- Ceux qui ont migré parce que les cultures de plantations ont envahi les terres et réduit les possibilités de culture vivrière (15% des migrants);
- Ceux qui ont migré pour des besoins de liquidités; donc pour vendre leur force de travail (10% des migrants);
- Ceux qui ont migré pour d'autres raisons (5%).

Généralement, la superficie cultivée par les migrants dans les villages d'arrivée reste disproportionnée par rapport à leur poids relatif. Le tableau 1, confec-

¹L'introduction des cultures de plantation (cocotier et palmier) a suscité un intérêt particulier des mina pour l'agriculture. Le développement de ces plantations a nécessité de la main-d'oeuvre qu'ils ne pouvaient recruter que chez les ouatchi (au sein de la nouvelle classe d'agriculteurs sans terre). En contre-partie, ils proposaient à ces derniers l'usufruit ou le don de quelques lopins de terre. Si la subsistance des ménages des nouveaux travailleurs nécessitait des superficies plus grandes, ceux-ci devraient alors songer à la location. C'est le début d'une nouvelle forme de rapport de production qui connaîtra par la suite de grands développements.

²LE BRIS, Emile, "Les migrations agricoles internes dans le Sud-Est Togo", tiré du collectif Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat, Paris, 1976.

Tableau 1. Nombre de parcelles cultivées par les migrants dans les villages lagunaires (%)

Nombre	1	2	3	4	5 et plus	% migrants/ pop.Tot.
Villages						
Badougbé Adjome	62	31	3	2,5	1,5	31,6
Badougbé Keta	50	25	21	4	0	18
Akoda	34	44	15	7	0	6,7
Djankasse	45	27	18	5,5	3,5	54,7
Anyrokope	34	33	23,5	9	0	25

Source: Enquête réalisée par E. Le Bris, *op. cit*

tionné à partir des données de LE BRIS permet de constater qu'en moyenne 50% des migrants ne cultivent qu'une seule parcelle dont la dimension est dans la plupart des cas, modeste (exploitations de survie). Cette constatation corrobore une logique du groupe social mina qui vise à ne pas laisser les "étrangers" mettre en valeur une fraction trop importante de son patrimoine foncier. Cette attitude découle non seulement d'une stratégie visant à obtenir sur les terres en réserve une productivité relative plus grande grâce à leur affectation aux cultures de rente mais aussi du souci de limiter le nombre d'étranger pour conserver l'équilibre de la communauté mina.

D'autre part, l'analyse du statut des parcelles cultivées permet de comprendre l'intensité du besoin en terre chez les migrants et d'entrevoir de nouveaux rapports de production notamment la location et le gage. Le tableau 2 introduit ces nouveaux éléments qui découlent corollairement de la monétisation croissante des échanges. La location apparaît déjà comme le mode dominant d'accès à la terre (70%).

2) Les déplacements vers les zones vides

A l'origine, la région de Tabligbo et celle de Togodo étaient pratiquement vides d'hommes. Cette faiblesse du peuplement est le résultat d'un certain nombre d'obstacles, notamment le manque d'eau en période sèche, les inondations en période de crues et les conditions d'accès particulièrement difficiles, qui en limite

Tableau 2. Statut des parcelles cultivées par les migrants dans les villages lagunaires (%)

	Location	Bage	Achat	Amora	Parent	Prêt	Don	Salaire
Badougbé Adjome	77,5	0,7	0,7	3,7	12	4,5	1,5	0
Badougbé Keta	68,3	2,4	0	9,8	17,1	0	0	2,4
Akoda	68	15,8	0	0	15,8	0	0	0
Djankasse	67	9	0,8	2,4	18	0,8	0	2,4
Anyrokope	75	2,8	0	2,8	15,2	2,8	0	1,4

Source: Enquête réalisée par E. Le Bris, *op. cit.*

l'attirance. Les rares groupes qui peuplaient la région étaient d'anciens réfugiés Quatchi arrivés avec la grande vague du 18^e siècle et quelques groupes Adja ayant fui les persécutions du roi Béhanzin. Les difficultés d'accès à la région offraient donc aux populations établies une garantie de sécurité.

Cette même considération permettra plus tard à des groupes d'origine très variée de venir s'y réfugier. Du point de vue foncier, la région offrait d'appréciables réserves en terres ⁽¹⁾. Avant la dislocation des unités lignagères Quatchi ces terres attiraient très peu de colons non seulement à cause du milieu naturel difficile mais aussi à cause des conditions agricoles peu favorables. Au début du processus migratoire, les transferts vers la région étaient très timides mais s'avéraient payantes puisque les efforts de défrichement suffisaient à assurer aux colons la propriété du sol. Le phénomène s'intensifia progressivement jusqu'au moment où le colonisateur allemand décida de tracer des itinéraires commerciaux pour désenclaver la région ⁽²⁾ et réduire les déséquilibres régionaux qui s'aggravaient

¹Mais ces terres étaient couvertes de forêts denses. De plus, il y régnait une humidité qui favorisait le développement des agents infectieux et rendait difficile les conditions de vie humaine.

²En fait, l'objectif des colons allemands était clair: il s'agissait de développer dans la région la culture du palmier à huile pour alimenter les circuits commerciaux.

et menaçaient les prérogatives des chifferies (classe alliée au pouvoir colonial). Cette initiative a fortement stimulé les migrations de colonisation vers la région et provoqué des problèmes fonciers qui ont pris par la suite des tournures complexes, conséquence d'un dynamisme démographique particulier des migrants colons et du contrôle de plus en plus grand de l'espace agricole que cette croissance démographique induit.

III- LES MIGRATIONS CONTEMPORAINES ET LEUR ANALYSE A TRAVERS LES SYSTEMES DE PRODUCTION

III-1. Les données

Une partie des commentaires relatifs à l'analyse contemporaine du mode de production agricole du Sud-Est Togo s'inspire des données fournies par l'enquête⁽³⁾ PDPRES réalisée en 1980 par l'Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin à Lomé. En partant d'une hypothèse sur l'existence d'une pression de population différentielle dans la région, l'enquête visait à présenter les niveaux variables de perturbation de l'équilibre vivrier des groupes domestiques et à mesurer leurs conséquences sur les comportements socio-démographiques. Elle a porté sur un échantillon de 400 exploitants agricoles et leurs 610 femmes réparties dans quatre villages dont trois dans une zone de forte pression démographique (les villages Aname, Fiata et Tokpo sur le Plateau d'Anfoin) lesquels ont réuni les 2/3 de l'échantillon et le quatrième dans une zone de pression relativement plus faible (le village Aveve dans la vallée du Mono). Les deux types de questionnaires (questionnaire-hommes et questionnaire-femmes) élaborés pour la collecte ont surtout visé à rassembler l'ensemble des caractéristiques de la production agricole et des paramètres (naturels, techniques, économiques et sociologiques) qui l'environnent ainsi que la logique de sa répartition. Le questionnaire-femmes, un peu plus élaboré, répondait non seulement au besoin de relever les caractéristiques de l'activité des femmes et leur impact sur la réalisation de l'équilibre vivrier au micro-niveau du ménage, mais aussi et surtout des informations pertinentes

³"Equilibre vivrier et comportements socio-démographiques au Sud-Est Togo".

sur leur fécondité et le départ de leurs enfants. Outre ces différentes préoccupations, les deux questionnaires ont abordé un certain nombre de questions relatives aux opinions et attitudes vis-à-vis des phénomènes démographiques observés.

III-2. Les limites de l'enquête

D'un point de vue statistique, le souci de minorer les erreurs d'observation permet de justifier la taille réduite de l'échantillon. La représentativité de "POPRES" pour l'ensemble de la région du Sud-Est reste limitée. En effet, la constitution de l'échantillon a résulté d'un choix à priori de quatre villages où les phénomènes à étudier ont semblé les plus manifestes. Par la suite, un recensement systématique des concessions et de leurs occupants ⁽¹⁾ a permis d'obtenir une base de sondage de laquelle on a extrait tous les exploitants agricoles hommes d'âges compris entre 30 et 64 ans. C'est à partir d'un tirage aux 2/3 des individus ainsi sélectionnés que l'échantillon des hommes a été constitué. Celui des femmes s'est réalisé à partir de l'ensemble de toutes les épouses des exploitants retenus, de manière à constituer, pour les besoins de l'analyse, des unités de ménage authentiques.

III-3. Les traits dominants du mode de production contemporain

Une série de facteurs contribuent à accélérer de nos jours l'altération du mode de production traditionnel du Sud-Est Togo. Sans prétendre aborder de façon exhaustive l'ensemble de ces facteurs, nous tentons ici d'identifier deux d'entre eux dont la particularité nous a semblé évidente. Ce sont : l'évolution du capital d'exploitation et celle de la main-d'oeuvre familiale.

III-3.1 L'évolution du capital foncier et celle du capital d'exploitation

L'éclatement des structures sociales et l'appropriation privée qui en a résulté ont inauguré dans la

¹Sur chacun des individus recensés, on a relevé des informations sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'activité principale (du point de vue du revenu) et la situation de résidence.

région un nouveau moyen d'accès à la terre : l'héritage. Mais le régime successoral n'a duré qu'une courte période dans les zones densément peuplées et ce, pour deux raisons : la première est que les terres appartenant aux unités domestiques, vestiges d'anciens droits d'exploitation sont généralement de taille modeste; la deuxième est que le dynamisme démographique amorcé dès l'installation pour répondre à l'objectif de consolidation du corps social a été maintenu tout au long de la phase coloniale mais dans le but, cette fois-ci, de disposer d'une main-d'oeuvre familiale suffisante sur les exploitations domestiques. L'interaction des deux éléments va générer des contradictions dans le régime successoral et induire l'émiettement des terres et le démembrement des exploitations. Confrontés aux difficultés d'accroître les superficies moyennes nécessaires à leur survie, les groupes domestiques n'auront plus qu'un recours : celui de la location du capital d'exploitation (la terre). Cette évolution du régime successoral reste cependant très différenciée selon la zone : les zones surchargées sont naturellement plus affectées que celles qui connaissent une densité relativement faible comme en témoigne le tableau 3, relatif au statut des parcelles cultivées.

Tableau 3 : Statut des parcelles cultivées selon la zone.

Zone	AVEVE		Zone d'ANFOIN	
	Nbre de parcelles	(%)	Nbre de parcelles	(%)
Propriété	277	89	180	23
Location	3	1	559	66
Awoba	6	2	82	10
Emprunt	26	8	11	1
Total	312	100	832	100

Source : Enquête "Equilibre vivrier et comportements socio-démographiques dans le Sud-Est Togo" URD-UB, Lomé, 1980.

Dans la plupart des cas, une vive concurrence oppose entre eux les agriculteurs en quête de terres. Il en résulte une hausse tendentielle des prix de location,

laquelle entraîne une dispersion de plus en plus accrue des disponibilités financières déjà restreintes et le recours à l'emprunt usuraire sanctionné, on le sait, par de lourds intérêts. Mais animés par la volonté de survivre malgré tout, un nombre croissant d'exploitants n'hésiteront pas à se déplacer de plus en plus loin pour trouver des parcelles à louer. Le tableau 4 permet de voir que si 75% des terres cultivées à Avévé appartiennent aux terres du village, c'est-à-dire situées dans ses environs immédiats, le même pourcentage de celles qui sont cultivées dans la zone d'Anfoin nécessite un temps d'accès de 1 à 3 heures.

Tableau 4. Temps d'accès aux parcelles cultivées selon la zone.

ZONE	AVEVE		ZONE D'ANFOIN	
	Nbre de parcelles	(%)	Nbre de parcelles	(%)
Terres du village	235	75,24	193	23
Moins d'une heure	50	16,08	352	42
De 1 à 2 heures	10	3,22	27	3
De 2 à 3 heures	16	5,14	235	29
3 heures et plus	1	0,32	25	3
Total	312	100	832	100

III-3.2. Main-d'oeuvre et activités sur les exploitations

Le passage de la production du cadre social communautaire au cadre social domestique a permis aux ménage de se transformer progressivement en unités autonomes de production et de consommation. La composition de celles-ci permet dès lors de définir les limites inférieures et supérieures de leur volume d'activité, si l'on émet l'hypothèse que la main-d'oeuvre théorique sur une exploitation agricole est déterminée par la disponibilité des membres du ménage-exploitant en état de travailler. La limite supérieure du volume d'activité dépend de la quantité maximale de travail que cette main-d'oeuvre peut fournir en utilisation intensive. De même, le volume minimum est celui qui est nécessaire

pour se procurer les biens matériels essentiels à la subsistance du ménage. À l'intérieur de ces limites, la taille et la structure du ménage influencent la production aussi bien quantitativement que qualitativement. De ce point de vue, on conçoit que le ménage optimise sa fonction de production en maximisant celle de la reproduction de ses membres¹). Mais si cette stratégie axée sur la coopération dans le travail a caractérisé les membres du ménage jusqu'à la fin de la phase coloniale, force est de reconnaître qu'aujourd'hui cette coopération a fortement régressé quoique les degrés diffèrent légèrement d'une zone à l'autre. D'après l'enquête "Popres", 90% des exploitants sur le plateau d'Anfoin ne bénéficient plus de l'aide des enfants et 95% d'entre eux affirment réaliser la production sans l'aide des épouses. À Avévé ces pourcentages tombent respectivement à 31 et 40. Deux facteurs expliquent cette régression du travail disponible sur les exploitations: d'une part, l'institutionnalisation et la progression de la scolarisation qui a et continue de réduire de façon notable le travail fourni par les enfants et d'autre part le développement de l'économie marchande appuyée par une intensification du trafic des produits agricoles rendue nécessaire pour tenir compte du nouveau contexte des facteurs de production. Cette indispensable commercialisation d'une partie de la production va induire une redistribution des rôles économiques à l'intérieur du ménage. Progressivement, les femmes se sont vues investir de la responsabilité d'écouler sur différents marchés, la production de leur mari, réduisant ainsi leur disponibilité sur les exploitations.

III-4. La logique de fonctionnement du système de production et ses implications sur les migrations

La succession des générations au sein des communautés agricoles dans la zone la plus dense tend à détériorer les conditions de la production.

¹La descendance des femmes oscille entre 6,4 et 7,10 enfants. Voir Th.LOCON

"La fécondité dans une population rurale du Togo", Paris, 1980.

Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène:

- 1) La généralisation de la location du capital d'exploitation (résultat de la disparition progressive de l'héritage et de la rareté du capital foncier lignager).
- 2) Le recours intensif à la main d'oeuvre salariée (résultat de la disparition de la coopération du travail à l'intérieur des ménages).
- 3) La transition de la jachère longue à la jachère courte, puis de celle-ci à la culture permanente qui conduisent à une dégradation des sols et à un déclin de la productivité. (Ces transitions rendent nécessaire, dans certains cas une utilisation de fertilisant pour stabiliser les rendements. L'enquête "Popres" révèle que 42% des agriculteurs du plateau d'Anfoin (contre 5% seulement à Avèvé) ont recours à ce moyen pour pallier l'effet des rendements décroissants sur leurs exploitations).

Ces différents facteurs concourent à modifier le contexte de la production agricole en conférant à celle-ci un caractère de plus en plus "capitaliste". Sa réalisation implique désormais des coûts qui ne peuvent être assurés que grâce à la commercialisation d'une fraction variable des récoltes. Le tableau 5 donne une idée estimative des coûts de production sur une exploitation d'un hectare et demi, réalisée à partir des données de l'enquête "Popres".

Le tableau 5 indique que plus de 80% des coûts engagés servent à rémunérer les travailleurs salariés alors que le loyer de la terre ne représente que 11% de ces coûts⁴¹. Une question, à laquelle nous répondrons plus loin, se dégage de cette constatation: est-il logique que dans une société agricole, dont le dynamisme démographique induit une surcharge démographique, la

⁴¹On remarquera que la ventilation du tableau n'intègre pas le coût de fertilisation des sols. La raison en est que l'estimation de ce coût a été rendue difficile à cause d'une utilisation non conventionnelle de l'engrais par les exploitants du fait de son prix de revient. Dès lors, les quantités d'engrais utilisées apparaissent disproportionnées par rapport aux superficies sur lesquelles elles s'appliquent.

main-d'oeuvre soit le facteur de production le plus rare?

Tableau 5. Coût annuel de production agricole sur une exploitation de 1,5 ha., zone d'Anfoin (fCFA)

Période Nature	1ère saison	2e saison
Location	18 000	-
Défrichage	10 000	10 000
Semences (manioc-mais)	5 000	5 000
1er sarclage	15 000	15 000
2e sarclage	18 000	18 000
3e sarclage	18 000	18 000
Transport	7 000	7 000
Total	91 000	73 000
Coût annuel total	164 000	

source: Enquête "Equilibre vivrier et comportements..." op.cit.

Du point de vue de la commercialisation des récoltes, le tableau 6 montre qu'environ 80% des exploitants sont contraints de vendre entre le quart et les trois quarts de leur production (y compris la production vivrière) pour faire face à des obligations financières.

Tableau 6. Part de la production totale de maïs vendue (saison agricole 1979-1980).

Zone Part vendue	AVEVE		ANFOIN	
	nbre d'exploitants	%	nbre d'exploitants	%
Moins d'un quart de la production	2	7,7	15	10,07
Entre le quart et la moitié	14	53,9	57	38,26
Entre la moitié et les trois quarts	9	34,6	65	42,95
Plus des trois quarts	1	3,8	13	8,72
TOTAL	26	100	149	100

source: Enquête "Equilibre vivrier et comportement...." op.cit.

A partir des données fournies par l'enquête "Popres" et grâce à des hypothèses simples¹⁾ nous avons réalisé une estimation des recettes de vente sur une exploitation de 1,5 ha sur laquelle le maïs et le manioc sont cultivés en association (pratique généralisée dans la région). Le tableau 7 donne les résultats de cette estimation.

En déduisant des recettes (estimées - tableau 7) les coûts de production (estimés dans le tableau 5), on obtient un revenu annuel de 152 800 fCFA, l'équivalent d'un revenu mensuel de 12 733 fCFA pour un exploitant cultivant une parcelle de 1,5 ha (superficie largement supérieure à la moyenne de la région). On comprend alors pourquoi un nombre de plus en plus grand d'exploitants déclarent continuer d'exercer le métier agricole pour survivre et non pour sa rentabilité. Le nouveau contexte de la production agricole, notamment dans la zone surchargée va dès lors induire une nouvelle rationalité de ménage, laquelle consiste à diversifier les activités des membres du ménage. Une partie importante de ceux-ci sera alors "déversée" dans les activités non agricoles. Cette affectation implique souvent l'émigration vers les zones urbaines, voire l'étranger²⁾. Cette diversification des activités pourrait être une ligne de conduite, forcée par les circonstances et non souhaitée (c'est le cas des paysans lourdement endettés); mais elle est souvent une stratégie délibérée en vue de réduire la vulnérabilité aux crises et aux aléas économiques ou climatiques (85% des exploitants interrogés ont révélé qu'ils encourageaient le départ des jeunes). Dans ce cas, une taille du ménage suffisante permettant une distribution adéquate des rôles économiques est rendue nécessaire et justifie en partie le maintien d'une forte fécondité dans la région (surtout dans la zone densément peuplée) mise en évidence par Thérèse Locoh³⁾. Ce point de vue, relevant d'une stratégie de survie des ménage, est renforcé par deux autres facteurs non moins importants:

¹a) Deux récoltes de maïs sont réalisées par année;

b) La moitié de la production est commercialisée.

²Selon les informations fournies par l'agence CARITAS, 71% des expulsés togolais du Nigéria en 1983 étaient originaires du sud-est.

³LOCOH, Thérèse, op. cit.

Tableau 7. Recette de production sur une exploitation de 1,5 ha, zone d'Anfoin (en fCFA), année agricole 1979-1980.

Production Ventilation	Mais	Manioc
Production totale (tonnes)	1,35	3
Auto-consommation (tonnes)	0,67	1,2
Prix de vente (fCFA/kg)	104	98
Recette de produc- tion (fCFA)	70 200	176 400
Recette annuelle= (2x 70 200) + 176 400 = 316 800		

source: Enquête "Equilibre vivrier et comportements..." op.cit.

1) Le premier a trait aux migrations saisonnières: en effet, le niveau d'un grand nombre d'activités agricoles est conditionné par un profil saisonnier, où des saisons entières sont creuses et donc disponibles pour d'autres travaux. Engager une partie des membres du ménage dans les secteurs à emplois non agricoles (secteur urbain) pendant ces périodes comporte pour les ménages un coût d'opportunité très faible.

2) Le second a trait à la situation de marché qui semble être plus favorable aux activités non agricoles dans le sens que la rémunération du travail y est plus avantageuse que dans l'agriculture.

On pourrait donc dire, pour clore cette partie, que les conditions contemporaines de la production agricole ont eu pour effet de créer une nouvelle division du travail à l'intérieur des ménages. Cette nouvelle division est le résultat d'une comparaison d'ensemble des coûts de production et des gains nets dans les différents secteurs (agricole et urbains) accessibles aux membres du ménage.

CONCLUSION

Les mouvements migratoires dans le Sud-Est Togo trouvent largement leurs causes dans l'évolution du contexte des systèmes de production ainsi que celle de l'intégration aux rapports marchands. Les premières formes de mobilité, de nature essentiellement agricole, ont consisté en des migrations intra-rurales, lesquelles ont permis de mettre en valeur les zones relativement vierges de la région. Par contre, les formes récentes de mobilité sociale relèvent davantage de transferts inter-sectoriels. Elle résultent d'une stratégie des ménages, visant à diversifier les sources de revenus en affectant certains de leurs membres à des activités extra-agricoles supposées plus rémunératrices. Ainsi, progressivement, les migrations rurales-urbaines et les migrations internationales se substituent aux migrations intra-rurales. Il est à noter toutefois que l'intensité des mouvements reste variable selon la zone considérée.

L'observation permet d'affirmer que les zones les plus intégrées aux circuits commerciaux sont celles qui semblent les plus affectées par le phénomène. Est-il alors étonnant qu'elles soient en même temps celles où la fécondité est la plus forte?

LA MOBILITE DES POPULATIONS DU PLATEAU DE DAYES

André QUESNEL

Les populations allochtones représentent en 1976 plus de 25% de la population totale du plateau de Dayes, elle-même évaluée à un peu plus de 30 000 personnes. Ces populations, composées pour la majorité de Kabyè, se sont installées lors du développement de l'économie de plantation à partir de 1950. Cet apport migratoire considérable ne caractérise pourtant qu'en partie la mobilité de la population de Dayes: en effet, en 1976 on relevait parmi l'ensemble des hommes âgés de plus de 20 ans, que 53% résidaient dans l'unité de peuplement enquêtée au plus tôt depuis 1960 et surtout que seulement 10% des hommes n'avaient jamais résidé ailleurs que dans l'unité de peuplement où ils étaient nés.

Ces résultats soulignent l'intense mobilité des populations de Dayes, qu'elles soient ou non originaires de cette région. De fait la mobilité apparaît à la fois comme l'expression et l'opérateur principal de la structure spatiale et sociale de la reproduction sociale de ces populations tout au long de l'histoire de leur domination par les états capitalistes.

Toutefois, dès lors que l'on s'intéresse à la nature et aux formes de peuplement d'une région, on ne saurait se satisfaire ni de la seule mesure du mouvement migratoire, ni du schéma de la dépendance économique pour en rendre compte.

Une problématique du peuplement s'impose donc en même temps que le recours à diverses voies méthodologiques s'avère nécessaire⁽¹⁾.

⁽¹⁾Cet article qui concerne la mobilité, s'appuie sur une étude plus large de la dynamique démographique dans la reproduction sociale des populations en économie de plantation, QUESNEL, A. et VIMARD, P., "Dynamique de populations en économie de plantation. Le plateau de Dayes, Sud-Ouest du Togo", Ronéo DRSTOM, 1984, 505 p., (à paraître en 1987 dans T.D. de l'DRSTOM).

Deux niveaux problématiques ont été retenus dans notre étude :

-Le premier niveau est celui du peuplement proprement dit, à savoir quelles sont les conditions historiques, écologiques et économiques qui génèrent l'installation et la différenciation des populations à Dayes. C'est aussi et surtout, dans le cas de la mobilité qui nous intéresse ici, identifier les lieux où les populations déploient leurs activités sociales de production et de reproduction. On comprend déjà que la mobilité ne sera pas abordée par les déplacements qui la composent mais plutôt par les espaces que ceux-ci contribuent à créer du fait du fonctionnement et de la reproduction des rapports sociaux qu'entretiennent les différentes populations ou bien qui leur sont imposés dans le cadre de l'économie de plantation ou plus récemment dans le cadre des opérations de développement.

-Le deuxième niveau est celui de la transformation des rapports sociaux de production inter et intra population, à savoir comment sous leur jeu et leur transformation se dégage une mobilité des individus, caractérisée par certains types de déplacements et différenciée selon la position des individus dans l'économie de plantation.

Ce questionnement vise une identification des déplacements qui sous-tendent le peuplement de Dayes, et des déplacements constitutifs de l'espace de vie des individus. Cette procédure participe d'une autre identification: celle des sous-populations occupant une place spécifique dans l'économie de plantation. Ces sous-populations constituant alors autant d'unités d'analyse de la problématique migratoire à l'oeuvre dans la population de Dayes. C'est finalement la problématique migratoire de chaque sous-population que l'on se propose de présenter dans cet article.

Ce travail passe non seulement par l'identification des déplacements, mais aussi par la mesure de leur intensité et son évolution. Cela requiert la mise en oeuvre d'une stratégie d'étude qui combine différentes approches qui seront considérées au cours du texte.

I- LA MISE EN ESPACE DE L'ECONOMIE DE PLANTATION

La mise en place et le développement de l'économie de plantation se réalisent selon deux éléments fondamentaux: l'assignation continue des terres favorables aux cultures arbustives et la mobilisation de la force de travail nécessaire à cette production. Il s'opère alors une partition de l'espace de production et de la force de travail des communautés tant au niveau local que global de l'ouest africain. Au niveau local les terres sont prises sur le patrimoine foncier lignager et villageois, directement dans un premier temps par le colonisateur, puis indirectement par les individus de la communauté qui pour faire face à différentes contraintes monétaires, mettent en exploitation pour leur propre compte certaines parcelles de la communauté. Ne pouvant compter qu'avec leur propre force de travail et celle de leurs dépendants immédiats (épouses et enfants) ils soustraient celle-ci de l'organisation lignagère et communautaire de la production de biens de subsistance, et ils se trouvent aussi dans l'obligation d'utiliser une force de travail extérieure.

C'est devant cette nécessité que s'opère la partition de l'espace ouest africain entre les régions écologiquement favorables à la production de cultures de rente et les régions où se réalise le prélèvement de la force de travail. La force de travail se trouve acheminée directement par le pouvoir colonial, ou indirectement du fait de diverses contraintes d'ordre politique, fiscal, individuel, etc... qui amènent les individus à se déplacer temporairement vers les régions de production des cultures de rente.

Le plateau de Dayes, de par son accès difficile, a été dès le XVIII^e siècle une région de refuge pour les Ahlon et les Ewe; il est hors des circuits de la traite, comme plus tard il sera peu touché par la mise en valeur réalisée dans le reste du Togoland allemand. Cependant durant la période de la colonisation allemande les populations connaissent la répression et les recrutements de main-d'oeuvre: les jeunes fuient vers les plantations cacaoyères de Gold Coast où ils s'emploient comme manoeuvre, puis plus tard sous les formes contractuelles qui leur permettent d'acquiescer des terres complantées. Ils se procurent de toute façon des revenus monétaires qui leur permettent d'acheter des terres

en Gold Coast, et plus tard au Litimé pendant la période mandat.

Ainsi à travers ces individus, et leurs déplacements s'instaure la dualité de l'espace de production de la population de Dayes. Toutefois cela n'entame pas l'organisation sociale sur le plateau lui-même.

A partir de 1919 cet équilibre se trouve mis en question par l'effort de mise en valeur agricole que déploie la puissance mandataire française avec en particulier la mise en place d'une économie cacaoyère et caféière dans la Région des Plateaux. Cette mise en place est facilitée et sous-tendue par la réalisation d'infrastructures routières qui permettent d'acheminer la main-d'oeuvre depuis les régions du Nord vers les régions de production¹⁾. Aussi à la fin du mandat en 1939, l'économie de plantation est-elle définitivement installée dans la Région des Plateaux, même si la production caféière à Dayes est faible et même si les paysans s'opposent encore à cette production préférant développer la production cacaoyère sur les terres acquises au Litimé.

Pendant la deuxième guerre mondiale, l'effort de guerre portant sur la production du caoutchouc liane, freine la production caféière et cacaoyère. Beaucoup d'habitants de Dayes et du Litimé rejoignent les plantations qu'ils ont acquises en Gold Coast; les plus jeunes vont s'employer sur ces plantations ou sur les plantations des autochtones favorisant à terme un élargissement de l'espace de production en Gold Coast.

Enfin après la deuxième guerre mondiale, la reprise s'effectue mais l'extension des plantations caféières à Dayes ne peut se faire sans un apport croissant de main-d'oeuvre du Nord, les Kabyè, qui ne vient plus seulement le temps de la campagne de café, mais aussi et de plus en plus pour complanter et exploiter les

¹⁾Le rapport de 1927 du mandataire de la SDN le souligne clairement: "Depuis ces dernières années on travaille activement à l'aménagement de deux routes difficiles devant desservir, l'une le riche plateau de Dayes dite route du café, l'autre la région de l'Akposso dite route du cacao; la route du pays Cabrais, dite de la main-d'oeuvre... a été terminée en 1925".

terres obtenues sous contrats dits "dibimadibi" auprès des autochtones. Ces populations allochtones en s'installant à Dayes pour des durées plus ou moins longues intègrent du coup leur espace d'origine à ce que l'on a appelé l'espace de production de l'économie de plantation.

A la période de prospérité et d'extension des plantations caféières à Dayes, succède à partir de 1965 une période de dépérissement de l'économie de plantation dans son ensemble: se conjuguent en effet la maladie qui frappe les cacaoyères, la baisse de la production cacaoyère et caféière qui va aller en s'aggravant par manque de rénovation des plantations mises en exploitation avant 1960, et puis surtout la détérioration des termes de l'échange, et enfin s'ajoutant à cela la chute et les difficultés de rapatriement de la production du Ghana. Ces difficultés économiques pèsent ni directement ni seules au niveau régional: elles se trouvent modelées par la mise en place des politiques de développement des nouveaux états indépendants. Ces politiques se caractérisent tout d'abord par leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Elles se caractérisent ensuite par l'affirmation d'une identité et d'intérêts nationaux face à d'autres états de la région.

Avec l'affirmation de l'identité nationale ghanéenne et avec la pratique d'un certain protectionnisme économique, une grande insécurité pèse sur les ressortissants togolais et sur les biens qu'ils possèdent au Ghana. Comme il leur est de plus en plus difficile de sortir les gains ou la production réalisées au Ghana ils ne peuvent plus considérer la région côtière du Togo et du Ghana comme un même espace économique. D'un autre côté la baisse des revenus tirés du cacao oblige ou bien à une extension des plantations cacaoyères au Ghana et au Litimé, ou bien à une extension des plantations caféières à Dayes, puisque la production du café s'y trouve encouragée au détriment de la production du cacao. Aussi cet ensemble de contraintes impose, aux populations originaires de Dayes, la nécessité de privilégier un lieu de production: elles doivent choisir de s'installer définitivement au Ghana, ou au Litimé

ou à Dayes⁽¹⁾.

Ainsi après un élargissement de l'espace de production des originaires de Dayes, durant la période coloniale, on assiste, dès les premières années de l'indépendance, à un recentrage sur le plateau de Dayes.

Stabilisation de la résidence et rétrécissement de l'espace de production des originaires de Dayes ne signifient pas que l'intensité des déplacements se réduise, au contraire, mais ceux-ci changent de forme et de nature. Par ailleurs d'autres déplacements s'intensifient:

1) les allochtones sollicités par l'extension des plantations caféières, s'installent pour des durées plus longues, et en plus grand nombre.

2) les jeunes autochtones scolarisés se dirigent vers les secteurs modernes et étatiques de la production, en milieu urbain.

En fait on assiste plus à une fragmentation de l'espace de production et plus loin de l'espace de vie des individus, qu'à un véritable rétrécissement de cet espace. Cette fragmentation de l'espace avec un recentrage sur le plateau de Dayes survenant après une période d'élargissement, favorise l'émergence de déplacements plus nombreux et plus complexes.

Cela se trouve d'autant plus accentué qu'on assiste au milieu des années 1970 à l'étatisation de l'espace rural togolais, aussi bien à travers les projets d'aménagement agricoles que par la loi agro-foncière promulguée en 1976. En effet il en découle une remise en cause de l'organisation technique de la production agricole et des rapports de production entre les différents groupes sociaux. Bien souvent il est difficile de percevoir

¹ Finalement la plupart choisira de s'installer à Dayes encouragée par la vigueur de l'économie caféière à la fin des années cinquante. Les plantations cacaoyères de l'extérieur sont confiées en exploitation à des membres de la famille qui y sont restés, ou à des allochtones, les propriétaires de ces plantations n'effectuant plus de visites qu'au moment de la récolte, pouvant aller de quinze jours à deux mois.

les stratégies qui se dessinent; en fait les aménagements constituent, par à-coups et de l'extérieur, une donnée nouvelle dans le jeu des contraintes et des contradictions de la reproduction des formations sociales des différentes régions du Togo.

Il s'ensuit des mouvements de population dont l'origine, la direction et l'ampleur sont imprévisibles, mais qui n'expriment pas moins la volonté des paysans de ces régions de s'installer voire de s'intégrer à l'espace rural étatique (1).

Dans la Région des Plateaux on doit citer la tentative de l'Etat de réorganiser l'économie de plantation par l'entremise de la SRCC (Société nationale pour la Renovation de la Cacaoyère et de la Cafetière). L'aménagement réalisé par la SRCC inaugure une phase de transformations qui vont principalement dans le sens d'une autre définition de l'espace de production des résidents de Dayes, autochtones comme allochtones, dans la mesure où chacun est mis en demeure par l'Etat d'affirmer son droit sur la terre en participant à cette opération (2). D'une autre façon elle active la stabilisation et le recentrage sur le plateau de Dayes. Cependant elle ne doit pas être dissociée des autres opérations de développement inaugurées dans la Région des Plateaux à partir de 1975 et qui amènent une nouvelle problématique migratoire et d'occupation du sol de la part des populations, plus particulièrement des allochtones, celle là pouvant se traduire, selon les opportunités offertes par ces opérations, par une plus ou moins grande intensité des mouvements de population.

(1) GU-KONU, E.Y., "Plantations paysannes et stratégies de l'espace dans le Sud-Ouest du Togo", in Deux notes sur l'économie de plantation, ORSTOM, Université du Bénin, Lomé, 1979, pp. 14-35

(2) Par ailleurs les aspects techniques de l'opération par leur formalisation vont aussi dans ce sens, que ce soit l'octroi des crédits et des plants, du partage de la récolte, du remboursement, etc.

II- LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE PRODUCTION ET DES STRATEGIES DE REPRODUCTION GENERE DE NOUVELLES FORMES DE MOBILITE.

Le rapport de production autochtone-allochtone qui s'établit sur le plateau de Dayes et qu'initie le pouvoir colonial avec le déplacement forcé, va se transformer en s'articulant sur la nécessité et la disponibilité en force de travail de la population autochtone au fur et à mesure que celle-ci s'oriente plus intensément vers la production caféière.

La mobilisation de la force de travail à l'extérieur de l'organisation lignagère de la production fonde le système de l'économie de plantation et continue d'en assurer le fonctionnement et la reproduction, dans la mesure, toutefois, où la terre prise sur le patrimoine foncier lignager et villageois acquiert peu à peu le caractère d'aliénabilité⁽¹⁾.

Les terres complantées vont se multiplier sous l'effet des besoins croissants en numéraire des autochtones. Les nécessités d'une main-d'oeuvre extrafamiliale va d'autant plus se faire sentir que le croît démographique est absorbé par les circuits scolaires et de la production moderne et artisanale en milieu urbain.

Des plantations et des terres à complanter sont cédées aux allochtones sous diverses formes contractuelles⁽²⁾. Ceux-ci vont donc être plus nombreux à s'installer pour des durées plus longues que lorsqu'ils venaient s'employer comme manoeuvre le temps de la campagne du café.

Mais l'attention aux nécessités et aux disponibilités

¹L'individualisation du travail effectué sur la parcelle, la pérennité des plants, la restructuration des parcelles imposées par la SRCC sont les principaux facteurs qui concourent à un autre rapport à la terre.

²Le contrat de *dibinadibi*, le plus répandu ne porte au départ que sur le partage de la récolte -je prends une part, tu prends une part- mais peu à peu selon les conditions de la création de la plantation, il comprend à terme le partage de la terre. Diverses issues sont alors possibles, au gré des difficultés rencontrées dans l'exploitation de la plantation.

tés en force de travail comme élément déterminant dans la transformation des systèmes d'économie de plantation, doit se porter à un autre niveau: celui de l'exercice du contrôle de la reproduction et de l'utilisation de la force de travail qui, dans chacune des communautés impliquées dans l'économie de plantation, se trouve désormais centré sur un groupe domestique restreint.

II-1. Dans la population autochtone, la création d'une plantation, quelles que soient les contraintes qui y conduisent est le fait d'une initiative individuelle. Pour cela et parce que le profit revient à un individu, il ne peut être fait appel à l'organisation communautaire de la production, seulement à quelques dépendants immédiats. Avec l'extension des plantations, qui est paradoxalement accélérée par les tenants des pouvoirs lignagers et villageois (puisqu'ils ont plus facilement accès à la terre), c'est l'ensemble de la production -de rente et vivrière- qui se trouve recentré sur les groupes domestiques.

Ces transferts de pouvoir du lignage au groupe domestique, assigne de nouvelles places à la femme et aux enfants dans le procès de production et reproduction. L'homme, en détournant sa femme de ses activités anciennes de production vivrière (le riz principalement) pour la placer sur ses propres plantations, se trouve dans l'obligation de la rémunérer, mais surtout d'assumer les charges nouvelles qui pèsent sur le groupe domestique comme la scolarisation des enfants; celle-ci peut s'inscrire dans une stratégie d'intégration aux circuits modernes et étatiques de la production, mais elle place de toute façon le planteur devant la contradiction d'étendre ses plantations tout en accélérant la perte de sa main-d'oeuvre familiale. Cette contradiction ne peut se résoudre qu'avec le recrutement d'une main-d'oeuvre extra familiale, allochtone, recrutement croissant qui passe par la cession de terre en métayage.

Mais la perte de contrôle du lignage concerne d'autres registres de la société, en particulier les alliances matrimoniales: elles ne sont plus un échange entre groupes sociaux, mais entre individus, un homme et une femme. Il en résulte une autre nature de l'union et donc des droits et des obligations qui l'entourent, qui, lorsqu'ils ne sont pas respectés, se traduisent par une plus grande instabilité des unions et par une

plus grande mobilité des femmes, surtout dans les périodes de déperissement de l'économie de plantation.

Cette redéfinition des rapports dans l'unité domestique se traduit par un nouveau cycle de vie démographique de celle-ci, et ce d'autant plus que les conditions de la mortalité se modifient rapidement¹.

II-2. Les populations allochtones, loin de leurs lignages d'origine, se trouvent placées d'emblée dans une forme d'organisation basée sur le groupe domestique restreint. Le chef du groupe domestique se trouve en situation d'unique responsable de l'organisation de la production et il bénéficie de manière exclusive de la force de travail que représentent sa femme et ses enfants.

Les enfants sont maintenus plus longtemps au sein du groupe domestique, et la femme reste très dépendante de l'activité de l'homme, comme le souligne son intense participation à l'exploitation des plantations et des parcelles vivrières, et ainsi qu'à la commercialisation du surplus de la production vivrière.

On comprend donc comment, et à leur tour, la structure des pouvoirs et le cycle de vie démographique du groupe domestique allochtone se trouvent conditionnés par les transformations qui affectent le groupe domestique autochtone: c'est la possibilité qu'il a de faire travailler avec lui sa femme et ses enfants (encore très peu scolarisés) qui offre au responsable d'un groupe domestique allochtone l'opportunité de répondre à la demande de main-d'oeuvre de autochtones, et de s'installer à demeure dans la région de Dayes.

Cette interdépendance des cycles de vie démographiques des différentes populations est source de dysfonctionnements -et donc d'intensification de la mobilité- cela d'autant plus quand les interventions étatiques imposent de redéfinir les stratégies d'occupation de l'espace et plus globalement les stratégies de reproduction de l'une ou l'autre population.

¹Le quotient de mortalité dans l'enfance passe de 187‰ (1950-54) à 102‰ (1970-74).

III- L'APPROCHE DE LA MOBILITE; L'IDENTIFICATION DES DEPLACEMENTS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE D'OBSERVATION.

On peut à partir de là dégager une typologie des déplacements qui, si elle ne recouvre pas tous les déplacements, permettra d'évaluer l'évolution de l'intensité des déplacements sur lesquels semblent s'articuler l'ensemble de la mobilité.

On distingue quatre grands types de déplacements.

III-1. Déplacements et migrations de la population autochtone vers d'anciens lieux de cultures.

Les résidents actuels de Dayes appartenant à la population autochtone ont autrefois résidé ou travaillé temporairement en Gold Coast. Ils y ont acquis, par achat ou par contrat de métayage, des plantations qu'ils continuent à l'heure actuelle d'exploiter, quelquefois de la même façon qu'ils exploitent les plantations de Dayes: ils ont alors ce que l'on pourrait appeler un "double" du groupe domestique de l'autre côté de la frontière, et ils font la navette entre les deux. Mais en général, nous avons vu que la tendance a été à une stabilisation de la résidence à Dayes. Cela se traduit actuellement par une série de déplacements, vers la plantation détenue au Ghana. La nature de ces déplacements est liée directement aux conditions de l'exploitation de ces plantations, par rapport à celles de Dayes. Si la plantation est ancienne, bien souvent le planteur y effectue une visite au moment de la récolte ou de la commercialisation; les travaux de nettoyage et de récolte proprement dits étant effectués par un manoeuvre, un métayer ou un membre de la famille qui réside sur cette plantation. Si la plantation est suffisamment productive, ou si la production est essentielle dans l'ensemble de la production du planteur en question, la participation de celui-ci et de celle de son groupe domestique pourront être plus intenses, et dès lors la fréquence et la durée des déplacements plus longs. Par la suite, dans ce cas, les difficultés de rapatriement de la production au Togo amèneront peut-être le planteur à opter pour la résidence au Ghana, faisant alors les déplacements du Ghana vers Dayes; ce choix aura alors entraîné une émigration.

De la même façon et d'une manière générale, de nouvelles conditions sociales, économiques ou politiques peuvent provoquer un retour ou une installation définitive au village d'origine des planteurs installés dans les espaces extra-villageois de production. Il en est ainsi du Litimé et du plateau Akposso. Là encore, le développement de l'économie de plantation caféière à Dayes et l'exigence de travail qu'il induit ont assigné une partie des planteurs à résidence à Dayes. Il en résulte une réduction des déplacements qui étaient autrefois effectués à partir du village en direction du Litimé principalement; réduction favorisée du fait que certains planteurs résidents de Dayes n'effectuent qu'une visite de la plantation qu'ils possèdent au Litimé, cette plantation étant généralement exploitée ou entretenue par un membre de la famille définitivement installé là-bas, ou bien par un manoeuvre, contrôlé par ce dernier.

Cette multiplicité des lieux de production est une caractéristique remarquable des populations originaires de Dayes: les planteurs ont la plupart du temps en ces lieux autant d'éléments de référence résidentiels qu'à Dayes même, à savoir: parents, femme, enfants, plantation, habitation... On comprend dès lors que ni la notion de résidence, ni l'ensemble des déplacements et migrations puissent être réduits à des critères strictement économiques.

III-2. Des déplacements et des immigrations de travail des populations du Nord du Togo

Les populations du Nord Togo mises en contact avec les zones d'exploitation de l'économie marchande, ont vu leurs sphères et leurs réseaux d'échanges pris dans une spirale inflationniste constamment alimentée par les déplacements eux-mêmes. Peu à peu, le mouvement migratoire de travail est devenu nécessaire à la reproduction de la société d'origine.

Dans un premier temps, les contingents de travailleurs libres dépassent rapidement ceux organisés sur le lieu de travail forcé. La problématique migratoire dans les sociétés du Nord, Kabyè en particulier, se transforme du fait d'une plus grande sollicitation de main-d'oeuvre de l'extérieur, et de la désorganisa-

tion de la production, basée essentiellement sur les biens de subsistance, que ces déplacements provoquent. Cette désorganisation, accentuée par une forte croissance démographique, amplifie ainsi le volume des départs. Dans un second temps, les déplacements saisonniers sont moins fréquents; les nouvelles stratégies de production qui se dessinent, tant dans le pays d'origine, que dans le pays d'accueil, amènent des installations à demeure ou de longue durée. Les besoins en main-d'oeuvre des populations autochtones, afin d'étendre la superficie d'exploitation des cultures commerciales, amènent celles-là à céder des terres: les Kabyè s'installent dans les fermes, sur les pentes des collines, autour des villages éwé. Dès lors, les mouvements saisonniers n'existent plus, ou pratiquement plus. Les Kabyè sont totalement tournés vers les formes de production en vigueur à Dayes. Les stratégies nouvelles de reproduction se font jour. Toutefois, si elles émergent des conditions objectives de la production des cultures commerciales et vivrières, elles véhiculent des formes anciennes de reproduction liées au pays d'origine, en particulier en ce qui concerne la relation de production à l'intérieur du groupe domestique. A partir des fermes se forment des réseaux d'échange avec les régions d'origine de ces populations immigrés. Elles maintiennent en effet les relations sociales avec les parents, ou lignage, restés au pays d'origine: quelques fois elles y conservent concrètement une parcelle; mais le plus souvent, et c'est le plus important, elles préservent les sphères de reproduction dont elles ne peuvent jamais se couper, étant donné la précarité de leur situation foncière et économique sur le plateau de Dayes. Il est remarquable que l'importance et la nature des déplacements se transforment au gré des conditions de la production; après les déplacements saisonniers et après les mouvements d'immigration, on assiste actuellement à une émigration, consituée pour une grande partie par le retour au pays d'origine. Ce retour est possible si les réseaux d'échanges avec cette région ont été préservés. On comprend là encore que les déplacements de travail des populations du Nord ne peuvent être considérés isolément et qu'il convient de prendre en compte d'autres mouvements, qui, du même coup, précisent la véritable nature de ces mouvements de travail.

III-3. Les déplacements liés au développement de l'économie de plantation

Les espaces où se meut la population autochtone se trouvent considérablement modifiés: le repliement sur l'espace villageois de production et le maintien des espaces extra-villageois, principalement au niveau des échanges sociaux, s'accompagnent de l'intégration de "l'extériorité urbaine étatique" à l'ensemble que constitue l'espace de vie et de reproduction de la population autochtone. La précarité de l'installation des jeunes en milieu urbain conduit dans un premier temps à un va-et-vient entre la ville et le village, jusqu'à ce que la stabilité de leur installation soit acquise. Il se développe donc dans les marges villageoises et urbaines, une population inoccupée, et extrêmement mobile, extrêmement sensible à toutes les innovations ou opportunités qui peuvent l'aider à son intégration urbaine.

Dans sa phase de dépérissement, l'économie de plantation voit se modifier les mouvements d'immigration et d'émigration, ainsi que les déplacements de travail. Le planteur, dans ses difficultés, est amené à reconsidérer son installation au village. S'il est autochtone, son maintien ou non au village est dépendant des possibilités qui lui sont offertes dans les lieux de production extra-villageois; il peut alors laisser sa plantation villageoise à un métayer, quelque fois l'abandonner, et s'installer dans un lieu plus favorable, ou bien encore venir grossir l'émigration en direction des villes. De toutes façons, ses enfants ne restent que provisoirement au village, ou avec lui, ils émigreront à un moment ou à un autre vers les villes. S'il est allochtone, son maintien est dépendant des possibilités qui lui sont offertes au village d'accueil; autrement dit s'il est trop précairement installé, ou bien si les plantations acquises par métayage sont trop anciennes, et sa main-d'oeuvre familiale insuffisante, il effectuera un déplacement de retour au pays d'origine. Ces mouvements de retour arrêtent du même coup l'immigration. Les déplacements de travail peuvent subsister, les individus se portant vers toutes les innovations étatiques où ils peuvent au moins trouver à s'employer comme manoeuvre, voire à s'introduire dans un processus d'installation à demeure par la médiation des opérations de développement rural. Il en résulte

te une réceptivité extrêmement forte à ces opérations qui va de pair avec une absence de suivi, car ce qui est visé est moins le revenu immédiat que la possibilité de s'installer définitivement. Les populations allochtones sont moins touchées par la scolarisation ou les autres formes modernes de développement, mais elles ne peuvent y échapper totalement. Et si leur groupe domestique se maintient uni dans les procès de production qu'il met en oeuvre, il faut penser que cela reste provisoire, jusqu'au moment où les réseaux d'échanges sociaux avec la région d'origine seront totalement coupés.

III-4. Les migrations et déplacements liés à l'actualisation des réseaux sociaux

Avec la multiplication des lieux de production dont l'importance relative se modifie dans le temps, les réseaux d'échanges sociaux recouvrent, au-delà des sphères traditionnelles de mariage et de cérémonies, des sphères plus complexes, plus étendues qui concernent principalement l'organisation, le contrôle et la distribution de la production caféière, l'approvisionnement des communautés villageoises, la dépendance étatique et administrative des individus, etc.

Toutefois, l'éloignement des populations allochtones de leurs sphères traditionnelles de reproduction les conduit, au moins dans un premier temps, lié à l'incertitude qui pèse sur leur installation, à une actualisation des réseaux d'échanges avec la région d'origine, et par là à une intensification des mouvements migratoires qui les expriment. Pour les tenants du pouvoir dans la région d'origine, le contrôle de la sphère matrimoniale, comme des autres sphères de rapports sociaux, ne vise plus tant dans la production immédiate de biens de subsistance que la préservation de certaines formes de reproduction sociale, et du même coup, le maintient du volume de leurs dépendants. Pourtant, ces contrôles sont de plus en plus difficilement assurés, si on en juge par le développement de mariages par consentement mutuel et hors lignage dans la population kabyè. Il faut y voir la preuve que la production ne constitue plus l'assise du contrôle des anciens de la région d'origine, du moins en ce qui concerne la population à l'extérieur; leur pouvoir passe dès lors définitive-

ment par le contrôle et le maintien des représentations symboliques de la reproduction sociale, même si ces représentations symboliques et idéologiques ont perdu toute référence à une forme d'organisation productive de biens matériels. Il ne faut pas s'étonner de l'importance des déplacements pour "raison de cérémonies" effectués par les populations allochtones.

Par contre l'absence de contrôle des sphères matrimoniales à Dayes, aussi bien dans la population allochtone qu'autochtone, favorise l'élargissement et l'intensité de la mobilité à l'intérieur de ces sphères. Cette mobilité matrimoniale s'inscrit dans le fait que l'organisation et les conditions de la production à Dayes dépendent directement du groupe domestique et non plus du lignage.

Toute détérioration des conditions de la production et de la reproduction du groupe domestique a pour effet d'intensifier les ruptures dans le groupe, et donc la mobilité dans son ensemble. Les individus forment ou s'intègrent à d'autres groupes domestiques: la complexité de la structure du groupe domestique de la population autochtone est particulièrement significative comme résultante de cette mobilité.

Enfin l'intégration, par une série de médiations de la population la plus jeune aux formes de développement étatique, et capitaliste, favorise l'émergence de nouveaux réseaux d'échanges sociaux. Les différents réseaux créés sont actualisés selon les situations nouvelles qui s'imposent aux individus. Aussi l'appréhension des déplacements est-elle en même temps une approche des réseaux d'échanges entre les groupes sociaux de leur actualisation.

IV- LA SAISIE DES DEPLACEMENTS

Les individus sont insérés dans de multiples réseaux sociaux, qu'il est difficile d'appréhender à travers des déplacements référés à une seule unité spatiale: la résidence.

La notion d'espace de vie qui amène "à étudier les modifications d'implantation au cours du temps plutôt

que de les situer dans le temps"⁽¹⁾ même si elle introduit l'espace comme variable, ne se dégage pas de la référence à une résidence-base (implantation).

Aussi dans notre étude nous avons tenté de surmonter cette contrainte, en multipliant les niveaux d'approche.

a) Par une enquête renouvelée en 1976 puis en 1978, basée sur le recensement de 1970, nous avons essayé de mesurer l'ampleur des principaux mouvements que l'on vient d'identifier, entre 1970 et 1976 d'une part et entre 1976 et 1978 d'autre part.

b) A l'aide des biographies migratoires des hommes âgés de plus de 20 ans en 1976, et en se référant aux anciens lieux de résidence, nous avons essayé d'appréhender les conditions professionnelles, matrimoniales vécues en ces lieux, et les relations qui s'y maintiennent.

c) A travers les conditions de la dernière installation dans l'unité de peuplement enquêtée, et les conditions de détention et d'exploitation des plantations villageoises et extravillageoises, nous avons essayé de cerner l'espace de production des individus.

d) Enfin par un relevé des déplacements de toute nature effectués entre les deux dernières campagnes, nous avons tenté de préciser l'espace de vie des individus.

L'approche par l'enquête renouvelée révèle un taux de migration nette négatif très élevé entre 1970 et 1976: -2,9%. et un taux positif entre 1976 et 1978: +1,5%.

Il y aurait donc un renversement du phénomène migratoire après 1976 qu'il est tentant de relier à la mise en place de la SRCC, après dix années de dépérissement de l'économie de plantation. Les taux d'émigration 1970-76 dans la population kabyè sont très élevés (voir tableau 1), on relève 35% d'émigrés chez les résidents

¹COURGEAU, D., "Le concept d'espace de vie", in Actes du IV^e Colloque de Démographie africaine, INSD, Ouagadougou, 1975.

de 1970. Toutefois si le déficit migratoire entre 1970-76 peut être attribué au départ des autochtones vers leur région d'origine et la Région des Plateaux, et au départ des jeunes autochtones vers les centres semi-ur-

Tableau 1. Proportion d'émigrés selon le sexe et l'ethnie^(*) parmi les résidents de 1970 (%).

	Ewe		Kabyè		Ahion		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Proportion (%) d'émigrés	27	31	35	36	23	30	31	34

(*) On considère les ethnies principales

source: E.R.

bains et Lomé, l'étude différentielle des migrations entre 1970 et 1976 montre que la mobilité ne s'exprime pas en priorité par des déplacements d'ordre professionnel. La place prépondérante des raisons matrimoniales et familiales du déplacement (plus de la moitié des déplacements - tableau 2) se différencie selon les lieux de destination, renvoyant par là aux conditions sociales de la production dans chacun des lieux considérés (tableau 3). En particulier le fait que 71% soient retournés dans la Région de la Kara peut indiquer tout autant les difficultés d'insertion dans l'économie de plantation que l'intensité des relations maintenues avec le pays d'origine. De même il serait difficile d'interpréter l'émigration masculine dans la Région des Plateaux pour raisons professionnelles et agricoles (52%) sans prendre en compte les opportunités d'appropriation de l'espace que suscitent les opérations de développement, et le rôle de redistribution de la population qu'ont ces dernières. On verra enfin, au tableau 4 le poids respectif des motifs dans l'ensemble des mouvements migratoires.

Nous ne pousserons pas plus loin la différenciation

Tableau 2. Motif d'émigration selon l'ethnie et le sexe

Groupe ethnique	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Ewé	Kabyè	Ahlon	Ewé	Kabyè	Ahlon	Ewé	Kabyè	Ahlon
Motif									
Professionnel	36	13	24	18	7	7	26	10	13
Agricole	9	34	2	7	28	0	8	31	1
Matrimonial	4	5	10	32	28	45	10	17	31
Familial	31	35	34	34	30	29	32	32	31
Etudes	10	6	16	3	0	5	6	3	10
Autre	4	4	4	2	5	3	3	4	3
N.P.	6	3	10	4	2	11	5	3	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	(682)	(240)	(46)	(841)	(294)	(67)	(1523)	(534)	(113)

source: E.R.

Tableau 3. Lieu de destination selon le motif d'émigration (pour 100 personnes de chaque sexe se dirigeant vers un lieu).

Lieux	Dayes	Région* des Plateaux	Région de la Kara	Lomé	Ghana proche
Sexe Motif					
HOMMES					
Professionnel	15	22	12	58	12
Agricole	18	30	4	0	36
Matrimonial	4	4	6	3	4
Familial	43	26	65	25	19
Etudes	13	6	6	11	10
Autres N.P.	7	12	7	4	19
TOTAL	100	100	100	100	100
FEMMES					
Professionnel	7	11	3	30	9
Agricole	14	22	3	0	25
Matrimonial	38	29	38	22	25
Familial	33	22	49	44	25
Etudes	2	5	1	4	6
Autres N.P.	5	10	6	0	9
TOTAL	100	100	100	100	100

(*) Dans ce cas on intègre Atakpamé et la circ. de Kloto; source: E.R.

Tableau 4. Indice d'efficacité* de la migration nette 1970-1976 des catégories de mouvements selon le sexe pour les Ewé et les Kabyè.

Ethnies Catégories	Hommes		Femmes	
	Ewé	Kabyè	Ewé	Kabyè
Professionnel	-38	- 6	-24	- 4
Agricole	- 9	+ 3	+ 7	+ 1
Matrimonial	+ 2	- 2	-36	- 9
Familial	- 6	-17	-25	-14
Etudes	- 3	- 2	0	- 1

* Nous avons rapporté la migration nette de chaque catégorie de mouvements pour chaque sexe et chaque ethnie au total des migrations.
source: E.R.

des flux d'entrée et de sortie du plateau de Dayes⁽¹⁾, nous voulons simplement souligner les limites de cette analyse mais aussi et surtout l'intérêt d'une observation suivie sur un intervalle pluri-annuel.

Les biographies migratoires des résidents de Dayes, distingués selon leur position dans l'économie de plantation⁽²⁾ permettent la construction de sous cohortes qui constituent autant d'unités d'analyse⁽³⁾ pour les autres variables que ce soit l'intensité de la mobilité (mesurée par le nombre de résidents antérieurs), les lieux de provenance successifs, etc. de chaque cohorte.

Les biographies révèlent la forte mobilité sur le plateau de Dayes, en particulier les résidents originaires de Dayes (Ewé et Ahlon) se sont installés dans

¹On se reportera à QUESNEL, A. et VIMARD, P. Dynamique de populations en économie de plantation. Le plateau de Dayes, Sud-Ouest Togo, Ronéo DRSTOM, 505p. (à paraître en 1987 dans Travaux et Documents de l'ORSTOM).

²L'origine et la situation (village ou ferme) dans l'unité de peuplement recouvrent la distinction planteur-métayer, c'est donc celle-là que nous avons retenue comme la plus discriminante.

³On a retenu dans l'ordre: l'âge actuel des résidents et la date de l'ultime installation dans l'unité de peuplement.

l'unité de peuplement enquêtée au terme de nombreux séjours antérieurs(4,0). Les plus récemment installés viennent de Dayes même, du fait de la restructuration de l'espace qu'opère l'opération SRCC. Les biographies confirment également le ralentissement de l'installation des Kabyè au début des années 1970.

Elles ont permis les résultats cités en introduction, et préciser l'intensité de la mobilité. Il faut toujours avoir à l'esprit que ces biographies concernent ceux qui se sont installés, autrement dit il s'agit du résidu de la cohorte considérée. En particulier en ce qui concerne les Kabyè, la majorité s'est installée juste après 1950 et avant 1970, soit 63% de la cohorte d'installation, mais près de 25% sont arrivés entre 1970-74. Si l'on rapproche cela des taux d'émigration entre 1970-76 que nous avons relevé à l'enquête renouvelée, on mesure la forte mobilité en oeuvre après 1970.

Enfin, cette mobilité doit être appréciée plus loin que les seuls changements de résidence. En effet les déplacements de courte durée à partir d'une résidence base, révèlent les réseaux familiaux, professionnels, administratifs dans lesquels sont insérés les individus.

Ainsi en ce qui concerne les dix huit derniers mois d'observation 1974-76 les déplacements à l'extérieur du plateau de Dayes ont été nombreux: 1,7 déplacements pour les hommes de plus de 20 ans chez les Ewé et 2,6 déplacements chez les Kabyè. Ils sont dépendants de la situation infrastructurale sur le plateau de Dayes et à l'extérieur: par exemple les déplacements pour raisons scolaires ont diminué avec la création de plusieurs CEG à Dayes. L'échange commercial avec l'extérieur absorbe 31% des déplacements, moins toutefois que l'entretien des réseaux familiaux (39% des déplacements sont de simples visites à la famille et 18% ont pour objet d'assister à une cérémonie)⁽¹⁾.

⁽¹⁾Un même déplacement ne peut recouvrir plusieurs motifs dans notre questionnaire, même si dans la réalité le fait d'assister à une cérémonie est l'occasion d'entretenir les réseaux familiaux, et permet d'effectuer sur le chemin des achats ou ventes.

Cette combinaison de trois approches si elle ne peut dépasser la référence à une résidence base permet néanmoins de dégager les problématiques en oeuvre dans chacune des populations considérées. Celles-là renvoient à l'ancienneté de l'installation à Dayes et dans la Région des Plateaux.

V- PROBLEMATIQUE MIGRATOIRE

V-1. La problématique migratoire allochtone

On distinguera les groupes suivant leur date d'installation:

-Ceux arrivés avant 1970, qui ont acquis une plantation dibimadibi, ont résisté à la baisse de la production, voire ont profité de cette baisse qui a obligé les propriétaires autochtones à étendre leur plantation afin de maintenir leur revenu. Au moment de la réorganisation de l'économie de plantation, ils sont les premiers à s'engager dans l'opération de la SRCC, devançant par là les autochtones: ils régénèrent leurs propres plantations définitivement acquises et officiellement reconnues, et puis essaient d'en obtenir d'autres en dibimadibi SRCC. Les revenus tirés des premières plantations ainsi que les crédits reçus leur permettent d'élargir la force de travail qu'ils détiennent dans leur groupe domestique, jusqu'alors intensément utilisée, en contractant des manoeuvres. Ces manoeuvres sont de plus jeunes Kabyè qui appartiennent au deuxième ou troisième type de groupe que nous considérons ci-après.

Cet accroissement de la force de travail requise par les planteurs autochtones maintient les mouvements d'immigration, et entraîne la reprise des mouvements saisonniers qui avaient cours dans les années 1950 au moment de la mise en place de l'économie caféière sur le plateau. Ce groupe plus âgé se stabilise donc définitivement sur le plateau, dans la ferme où il a sa première plantation. Il continue d'effectuer au moins une visite par an au pays d'origine qui demeure son centre cérémoniel et où il maintient les biens acquis en avançant en âge, généralement une parcelle et une habitation. Ce réseau de relations lui permet d'obtenir plus facilement la force de travail saisonnière qu'il solli-

cite désormais de plus en plus.

Nous avons pu relever qu'avec plus de deux plantations exploitées, soit en moyenne deux ha, les revenus retirés de la production caféière se sont donc fortement multipliés les premières années de cette décennie. Cette poussée inflationniste transforme les circuits d'échange des Kabyè: les Kabyè qui appartiennent à ce groupe entament la trajectoire suivie par les planteurs autochtones. Le moment fort de cette trajectoire, nous l'avons vu, est la scolarisation des enfants; on a pu déjà noter que la proportion d'enfants scolarisés dans ce groupe semble très largement supérieure à la proportion que l'on a trouvé pour l'ensemble de la population kabyè.

-Le groupe d'allochtones arrivé récemment, et n'ayant pas encore acquis définitivement la plantation obtenue en dibimadibi, ne peut guère maintenant faire pression sur le propriétaire pour obtenir à terme un partage de la terre. Il se voit alors obligé d'accepter les terres des autochtones en exploitation selon le régime SRCC. Pour ce groupe, l'installation ne passe plus, du moins dans un premier temps, par un accaparement de la terre mais par la maximisation de ses revenus sur la longue durée, qui lui garantit la pérennité des plants. Il n'est pas encore exclu du groupe qui a entamé une accumulation foncière en achetant des terres; il a toutefois pris du retard qui peut rendre celle-ci impossible à réaliser.

Si l'on peut penser que sa mobilité ne doit pas différer de celle du groupe précédent dans les années à venir, on ne peut en dire autant de celles de leurs enfants respectifs qui appartiennent maintenant à deux groupes sociaux bien différenciés.

-Enfin le groupe des saisonniers constitue de nouveau la force de travail qui se déplace selon les nécessités de la production en économie de plantation. On observe qu'ils sont toutefois moins nombreux, que d'autres populations du Nord, et en particulier les Kotocoli qui les ont remplacés dans cette fonction de travailleurs saisonniers ou de courte durée auprès des autochtones. La mobilisation de cette force de travail kabyè est réalisée par les Kabyè installés depuis longtemps; le réseau de relations qu'ils ont maintenu avec leur milieu d'origine devient déterminant alors dans le procès de mobilisation de la force de travail.

V-2. La problématique migratoire actuelle des autochtones

Pour les autochtones, les différents procès migratoires sont entamés depuis longtemps et ne devraient guère différer de ce que l'on a pu relever. Le repliement sur l'espace villageois de Dayes est irréversible. Si les planteurs résidant à Dayes conservent des plantations au Ghana ou au Litimé, et si elles ont pu leur apporter un complément de revenu durant le dépérissement de l'économie caféière au début des années 1970, il n'en est plus ainsi actuellement au regard des revenus obtenus des plantations rénovées. Toutefois s'ils peuvent envisager une rénovation des plantations du Litimé (à l'intérieur du territoire national) ils pensent de plus en plus à se débarrasser des plantations qu'ils ont au Ghana, sauf dans le cas où ils ont créé un double de leur groupe domestique. D'ailleurs, au Litimé, les planteurs de Dayes ne font guère d'effort dans le sens d'une amélioration de la production⁴; la pérennité des plants leur garantissant leurs droits sur la terre, ils sont de plus en plus nombreux à s'intégrer aux projets de rizicultures ou de plantations de palmiers leur favorisant des achats de terres dans la région de Kloto au sud du plateau de Dayes. Ils ne veulent pas rester à l'écart de ce processus d'accaparement individuel de la terre qu'a instauré la loi agro-foncière et les différents projets d'aménagements agricoles. Toutefois, l'exploitation étant, dans ce processus, secondaire, et se faisant par l'intermédiaire de manoeuvres salariées, ces achats de terre n'ont pour le moment pas l'effet d'entraîner un changement de résidence, seuls se multiplient les déplacements de courte durée (quelques jours) dans la Région des Plateaux.

En ce qui concerne les deux composantes principales de la mobilité autochtone, les déplacements scolaires et les déplacements matrimoniaux, il semble qu'une baisse d'intensité se produise. Pour les déplacements scolaires, on a déjà signalé que cela tient à la transformation de la structure fonctionnelle qui régit ces déplacements: la création du CEG dans les vallées d'Ikpa et Ahlon réduit les déplacements scolaires des vallées

⁴Un rapport récent (Evaluation SRCC/FAO/1983), fait état de l'échec de la rénovation du cacao.

vers le centre du plateau, et la création du lycée de Dan Yi à Apeyemé réduit les déplacements vers les centres urbains. Pour les déplacements de nature matrimoniale, leur intensité est liée aux changements intervenant dans les échanges matrimoniaux, qui vont à la fois dans le sens du renforcement de l'endogamie des autochtones et de la diminution des unions conclues et de la cohabitation qui s'ensuit habituellement⁴.

Enfin l'intensité des déplacements vers les milieux urbains ne devrait pas diminuer. Si on a pu, lors de notre enquête en 1981, constater un retour à la terre de certains déscolarisés qui n'ont pu trouver un emploi à la ville, et comme semble l'indiquer les résultats de l'enquête renouvelée 1976-78, ce phénomène est amplement conjoncturel. Ces jeunes ont su profiter de la réorganisation de l'économie de plantation et occuper une position plus confortable dans leur milieu d'origine que dans un autre milieu. Ils appartiennent à une catégorie d'individus qui ont su tirer profit de leur expérience personnelle du monde urbain et qui ont pu se réinsérer à temps au milieu rural d'origine avec lequel ils entretenaient toujours un réseau tenu de relations. Ils ont été favorisés par le fait que les planteurs sont d'un âge avancé, et surtout que la majorité des gens de leur génération ont émigré. En particulier, ils ont encore pu prendre des terres sur le patrimoine familial pour créer de nouvelles plantations, profitant par là des règles coutumières, même s'ils réservent le plus souvent une parcelle à leurs frères émigrés. La reconnaissance de la propriété individuelle des plantations que réalise la SRCC entraîne la constitution de patrimoines fonciers individuels sur lesquels pèsera fortement le niveau de la reproduction démographique, et les pratiques successorales qui en découleront. En effet, le nombre croissant d'enfants survivant et atteignant l'âge adulte devrait entraîner l'émergence de

⁴En effet, on constate de nombreuses unions ne se réalisant plus chez les jeunes scolarisés. Il y a de plus en plus de "mariages sur le goudron" c'est-à-dire que les naissances issues des relations qui s'établissent entre les scolarisés n'entraînent pas la cohabitation: la jeune fille abandonne ses études et entreprend l'éducation de son enfant chez son père, et le jeune garçon, continuant ses études, demeure dépendant de ses parents.

nouvelles stratégies de reproduction qui s'organiseront forcément autour du patrimoine foncier. On peut penser que la préservation de ce patrimoine familial, clairement défini, amène au maintien d'un seul enfant sur la terre ou la plantation, les autres émigrant. Le "foncier" prenant alors le relais de la scolarisation pour réactiver l'exode rural.

**TENDANCES DE LA MIGRATION INTERNE
AU TOGO - 1960-1981
ESTIMATION A PARTIR DE LA METHODE RESIDUELLE**

M.T. DUQUETTE-AHADO

L'utilisation des méthodes indirectes dans la mesure de la migration permet de comparer les populations des différentes divisions d'une même zone, à deux ou plusieurs recensements successifs malgré l'absence de questions précises sur les déplacements; elle permet en fait de combler l'absence de données fiables.

Dans le cadre de cet article, nous tentons d'estimer, à partir des données dont nous disposons et des méthodes utilisables dans cette situation bien précise, les tendances de la migration interne nette au Togo.

Le Togo, contrairement à plusieurs autres pays de la sous-région, est relativement privilégié pour la somme des données dont il dispose. Il a à son actif trois recensements généraux: le premier s'est effectué de novembre 1958 à décembre 1960, le deuxième de mars à avril 1970 et le troisième du 9 au 22 novembre 1981. Ces trois sources nous permettent de disposer de données par groupes d'âge et par région aux différents recensements et à des périodes intercensitaires presque équivalentes¹.

A cause des conditions dans lesquelles se sont opérées les deux premières collectes, nous ne pouvons espérer obtenir des résultats très précis mais nous sommes en mesure de tracer de grandes tendances. Le

¹Les périodes intercensitaires sont ici légèrement supérieures à 10 ans. Compte-tenu du fait que nous ne travaillerons que sur les grandes tendances nous ne modifierons pas les données mais les considérerons comme des résultats décennaux. Nous faisons toutefois l'hypothèse que les tendances sont relativement stables. Dans une étude ultérieure plus approfondie sur les recensements de 1970 et de 1981 par exemple, alors que les données sont relativement bonnes, l'opération de réajustement s'avérera nécessaire.

dernier recensement, qui s'est opéré dans des conditions meilleures que les deux autres et dont nous n'avons utilisé ici que les données disponibles au moment de la rédaction de cet article, ne nous permet également que l'appréhension de tendances.

Il est toutefois apparu intéressant de tenter l'utilisation de la méthode résiduelle (en se servant des probabilités de survie togolaises), afin d'évaluer les soldes migratoires par régions.

I- METHODOLOGIE

Avant même d'aborder les conditions d'utilisation de la méthode choisie, faisons quelques observations concernant les données.

Les effectifs de population pour le recensement de 1958-60 sont disponibles par groupes d'âge pour les centres urbains mais seulement à partir des pyramides des âges pour les zones rurales. C'est donc une reconstitution relativement approximative que a été effectuée. Le recensement s'étant opéré sur une période de deux ans, il faut donc considérer avec beaucoup de parcimonie les résultats et les utiliser tout au plus comme ayant une valeur indicative. De plus, à cette époque, le Togo ne comptait que 4 régions administratives. Son territoire a par la suite été subdivisé; ainsi, en 1970 on comptait 5 régions administratives et en 1981 les 5 régions étaient toujours présentes mais avec quelques modifications de limites géographiques pour deux d'entre elles (tableau 1)⁽¹⁾. Les données des recensements de 1970 sont ventilées par groupes d'âge et par

¹La Région Centrale occupait en 1970, 36% du territoire national et celle de La Kara 8%; en 1981 elles occupent respectivement 23% et 20% du territoire. Dans le cadre de cet article, et pour avoir des entités comparables, nous utiliserons les subdivisions de 1981 comme référence. Pour la Région Centrale de 1970, nous retenons les circonscriptions de Sokodé et Sotouboua (Sokodé devient Tchaoudjo et Tchamba en 1981 et Sotouboua demeure la même). Pour la Région de La Kara de 1970, nous incluons les circonscriptions de Bafilo, Bassari, Kandé, Kara, Niamtougou et Pagouda. Pour ces deux régions il est peu significatif de faire une estimation des migrations entre 1960 et 1970.

Tableau 1. Division des régions et sous-régions administratives aux différents recensements.

Régions	Années des recensements		
	1958-60 Circonscriptions	1970	1981 Préfecture
Maritime	Aného Lomé Tabligbo Tsévié -	Aného Lomé Tabligbo Tsévié Vogan	Lacs Golfe Yoto Zio Vo
Plateaux	Akposso Klouto Atakpamé Nuatja -	Akposso Klouto Atakpamé Nuatja -	Amou Kloto Ogou Haho Wawa
Centrale	Sokodé - Bafilo Bassari - Lama-Kara Niamtougou Pagouda	Sokodé - Bafilo Bassar Sotouboua - - -	Tchaoudjo Tchamba - - Sotouboua - - -
Kara	- - - - -	Kandé Lama-Kara Niamtougou Pagouda - -	Kéran Kozah Doufelgou Binah Bassar Assoli
Savanes	Dapaong Mango Kandé	Dapaong Mango -	Tone Oti -

source: Recensement général de 1958-60, Minis. des Finances et Affaires économiques, Lomé, Togo.

Recensement général de la population, Mars-Avril 1970, Direction de la Statistique, Vol.2, Lomé.

Recensement général de la population et de l'habitat, (9-22 Nov. 1981) Direction de la Statistique, Vol.1, Tome II, Lomé, Juin 1985.

circonscriptions et celles de 1981 le sont également par groupe d'âge mais par préfectures. ⁽¹⁾

Pour utiliser la méthode résiduelle dans une estimation de la migration nette à partir des recensements, il faut non seulement posséder les effectifs classés par âge (ou groupe d'âge), par sexe, dénombrés dans chaque zone lors des recensements successifs et une série de coefficients de survie ⁽²⁾, mais de plus faire l'hypothèse d'une migration internationale négligeable pendant la période ⁽²⁾ et que les résultats obtenus seront le reflet de la migration nette (interne et internationale confondues). La population cible concerne les 10-64 ans, population active que nous pouvons suivre sur les 20 années touchées par l'étude.

Les périodes intercensitaires étant d'environ 10 ans et la population classée par groupe d'âge quinquennaux, les coefficients de survie prospectifs (qui s'adressent à la même génération) sont obtenus par la formule

$${}_{10}S_{x+n} = \frac{{}_5L_{x+10}}{{}_5L_x}$$

¹A noter que les circonscriptions et préfectures mis côte à côte dans ce tableau correspondent aux divisions administratives du territoire dans le temps. Certaines sous-régions ont été subdivisées à plusieurs reprises. Il est, de ce fait difficile de faire une comparaison sur 20 ans par préfecture ou circonscription.

²Dans sa publication "Pour une mesure indirecte de la mortalité. Méthode Courbage-Fargues, adéquation ou inadéquation au cas du Togo en 1971" (Etudes togolaises de population, n° 9, Unité de Recherche Démographique, Togo, 1984), K. GBENYON a calculé une table de mortalité togolaise basée sur les données de l'enquête post-censitaire de 1971. Ce sont les probabilités de survie issues de cette table que nous utiliserons ici, tout en étant conscient que la mortalité a connu une baisse appréciable pendant la deuxième décennie (ce qui peut avoir des conséquences appréciables sur le volume réel de migrants).

³On peut difficilement être tout à fait d'accord avec une telle hypothèse pour le Togo. Ce qui peut permettre de la faire toutefois, c'est que malgré la perméabilité des frontières maintes fois démontrée, on suppose que le volume de migrants de retour peut dans l'ensemble compenser les départs. La réalité demeure toutefois relativement complexe.

où ${}_5L_{x+10}$ et ${}_5L_x$ sont les survivants aux âges x et $x+10$ tirés de la table de mortalité du Togo de 1971. On appliquera les mêmes coefficients sur toute la période étudiée et pour toutes les régions tout en étant conscient que, dans les faits, il peut exister des variations régionales⁴.

A partir de cette équation on peut estimer la migration nette par

$$M'_x(\text{nette}) = p_{x+n,t+n} - (S_x \times p_{x,t})$$

où $p_{x+n,t+n}$ est la population âgée d' $x+n$ années au temps $t+n$

S_x est le coefficient de survie à l'âge x

$p_{x,t}$ est la population âgée d' x années au temps t .

Cette méthode suppose que l'ensemble des migrations se produit en fin de période; on a donc une estimation du mouvement dû à la migration de personnes survivantes au second recensement. Si on veut tenir compte des décès dans les cohortes de migrants (en supposant que toutes les migrations ont lieu au début de période) on aura

$$M''_x(\text{nette}) = (1/S \times p_{x+n,t+n}) - p_{x,t}$$

où $1/S$ est l'inverse du coefficient de survie.

L'hypothèse voulant que l'ensemble des migrations se produise en début de période étant peu réaliste et celle où l'on applique la méthode qu'aux survivants de fin de période étant incomplète, nous utiliserons la combinaison des deux méthodes

$$M_x(\text{nette}) = M'_x(\text{nette}) + M''_x(\text{nette})$$

⁴L'hypothèse s'appuie ici sur une mortalité uniforme non seulement sur l'ensemble de la période, mais également par région. Dans les faits la mortalité a beaucoup varié entre chacune des décennies (6‰ environ entre 1960-70 et également entre 1970-81 -estimation des Nations-Unies); l'utilisation d'un coefficient de milieu de période n'est fait qu'en vue de faciliter les opérations. Nous ne perdons pas de vue le biais relativement important que cela peut apporter sur une période de 20 ans si la population croît plus rapidement au début ou à la fin de la période.

A partir de cette estimation, il est possible de calculer un taux de migration nette par

$$TMN_{t,t+10} = \frac{M_{t,t+10}}{\frac{(p_{x+10,t+10} + p_{x,t})}{2}} / 10$$

où $M_{t,t+10}$ est le nombre net de migrants entre les temps t et $t+10$ qui avaient l'âge x en t et sont d'âge $x+10$ en $t+10$.

$p_{x+10,t+10}$ est la population âgée de $x+10$ années au temps $t+10$

$p_{x,t}$ est la population âgée de x années au temps t .

L'utilisation de la méthode résiduelle dans ce cadre, présente certains "vices" dont nous aurons à assumer les conséquences à travers notre analyse. Tout d'abord l'hypothèse d'une mortalité stable tout au long de la période par l'utilisation de probabilités de survie identiques pour les deux décennies peut avoir pour conséquence de sous-évaluer la migration puisque dans les faits le niveau de la mortalité a diminué de façon très sensible entre 1960 et 1981 en milieu urbain surtout.

De plus, comme les outils utilisés sont des recensements, il faut être conscient que les omissions, les mauvaises déclarations d'âge (élément non négligeable dans les recensements africains) et les autres faiblesses des recensements se ressentent dans les résultats de l'analyse.

II- ANALYSE

A partir de ces prémices méthodologiques et du calcul des taux de migrations interrégionaux, on peut tracer de grandes tendances (voir courbes régionales en annexe).

II-1. Volume migratoire

Globalement il semble que ce soit la Région Maritime (en dehors de Lomé) qui ait subi les modifications à la baisse les plus importantes entre 1960 et 1981. On ne peut toutefois écarter l'hypothèse d'une surestimation des données de 1960.

Les Régions des Plateaux et des Savanes ont par contre un volume migratoire relativement stable tout au long des vingt années de la période touchée. Les courbes sont relativement semblable avec à peu près les mêmes modes.

Malgré les modifications importantes apportées aux limites géographiques de la Région de la Kara en sa faveur, elle apparaît comme une région d'où l'on part. Par contre la Région Centrale, dont le territoire a été amputé d'environ 13%, apparaît comme une des régions qui accueille le plus de migrants. Malgré cette diminution de territoire qui aurait dû se solder par une entorse dans le volume de sa population, elle apparaît encore comme une région d'accueil.

Lomé fait toutefois figure à part. En fait, la ville a grossi de 6% par an soit environ 3% de plus que le taux d'accroissement naturel. On peut supposer que ce surplus est le fait de la migration soit interne soit internationale.

II-2. Calendrier des migrations par âge

La première constatation que nous faisons à la lecture des différents graphiques est que la plus grande partie des migrations s'effectue entre 20 et 30 ans au sein de toutes les régions. Ce qui varie c'est l'étendue du calendrier. Sauf pour la Région Centrale, le taux de migration nette n'est positif que pour ces groupes d'âge et ce, sur l'ensemble de la période touchée par notre étude.

A-t-on là l'indice d'une situation réelle ou d'une mauvaise déclaration d'âge systématique ? Il peut s'agir d'une combinaison des deux facteurs. Un surplus aussi importante au sein de toutes les régions par rapport aux autres groupes d'âge devrait nous donner, dans les structures de population régionales, une proportion nettement plus importante de ce groupe d'âge par rapport

aux groupes d'âge environnants - ce qui n'est pas le cas. Il faudrait également qu'il y ait des régions qui soient déficitaires par rapport à ces groupes d'âge, ce qui ne se produit pas non plus. Nous sommes donc fort probablement en situation de déclaration d'âge erronée, du moins en partie. Il se peut également que les probabilités de survie pour ces groupes d'âge soient trop élevées ou que l'on soit devant une situation de sous-enregistrement de 1960 par rapport à 1970 et de 1970 par rapport à 1981.

Ce qui nous intéresse par contre, c'est l'amplitude de ces courbes. La Région Centrale semble être la plus significative en ce sens. Ses courbes sont plus régulières que les autres et son taux se maintient positivement pour presque tous les groupes d'âge, signe probable d'un attrait réel pour la région sur une période de vie assez longue. La même remarque vaut pour Lomé.

Du fait que le calendrier migratoire se prolonge positivement pour la capitale montre bien qu'une partie non négligeable des migrants reste à Lomé. C'est le cas également des hommes de la Région Centrale entre 1970 et 1981. Les TMN négatifs pour tous les groupes d'âge de plus de 30 ans au sein des autres régions indique qu'il y a effectivement des déplacements soit vers Lomé ou encore vers l'extérieur, ce que l'on peut difficilement vérifier ici.

II-3. Calendrier des migrations par sexe

Sur l'ensemble des régions, sauf Lomé, la migration féminine est plus importante entre 20 et 30 ans (indice probable de migration nuptiale) pour ensuite devenir nettement moins importante que celle des hommes.

Pour l'ensemble des régions, la courbe des migrations masculines est moins élevée que celle des migrations féminines, mais elle se prolonge dans le temps. Cela peut être l'indice de migrations de longue durée qui se prolongeraient jusqu'à un âge assez avancé. Par contre, chez les femmes, la courbe très prononcée observée entre 20 et 30 ans fléchit brusquement à la fin de cette classe d'âge et ce, dans toutes les régions. Ici encore, la possibilité d'une sur-estimation due à de mauvaises déclarations d'âge n'est pas à écarter;

les femmes, au moment où elles commencent à avoir des enfants (vers 18-20 ans), auraient tendance à donner un âge plus élevé que leur âge réel et à conserver cet âge pendant plusieurs années. Il ne faut toutefois pas perdre de vue la très grande mobilité des femmes commerçantes à un âge où elles peuvent facilement se déplacer. La combinaison des deux facteurs, entre autres, peut expliquer cette situation.

Il ne semble pas toutefois que le calendrier ait subi de modifications significatives dans le temps. Il y a des variations dans le volume des migrations mais non dans le groupe d'âge où elles s'effectuent.

Dans le cas de Lomé, la courbe des hommes épouse presque intégralement celle des femmes sur les deux décennies. Le comportement migratoire des Loméens - de ceux qui le sont devenus - est donc sensiblement différent des comportements adoptés au sein des régions. Ici le taux de migration est élevé - l'attrait de la capitale n'est pas une innovation du Togo. Les hommes y arrivent massivement entre 15 et 30 ans ; quant aux femmes elles arrivent d'abord dans une première vague entre 10 et 15 ans, puis dans une autre vague entre 20 et 30 ans.

La première vague peut être identifiée par l'ensemble des employées de maison, apprenties (couture, coiffure, apprenties commerçantes, etc.) ; la deuxième est le corpus des commerçantes et épouses.

On retrouve des indices de cette caractéristique également chez les garçons: départ en apprentissage, mais probablement et surtout migration scolaire.

CONCLUSION

Les conclusions auxquelles nous arrivons avec l'application de la méthode résiduelle aux données togolaises, n'apportent pas de révélations fracassantes. Elles permettent cependant de faire le point et de visualiser des tendances que plusieurs chercheurs ont déjà appréhendées.

Le maintien de Lomé comme noyau d'attraction des migrants, la baisse sensible du volume des migrants

entre 1960-70 et 1970-81 pour la Région Maritime et le peu d'attraction de la Région de Kara sont quelques caractéristiques des courants migratoires. Les particularités du calendrier des migrations par âge alors que l'on constate que les migrations s'effectuent entre 20 et 30 ans en général et que passé cet âge plusieurs migrants se fixent soit à Lomé soit ailleurs que dans la région où ils devraient retourner est un autre exemple de ce que l'on peut observer pour le Togo en utilisant cette méthode. Celui des migrations par sexe en est un autre: des migrations féminines avec des modes plus élevés mais sur de courtes périodes et des courbes de migrations masculines d'amplitude moins élevées mais s'échelonnant sur une plus longue période de vie.

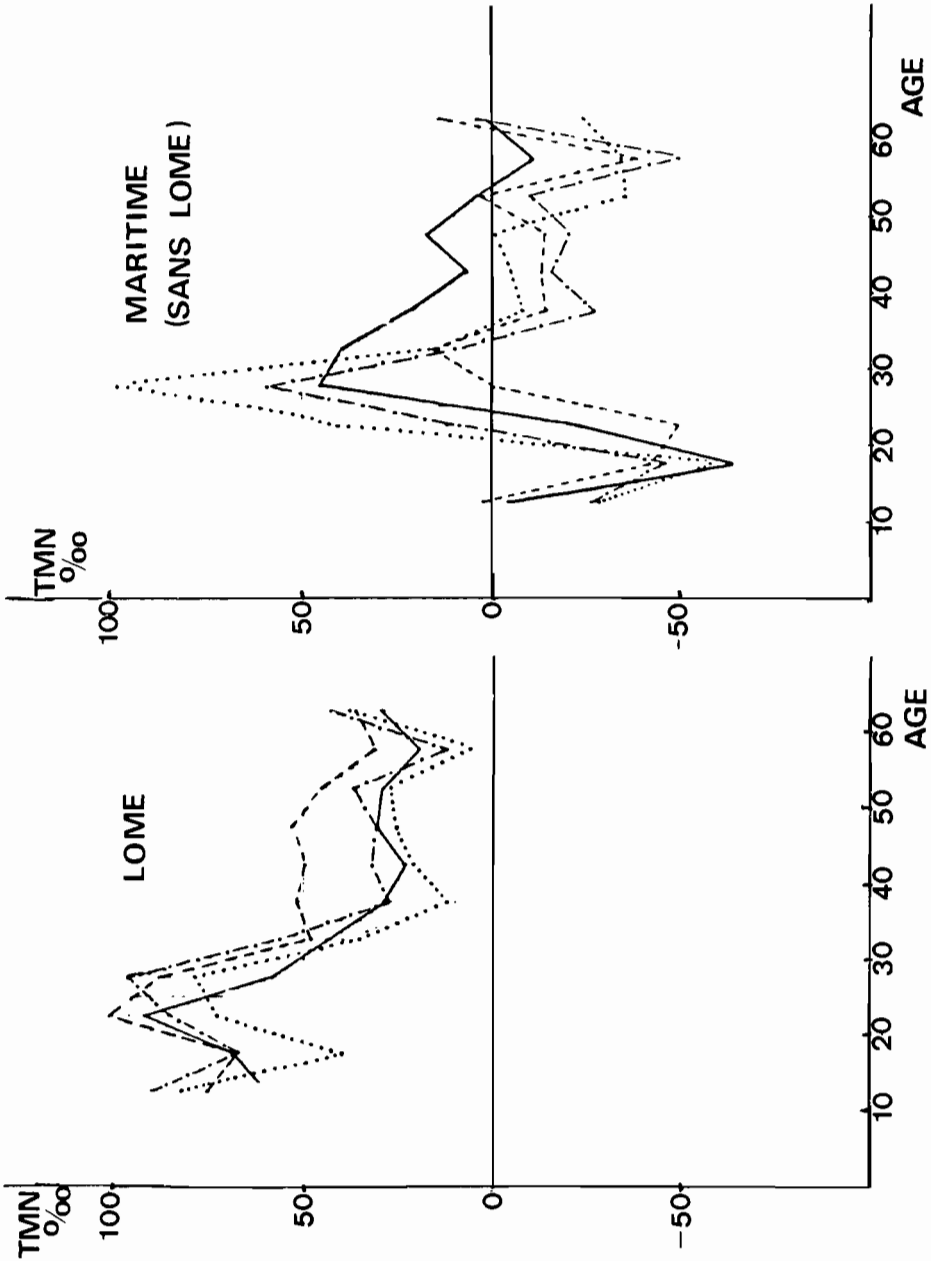
Il reste cependant de grandes zones d'ombre pour lesquelles une méthode de ce type ne peut être utile surtout dans les conditions où se présentent les données. D'où viennent les migrants ? Quels sont les parcours préférentiels ? La migration vers Lomé se fait-elle directement ou par étape ? Les données issues du recensement de 1981 à partir des questions sur les lieux de résidence actuel et antérieur, lorsqu'elles seront disponibles, pourront nous permettre de répondre à un certain nombre de questions et peut-être de clarifier des éléments de stratégies migratoires utilisées par les migrants. Mais une recherche supplémentaire s'impose pour mieux connaître les milieux de départ et d'arrivée des migrants, condition indispensable pour parvenir à analyser adéquatement les données. Pourquoi la Région des Plateaux n'aurait-elle pas connu un accroissement plus important de son volume migratoire puisque c'est la région où se retrouvent les cultures d'exportation (café et cacao entre autres) ? Pourquoi, en fait, y a-t-il baisse dans la Région Maritime ? Ces questions et bien d'autres relatives à la migration féminine, à la mobilité professionnelle, au rôle de la migration interne et internationale dans la dynamique démographique togolaise, méritent que l'on s'y attarde parcequ'elles représentent des réalités assez mal cernées jusqu'à maintenant.

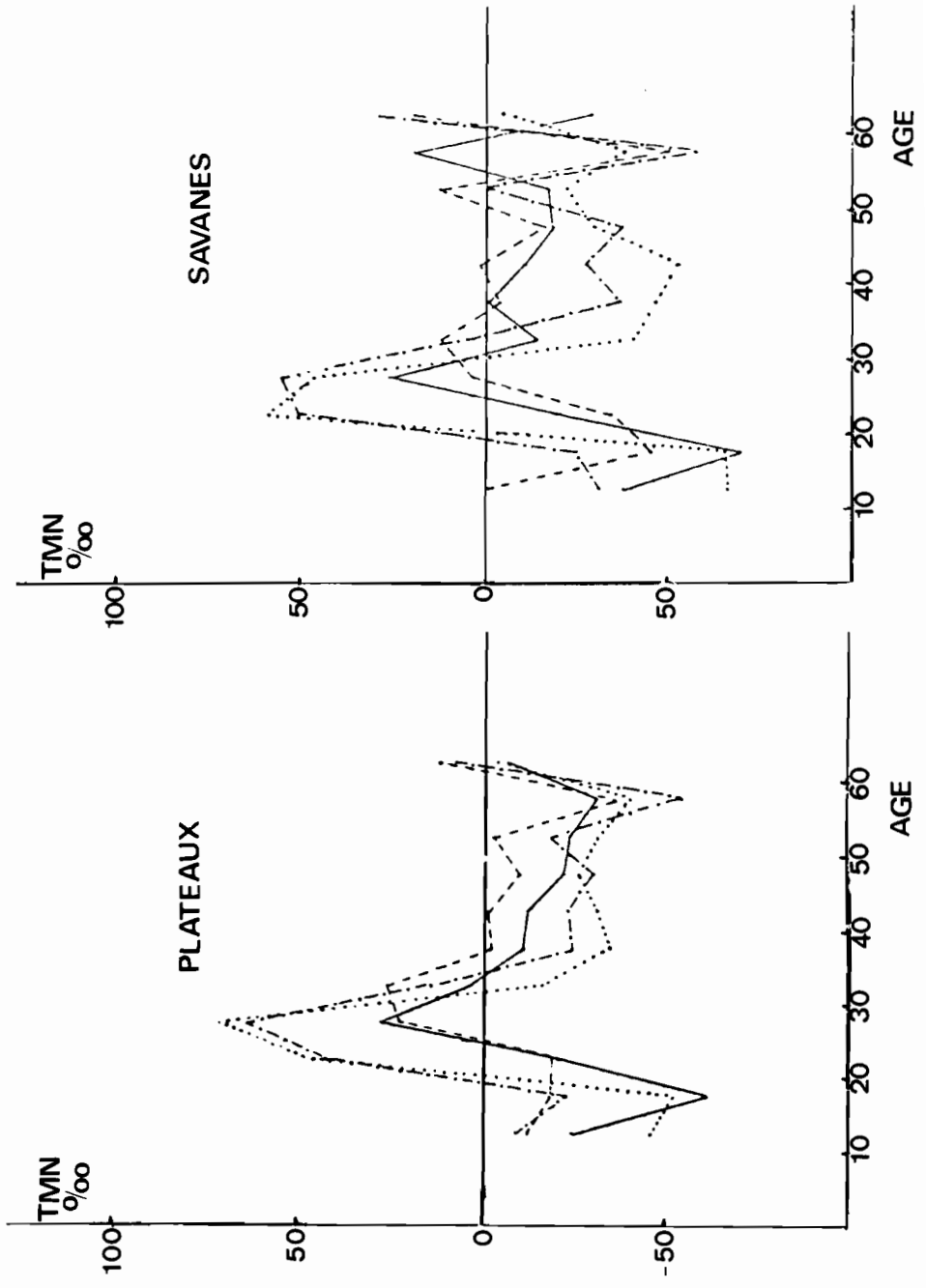
Tout compte fait, ce type de méthode d'analyse permet

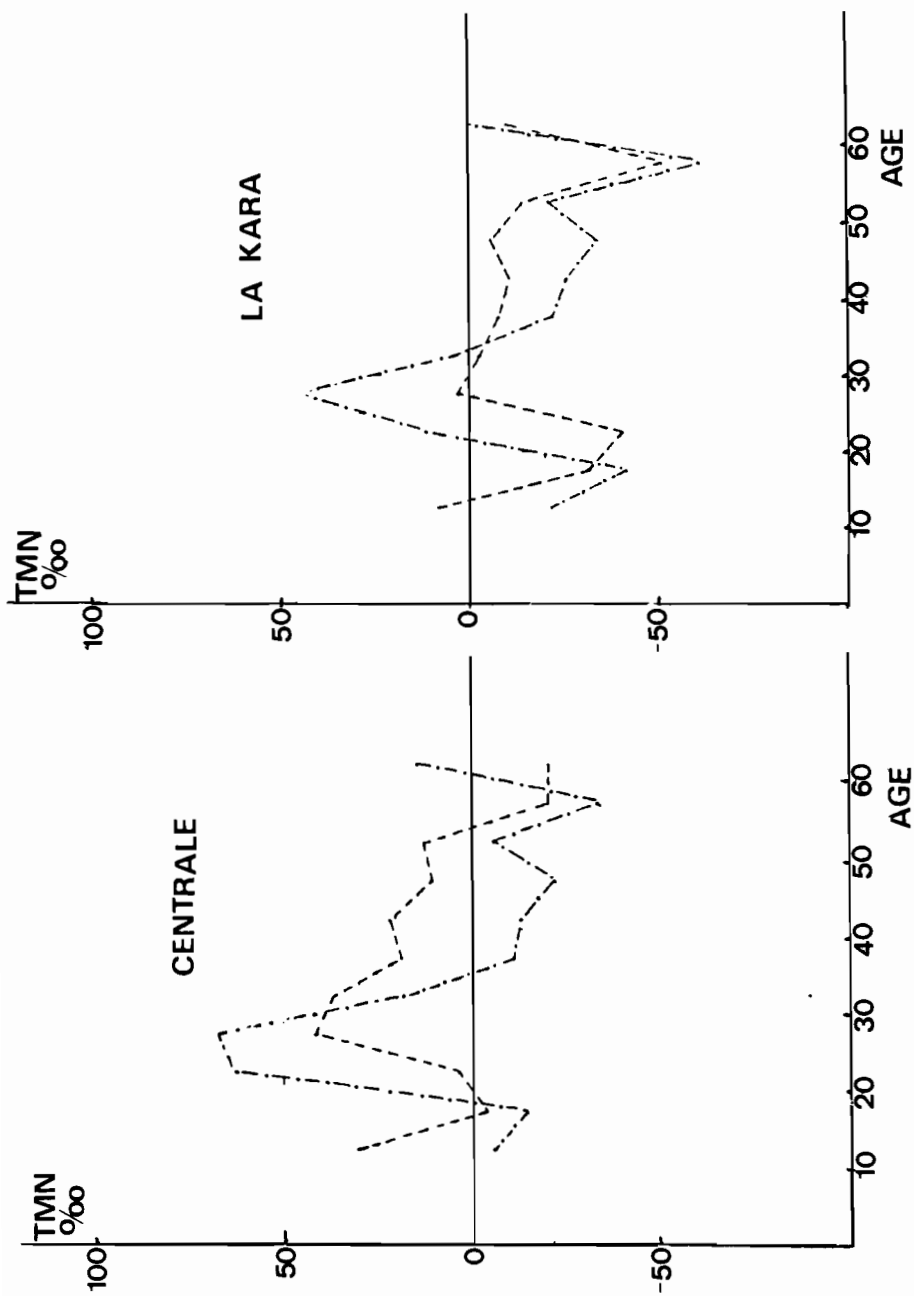
ce qui enlève quelques crédits aux résultats que nous proposons. Mais parcequ'elles permettent de lever un peu le voile sur les tendances des phénomènes migratoires, les mesures indirectes demeurent indispensables pour la recherche africaine dans l'état actuel des données.

ANNEXE

Tendances des taux de migration nette (TMN) pour les différentes régions du Togo et pour Lomé, de 1960 à 1981.







P O S T - F A C E

**LE RÔLE DES MIGRATIONS DANS LA
DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE
TOGOLAISE.**

**Bilan et perspectives
de recherche.**

J.GREGORY, K.VIGNIKIN, M.T. DUQUETTE-AHADO

INTRODUCTION

Lors de la conception de cet ouvrage collectif, le but fondamental était de faire le bilan de nos connaissances sur les migrations togolaises. Les textes ici réunis font effectivement état d'un ensemble de recherches, dont les contributions sont considérables. Peut-être un peu mal connues, de par leur éparpillement disciplinaire, régional ou même institutionnel, ces recherches représentent un acquis pour les sciences sociales togolaises. La publication de ces articles dans un seul volume permettra, nous l'espérons, une appréciation critique de l'ensemble de nos connaissances.

Notre contribution répond à deux objectifs: faire valoir les acquis et délimiter certaines nouvelles priorités de recherche dans le domaine des migrations togolaises. Nous aimerions de ce fait, proposer une "post-face" en trois parties: une synthèse des thèmes étudiés, un résumé des méthodes employées et une identification de quelques nouvelles pistes de recherche.

I- THEMES

Le large éventail de thèmes touchés, les uns de façon approfondie les autres de façon plus allusive, couvre l'ensemble des sujets traités dans les études sur les migrations. Nous tenterons donc d'en faire un rappel synthétique qui, combiné à l'utilisation des méthodes, débouchera sur des propositions pour l'approfondissement et l'élargissement de certains d'entre eux.

I-1 Historique des migrations

Avant de penser à identifier les motifs de la migration et surtout la nature de celle-ci, il importe de la situer dans son contexte historique. Les particularités du développement, des stratégies d'adaptation, de résistance et surtout de survie qui interviennent au cours des différentes étapes historiques, entraînent des réponses sociales et économiques spécifiques.

Dans leur analyse historique, les auteurs ont abordé différents thèmes qui permettent de faire un survol des situations et d'expliquer la dynamique des déplacements qui s'en suivent. Ils abordent des sujets aussi divers que: la période coloniale et ses méthodes de recrutement de main-d'oeuvre (forcée ou volontaire), les périodes d'avant et d'après guerre, l'économie de traite et les modifications importantes qu'elle a apportée dans les règles de reproduction sociale et économique, l'apparition de l'économie de plantation mûe par des intérêts extérieurs avec lesquels les paysans locaux ont dû composer pour survivre, les mouvements de population qui découlent d'une modification des règles socio-économiques, etc. (QUESNEL, PONTIE, LE BRIS, BARBIER).

Les migrations provoquées par la hausse des impôts, celles consécutives au recrutement forcé dans les plantations ou encore celles qu'entraînent une densification de la population ou un appauvrissement des terres sont autant de réponses apportées par les populations au problème de leur survie. On verra par la suite que, quelques soient les mobiles de départ identifiés, ils répondent inévitablement à une stratégie de survie de l'individu, de sauvegarde de la société et des valeurs prônées par celle-ci.

De plus, dès la fin de la colonisation, une période de migrations scolaires, de longue distance précéda l'extension de l'infrastructure secondaire à l'ensemble du territoire. Celle-ci qui se situe dans la deuxième moitié des années 60 fera apparaître les migrations scolaires de courte distance et de courte période (MARGUERAT).

I-2. Mobiles de départ et nature de la migration

Contrairement aux motivations plutôt individuelles auxquelles beaucoup d'études sur la migration nous ont habituées, la plupart des auteurs cités parlent en termes de motivations et de besoins collectifs.

Le mouvement migratoire de travail, étant donné son insertion dans un processus historique, devient nécessaire à la société d'origine (QUESNEL) et répond à une recherche d'ajustement face à la pression démographique et aux disponibilités des terres en milieu rural (LE BRIS, EKOUÉVI, LAWSON, PONTIE). Il est également un élément stratégique de survie - ou même de promotion sociale - de la société d'origine par le biais de la formation de plus en plus spécialisée de ses membres (apprentissage) (LOCOH, LE BRIS, EKOUÉVI).

Nous verrons plus loin que les résultats de l'émigration ne sont pas nécessairement à la hauteur des espoirs mis dans ces départs et sont souvent acquis aux dépens des sociétés d'origine. Le maintien des normes culturelles et sociales, par le biais du mariage entre autres, vise également la survie de la société et ses acquis ancestraux; dans ce cas, les migrations pour causes matrimoniales sont souvent des occasions d'étendre et de d'enrichir les acquis culturels traditionnels en les diversifiant.

I-3. Profil des migrants et des migrations

Plusieurs auteurs font référence au profil des migrations, que ce soit par le biais des caractéristiques du migrant, la direction de son déplacement ou encore du genre de déplacement qu'il effectue.

Tout le domaine des migrations de travail en est un exemple. La diversité des champs d'exploration dans ce thème révèle le caractère dynamique de ce type de migration. Par exemple:

- *les migrations spontanées et à court rayon des travailleurs saisonniers dans les plantations (QUESNEL, LE BRIS) et les implications du caractère provisoire de ce déplacement;*

- les migrations définitives des allochtones Kabyé (MARGUERAT, PILLET-SCHWARTZ) en tant que manoeuvres agricoles d'abord, et les stratégies qu'ils développent par la suite, pour acquérir le statut de propriétaires;

- les migrations féminines qui s'effectuent dès 10-14 ans et qui répondent, encore là, à des stratégies de survie des sociétés de départ et d'arrivée.

Les migrations de travail sont toutefois très complexes. Elles peuvent être temporaires, saisonnières (migrations de manoeuvres agricoles, migrations de jeunes en apprentissage ou en scolarité), ou définitives (migrations matrimoniales, migrations d'un certain personnel domestique). Elles peuvent être spontanées (simple effet d'une conjoncture difficile) ou dirigées pour assurer la survie du noyau domestique.

Ce ne sont là que quelques pistes permettant de circonscrire l'ampleur des stratégies développées par les migrants.

Quant à la migration scolaire, elle est d'abord temporaire, mais prend souvent une allure définitive dès que le jeune migrant, à la fin de ses études, trouve un travail dans son milieu d'accueil (QUESNEL).

1-4 Itinéraires et zones de relais

En dehors des particularités temporelles, les auteurs ont identifié d'autres éléments permettant de définir les migrations. L'itinéraire parcouru par le migrant en est un mais ici, il est relativement ardu de parler de comportement général, puisque les itinéraires sont fonction de l'objet de la migration et des obstacles à surmonter pour l'atteindre.

Une particularité ne surprend pas: les migrations multiples sont de règle. C'est une constatation faite par tous les auteurs qui ont mis l'accent sur le suivi des migrants (DUPONT, MARGUERAT, LE BRIS, QUESNEL). Toutefois il ne se dégage aucune trajectoire type qui mènerait progressivement les migrants des campagnes vers les villes; de même la migration de retour en

milieu rural, en une ou plusieurs étapes, est fréquente (DUPONT, EKQUEVI). Il existe toutefois des particularités privilégiant des itinéraires. Les opportunités de travail sont souvent déterminantes, mais non exclusives et doivent souvent s'accompagner d'un réseau familial d'accueil bien structuré, propice à une installation définitive (DUPONT, QUESNEL, LE BRIS, BARBIER).

Les migrations de retour dépendent souvent de la préservation du réseau d'échange avec le milieu d'origine que le migrant a ou non alimenté. Même si la région d'origine ethnique ressort comme une direction de migration de retour préférentielle (DUPONT), elle ne le sera que dans la mesure où les liens auront été maintenus.

I-5 Intégration dans le milieu

L'intégration du migrant dépend de 2 facteurs principaux: l'effort que fait le migrant lui-même pour s'adapter à son nouveau milieu d'une part, les infrastructures qu'offre le milieu d'accueil pour favoriser l'insertion des nouveaux venus, d'autre part.

Il semble, selon les auteurs, que pour arriver à survivre dans leur milieu d'accueil, les migrants ont fréquemment recours au maintien du réseau d'échange avec le milieu d'origine (PONTIE, DUPONT, LE BRIS) atteignant ainsi deux objectifs: le maintien d'une porte de sortie en cas d'échec de l'intégration et la diminution de la charge du milieu d'accueil. Ce maintien des échanges compterait pour 40% des déplacements des migrants dans certains cas (QUESNEL) et pour un bon pourcentage des retours en argent et en biens (EKQUEVI).

En fait le maintien du réseau familial dépasse la simple survie matérielle: il a également un rôle de production coordonnée, d'épargne, d'accumulation et de consolidation des formes de pouvoir acquises dans le lieu de départ (LE BRIS).

Quant au milieu d'accueil, son principal rôle réside dans son dynamisme créateur d'emplois et dans son infrastructure de soutien suffisamment développée. C'est par ce biais qu'il réussit, non seulement à attirer des migrants mais également à les conserver.

Il reste toutefois que ces mouvements impliquent un ensemble de coûts et de bénéfices inégalement répartis.

I-6 Coûts et bénéfices de la migration

Il apparaît en effet, que la migration se fait presque inévitablement au détriment du milieu de départ (LOCOH, EKOUEVI, PONTIE, LE BRIS). Les transferts en argent se révèlent relativement peu importants; les coûts sociaux par le biais de l'investissement dans la scolarité des enfants et du nombre d'années d'entretien sont la plupart du temps des pertes. Toutefois, les modifications de la production et de la reproduction sociale par la perte d'une main-d'oeuvre jeune et féconde sont de loin les principaux coûts subis par la zone de départ (VIGNIKIN). Les bénéfices acquis par les zones d'accueil sont nets, si elles s'avèrent suffisamment dynamiques pour en profiter.

Même s'il fut un temps où le déplacement d'un jeune diminuait la charge effective pour le milieu d'origine on ne peut plus affirmer que cela représente une épargne véritable (PONTIE). Il est de plus en plus fréquent qu'aux relations de complémentarités entre migrants et sociétés d'origine succède une relation plus ou moins forte de parasitisme dans certains milieux (PONTIE).

Dans ces conditions, quelles sont les politiques proposées pour une organisation cohérente de l'espace et une diffusion plus équitable de son dynamisme?

Dans le cas des zones agricoles l'implantation d'organismes de mise en valeur de l'espace (SRCC entre autres) permet de juguler certains mouvements d'occupation dont l'origine, la direction et l'ampleur ne sont pas toujours prévisibles (QUESNEL). Cela implique soit la mise en place des politiques d'emplois dans les secteurs (EKOUEVI) non agricoles puisque, dans plusieurs régions, le sol ne peut supporter toute la population (à moins de changements majeurs dans la technologie agricole), soit des migrations organisées d'une zone rurale densément peuplée à une autre trop faiblement peuplée.

I-7 Relations avec autres variables démographiques

Parallèlement à tous ces thèmes qui traitent de la migration, son rôle et ses effets, il peut être intéressant de voir comment les auteurs ont abordé son interrelation avec les autres phénomènes démographiques. Quelques éléments sont à noter dans ce cadre: dans certains secteurs la croissance démographique est absorbée par les circuits scolaires et la production moderne et artisanale; il y a donc nécessité de recruter une main-d'oeuvre extra-familiale. La mobilité des femmes, mais également des hommes, entraîne dans sa suite une instabilité des unions et avec la modification des alliances, une perte de contrôle du lignage. La redéfinition des rapports dans l'unité familiale amène des modifications du cycle de vie des familles (les conditions de mortalité en baisse aidant).

Le parallèle qui semble se dessiner est le suivant: en ponctionnant une partie importante de la population d'âge actif de la zone de départ, la migration a des effets directs sur le cycle de vie démographique et entraîne un disfonctionnement important du cycle de vie domestique.

II - LES METHODES

La synthèse des recherches sur les migrations au Togo permet de constater qu'en plus de la variété des thèmes, une palette relativement large de procédures de recherche du double point de vue de l'observation empirique et de l'analyse ont été abordées. Cette richesse méthodologique est le reflet de la diversité des disciplines et des champs de recherche des différents auteurs. Une classification systématique de ces procédures n'est pas aisée étant donné le recours à deux ou plusieurs d'entre elles à l'intérieur de certaines études. Nous pouvons néanmoins en établir une répartition en deux catégories: d'un côté, les méthodes de collecte et de l'autre, celles qui relèvent de l'analyse. Ces deux types de techniques que nous tenterons de passer en revue, regroupent en leur sein des éléments plus ou moins variés.

II-1 Les méthodes de collecte

Les sources des données utilisées à travers les différentes études, quoique très classiques, pèchent surtout par défaut d'équilibre. Elles incluent principalement les enquêtes par sondage et dans une moindre mesure les recensements nationaux (BARBIER, DUQUETTE-AHADO, et LAWSON) ou les recensements administratifs coloniaux (BARBIER). Il convient de faire une distinction entre celles qui font recours à un sondage par choix raisonné (DUPONT, EKOUEVI, MARGUERAT et QUESNEL) et celles dites probalistes qui font appel à un sondage aléatoire (LOCOH). Si la plupart des chercheurs ont eu recours à des enquêtes par choix raisonné, c'est parce que leur propos était avant tout une analyse approfondie des relations entre la migration et un contexte socio-économique homogène. Dans cette optique la représentativité statistique de l'échantillon passe au second plan. Il faut reconnaître que, de ce fait, on a acquis une connaissance fine des mécanismes migratoires dans certaines entités socio-économiques (plateau de Dayes, villages du Sud-Est Togo, petites villes de l'Ouest) mais que l'on manque encore de données statistiquement représentatives. On retrouve le dilemme de la recherche en sciences sociales: choisir entre des données représentatives mais souvent de médiocre qualité et des données à caractère presque monographique, riches et précises, mais rarement représentatives statistiquement.

II-2 Les méthodes d'analyses

Contrairement aux précédentes, elles s'inscrivent dans un répertoire plus varié, même si quelques unes semblent souffrir d'un manque de profondeur. C'est notamment le cas de la méthode résiduelle qui permet d'estimer les bilans migratoires régionaux, les généalogies pour le repérage des flux et les biographies pour approfondir les caractéristiques sur les migrants et leur itinéraire migratoire. Si les deux dernières méthodes sont relativement ardues à appliquer parce que relevant de techniques particulières d'analyse, le peu d'intérêt porté à la méthode résiduelle-- et donc à l'exploitation des recensements nationaux pour l'analyse migratoire-- reste regrettable pour un pays relati-

vement nanti en ces opérations. Dans tous les cas les enquêtes auxquelles les auteurs font référence présentent une originalité certaine pour la saisie et l'analyse intensive de certains aspects du phénomène migratoire au Togo. Soulignons entre autres l'analyse de l'enquête fécondité où des questions sur le lieu de résidence des enfants ont permis de collecter des informations représentatives sur l'émigration des jeunes au Sud-Est Togo (LOCOH) et l'analyse de la diaspora qui permet de retracer temporellement et spatialement la distribution des membres de tout un corps social (MARGUERAT).

Dans l'ensemble, l'apport méthodologique du collectif reste très appréciable. Sa principale insuffisance semble provenir du manque d'intégration véritable entre les approches quantitative et qualitative. En effet, ni l'une ni l'autre, considérée individuellement, n'est suffisante lorsqu'il s'agit d'extraire les informations et d'en dégager les relations de causalité entre les diverses caractéristiques. Donc, le recours aux méthodes d'analyse intégrée comme l'analyse multivariée est rendu nécessaire pour élargir l'éventail des paramètres, dégager les plus significatifs et dépister leur concomitance ou leur corrélation pour une meilleure compréhension de la complexité des migrations.

Au recensement de 1981 ont été posés plus de questions sur les mouvements migratoires. La toile de fond statistique qui nous manque encore pour connaître les mouvements migratoires togolais devrait s'enrichir prochainement de cette nouvelle moisson de données.

III- VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MIGRATIONS TOGOLAISES

On ne peut pas dire que la somme de nos connaissances sur les migrations togolaises soit petite, ni qu'elle soit étroite. Une variété impressionnante de sources d'informations ont été exploitées, et à travers diverses méthodes il se dégage un ensemble de descriptions et explications fort intéressant. Mais, il reste beaucoup à faire. Sur plusieurs plans nos connaissances des migrations togolaises restent partielles.

Sur le plan historique, nous n'avons pas encore une exploitation systématique des archives coloniales: recensements administratifs, rapports sur les travaux forcés, rapports économiques, etc... A travers les bibliographies connues, il n'y a eu aucun effort pour utiliser la tradition orale, si importante dans l'historiographie africaniste. La généalogie fait son apparition ici: elle doit compléter l'arsenal de nos instruments d'observation. Il est temps qu'on essaie de faire le point sur les migrations de la période coloniale, en utilisant les sources écrites et orales, avant qu'elles ne disparaissent. Une question osée qu'il faudra poser concerne la transition au XIXe siècle du "pré-colonial" au "colonial": les formes de migration caractéristiques de la période coloniale, représentaient-elles une rupture profonde avec la mobilité des populations togolaises au XIXe siècle ?

L'exploitation des données sur les 26 dernières années est aussi incomplète. Les tentatives de BARBIER, LAWSON et DUQUETTE-AHADO sont à poursuivre. Des trois recensements - fait unique en Afrique francophone - la somme de conclusions possibles est beaucoup plus grande que celle dont on dispose actuellement. La confrontation systématique des mesures directes et indirectes des migrations, malgré les limites importantes de la qualité des données et des méthodes de "mesure" elles-mêmes, produira une image quantitative aux niveaux national et régional beaucoup plus complète que celle qui existe actuellement.

Les enquêtes, tantôt quantitatives, tantôt qualitatives, se sont multipliées depuis les années 1960. Mais, malgré le travail important des chercheurs, les résultats nous laissent souvent sur notre faim. Une initiative intéressante à poursuivre: le renouvellement des études antérieures avec un retour sur le même champs d'étude après un intervalle de quelques années (voir DUPONT, PILLET-SCHWARTZ et QUESNEL). Une critique facile à faire, mais pertinente quand même: le constat d'une sous-utilisation des résultats de ces enquêtes. Comme pour le recensement, on pourrait se demander pourquoi investir tant de ressources à collecter des informations et relativement peu pour les analyser ?

Au moins trois constats méthodologiques découlent de cet effort collectif pour faire le point sur les connaissances des migrations au Togo. D'abord, la multiplication des méthodes d'observation - intéressante en soi - rend la comparaison des résultats très difficile. N'est-il pas opportun de maintenant définir une stratégie de recherche avec un potentiel "cumulatif" ? Il serait nécessaire de s'entendre sur des définitions temporelles, sur les "frontières" spatiales les plus pertinentes, et sur les unités d'observation à privilégier (individus, migrants et non-migrants; migrations; ménages, quartiers; villages, villes; régions...?). Deuxièmement, les méthodes d'analyse statistique restent encore peu innovatrices. A quand les premières analyses multivariées? Si la migration est complexe, et si elle est l'un des résultats et l'une des causes des multiples phénomènes socio-économiques, l'une des méthodes à employer est donc une méthode multiple. Troisièmement, la tentative à combiner des sources différentes (recensement et enquête, par exemple, voir DUPONT, LOCOH, PONTIE, QUESNEL) sera à poursuivre. Peut-être la comparaison qualitative entre enquêtes faites dans diverses régions serait-elle concevable? De nouvelles enquêtes qui seraient conçues à partir de l'acquis des enquêtes et recensements antérieurs auraient non seulement plus de nouveau à apporter, mais pourraient aussi être analysées et interprétées sur la "toile de fond" des résultats précédents. L'intégration des résultats au niveau quantitatif et qualitatif, national et régional, devra nécessairement être l'objectif pour arriver à une sommation des résultats plutôt que de simplement les accumuler.

Peut-on dégager de ce survol des études antérieures des migrations togolaises une liste des thèmes pour la recherche à faire? Une telle conclusion n'est pas seulement scientifique, elle est aussi essentiellement sociale et politique.

Si on commence par la démographie, il est important de souligner l'urgence de resituer la migration dans l'ensemble démographique. Au-delà de la nécessité d'être capable de correctement additionner les entrées dans une sous-population (naissances et immigrations) et d'en soustraire les sorties (décès et émigrations), il est important d'analyser la migration comme une

partie d'un régime démographique. Au niveau du ménage, la migration joue-t-elle un rôle complémentaire ou est-elle une solution de rechange par rapport à la fécondité (voir LOCOH et VIGNIKIN)? De plus, les stratégies nuptiales des femmes, des hommes, des couples... et des familles sont souvent conditionnées par les migrations; les migrations, à leur tour, conditionnent les modèles et le comportement en matière d'union conjugale.

Si on déborde sur l'économique, il semble important de souligner la pertinence des recherches mieux conceptualisées et plus poussées sur l'interrelation entre la mobilité professionnelle et les migrations. Pour ce faire, une conceptualisation des secteurs formels et informels, des plantations et de l'agriculture paysanne est à proposer... et à rendre opératoire. Comment se déplace-t-on entre ces diverses sphères de production? Est-ce temporaire - même circulaire - ou est-ce permanent? La mobilité professionnelle est-elle accompagnée d'une mobilité migratoire? Comme c'est l'individu qui est observé sur le marché du travail, il faudra le resituer par rapport à son ménage... ou ses ménages, s'il en quitte un pour en rejoindre ou en fonder un autre. Etant donné la division sexuelle du travail très poussée dans les sphères domestiques et capitalistes, il faudra féminiser la problématique.

Nous en avons déjà parlé, mais il est pertinent de répéter l'importance d'étudier les migrations des femmes en particulier. A Lomé, par exemple, le rapport entre les sexes (rapport de masculinité) est en faveur des femmes, chose non-exceptionnelle pour la sous-région, mais tout à fait particulière pour l'ensemble urbain africain.

Des recherches intéressantes pourraient être faites sur: 1- l'histoire des migrations rurales-urbaines, avec un accent particulier mis sur l'élément féminin; 2- le régime démographique tel que vécu par les filles et les femmes, leurs stratégies d'union, de rupture, de fécondité et de migration; 3- la mobilité professionnelle, la migration et la spécificité du travail des femmes.

Finalement, en termes géographiques et politiques, il semble important de revoir comment on pourrait réintégrer l'étude des divers flux migratoires. Souvent séparés par commodité d'étude, les courants divers - rural-rural, rural-urbain, Togo-étranger, le tout complété par des re-flux considérables - font partie d'un ensemble. Tâche méthodologique de grande taille, elle est aussi peut-être l'une des plus importantes, car la perméabilité des frontières internationales est presque aussi grande que celle des frontières internes. La "compétition" entre Lomé, l'étranger et les terres de colonisation se joue d'une façon organique dans les différentes zones de départ. Les migrations de retour sont importantes. C'est une approche méthodologique à approfondir, en utilisant également les données des pays limitrophes (voir BARBIER), pour permettre une observation à travers un réseau de migrations vers l'Est et vers l'Ouest qui est probablement plus large que l'axe Nord-Sud du Togo.

Voici donc un ambitieux.. et partiel "plan de travail". D'un tel ensemble d'études découlerait le potentiel des propositions pour des politiques de population. Mais comme les migrants et migrants togolais ont déjà inventé leurs propres "politiques" -stratégies- de migration et de survie, il faudrait d'abord chercher à les comprendre.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA MIGRATION
AU TOGO

AHIANYO-AKAKPO, Anani - 1970

Migration et changements sociaux chez les communautés Adangbe du Togo, Thèse de doctorat 3è cycle, Paris.

L'objet de l'étude est de vérifier si la famille, l'organisation sociale et les croyances des Adangbe ont été modifiées à travers les déplacements qu'ils ont été amenés à faire et au contact des populations d'accueil.

AHIANYO-AKAKPO, Anani - 1976

Contribution à l'étude des migrations au Togo, INRS, Recueil de textes, Lomé, 108 p.

Recueil de cinq textes, dont quatre de AHIANYO-AKAKPO: "Migrations et changements sociaux au Togo" est une analyse sociologique des courants migratoires qui ont touché le Togo et le Ghana pendant la période colonisatrice jusqu'au début des années 70.

"L'impact de la migration sur les sociétés villageoises" est un article sociologique qui pose la question de l'existence d'une sociologie de la migration et tente d'y répondre par le biais d'une enquête faite simultanément dans une zone de départ et dans une zone d'arrivée de migrants.

"Les migrations modernes en Afrique Occidentale- les effets politiques et économiques de la migration", thème du 11è Séminaire International des Africanistes de l'Ouest (1970) au sein duquel a été présenté une communication où l'auteur tente d'associer migration et crise sociale, avec quelques mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest à l'appui.

"La méthode de la navette appliquée à l'étude des migrations africaines- exemple Togo-Ghana" est le contenu d'une enquête réalisée dans une zone de départ (Togo) et dans une zone d'arrivée (Ghana).

ATTIBA, Manu, - 1981

Les flux migratoires internes de la Région Maritime: analyse démo-économique, Mémoire de maîtrise en économie, ESTEG, Université du Bénin, Togo, 51 p.

Document qui traite sommairement des différentes variables démo-économiques touchant la migration interne dans la Région Maritime au Togo.

BECCARI, M. - 1985

"Eléments pour une géographie du peuplement de la Région des Savanes", Dapaong, 24p. multigr.

BOUKPESSI, Totomba Bassante, - 1985

L'émigration et ses conséquences dans la Région de la Kara (Togo), Mémoire présenté à l'IFORD, Cameroun, 60 p.

Survol des données démographiques relatives à la migration dans la Région de Kara au Togo.

EKOUEVI, Koffi A., - 1984

Les migrations des expulsés du Nigéria: aspects démo-économiques - cas du sud-est Togo, Mémoire de maîtrise en économie, ESTEG, Université du Bénin, Togo, 51 p.

Document monographique qui tente, à partir d'une enquête faite auprès d'expulsés, de définir les caractéristiques démo-économiques et socio-professionnelles des migrants, les motifs de la migration et le vécu des migrants dans la zone d'accueil.

FOFANA, Morlaye, - 1978

Contribution à l'étude des mouvements migratoires internes au Togo, Mémoire de maîtrise en économie, ESTEG, Université du Bénin, Togo, 106 p.

Document qui tente de cerner les variables socio-politiques et économiques pouvant expliquer la migration interne au Togo.

JIBIDAR, Amakoe Olta, - 1984

Incidence des mouvements migratoires internes sur le développement des ressources humaines et économique du Togo, Mémoire présenté à l'ENA, Lomé, 70p.

KONU, Emmanuel, - 1969

La population togolaise en 1967, INRS, Togo, 44 p.

Etude principalement consacrée à un éventail historique des mouvements migratoires au Togo.

KONU, Ey Gù, - 1980

Population et progrès socio-économique au Togo, Département de géographie, Université du Bénin, Togo, 201 p.

Une section du livre traite des migrations internationales à partir du Togo en direction du Ghana et de la zone ouest-africaine.

KUMEKPOR, Tom, - 1976

"L'influence de la migration sur la structure de la famille villageoise", in AHIANYO-AKAKPO, Contribution à l'étude des migrations au Togo, INRS, Lomé, pp 85-91

Cette contribution est un résumé de l'ensemble des conséquences, surtout pour la culture des deux groupes en présence (les migrants et la société d'accueil) de la migration.

LE BRIS, Emile, et ali. - 1977

Surcharge démographique et mobilité rurale dans le sud-est Togo, Séminaire interdisciplinaire de MM. Bollandier et Sautier, IDEP-PNUD, R POR/5.

LE BRIS, Emile, - 1975

Migration et production de l'espace dans le sud-est Togo, Communication présentée au colloque des sociologues togolais, Lomé, juillet 1975, 7 p. ronéo.

LE BRIS, Emile, - 1976

"Les migrations agricoles internes dans le sud-est Togo", in P.P. REY, Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat, Maspero, Paris, pp. 139 - 191.

LE BRIS, Emile, - 1977

"Une politique de développement rural dans le Sud-Est du Togo. L'opération régénération des terres de barre", Cahiers de l'ORSTOM, Série sciences humaines, vol. XVI, n° 2, pp. 171-198.

LE BRIS, Emile, - 1978/1

"Migration and the Decline of a Densely Populated Area: the Case of Vo Koutimé in South-East Togo", Communication présentée au séminaire de Leiden (1977) paru in Migration and the Transformation of Modern African Society, African Perspectives, pp. 109-124.

L'exposé part de l'idée qu'on ne peut étudier la migration sans faire référence aux deux groupes de base touchés par ce déplacement: ceux qui migrent et ceux qui restent. Il suggère que le lien entre la pression démographique et le développement du phénomène migratoire n'est pas évident. C'est du côté du développement des mécanismes de production capitaliste (au sein de la société Ouatchi) que l'auteur tente d'expliquer l'origine de l'exode.

LE BRIS, Emile, -1979/1

"Suppression démographique et évolution foncière: le cas du Sud-Est du Togo", African Perspectives, pp. 107-125.

LE BRIS, Emile, - 1979-80

Quelques réflexions sur la notion de résidence dans les études sur la mobilité: les notions d'espace de vie et de procès migratoire au Togo et au Ghana, Communication présentée au séminaire "Villes africaines", EHESS, Paris, 5p.

LE BRIS, Emile - 1981-83

"Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir des résultats d'enquêtes biographiques menées à Lomé et à Accra", Cahiers d'Etudes Africaines, XXI, 1-3, pp.129-174.

LE COQ-LITOUX, Marie-Claire, - 1974

Contribution à la connaissance du Sud-Est Togo: surpeuplement et migrations - l'exemple de Fiata, ORSTOM, Lomé.

LOCOH, Thérèse, - 1983

Migrations des enfants rapportées par les mères: application au sud-Togo, Communication présentée à la Chaire Quetelet 1983, Belgique, tiré à part, 15 p.

Lors d'une enquête fécondité dans Sud-Est Togo, une question a été consacrée au lieu de résidence des enfants survivants. Les résultats permettent de constater l'hémorragie d'hommes et de femmes hors de la région. Etude méthodologique et analytique.

LUCIEN-BRUN, B., - 1974

La colonisation des terres-neuves du Centre-Togo par les Kabre et les Losso, Thèse de doctorat 3è cycle en géographie, Université de Paris I/ORSTOM, Paris, 293 p.

L'étude met en lumière les mobiles et le déroulement des migrations des Kabre et des Losso vers les centres urbains ou vers le sud. Note l'importance du rôle des colonisateurs dans le déroulement de ces migrations, leur volume approximatif au cours des années et l'ampleur du mouvement dans l'espace. Évalue les conséquences sur les zones d'arrivée, le brassage des cultures et l'apport des migrants dans l'évolution des pratiques agricoles.

MARGUERAT, Yves, - 1983

"Les migrations en Afrique noire", in Actes du second séminaire sur les questions de population dans l'enseignement des 2è et 3è degrés au Togo, URD, Université du Bénin, Togo, pp 107-114. (Études togolaises de population, No 5)

Communication concernant l'ensemble de l'Afrique occidentale, avec plusieurs données togolaises. Monographie abrégée des migrations avec le type de migration, la durée, la destination et le mode, les causes et les conséquences.

NYASSOGBO, Kwami, - 1983

"Villes et campagnes en Afrique: les problèmes de migration", in Actes du second séminaire sur les questions de population dans l'enseignement des 2è et 3è degrés au Togo, URD, Université du Bénin, Togo, pp 77-106. (Études togolaises de population, No 5)

Avec des exemples pris dans les statistiques ouest-africaines et togolaises en particulier, l'auteur fait un parallèle entre les conséquences démographiques et économiques des migrations pour les régions rurales et les régions urbaines et trace des ébauches de solutions à court et moyen terme.

NYATEPE-COO, Dodji Akoly, - 1984

"Exode rural à Lomé", Akoua, novembre 84, pp 32-33.

Article donnant un bref aperçu de la vie d'une catégorie de femmes à Lomé: les porteuses. Leur lieu de provenance, leurs conditions de vie quotidienne et leurs perspectives d'avenir sont également abordés.

OGOUNDE, Lassissi, - 1981

La diaspora des Kabyè du nord-Togo, Thèse de doctorat IIIe cycle de géographie, Université de Bordeaux III, France, 371p.

Contribution à l'étude des mouvements migratoires au Togo, cette recherche traite de l'ensemble des caractéristiques de la diaspora kabyè, son lieu d'origine, d'installation et les caractéristiques de celui-ci, de même que les conditions de vie des migrants.

OTHILY, Arthur, I. **SOSSAH** et G. **KENKOU**, - 1974

Etude sociologique dans la région de Kara, dans le cadre de la préparation du projet FAO-PNUD, TOG 74/001 "Nord-Togo".

Etude des stratégies inhérentes au déplacement d'une population: réactions possibles des migrants et des différents acteurs touchés par ces déplacements, conséquences sur les deux zones touchées (de départ et d'accueil). Document technique.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1955

L'ancienne migration Kabré et Losso dans le centre-Togo, IRTO, série sociologique n°2, Lomé, 122 p. + annexes.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1956

Le peuplement immigré de la boucle Ogo-Mono, IRTO, série sociologique n°1, Lomé, 56 p.

Etude des migrations rurales (vers des zones rurales plus riches - cultures de plantation). Conséquences sur le milieu de départ d'une migration non définitive où il n'y a pas abandon des terres mais exploitation de nouvelles zones. Recherche faite à partir d'enquêtes dans différentes régions du Togo avec exposé des principes et méthodes de recherche.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1956

L'étude des migrations au Togo, Rapport de l'IRTO, série sociologique n°3, Lomé, 14 p.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1956

Quelques aspects des migrations Kabre et Losso au Togo, Communication présentée à la 6è Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Sao-Tomé.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1956

"Quelques problèmes soulevés à propos de l'organisation d'un paysannat émigré au Togo", in Bulletin international de recherche sur les implications sociales du progrès technique, n°9, pp 1-10.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1958

"Migration of Workers from Togo to Ghana", in Migrations News, 7è année, n° 5, Genève, pp 4-8.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1959

Migrations et éducation, Communication présentée à la 7è Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Accra.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1960

Rapport préliminaire sur l'étude des migrations au Togo, ORSTOM, Lomé, 40 p.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1965

"Migrations et droits fonciers au Togo", in Cahiers de l'ISEA, série S, vol 9, n° 166, Lomé, pp 69-89.

PAUVERT, Jean-Claude, - 1975

L'ancienne colonisation Kabre et ses possibilités d'expansion dans l'est-Mono, IRTD, Lomé, 88 p.

Document traitant des stratégies d'implantation par les autorités d'une population dans une nouvelle sphère d'habitation, à partir d'expériences déjà tentées ailleurs.

PILLET-SCHWARTZ, Anne-Marie, - 1980

Projet d'étude sur les migrations des Kabyè et des Losso, CNRS/ORSTOM, Lomé, 16 p.

PILLET-SCHWARTZ, Anne-Marie, - 1980

Approche géographique pour une actualisation des migrations rurales des Kabyè et de Losso, CNRS/ORSTOM, Lomé, 12 p.

PILLET-SCHWARTZ, Anne-Marie, - 1983

Les Kabyè et les Losso dans le Togo nouveau: approche géographique de leurs migrations rurales, ORSTOM, Lomé, 250 p.

PILLET-SCHWARTZ, Anne-Marie, - 1984

Les migrations rurales des Kabyè et des Losso - l'ère de la Nouvelle Marche, ORSTOM, Lomé, 325 p.

Etude réalisée dans la suite de celle de LUCIEN-BRUN sur le même sujet; l'auteur suit une partie de l'échantillon et fait une description évolutive des différentes caractéristiques des migrants dans leur nouvel environnement.

PONTIE, Danielle, - 1979

Les Moba de Lomé, Thèse de 3e cycle, EHESS, Paris, 232p. multigr.

PONTIE, Danielle, - 1982

"Les Moba de Lomé", in Cahiers d'Etudes Africaines, 81-83, XXI, n°1-3, pp 53-65.

PONTIE, Guy, - 1980

Note sur les migrations des Moba-Gourma (nord-Togo), ORSTOM, Lomé, 12 p.

QUESNEL, A., VIMARD, P., - 1986 (à paraître)

Dynamique de population en économie de plantation- le plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo), ORSTOM- Paris, 505p. multigr.

REY, Pierre Philippe, - 1976

"Les armes de décomposition des sociétés précapitalistes dans le nord-Togo", in P.P. REY, ed. Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat, Maspero, Paris, pp. 193-209.

REY, Pierre Philippe et S. HOUMEY, - 1971

Note de synthèse du groupe "Densité-Migration" sur l'enquête démographique de 1971, Commission intérimaire d'aménagement du territoire, ORSTOM, Lomé, 5 p.

SAWADOGO, P., - 1984

⁸ Populations et migrations: perspectives démographiques et d'emploi au Togo, Rapport de mission d'emploi au Togo du 18/02/84 au 19/03/84, Lomé.

Une section du document est consacrée à des données sur la migration au Togo.

SCHWARTZ, Alfred, - 1980

Eléments pour une étude de l'emploi au Togo à l'horizon du quatrième plan quinquennal (1981-1985), ORSTOM, Lomé

Une section du document est consacrée à l'étude des migrations au Togo.

SILETE-ADOGLI, Dodji, - 1986

"Les facteurs démographiques du développement des ressources humaines au Togo - 1ère partie", Togo-dialogue, no 107, pp. 47-54.

SOSSAH, Kounoutchou, - 1980

Migrations provoquées à Bassar, INRS/SQTED, Lomé, 60 p.

Etude technique analysant comment les autorités peuvent faciliter le déplacement d'une partie de la population de la zone surpeuplée du canton de Kabou vers des zones moins peuplées - migration provoquée. Analyse de problèmes causés par le surpeuplement dans la région en particulier.

TRINCAZ, Jacqueline et Pierre TRINCAZ, - 1982

L'éclatement de la famille africaine: religions et migration, dot et polygamie, ORSTOM, Paris, 16 p.

ZACHARIAN, KC et Nair, - 1978

Migrations internationales et internes au Togo: avant projet, Banque Mondiale, Washington.

Edition SIGRE Sarl
B. P. 660 — Tél: 21 - 67 - 92
LOME (Rép. Togo) A. O.